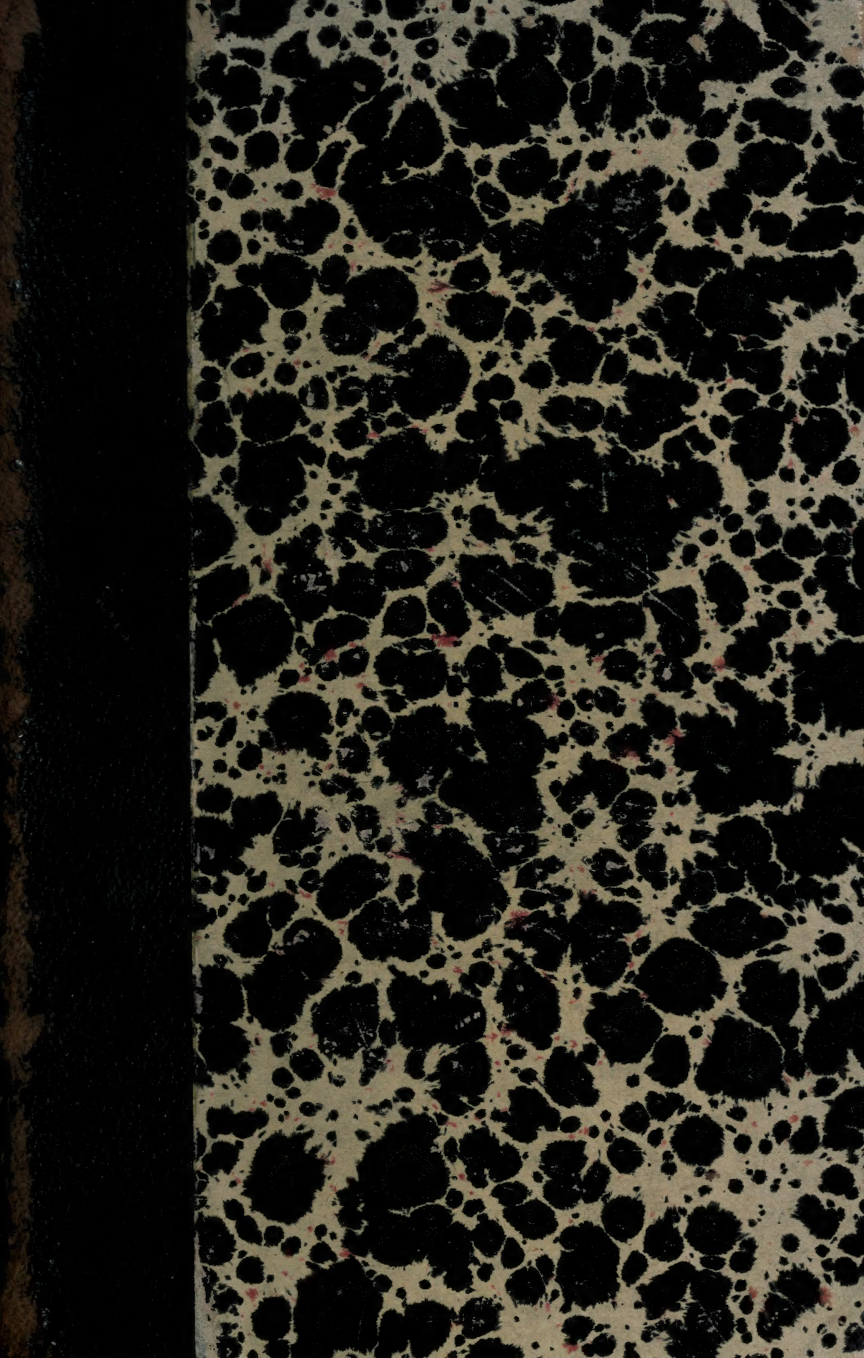






U. O. T.
23/3/21

APERÇUS DE PHILOLOGIE FRANÇAISE



F. W. MARIASSY

APERÇUS
DE
PHILOLOGIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRERES EDITEURS
61, Rue des Saints-Pères, 61

1909



PRÉFACE

Ce petit ouvrage ne s'adresse pas aux savants. Je ne suis pas un savant. Mais, de bonne heure dans la vie, je fus un amant des mots. Petits bruits de convention pour la plupart des hommes, petites âmes ailées pour moi. L'émerveillement, le respect m'a saisi devant le parler humain, ces quelques sons s'unissant en combinaisons variées à l'infini pour exprimer au dehors notre être sentant et pensant, et cela aussi vite que l'éclair et au moyen d'un mécanisme dont aucun mécanisme n'approche.

L'indifférence générale pour le langage en soi surprend et attriste. On prend intérêt aux plantes, aux animaux, aux étoiles, aux fonctions du corps, à la genèse et aux transformations de notre planète, aux faits et gestes des générations qui ne sont plus, aux procédés physiques et mécaniques qui nous ont apporté la richesse, le bien-être, les améliorations de toute nature, et l'on passe froidement devant le verbe magique, vivant, ailé, sans lequel aucune connaissance, aucun bien, ne seraient.

Laissant là le point de vue global, on peut encore moins s'empêcher d'être étonné, peut-être même un peu scandalisé, de l'incurie des Français (je parle de ceux qui ont de l'instruction) quant aux dessous élémentaires de leur langue, en dehors du dogmatisme brutal de la grammaire et de la syntaxe d'école. Je lis dans la Préface de l'excellente "Grammaire historique" de M. Ferdinand Brunot : « On racon-
« tait, l'an dernier, dans une de nos Revues les plus
« estimées, qu'au milieu d'une conversation à la-
« quelle plusieurs membres de l'Institut avaient pris
« part, un des interlocuteurs, peut-être aussi mali-
« cieux que curieux, demanda ce que c'était que les
« *doublets*. A cette question tout le monde, paraît-il,
« resta coi ! »

Je ne suis pas un savant, mais d'autres, dont l'attention n'a pas été éveillée sur le sujet ici traité, ou qui n'ont pas eu le loisir de s'en occuper, en savent, semble-t-il, encore moins que moi. C'est pour eux que j'ai rassemblé ces pages. S'il leur reste un peu de leur latin d'école, tant mieux ; si non, ils pourront, je l'espère, glaner quand même quelques notions sommaires profitables.

J'ai compilé, ordonné de mon mieux, cousu ensemble, des notes que j'ai prises pendant un nombre d'années. Je les ai prises en vue de mon instruction

personnelle, et, malheureusement pour l'usage que j'en fais aujourd'hui, j'ai négligé d'affixer à chacune de ces notes sa provenance. Il me serait impossible de la rechercher à l'heure présente. En sorte que, en maint endroit, on me trouvera avoir cyniquement pillé des savants et des écrivains à qui je ne puis faire restitution honorable. Je me souviens de Diez, Schleicher, Max Muller, Whitney, Littré, Brachet; Rivarol, Génin, Pott, Sayce, — et plus récemment Clédat, Brunot, Darmesteter. Je leur demande pardon pour l'amour de mon désir de vulgarisation et je les remercie tous à la fois et de grand cœur.

Cousu ensemble, ai-je dit. C'est bien cela que j'ai fait. Dans nombre de chapitres je n'ai guère fourni que le fil et l'aiguille.

On me reprochera certaines répétitions. Quelques-unes sont voulues.

Si l'on rencontre des points qui ne paraîtront pas très clairs au premier abord, qu'on veuille patienter ; ils seront éclairés plus loin.

En somme, j'ai voulu appeler l'attention sur des choses peut-être insoupçonnées jusque là, exciter l'intérêt, engager à l'étude, faire réfléchir, ouvrir des horizons.

Je n'ai pas cherché, on s'en apercevra, à faire du style. J'ai parlé tout uniment.

VUE D'ENSEMBLE

Le sujet traité dans ce petit livre élémentaire n'est qu'un fragment d'un sujet vaste, très vaste, on pourrait dire sans limites : la Philologie comparée, ou encore Linguistique, ou encore Science du Langage.

Dernière venue des sciences, constituée après des âges de tâtonnements, d'errements dans les ténèbres, d'érudition dévoyée, en pure perte, parce que sans base. La géologie et la chimie sont nées dans la première moitié du XIX[e] siècle, et la seconde moitié de ces cent ans, à jamais mémorables dans l'histoire de l'avancement humain, portera dans ses fastes qu'elle a bercé et nourri cet autre rejeton qui manquait à l'appel, et qui, lui aussi, ne demande qu'à être et devenir.

Cependant, le berceau tout premier de la Science du Langage remonte à l'année 1784, date de la fondation de la « Société Asiatique » par Sir William Jones. Le sanscrit, langue en laquelle les écrits sacrés des Hindous sont composés, fut découvert, pénétré, on pourrait dire violé, vu la jalousie avec laquelle ces écrits étaient gardés par les

brahmanes dans les profondeurs les plus secrètes des temples. On ne sait pas toujours comment les Anglais s'y prennent pour réussir, mais ils réussissent. Quoi qu'il en soit, soudain jaillit le fait audacieux de la connexion intime entre les vocabulaires et les grammaires du sanscrit, du persan, du grec, du latin. Des pionniers nombreux en Angleterre, en France, surtout en Allemagne, se précipitèrent aux régions nouvellement découvertes. Le poëte Friedrich Schlegel fut le prophète de la science embryonnaire, Jacob Grimm son premier législateur, Friedrich Bopp son premier historien, classeur, développeur. Le grand ouvrage de celui-ci : « Grammaire comparée » des langues indo-européennes, ou indo-germaniques, ou aryennes, achevé en 1849, notez bien 1849, posa à tout jamais les fondements de la Science du Langage.

Et, cette Science du Langage, quelle sorte de science est-ce donc?

Vue de haut, c'est une science physique, naturelle. A tout envisager, les conditions d'existence des langues ressemblent à celles qui régissent la nature matérielle. Ainsi, en somme, rien n'*est* en elles que ce qui *fut* avant, sous telle forme ou telle autre, ici ou là. Ainsi, la latitude géographique, le climat, le sol, toutes les ambiances, auxquelles il faut encore ajouter les dispositions laryngiennes, acoustiques et autres, des races parlantes, et jusqu'à leurs coutumes et leur mode de se nourrir, agissent comme font les ambiances sur tous les produits naturels en affectant leur évolution. Pour couper

court, dans les langues comme dans la nature physique il y a des phénomènes et des lois, la cause et l'effet, l'abondance, la variété, — il y a vie, croissance, dégénerescence, mort, transformation, — en fait, ce continu *devenir* et devenir encore qui nous paraît être l'aspect sommaire du monde de la matière.

La Science du Langage est une science physique parce que, *à tout prendre*, les langues, *à tant d'égards*, se tiennent en dehors du contrôle conscient de l'homme. On veut dire que jusqu'à une limite très avancée elles échappent à son pouvoir. Ce serait s'égarer cependant que de rejeter des facteurs comme les migrations des peuples, la chute des empires, les vicissitudes sociales, les découvertes et les progrès sous tant de formes, — actes de l'homme après tout, plus ou moins délibérés. Science *exacte* elle n'est donc pas, elle ne saurait l'être, vu la complexité très grande de ses phénomènes. Science rigoureusement physique, telle la géologie par exemple, elle ne l'est pas non plus, elle ne saurait l'être. Dans celle-là la somme des forces en travail reste toujours la même ; les mêmes causes et les mêmes effets produisent encore sur la terre ce qu'ils produisaient dans un passé à jamais insondable. Ici la somme des forces *s'accroît* sans cesse, chaque génération est influencée, gouvernée par la précédente. La Science du Langage ressemble plutôt à la Sociologie. Chez elle il ne s'agit pas seulement de sons, mais de procédés de pensée. Les faits dont elle traite sont

excessivement compliqués. Ils sont bien soumis à des lois, mais en bonne partie en nous, dans notre histoire. En sorte que notre définition première de la Science du Langage exige un corollaire, et qu'on peut la dire : une science physique liée à l'histoire de l'homme comme aucune autre science ne l'est.

Quand même, l'appellation de science physique ne lui messied pas, parce que, d'autre part, la méthode qui l'a élevée au rang de science est la même que celle qui a élevé les structures admirables dont chacun sait au moins les noms. Cette méthode se résume en trois mots : Observation, Comparaison, Induction. C'est cette méthode rigoureusement scientifique qui permet de faire des découvertes dans la Science du Langage comme elle a permis et permet d'en faire dans les autres sciences physiques. Ainsi Jacob Grimm, déjà nommé, qui a découvert les lois de ce qu'on appelle « la permutation des lettres », en vertu desquelles lois telle consonne d'un mot teutonique doit, *doit* être transformée en telle consonne de ce mot se retrouvant en grec, ou telle autre consonne de ce mot se retrouvant en sanscrit, Jacob Grimm est un découvreur de première magnitude comme, par exemple, Dalton en chimie ou Davy en physique. Le philologue français Raynouard, le découvreur de « la règle de l'*s* », de la raison pourquoi la lettre *s* caractérise le pluriel français, est un découvreur de seconde ligne comme tel que vous pourrez nommer dans les sciences naturelles.

La Philologie comparée prétend démontrer qu'il y a un ordre, une classification possible dans les langues, et non pas des faits sans lien. Elle aperçoit et établit des lois générales sous la diversité des phénomènes. Elle dégage ces lois, sans ambitionner l'explication de leur comment et de leur pourquoi. Elle relègue l'origine du langage dans le domaine des hypothèses. Les causes dernières sont hors des limites qu'elle s'est pour l'instant assignées, et elle se garde des théories prématurées, à bonne tournure, symétriques et tentantes, de ce que Bacon appelait admirablement les « Idoles ». Cela ne va pas jusqu'à dire qu'elle s'interdit l'hypothèse, procédé légitime dans l'avancement de toutes les sciences. Les hypothèses sont des guides temporaires; on s'en sert, puis on les abandonne devant de nouveaux faits pour en construire d'autres. En fait, il y a hypothèse et hypothèse, jusqu'à la très grande, celle du génie, capable d'allier une imagination toute-puissante avec un savoir étendu.

Etant scientifique, notre Science doit être éminemment comparative. Essayer d'étudier une langue sans la comparer à une autre, est un travail vain. Il a fallu l'influx du grec pour que les grammairiens romains pussent faire œuvre qui vaille.

C'est grâce à la méthode scientifique, à la recherche et à la découverte de lois, que l'étymologie est sortie d'une longue période de jeux d'esprit et d'errements qui nous semblent grotesques. On ne s'attache plus à cette apparence externe qui, en

zoologie par exemple, classait les baleines parmi les poissons. A présent l'examen est avant tout intime, interne. Les baleines sont des mammifères, et *mêmes* sont déclarés des vocables possédant à peine une seule lettre en commun. Trop de ressemblance externe éveille souvent la suspicion. La recherche étymologique, dit Littré, a désormais des limites qui l'assurent et des garde-fous qui la protègent.

Les épreuves sont rigoureuses. Il y a l'épreuve par les lois phonétiques, et il y a l'épreuve historique. En vertu de cette dernière on ne part pas du mot tel qu'il se présente maintenant, mais on le suit à la piste, en arrière, dans document après document, texte après texte, jusqu'au plus ancien qui existe, au plus voisin de l'aurore de l'évolution. La soumission aux règles phonétiques et la recherche des intermédiaires, voilà les « pierres de touche » de l'étymologie moderne. Pour le français, les écrits en bas-latin, les autres langues romanes, les patois, sont des adjuvants précieux. Bref, c'est pièces en mains qu'on procède et qu'on décide. Un grand nombre de mots français restent encore rebelles à l'analyse, le verbe *aller* par exemple, — on cherche et on attend.



Que ce début, un peu aride, n'effraye point. L'objet proposé a été de détruire l'idée, trop généralement répandue, que les langues sont quelque chose de déterminé, d'ordonné, d'arbitraire, de voulu. La nouvelle science chasse des langues tout

esprit de fiction. Elle les fait voir comme des créations spontanées, naturelles, presque fatales, de la collectivité. On les a appelées des organismes vivants. Un peu par métaphore, il est vrai, parce qu'il n'y a pas en elles une fatalité absolue interne comme dans la graine ou dans la chenille, et parce qu'il faut y joindre l'effort plus ou moins inconscient de l'esprit humain sur leur développement, et aussi l'influence des vicissitudes historiques et sociales. Organismes vivants quand même, parce que leur évolution, comme celle de tout ce qui vit, consiste en un équilibre instable, en une résultante de forces : celles qui conservent, et celles qui transforment, si elles ne détruisent pas. Agents destructeurs et agents créateurs.

Il est deux de ces forces qu'il faut immédiatement signaler et dont les opérations seront détaillées dans les chapitres qui suivent. L'une, physiologique : « l'altération phonétique », autrement dit : « la loi du moindre effort », autrement dit la paresse dans l'émission des sons. L'autre, psychologique : l'assimilation, l'*analogie*, qui étend les éléments anciens, arrange à nouveau, passe de la variété à la simplification d'unité, ramène à un type, agit sur le lexique et la grammaire avec une logique qui, pour être en quelque sorte inconsciente, n'en est pas moins profonde. Phénomènes d'usure, phénomènes de réparation, comme en physiologie. Phénomènes de vie, phénomènes d'évolution, de transformation.

Ecoutons A. Darmesteter dans « La Vie des Mots » :

« Mes connaissances en histoire naturelle ne me
« permettent pas d'affirmer que les théories de
« Darwin soient la vérité. Mais, dussent-elles céder
« la place à des théories nouvelles, le transformis-
« me dans le langage reste un fait.

« Le langage est une matière sonore que la pen-
« sée humaine transforme, insensiblement et sans
« fin, sous l'action inconsciente de la concurrence
« vitale et de la sélection naturelle. »

CHAPITRE I.

LE FRANÇAIS

MIS EN PLACE DANS LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE

Une Science du Langage il y a donc. Les maîtres ont classé, cherchent toujours à classer par familles (encore un mot pris un peu par métaphore) les milliers de parlers sur le globe. Vu l'extrême jeunesse de l'entreprise, un demi-siècle, on comprend sans peine ce qu'elle doit présenter encore de tâtonnements, d'erreurs, de grosses lacunes. Nous n'avons à nous occuper ici que de la famille à laquelle se rattache le sujet traité dans ce petit livre, la langue française, — la famille indo-européenne ou aryenne. Ici, pour prendre une autre image, nous avons un arbre solidement planté, et les branches en sont bien nettes et définies.

Ces branches, les voici :

1. Le Sanscrit. Aussi loin que vont nos connaissances, le sanscrit était encore vivant et parlé dans l'Inde 1500 ans avant l'ère chrétienne. C'est en cette langue que sont rédigés les Védas, écrits sacrés

des Hindous, jalousement gardés par les prêtres, comme il a déjà été dit, dans les profondeurs mystérieuses des temples. A la suite de ce sanscrit, ou bien produits par des idiomes parlés à côté de lui, nous voyons le pâli, le pracrit, le bengali, l'hindustani, le mahratte, et les autres dialectes parlés dans l'Inde à ce jour, — groupe néo-sanscrit.

2. Le persan ancien conservé dans le Zend-Avesta, recueil des écrits religieux des Persans. Le persan moderne est un rejeton de l'ancien.

3. Le celtique. Aucun document n'existe pour nous renseigner avec précision sur le celtique original. Ses descendants et ses représentants aujourd'hui sont le gallois du Pays de Galles, l'irlandais, le gaëlique d'Ecosse, le bas-breton de France.

4. Le grec, que nous lisons dans les auteurs classiques, suivi du grec moderne.

5. Le latin qui nous est connu par les écrivains classiques, et ses descendants : le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, — tous englobés sous la dénomination de Langues Romanes.

6. Le Slavo-lettique qui comprend le russe, le polonais, le bohémien, le lithuanien, le serbe, le bulgare, etc.., — le lithuanien ayant la réputation de tenir du sanscrit plus qu'aucune autre langue de la famille.

7. Le teutonique, divisé en *norse :* islandais, suédois, norvégien, danois, ses descendants; *gothique*, qui nous a été transmis dans une traduction

précieuse des Saintes-Ecritures par l'évêque Ulphilas en 388; *bas-allemand*, représenté par le frison, le saxon, l'anglo-saxon, le hollandais, l'anglais; *haut-allemand*, auquel appartenait l'idiome des Francs, et dont l'allemand moderne est l'héritier.

Voilà, dans un ensemble succinct, la grande famille indo-européenne, ou indo-germanique, ou aryenne, des langues.

Mais, entendons-nous bien.

Une erreur assez répandue veut que le sanscrit ait été la langue-mère de tous ces groupes de langues, c'est-à-dire que le sanscrit soit à tous ces groupes de langues ce que le latin est au groupe des langues romanes. Il n'en est pourtant absolument rien. La langue-mère des 7 groupes énoncés et formant famille est inconnue. Ces 7 sont parents entre eux, sœurs peut-être, et le sanscrit est sans doute quelque chose comme une sœur aînée aux autres 6. Tout ce qu'on peut avancer, au sens strictement scientifique, c'est que le sanscrit s'est détaché *de quelque souche-mère commune* à une époque plus reculée que, disons, le grec ou le teutonique primitif. Le sanscrit se présente à nous comme un parent consanguin très antique qu'un hasard superbe nous a transmis dans un état parfait de conservation, et qui a toute chance de ressembler fort au générateur commun inconnu, — et c'est pourquoi la science trouve opportun et pratique de souvent traiter le sanscrit comme s'il était lui-même ce générateur commun. De là sans doute la méprise indiquée plus haut. Bref, le sanscrit constitue le magni-

fique point de départ, le terme de comparaison si longtemps manquant, attendu, désiré. Témoin éloquent, *summum criterium*, aubaine du ciel scientifique. Phare lumineux à 4000 ans de nous et projetant une traînée de lumière où nous pouvons appliquer notre méthode : observation, comparaison, induction. En fait, on conçoit avec difficulté comment, sans lui, la science aurait pu être établie.

Donc, souche-mère inconnue. Ce n'est que par une hypothèse légitime que la science admet l'existence d'une langue aryenne primitive dont tous ces 7 grands groupes se sont détachés à des périodes différentes, à des intervalles de temps absolument indéterminables, et dont elle a été le générateur comme le latin est le générateur des langues romanes. Quant au rapport entre cet aryen primitif et la réalisation du don de la parole chez l'homme, voilà un mystère bien plus impénétrable encore.

L'aryen primitif ! Le parler des Aryas ! Nos archives historiques n'en disent rien. Nos histoires sont d'hier ; elles relatent 5 secondes sur 24 heures d'humanité. Qu'étaient ces Aryas ? Aucun vestige, aucun — que le langage. La Science du Langage nous révèle que les Aryas sont nos ancêtres, que nous nous appelions Hindous, Persans, Grecs, Français, Russes, Anglais... Tous frères, en vérité, sans qu'il y paraisse guère.

D'où ces Aryas étaient-ils issus ? On n'en sait rien. Où demeuraient-ils avant que les 7 grands groupes se soient détachés de leur parler à eux ?

Une probabilité forte indique les hautes terres circonscrites par l'Indus, l'Oxus, et le golfe Persique, — l'Iran. On *présume* que là, après une longue période de paix, leur nombre s'était tellement accru que de vastes multitudes, en vagues successives, se portèrent, au Sud d'abord, vers l'Inde et la Perse, puis au Sud-Ouest et à l'Ouest, vers l'Europe, et que c'est durant et à la suite de ces exodes que les 7 grands groupes de langues ont été élaborés et différenciés.

Et que faisaient ces Aryas dans cette première demeure en Asie centrale? Quel était leur mode de vie? Leur nom même le révèle. En sanscrit, *ar* signifie « labourer », « travailler », « faire ». Ils étaient aryas, cultivateurs du sol, travailleurs. Sans doute, par cette appellation, se distinguaient-ils des nations circonvoisines, nomades, inférieures. Oui, les Aryas étaient un peuple pastoral et agricole, et nous connaissons même les animaux qui les aidaient dans leur industrie. Nous savons plus encore. Nous savons qu'ils respectaient et honoraient les liens du sang. Nous savons qu'ils étaient monogames. Nous savons comment le travail était distribué parmi les membres de la famille. Nous savons que les Aryas avaient le sentiment de l'ordre, de la liberté individuelle, et qu'ils percevaient le mystère d'un grand Inconnu.

Tous ces détails ne sont pas des certitudes mathématiques, à coup sûr. Pourtant ils sont plus que plausibles, plus que probables, quelques-uns, sinon tous.

Comment, demandera-t-on, pouvons-nous être renseignés à ce point sans référence à histoire, documents, vestiges d'aucune sorte? Par le langage, la Science du Langage. Et l'explication en sera simple et courte.

Supposez que le latin ait entièrement disparu, l'histoire romaine aussi, et que nous n'ayons à notre disposition que les langues romanes issues du latin. N'est-il pas concevable qu'au moyen de ces langues-filles nous puissions former une sorte d'estimation de la langue-mère, et nous représenter quelque peu du monde romain et de sa civilisation? Si le français, l'italien, l'espagnol, se trouvaient posséder le même vocable primaire, n'importe combien altéré, pour représenter tel objet ou telle idée, ne serait-il pas presque certain que les Romains aient dû avoir cet objet ou cette idée? Cas parallèle pour les Aryas. Peuple pastoral, a-t-il été dit, et qui a dû jouir d'une longue période de tranquillité avant de se scinder en migrations, — et l'hypothèse, bien hasardée à première vue, se laisse corroborer par le fait de l'identité, de *l'identité scientifique*, dans les 7 grands groupes aryens, des vocables se rapportant à des occupations paisibles, et par le fait de la divergence des désignations ayant trait à la guerre et à la chasse. Cet exemple suffira peut-être. (*)

(*) Les noms de nombre, les pronoms, les termes de parenté sont éminemment et *palpablement* les mêmes, et diffèrent du tout au tout d'avec ceux des langues non aryennes.

Les enquêtes de cette nature sont palpitantes d'intérêt. Aucune fiction ne leur est comparable, et elles réussissent à provoquer un véritable enthousiasme chez certains chercheurs. Car aucune science n'est froide, ne peut rester froide. La science et la poésie sont alliées de près, quoi qu'en pensent bien des gens. La Philologie aussi prend parfois des ailes, et la voilà qui vole, qui plane au-dessus de ces hautes terres d'Asie. Elle regarde, elle voit des hommes en foule, au milieu de tentes qui brillent, de métiers qui crissent, de troupeaux qui pâturent, de coutres qui fendent la terre nourricière. Elle écoute, et elle entend ces hommes émettre des sons d'une plénitude et d'une sonorité extrêmes, un langage à coup sûr étranger, inconnu, et pourtant comme déjà entendu. Elle regarde encore, et elle voit ainsi que deux torrents de vie glissant sur les pentes qui dévalent vers le sud et vers l'ouest. L'allure de ces hommes est virile, ils ont un air fier et libre, et leurs fronts portent comme la marque d'une haute destinée.

***

Ainsi donc, du pied de l'Hecla aux rives du Gange, dès l'aurore de l'histoire, et longtemps, bien longtemps avant, des multitudes d'hommes innombrables, barbares ou en voie de civilisation, célèbres ou obscures, prospères ou abjectes, ont parlé et parlent à l'heure actuelle des langages dissemblables et pourtant semblables. Les mythologies, en dépit des apparences, leur sont également com-

munes. Aussi la Mythologie Comparée est-elle une branche de la Science du Langage. Il n'est pas jusqu'à des fables simples, frustes, enfantines, qui ne viennent corroborer cette unité fondamentale.

Langages dissemblables et pourtant semblables !

Vous êtes en visite dans un *home*, chez père et mère qui ont plusieurs filles. Regardez-les bien l'une après l'autre. Elles diffèrent par l'âge, par la taille ; très blonde et à yeux bleus celle-ci, moins blondes, moins claires celles-là. En voilà une plus vigoureuse exceptionnellement, une autre avec un air plus intellectuel ; une dernière encore plus jolie que les autres. Eh bien, ces différences nonobstant, et ces contrastes, leurs traits présentent une ressemblance incontestable. Il est évident qu'elles sont de même souche, de même sang.

Ainsi en est-il avec les langues de source aryenne.

Qu'elles sont dissemblables, cela se voit. Qu'elles sont semblables, cela se prouve.

Elles sont semblables :

1° parce que fondées sur un certain nombre de radicaux communs ;

2° parce que leurs mécanismes grammaticaux sont profondément et intimement analogues.

Unité de racines, unité de grammaire, voilà sur quoi s'appuie le colosse à sept têtes du verbe indo-européen.

***

Qu'entend-on par radical, par racine ?

Ce qui reste d'un mot après qu'on l'a mis tout à-fait à nu.

Prenons le mot un peu baroque *inapplicabilité*, et dévêtons-le. *Té* est un suffixe répandu comme dans *bonté, charité*. Nous l'enlevons. Reste *inapplicabili* ou *inapplicable*. *Able* est un autre suffixe bien connu, comme dans *aimable, coupable*. Nous arrivons à *inapplic*. *In* est un préfixe nombreux, comme dans *inutile, incapable*. Nous avons maintenant *applic*. *Ap* n'est autre chose que le préfixe *ad*, comme dans *adjoindre*, *admettre*, et devenu *ap* par une attrition très commune. Enfin il nous reste *plic*, latin *plicare*, français *plier*, et qui se laisse tracer au sanscrit avec un sens similaire. *Plic* est donc la racine du mot compliqué pris en exemple, et qui signifie réellement « état de ne pouvoir plier une chose à ou dans une autre ». Analyse ici, synthèse là.

Les racines indo-européennes, jusqu'à preuve nouvelle, sont toutes monosyllabiques, et elles paraissent exprimer presque toutes des conceptions sensuelles, physiques. Cela se comprend, parce que nous ne prenons connaissance des objets que par leurs qualités ou leurs phénomènes. Ces monosyllabes peuvent être de 1, 2, 3, 4 lettres, voyelles et consonnes mêlées : *i*, *ad*, *vid*, *spas*, etc... Les grammairiens hindous ne nous ont pas attendus pour découvrir ces racines en sanscrit. Ils en portaient le nombre à 1500 environ, mais la science moderne a abaissé ce chiffre de près des deux tiers. Que sont réellement ces racines ? D'où viennent-elles ? Comment et quand élaborées ? On n'en sait toujours rien. Elles sont, voilà tout. Peut-être même ces

racines ne sont-elles que des dérivées de plus simples encore. C'est avec ces quelques centaines de radicaux que toutes les langues aryennes ont été bâties. Ces mêmes radicaux ont voyagé et voyagé pendant des siècles à travers le monde du langage aryen, prenant toutes sortes de tours, de formes, de combinaisons, de sens, mais toujours mêmes en nombre. (*) Remarquez l'analogie avec ce qui se passe dans le monde de la matière, où les atomes voyagent ici, puis là, prenant telle forme, puis telle autre, prisonniers et libres tour à tour, soumis à un entrain infini de vicissitudes, et pourtant mêmes dans l'agrégat.

Passons à l'unité de grammaire.

Toutes les langues aryennes se rangent sous la dénomination de *langues à flexion*, parce que leur mécanisme grammatical consiste en flexions modifiantes affixées à la fin des mots. La flexion, en somme, c'est la déclinaison et la conjugaison. Eh bien, toutes les langues aryennes déclinent et conjuguent en fléchissant la fin des mots, entendez bien, *la fin des mots*.

A l'esprit se pose immédiatement la demande : Qu'est-ce que c'est que ces flexions? Sont-ce des appendices sur lesquels on s'est une fois entendu? Non pas. Elles sont quelque chose de bien plus in-

---

(*) Il n'y a pourtant pas de raison absolue pourquoi des langues de ce groupe n'auraient pas, en proportion moindre, élaboré des racines qui leur soient particulières.

téressant. Ce sont des fossiles. On veut dire par là que, quelque apparence qu'elles présentent et à quelque usage qu'elles soient soumises en ce moment, elles étaient antérieurement, bien antérieurement, douées de vie, de vie indépendante, — qu'elles étaient elles-mêmes des mots. Qu'on retienne cet axiome de la Science du Langage : tout ce qui paraît mort n'est que fossilisé ; à un moment ou à un autre cela a vécu, vécu indépendamment. L'exemple le plus élémentaire à fournir est la flexion du futur des verbes français : *je parler-ai, j'ai à parler*. Prenez le *d*, flexion au temps passé de tous les verbes réguliers anglais : *I loved*, en gothique *I love did, did* passé du verbe *do*, faire, accomplir. La vie indépendante de *did* n'est plus, le *d* flexion en est le fossile.

Qu'on jette un coup d'œil attentif sur ce petit tableau :

Sanscrit	Latin	Français
as-mi	*sum*	*je suis*
as-i	*es*	*tu es*
as-ti	*est*	*il est*
s-mas	*sumus*	*nous sommes*
s-tha	*estis*	*vous êtes*
s-anti	*sunt*	*ils sont*

Voyez ici l'indicatif présent du verbe *être* à trois époques différentes, éloignées, du langage aryen : en sanscrit, le plus ancien idiome connu de la fa-

mille ; en latin, un idiome caractéristique médian ; en français, à tant d'égards (on le verra par la suite) le plus neuf des idiomes de cette famille. Autrement posé : en sanscrit, sœur aînée du latin ; en français, rejeton du latin, — le sanscrit étant au français quelque chose comme une très très vieille tante.

En sanscrit le verbe *être* est *as*, et les désinences *mi*, *i*, *ti*, *mas*, *tha*, *anti*, sont les pronoms *vivants* affixés au radical verbal,quelque chose comme *être-je*, *être-toi*, *être-lui*. Regardez le latin. La vie indépendante des pronoms n'est plus ; ils sont fossilisés, ils ont l'air de flexions de convention pure, et les Romains n'y voyaient pas davantage. Et le français, que fait-il ? Il se meut avec deux pronoms : l'un fossilisé comme chez son parent latin, et l'autre, placé devant, vivant, indépendant.

Résumons : unité de radicaux, unité de grammaire, voilà ce qui relie ensemble tous les idiomes de la famille indo-européenne, aryenne, — idiomes parlés pendant plus de trente siècles de temps, à de grands intervalles dans l'espace, et dans les conditions ambiantes les plus diverses.

***

Une extension un peu longue vient d'être donnée à la famille aryenne parce que c'est la nôtre, et aussi celle du sujet de ce petit livre, le français. Et il faut encore ajouter que l'étude de la famille aryenne ne constitue qu'un fragment dans la Scien-

ce du Langage qui *est* et qui *sera*. En dehors de nous Aryens il y a le reste du monde. Qu'on n'aille pas croire que les moyens employés par notre famille de langues ait affaire quelconque avec les moyens employés par d'autres parlers humains. La plasticité des facultés humaines, telles que les révèle l'évolution générale du langage, a vraiment de quoi étonner. La variété infinie, partout et toujours, se trouve être l'essence de l'univers.

Ainsi, se rapprochant le plus de nous, il y a la famille sémitique : hébreu, araméen du temps du Christ, assyrien, babylonien, arabe, égyptien, etc. Ses radicaux sont de trois lettres, mais consonnes *seulement*, et les flexions portent sur des voyelles intercalées *à l'intérieur*. Ainsi *qtl*, tuer ; *qatala*, il tua ; *qulita*, il fut tué ; *qatl*, meurtrier ; *qitl*, ennemi ; *mnh*, compter ; *manah*, portion. Ces langues ne savent rien de notre formation de mots au moyen de préfixes et de suffixes. La conjugaison accuse un moule entièrement différent, et on ne peut imaginer un même esprit donnant naissance aux deux conceptions. En dépit du rapprochement par structure sur radicaux et flexion comme il a été dit, la dissimilitude est telle que toute tentative de ramener le sémitique et l'aryen à une origine commune a absolument échoué. Il n'est pas jusqu'à l'essence de la pensée qui ne soit tout autre. Ainsi, dans l'hébreu, il semble que la pensée ne puisse se dégager, se dévêtir, de l'image matérielle. L'abstrait tout nu n'arrive pas à en sortir. C'est pour cela que la langue de la Bible, si imagée, si

pittoresque, est sujette à tant d'interprétations et de controverses. Les langues aryennes, au contraire, se haussent à l'idée pure sans grand effort,— d'où vient que la philosophie est éminemment œuvre aryenne.

Et si la différence est déjà si grande entre ces deux familles, pourtant groupées ensemble sous la dénomination de flexionnelles, que dira-t-on de l'infinité des autres parlers?

On a fait, du parler humain total, trois blocs, trois types, provisoires sans doute, en tout cas commodes pour le moment :

1. Langues isolantes ou monosyllabiques, dont le chinois est le principal représentant. Ce chinois, un véritable paradoxe. Ni mots, ni grammaire, tout racines, lesquelles deviennent telle partie du discours et acquièrent telle signification par suite de leur position à l'égard des racines qui les accompagnent; l'intonation, le chant, vient aussi à la rescousse.

2. Langues agglutinantes et langues Touraniennes, comme celles des Peaux-Rouges, des Finnois, des Turcs, etc., où les mots se tronquent, s'agglutinent en phrases entières.

3. Les deux familles flexionnelles, aryenne et sémitique.

Ces indications rapides pour bien donner à entendre que ce qui se passe dans la famille aryenne n'a absolument rien à voir avec ce qui se passe ailleurs. Ce sont d'autres mondes. Nous avons de la peine à le réaliser. Notre imagination n'arrive que

difficilement à se transporter hors de nos procédés aryens. C'est comme une autre constitution de l'esprit. Une logique et des associations d'éléments de la pensée qui ne peuvent prendre place dans un cerveau aryen.

Les rêveurs d'une langue universelle sont vraiment naïfs. Quantité de peuples n'arrivent pas à prononcer certaines lettres. Un nombre d'autres ne peuvent réaliser l'abstrait à aucun degré. (*) Voyez ce que les Chinois, avec leur « pigeon-english » ont fait de l'anglais. Voyez ce qu'en font les nègres. Ils jettent forcément les mots élémentaires dans leurs moules à eux, et encore, ceux-là, nous trouvons qu'ils font merveille. Ces tentatives sont forcées et contre nature, et des exemples isolés ne prouvent rien.

La variété et aussi la *variation* sont fatales. Qu'on observe ce que l'anglais est devenu, en deux siècles seulement, aux Etats-Unis. Tout un dictionnaire « d'américanismes » existe déjà. La tournure idiotique a été poussée à outrance. Une nasalité curieuse s'est déclarée dans la prononciation. Sous l'action de causes ambiantes, climatériques et autres, la langue s'écarte de son origine, tandis que le type corporel du « yankee » pur-sang semble

(*) Les Tasmaniens ont des noms pour tous les arbres, mais ils ne peuvent réaliser "arbre". Ils n'ont pas "rond", ils disent "semblable à la lune"; ni "dur", ils disent "comme une pierre".

retourner à l'aborigène. En deux cents ans seulement.

*
* *

Le développement de ce chapitre a dépassé notre intention première. Cette intention était de fixer à sa place, dans la famille indo-européenne, le sujet fragmentaire qui va nous occuper, le français. Le voilà fixé : rejeton direct du latin, le latin étant un des idiomes dominants de la famille aryenne du langage.

D'autre part, l'amplification à côté ne sera peut-être pas à regretter si elle a réussi à éveiller l'attention, à frapper un peu l'imagination des non-adeptes en ces matières, à leur faire désirer des ouvrages de plus haute volée, et à leur inspirer quelque vénération pour une jeune science, fertile, elle aussi, en merveilles.

CHAPITRE II

SYNTHETISME ET ANALYTISME

Comme ce petit livre n'est pas précisément à l'usage des savants et des latinistes, il importe, avant de procéder, d'élucider un point capital, encore nuageux peut-être pour le grand nombre.

Les mots en tête de ce chapitre sont tirés du grec. Synthétique veut dire « tendant à unir », analytique « tendant à disjoindre ». Le grec et le latin sont des langues synthétiques ; le français est éminemment une langue analytique ; l'anglais et l'allemand occupent une position intermédiaire, le premier plus rapproché du français à ce point de vue, le second plus rapproché du latin à ce même point de vue.

Prenons un exemple aussi simple que possible :

Français : *l'homme conduit le garçon.*
Latin : *homo ducit puerum.*
Anglais : *the man leads the boy.*
Allemand : *der Mann führt den Knaben.*

Nous avons partout : nominatif sujet, verbe, accusatif objet.

Mais en français, en anglais aussi, nous n'avons que cette seule manière d'exprimer cette idée avec ces mots ; il nous faut absolument commencer par *l'homme*, *the man*, et ce n'est qu'après que peut se placer *le garçon*, *the boy*, c'est-à-dire l'objet, le verbe intercalé exprimant l'action entre le sujet et l'objet. Il n'en est pas tout à fait ainsi en allemand. On peut encore à la rigueur dire d'une seconde manière: *den Knaben führt der Mann*. Quant au latin, il y a plus de manières que de mots : *homo ducit puerum*, *puerum ducit homo*, *homo puerum ducit*, *puerum homo ducit*, *ducit homo puerum*.

Et l'explication n'en est pas malaisée :

Le français et l'anglais ont écarté la déclinaison. *L'homme*, *l'enfant*, est aussi bien sujet qu'objet ; le mot ne fléchit pas, sa forme ne varie pas, et c'est uniquement sa *position* dans la proposition qui détermine s'il est sujet ou objet. Il n'en va pas de même en allemand où nous avons la déclinaison fléchie : *der Mann*, *des Mannes*, *dem Manne*, *den Mann*. Chaque fois que je dis *der Mann* je dis le sujet de l'action, non l'objet, et chaque fois que je dis *den Mann* je dis l'objet de l'action et non le sujet. Je vois lequel c'est dans la flexion, dans la forme, et la *position* dans la proposition est d'importance moindre. De moindre importance encore est-elle dans le latin entièrement synthétique. Nous avons la déclinaison : *homo*, *hominis*, *homini*, *hominem*, — nous avons : *puer*, *pueri*,

puero, *puerum*. En sorte que, dans quelque position que nous placions *homo* et *puerum*, nous connaissons par la flexion du mot, par sa forme, s'il est sujet ou bien objet.

Sans entrer pour le moment dans des exemples plus compliqués (la suite y pourvoira), résumons :

Les langues synthétiques sont celles qui, comme le grec, le latin, le sanscrit, possèdent un vaste assortiment de flexions de déclinaison et de conjugaison. Elles s'inquiètent en premier lieu de l'accord flexionnel, dans la proposition, des mots dépendants l'un de l'autre, et, à moins d'un but idiotique, littéraire, artistique, elles se soucient peu de la position, de l'arrangement des mots dans la proposition. Ces langues se prêtent à l'inversion, elles sont libres, synthétiques.

Les langues analytiques sont celles qui, comme le français, le plus analytique des idiomes de la famille indo-européenne, ou l'anglais, assez avancé dans l'analytisme, ne possèdent pas du tout de déclinaison flexionnelle, avec une conjugaison flexionnelle bien plus réduite que celle des langues synthétiques. Ces langues analytiques procèdent dans leur marche au moyen de prépositions pour la déclinaison et de pronoms pour la conjugaison. Leurs vocables ne varient pas dans leur forme, ou varient moins, et par conséquent ils sont astreints à occuper des positions définies, rigoureuses, dans la proposition. Ces langues sont bien moins capables de tournures inversives, bien moins libres, analytiques.



Comme nous aurons à revenir à différentes reprises sur l'idée scientifique que rien n'existe dans ce qui *est* s'il n'a d'abord existé dans ce qui *a été*, indiquons ici que la marche analytique du langage n'était pas chose inconnue, insoupçonnée, auprès des Romains lettrés. Leurs grammairiens savaient très bien opposer « l'ordre logique » des mots, construction descendante, à leur manière à eux, construction ascendante. Ils différenciaient très bien « la raison raisonnante » et « le pathétique ». Quintilien se plaint qu'on abandonne les constructions transpositives pour classer les mots dans un ordre simple et « naturel ». Cicéron lui-même parle de deux manières de construire les périodes : par inversion et directement, — la première étant artificielle et inaccessible à des illetrés.

CHAPITRE III

PREMIÈRE ÉVOLUTION

LE GALLO-ROMAN

Laissons de côté toutes les suppositions plus ou moins fondées de la préhistoire, et voyons les Gaulois tels qu'ils étaient au moment où Rome prit contact avec eux.

Celtes et Belges, ils parlaient le gaulois, un des idiomes de la famille indo-européenne. Nous ne sommes pas riches en informations sur ce gaulois : quelques mots celtiques cités par les auteurs anciens, quelques termes géographiques décomposés (Lugdunum, Lyon, *lougos dunum*, mont des marais), et les inductions tirées des langues néo-celtiques : bas-breton, gaélique, etc...

C'est à regretter, mais, en somme, il importe peu quant à la genèse du français, puisque c'est le latin qui l'a mis au monde.

On n'a qu'à ouvrir un livre d'histoire pour être renseigné comment la colonie grecque de Marseille offrit aux Romains une première occasion pour

s'immiscer dans les affaires de la Gaule. Ce premier pas franchi, d'autres occasions ne manquèrent pas aux conquérants, et dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère tout le pays entre les Alpes, le haut Rhône, les Cévennes, la Garonne et la mer, était devenu province romaine (Provincia). Enfin, César, appelé par des dissensions intestines, acheva, entre les années 58 et 51, la conquête de toute la région entre le Rhin et l'Armorique (Bretagne actuelle) et la Belgique.

Voilà notre point de départ de l'évolution linguistique.

La conquête de César en fut l'ébranlement brutal, mais l'implantation en Gaule du tout-puissant idiome résulte bien davantage du mode d'occupation des territoires conquis par les Romains, passés maîtres en génie administratif. La proximité de la Gaule permit à ce génie de s'exercer d'une façon particulièrement élaborée et intense. Les Gaulois avaient résisté avec honneur pendant huit années aux armes de Rome, mais, ceci fait, on demeure tout étonné de la promptitude avec laquelle ils acceptèrent le joug, les manières et la langue des vainqueurs. Le parler natal est pourtant chose tenace et difficile à extirper. Jamais la versatilité celtique ne produisit démonstration plus flagrante. « Peuple brave et léger » écrivait Dion.

Mais le latin ainsi implanté en Gaule n'était pas *un*. On peut avancer hardiment qu'il y en eut *deux*.

En premier lieu le latin des légionnaires et des

colons, le latin de la *plebs*, le *castrense verbum* (langage des camps), le *sermo vulgaris*, *rusticus*, *sordidus*, objet permanent de moquerie pour les grammairiens et les classes lettrées. Cette sorte de latin s'entendait profusément à Rome même, où les étrangers affluaient, où les esclaves fourmillaient, et les artisans, et les trafiquants, au point que, dès avant la fin de la République, leur nombre l'emportait sur celui des citoyens. Le parler importé en Gaule fut le jargon du camp et de la rue, mélangé à des vocables pris dans les autres dialectes de l'Italie, l'osque, le volscien, l'umbrien, etc... Nous en possédons des échantillons dans les comédies de Plaute, et Aulu Gelle mentionne toute une compilation de ces mots *sordides*, un livre malheureusement perdu.

Même en l'absence de ces témoignages, il ne nous serait pas interdit d'admettre l'existence d'un latin double chez les Romains. A un degré plus ou moins accusé, toutes les langues sont doubles. De pair avec l'idiome littéraire et cultivé marche partout le parler des masses ignorantes, parler qui prononce mal, fait bon marché des règles grammaticales, se laisse aller à des tournures syntaxiques et idiotiques de son crû, et met au monde une nuée de vocables dont se garent les écrivains et qui restent inconnus du public choisi.

D'autre part, il n'est pas incorrect de présumer que nous ne possédons du latin qu'un très grand fragment, et que la civilisation complexe à laquelle les Romains étaient arrivés implique une étendue

de vocabulaire et de locutions plus grande que celle qui nous a été transmise par les auteurs et les glossaires.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, et pour n'envisager ici que le vocabulaire, les exemples authentiques abondent quant au passage des vocables sordides latins dans l'idiome roman. Ainsi :

CLASSIQUE	SORDIDE	FRANÇAIS
Caput	*Testa*	*Tête*
Os	*Bucca*	*Bouche*
Pugna	*Battalia*	*Bataille*
Equus	*Caballus*	*Cheval*
Edere	*Manducare*	*Manger*
Via	*Caminus*	*Chemin*
Caseum	*Formaticum*	*Fromage*

Quand le classique avait des synonymes ou des nuances de sens, le populaire ne gardait qu'un des vocables : entre *janua* et *porta* il a choisi *porta; oppidum*, *urbs*, ont cédé le pas à *villa*, ville.

Des dérivés ont eu la préférence sur les simples: *diurnus* sur *dies*, jour; *fontana* sur *fons*, fontaine.

Des diminutifs remplacent les simples : *auris*, *auricula*, oreille; *acus*, *acacula*, aiguille; *vulpes*, *vulpecula*, goupil, vieux français pour *renard;* d'où goupillon, aspersoir fait à l'origine d'une queue de renard.

Il suffit pour l'instant, car nous aurons à revenir sur ces considérations de la formation populaire, importante au premier chef.

Passons maintenant à l'autre facteur.

Le gouvernement et l'administration des Romains avaient répandu en Gaule le latin pur et lettré. Les plus notables parmi les indigènes l'adoptèrent instantanément. Tous les yeux s'habituèrent à se tourner vers Rome, la dispensatrice, qui récompensait les fidélités et distribuait les privilèges. Au deuxième siècle de notre ère les écoles gallo-romaines étaient célèbres. Les écrivains romains étaient appréciés et commentés au-delà des Alpes comme chez eux. L'éloquence brillait d'un éclat vif, et Juvénal désigne la Gaule comme une « pépinière d'avocats et d'orateurs ». La Gaule vivait sous l'emprise morale, sous la séduction de Rome. Lyon, avec ses palais, son cirque, son amphithéâtre, en offrait une image, diminuée certes, brillante néanmoins, centre d'un vaste afflux de délégués et de commerçants.

Nous observons déjà, à cette date lointaine, deux traits dominants du tempérament français : la réconciliation prompte avec les ambiances politiques et autres — avantage et défaut à la fois — et cet amour foncier du « bien dire » en soi, qui constitue un charme et une grâce, un peu chers souvent, parce que acceptés en substitution de qualités d'un autre ordre. " Amoureux de guerre et de beau langage ", disait Caton à propos des Gaulois. Divers traits du parler latin s'adaptaient au pli inné de l'esprit gaulois, tandis que sa sonorité oratoire emplissait et charmait l'oreille sensuelle. Le celtique n'était qu'un héritage bien vague, obs-

cur, non enseigné, non écrit, et comment donc aurait-il pu résister aux influences colossales en jeu ?

Ajoutons que le latin, déjà langue de l'Etat, devint langue de l'Eglise, — renforcement puissant.

*
* *

Ce latin double, ces deux langues latines, la sordide et la lettrée, poursuivirent une marche parallèle, l'une dans les campagnes, l'autre dans les villes, — cette dernière primant encore sans doute. Mais leur position respective avait déjà changé bien avant l'invasion franque. L'Empire était battu en brêche de divers côtés, les destinées de la ville aux sept collines chancelaient. L'influence et l'action en Gaule se relâchèrent et la langue littéraire subit le contre-coup. Le parler vulgaire s'avança au premier rang et se développa de plus en plus en *roman*, noyau premier de la langue française actuelle. Le latin lettré, raide, sévère, rébarbatif, était incapable d'un pareil développement. Nous parlons du latin *écrit, classique*, seulement. Le latin familier, celui que, d'après le témoignage de Cicéron, le grand orateur, après être descendu de la tribune, parlait à sa femme, à ses enfants, à ses esclaves, ce latin-là avait sans doute en soi les germes de changements ultérieurs,mais ces changements ne se seraient peut-être développés qu'à une date bien lointaine si Rome avait continué de vivre. Ce fut le rôle du verbe abject, sordide, de prendre les

devants à la faveur de l'immense désarroi historique. C'est bien lui, souple, flexible, plastique, qui recélait les vrais germes du développement, de la croissance organique, de la fructification.

Avec le Ve siècle vinrent les invasions franques, et le latin cultivé *parlé* disparut au grand avantage du *Sermo* tant méprisé. Gallia se fit Francia. Sa destinée politique changea, mais son avenir linguistique n'en fut point altéré. Cette fois les vainqueurs acceptèrent la langue des vaincus. Comme l'exprime un dicton latin : « la Gaule prise prit le vainqueur sauvage ». Le monument élevé par César tomba en morceaux, et pourtant la domination de Rome devait persister sur la Gaule. Car, le français, c'est encore et toujours du latin. Quelques-uns se plaisent à le qualifier de latin corrompu. Aux yeux de la science il n'est point cela, vu son évolution et sa croissance organique manifestes. Si l'on tient absolument à une appellation qualificative, métamorphose, transformation, seraient de mise plus vraie peut-être.

***

Résumons. Par gallo-roman on entend le latin parlé par les populations de la Gaule,surtout depuis l'époque de la chute de l'Empire, c'est-à-dire du Ve au IXe siècle. A cette dernière époque parait le premier document qu'on possède en langue romane, les « Serments de Strasbourg » prononcés par les soldats de Charles-le-Chauve et par Louis le Germanique (842). Pendant toute la dite période,

point de textes. On parle, on n'écrit pas. L'Eglise seule conserve quelques vagues traditions des lettres latines, et la force révolutionnaire ,agit sans contrôle ni bridement.

CHAPITRE IV

PREMIÈRE LANGUE FRANÇAISE

ANCIEN FRANÇAIS
LANGUE D'OÏL

Corruption, dit-on, eh quoi! Ce pouvoir qui évolue, qui adapte, qui crée, cette âme spéciale qui s'épanouit et qui fleurit!

Corruption! Quelques siècles encore, et nous trouvons ce gallo-roman sous le nom honoré de « langue d'oïl », — langue *constituée*, avec une floraison littéraire à peine croyable, des productions de grand vol pour l'époque, goûtées, admirées, traduites, imitées dans toute l'Europe, et donnant à la France une première période de domination linguistique à peine dépassée par la suite.

Cette expansion littéraire débute déjà au Xe siècle. Les « Serments de Strasbourg » forment une sorte de démarcation, purement *mnémonique* (842).

En 1066 les Normands traversent le détroit et gagnent l'île verte aux accents, dit-on, d'une des rédactions premières de la « Chanson de Roland ». Le récit de la Conquête porte :

Taillefer, qui moult bien cantoit,
Sur un cheval qui tost aloit,
Devant as (eux) *s'en aloit cantant*
De Carlemanne et de Rolant,
Et d'Olivier, et des vassaus
Qui moururent a Rainscevaux.

Roncevaux, les Thermopyles de la chevalerie poétique.

Le XIIIe siècle vit l'apogée de cette langue d'oïl qu'on pourrait à bon droit dénommer un phénomène linguistique tenant de la merveille.

Son nom lui vient du mot *oïl*, *oui*, qu'on a longtemps fait sortir d'une contraction du latin *hoc illud* (ceci c'est cela), mais qu'aujourd'hui on explique comme il est dit en notre chapitre : « Grammaire, syntaxe ». Elle porte ce nom par opposition au provençal, « langue d'oc », latin *hoc* (cela), et à l'italien, langue de *si*.

Elle a inventé l'article défini inconnu du générateur latin ; elle l'a tiré du démonstratif latin *ille*, *illa*.

Elle a supprimé le genre neutre, non pas dans sa conception logique qui est ineffaçable, mais dans sa forme distincte grammaticale.

Du substantif latin *homo* elle a créé le pronom indéfini *on*, non-existant en latin.

Les verbes ont retenu dans leur conjugaison quelques-unes des désinences caractéristiques latines, le *t* de la troisième personne du singulier par exemple, mais l'accompagnement fréquent du pro-

nom personnel amène une grande simplification flexionnelle.— Le passé de l'indicatif est enrichi de formes neuves au moyen de *habere* (avoir) choisi comme auxiliaire. — Le futur latin est abandonné, et un futur nouveau inventé au moyen du même auxiliaire: *amabo*, *amabis*, *amabit*, disaient les Romains, *bo*, *bis*, *bit*, étant la flexion ; *j'aimerai*, c'est-à-dire *j'ai à aimer*, *tu aimer-as*, *il aimer-a*, dit la vieille langue et la moderne.— Le conditionnel, inconnu du latin, est inventé.— La voix passive synthétique latine devient analytique par le moyen du latin, *esse*, (être), forme sordide *essere*, choisi comme auxiliaire : *amo*, *j'aime*, *amor*, *je suis aimé*, *amabar*, *j'étais aimé*. — Les verbes pronominaux ou réfléchis, s'ils sont en germe dans le latin, prennent une extension toute nouvelle, et remplacent fréquemment le pur passif latin. Ils sont bien plus nombreux qu'à présent. Création très heureuse qui permet de rendre des nuances de pensée et de sentiment auxquelles le latin était malhabile.

Un adverbe extrêmement ingénieux est agencé au moyen du substantif féminin latin *mens*, accusatif *mentem*, qui veut dire « esprit », « entendement », mais aussi « mode », « manière », « façon ». *Vrai*, *vraiement*, *vera mente*, (avec un esprit vrai, d'une manière vraie), l'*e* médian ayant disparu contre toute étymologie.

La négation devient deux mots : *ne* et *pas*, au lieu du simple *non* latin. Nous en reparlerons pour montrer combien elle a été renforcée, différenciée, embellie de la sorte.

Tout ce domaine nouveau, parcouru ici à grandes enjambées, ne ressemble guère à de la corruption.

Il nous reste à indiquer une caractéristique majeure de la langue d'oïl.

Nous avons déjà dit que le neutre latin avait été supprimé par la vieille langue. D'autre part, elle déclinait les articles, les adjectifs, et les substantifs. Pour l'amour de la simplicité dans ce passage difficile, ne parlons que de ces derniers. La langue d'oïl avait trois déclinaisons : le nominatif, cas sujet, et l'accusatif, cas objet, *étant distincts par une flexion.* Le plus souvent le nominatif avait *s* au singulier, et l'accusatif avait *s* au pluriel. Il serait par trop abstrus de chercher à expliquer ici comment ce mécanisme à trois déclinaisons et à deux cas a été adapté du mécanisme à cinq déclinaisons et à six cas dans la langue latine. Il suffit qu'on se rende compte que cette différenciation flexionnelle du sujet et de l'objet frappait la langue d'une estampille syntaxique particulière. On pouvait dire aussi bien *le cheval mene li homs* que *li homs mene le cheval.* On voyait par l'*s* où était le sujet. D'autre part, la langue offrait un nombre de facilités et de raccourcis syntaxiques, tels que la suppression de l'article devant le substantif, du pronom devant le verbe, de la conjonction *que*, du pronom relatif *qui*, etc, — toutes réminiscences du latin et différant absolument de la sévérité actuelle.

Bref, le latin est synthétique, le français moderne est analytique, — *la langue d'oïl était demi-syn-*

thétique. Elle combinait les avantages oratoires et poétiques du synthétisme latin, son pouvoir, jusqu'à un certain point, de libre arrangement en vue d'un effet artistique, elle les combinait avec l'analytisme où le français est tout-à-fait entré aujourd'hui. Structure d'un aspect à coup sûr séduisant pour le philologue qui la contemple, debout, entre le Xe et le XIVe siècle, sur les ruines du latin; captivante aussi pour l'historien philosophe qui l'aperçoit à la jonction du vieux monde et du suivant, entre Rome et la féodalité.

Un point encore, dominant aussi :

Dans la langue d'oïl, tous les mots, sans exception, avaient l'accent vocal sur la syllabe qui le portait dans le mot latin d'origine. La langue d'oïl était le fruit d'une élaboration *par l'oreille seule*, élaboration spontanée par l'oreille populaire tandis que le latin était encore vivant et parlé. Nous aurons à revenir là-dessus bien des fois dans le cours de notre exposition. Qu'on en prenne note pour l'instant.

Récapitulons : la langue d'oïl était demi-latine en grammaire et en syntaxe, — entièrement latine en vocabulaire et en accent; nous disons entièrement parce que la proportion des vocables celtiques et teutoniques y est réduite au point de pouvoir être négligée dans une vue d'ensemble. Voyez notre chapitre « Le Lexique Français ».

***

Voltaire disait qu'il est plus difficile pour un

Français que pour homme d'autre nation de composer un poème épique. La raison, selon lui, n'était pas dans la rime, ni dans la sécheresse de la langue, mais dans le fait que, de tous les peuples ayant culture, le nôtre était le moins enclin à la poésie. Rien ne saurait être plus vrai si, se plaçant en dehors du roman et du théâtre, on n'envisage que la poésie pure, proprement dite.

D'autre part, le poème épique nous parait un article excessivement rare, n'importe où. C'est qu'il exige une sincérité plus qu'absolue, une honnêteté d'esprit au-delà de toute expression, — et la foi, une foi sans faille, sans tache, énorme. Les temps sont bien passés. Le « Paradis perdu », de Milton, malgré ses beautés, n'est-il pas artificiel et froid? Et cependant combien sublime en regard de « La Henriade » de notre juge de tout à l'heure.

C'est que le concept idéal d'une épopée doit nécessairement reposer sur un fondement historique ou cru tel, sur un conflit de races et de croyances, sur l'incarnation du triomphe final dans un héros.

Cette réunion d'éléments s'est pourtant produite dans notre « Chanson de Roland », rédaction définitive en langue d'oïl du XIIe siècle. Nous y avons le fondement historique plus ou moins ennuagé, nous avons la rencontre, le heurt de l'Occident et de l'Orient, du Christ et de l'Islam, de l'Arabe et du Franc, et nous avons l'incarnation dans Charles Martel, confondu, sosié plus tard avec son petit-fils Charlemagne.

Dans la « Chanson de Roland » le cœur du sujet est la bataille de Roncevaux. Trois journées y sont racontées, le fait principal étant la déroute de l'arrière-garde de Charlemagne, dans les Pyrénées, en 778, alors que l'Empereur revenait de l'Espagne conquise, et la mort du héros carolingien Roland surpris à Roncevaux par les Sarrasins.

Le poème dépeint les vertus guerrières d'une époque où tout gentilhomme était soldat, tout soldat chrétien, et où la conception de l'honneur tenait lieu de toute argumentation et de toute philosophie. Le dévouement y est exalté jusqu'au sublime, l'amour a une part très faible, l'amitié une part très grande. Au total, un contraste extraordinaire de sauvagerie et de la plus tendre humilité. Il nous faut prendre cet art tel qu'il est et le bien tenir dans son cadre. Il a été tour à tour sottement magnifié et injustement ravalé. Remarquable élan primesautier, quoi qu'on dise.

Le poème compte 4000 vers de dix syllabes, le mètre héroïque, avec un repos après la quatrième. Il est rimé par assonance, c'est-à-dire que le même son de voyelle se laisse entendre à la fin de chaque vers. Dans la stance citée plus loin l'assonance est en *e*, dans la stance suivante, dont deux vers, c'est l'*u* qui sonne. Le plus ancien manuscrit de ce poème, manuscrit du XII[e] siècle, repose à la Bibliothèque Bodleienne de l'université d'Oxford, en Angleterre. Il y a tout lieu de croire que ce document précieux est une version amplifiée d'une composition ou de compositions plus anciennes encore,

puisque, comme il a été dit plus haut, le chevalier et trouvère Taillefer est réputé avoir déclamé des passages du poème devant les lignes bardées de fer de Guillaume, au jour de Hastings, jour à jamais mémorable pour l'Angleterre et sa langue.

Voici une stance, avec le commencement d'une autre, de la « Chanson de Roland ». Nous l'analysons dans la mesure du possible, vu les visées élémentaires de ce petit ouvrage.

Les païens s'en vont fâchés et courroucés, et devers l'Espagne ils se précipitent ; alors

1. Li quens Rollanz ne's ad dunc encalciez,
2. Perdut i ad Veillantif sun destrier ;
3. Voeillet o nun, remes i est a pied.
A l'arcevesque Turpin alat aidier,
Sun helme ad or li deslacat de l' chief,
6. Si li tolit le blanc osberc legier,
7. E sun blialt li ad tut detrenchiet,
En ses granz plaies les pans li ad fichiet,
9. Cuntre sun piz puis si l'ad embraciet.
10. Sur l'erbe verte pois l'ad suef culchiet ;
Mult dulcement li ad Rollans preiet :
" — E ! gentilz hum, Kar me dunez cungied,,
Noz cumpaignuns, que oumes tant chiers
14. Or sunt il mort ; ne's i devum laissier.
15. Jo'es voeill aler querre e entercier,
Dedevant vus juster e enrengier. — "
17. Dist l'arcevesque : — " Alez e repairez.
Cist camps est vostre, mercit Deu ! e li]
[miens. — "

ROLLANS S'EN TURNET, PAR LE CAMP VAIT TUT SULS,
CERCET LES VALS E SI CERCET LES MUNZ.

La traduction *littérale* en français moderne serait :

Le comte Roland ne les a alors poursuivis,
Il a perdu là Veillantif son destrier;
Qu'il veuille ou non, il est resté là à pied.
L'archevêque Turpin il alla aider.
Son heaume d'or il lui délaça du chef,
Aussi lui enleva le blanc haubert léger,
Et il lui a tout coupé en pièces son bliaut,
Et en ses grandes plaies il lui a mis les morceaux.
Puis contre sa poitrine il l'a embrassé,
Puis sur l'herbe verte il l'a doucement couché.
Très doucement Roland l'a prié :
— " Ah! gentilhomme, maintenant donnez-moi [permission;
Nos compagnons qui nous furent si chers
Maintenant ils sont morts; nous ne devons pas [les laisser là,
Je les veux aller chercher et démêler,
Devant vous les approcher et arranger. — "
L'archevêque dit : — " Allez et revenez,
Ce champ est vôtre, Dieu merci! et le mien. — "

Roland se tourne, par le champ il va tout seul,
Il cherche dans les vallons et cherche aussi dans [les montagnes.

Pour être du XIIe siècle ce texte n'est-il pas remarquablement français? En vérité, il ne demande que très peu de glose.

Ligne 1. *Quens* qu'on trouve aussi sous la forme de *cuens* et *coms*, latin *comes*, compagnon du prince, préposé à un gouvernement; — *encalcier*, dérivé de *calx*, talon, être aux talons de, poursuivre.

Ligne 2, et ailleurs : *i*, moderne *y*, latin *ibi*, là.

Ligne 3. *Remes*, latin *remanere*, rester. Des mots comme *manoir*, *manant*, *permanent*, sont de formation savante, postérieurs à la langue d'oïl, comme il sera expliqué dans des chapitres qui suivent.

Ligne 6. *Tolit*, latin *tollere*, lever, enlever, disparu dans la formation française.

Ligne 7. *Blialt*, sorte de tunique de dessous, légère.

Ligne 9. *Pis*, latin *pectus*, génitif *pectoris*, devenu plus tard *poitrine*. *Pis* est resté dans un sens restreint.

Ligne 10. *Suef*, latin *suavis*, doux. *Suave*, *suavité*, sont de formation postérieure.

Ligne 15. *Entercier*, bas-latin *intertiare*, confier à un tiers, — de là enlever, mettre de côté.

Ligne 17. *Repairez*, latin *repatriare*. L'anglais a toujours le mot dans son sens d'aller, se rendre à, revenir. Nous n'avons que *repaire*, l'endroit où l'animal revient et se cache.

Ainsi donc, voilà seulement neuf mots perdus pour le français moderne en vingt lignes de langue d'oïl.

D'autre part, le texte est entièrement latin à

l'exception de *helme*, *blanc*, *osberc*, *enrengier*, tous d'origine teutonique; *blialt*, d'origine douteuse, possiblement celtique ; *arcevesque*, composé grec ayant passé par le latin. Six mots non latins en tout. La proportion de mots germaniques paraît énorme, et elle l'est bien exceptionnellement : elle s'explique par le sujet traité, la guerre, dont les termes ont été forcément imposés aux Gallo-Romains par les conquérants Francs.

Ce texte corrobore nos observations grammaticales et syntaxiques. Nous voyons les nominatifs avec *s*, les cas objet sans *s*. Le *t* caractéristique de la 3e personne du singulier des verbes latins, et que nous avons conservé dans trois de nos conjugaisons, se présente fidèlement partout. La forme adverbiale en *ment* est dans *dulcement* (ligne 11). Remarquez la construction éminemment inversive, la suppression, générale dans ce texte, du pronom dans la conjugaison, etc...

Ne's (lignes 1 et 14) pour *ne les; jo'es* (ligne 15) pour *je les*, montrent la coalescence habituelle dans la langue d'oïl des pronoms et des particules. Cela contribuait sans doute à l'expression synthétique de la pensée, mais ne pouvait avoir de durée.

*
* *

L'histoire proprement dite se dégage de l'épopée.

Villehardouin, seigneur de Champagne, partit pour cette curieuse croisade qui se termina par la prise de Constantinople et l'établissement d'un

Empire latin éphémère (1205). Il nous a laissé un récit très intéressant de ces faits au point de vue historique; non moins intéressant, plus peut-être, sous le rapport de la langue.

En voici quelques lignes :

« ADONC ASSEMBLA TOUS LI PUEPLES DE VENISE A UN DIMENCHE QU'IL FUT MOULT GRANS FESTE DE ST MARC. AINS QUE L'ON COMMENCOIT A CHANTER LA GRANT MESSE, LI DUS DE VENISE MONTA AL LETRIN POUR PARLER AU PUEPLE, ET LEUR DIST : « JE SUIS UNS VIEILS HOMS ET FOIBLES DE CORS. SI AUROIS DES ORES EN AVANT MESTIER DE REPOSER, MAIS JE NE VOI ORENDROIE NUL HOM EN NOSTRE COMUN, QUI AVANT MOI VOUS SEUST CONDUIRE NE GUERROIER. »

Toute traduction serait superflue. On comprend que *des ores en avant* est notre moderne *dorénavant; mestier*, latin *ministerium*, est pris dans le vieux sens de besoin, usage, utilité; *orendroie*, latin *horâ directâ*, l'instant direct, l'heure présente, mot entièrement perdu.

A part *guerroier* (*werra*, guerre, germanique) ce texte est entièrement latin, et nos observations grammaticales s'y appliquent comme à la « Chanson », à laquelle il est un peu postérieur.

On voit souvent des personnes, même instruites, saisies d'une sorte de frayeur devant nos vieux textes, et même devant Montaigne et Rabelais qui viennent bien plus tard. Les non-initiés sont fourvoyés par les lettres étymologiques dans la langue

d'oïl, et par des intercalations souvent fantaisistes à une date un peu plus lointaine. Ils essaient de lire à haute voix et émettent un parler incompréhensible. On les étonne quand on leur dit que le vieux français devait être presque identique, à l'oreille, au français d'aujourd'hui. La moindre expérience enseigne que la notation orthographique est matière de convention pure, une illusion à rejoindre beaucoup d'autres illusions. (Voyez chapitre XVII).

*
* *

C'est à regret que nous quittons la langue d'oïl -- appelée aussi ancien français, IXe au XIVe siècle -- que des ignorants (hélas, pauvre Voltaire !) (*) ont traitée et traitent de barbare et de jargon. Aux yeux de la science elle est admirable. Elle n'a pas pu fixer, elle a *constitué* la langue française. Admirable parce que transition organiquement évolutive entre le latin et le parler de nos jours : demi-synthétique, demi-latine par la grammaire et la syntaxe, presque entièrement latine par le vocabulaire, et faisant porter à ses vocables l'accent sur la syllabe qui le portait en latin. La langue d'oïl a décomposé, abrégé, passé dans un moule à elle, son générateur latin, en accord avec des lois symétriques et belles. Elle est le produit inconscient, spontané, naturel, du génie populaire, élaborée par l'oreille seule, et pleine du sentiment de ses sour-

---

(*) Voyez « Dictionnaire philosophique » au mot *Langue*.

ces. Quelques-uns vont jusqu'à regretter que les développements subséquents de la langue française n'aient pas davantage porté sur la langue d'oïl, au lieu du nouveau point de départ traité plus loin.

*
* *

Indiquons ici que ce que l'on nomme « bas-latin » est le latin écrit par des *lettrés* ignorants qui calquaient les mots latins sur la langue populaire alors parlée, avec plus ou moins de la grammaire et de la syntaxe de cette dernière. Une barbarie assez grotesque à lire, mais précieuse pour l'étude du français. A l'époque carolingienne, les documents en ce bas-latin deviennent meilleurs. Le bas-latin était la langue de tous les lettrés du moyen-âge. Il ne disparut entièrement qu'au XVI[e] siècle, à la Renaissance, alors que les trésors classiques revirent la pleine lumière.

———————

CHAPITRE V

LA GRANDE CRISE

XIVe SIÈCLE

La langue d'oïl atteignit son point culminant, en quelque sorte européen, vers le milieu du XIIIe siècle.

Bien différent, tout autre en vérité aux yeux de la science, est l'idiome français qui émergea vers la fin du XVe siècle. Le XIVe siècle vit la décadence, la dissolution de la demi-synthétique langue d'oïl.

Il n'y a qu'à ouvrir un livre d'histoire pour juger de ce que cet effroyable XIVe siècle a été pour la France. Ouragan d'épouvante s'il en fut. Guerre civile, guerre de cent ans avec l'Angleterre, un roi prisonnier, un roi fou, le royaume livré à l'anarchie et sur le point de devenir sujet d'un royaume étranger, — quelles conditions pour une langue encore fluide, incertaine, et, vu sa nature mixte, en chemin vers un développement logique

qui eût nécessité une période de calme relatif et une autorité littéraire sans arrêt!

Les Anglais repassent le détroit. La société féodale est en morceaux. Les vieilles libertés communales s'abandonnent aux mains de la monarchie, le « vilain », l'homme de la glèbe, se couronne dans la personne d'un roi absolu, — union monstrueuse qui coûtera cher pendant des siècles.

Bref, une nouvelle condition des choses s'est établie, à laquelle correspond un idiome transformé, un idiome nouveau, en quelque sorte une autre langue française aux yeux de la science, — parce que :

1. Le vocabulaire fourmille de mots nouveaux formés indépendamment de l'accent latin, formés par le scoliaste dans sa retraite ou par le moine dans sa cellule, sans doute sur des documents et des parchemins en ce bas-latin de la meilleure manière dont nous venons de parler, — tandis que, nous le répétons à dessein, tous les mots de la langue d'oïl avaient l'accent sur la syllabe qui le portait en latin, ayant été élaborés par les masses populaires avec l'oreille seule, tirés, extraits du latin vulgaire, parlé, vivant.

2. Le demi-synthétisme dans la grammaire et la syntaxe n'existe plus. Le mécanisme à trois déclinaisons de la langue d'oïl a disparu. Tout sentiment de la déclinaison s'en est allé. Le nominatif et l'accusatif ne sont plus flexionnellement distincts, l'*s* de différenciation étant devenu (comme il sera expliqué plus tard) la désinence du pluriel. Les

prépositions entrent en jeu pour indiquer la dépendance entre le nom et ses compléments, la conjugaison se brouille, les pronoms accompagnent plus strictement le verbe dans sa marche, la formation du féminin des adjectifs est modifiée et les formes adverbiales en *ment* s'en ressentent, etc.

On nous comprend. Le XIVe siècle a été le point de séparation. Au-delà l'idiome de la France divisée et féodale ; de ce côté le langage de la France monarchique et compacte. Le premier demi-synthétique, le second marchant à la rigueur analytique. Saint-Louis personnification de l'un, Louis XI de l'autre.

CHAPITRE VI

XVe et XVIe SIÈCLES

MOYEN FRANÇAIS

C'est au XVe siècle que les changements se dégagent et se prononcent, et que la nouvelle langue, presque analytique, se révèle avec tous ses contours.

En lisant Commines, l'historien de Louis XI, on est même surpris du degré de vigueur que présente un organisme qui vient de traverser une épreuve chaotique aussi violente. Mais le parler français, martelé à nouveau par le fer rouge de sang du XIVe siècle, en bonne posture déjà dans le premier quart du XVIe, devait subir une calamité d'une autre sorte, cette fois une inondation, un déluge latin, et un déluge grec en plus.

Tout homme pensant admire, bénit, adore l'époque de la Renaissance, à laquelle le status de l'humanité est redevable de tant de bienfaits. Ici nous avons à envisager les choses au point de vue de la langue seule.

La curiosité pour les chefs d'œuvre classiques, exhumés, devint intense, — un culte. La fondation du Collège de France, l'invention de l'Imprimerie, enflammèrent le goût de l'érudition, absorbèrent les esprits, les inclinèrent à vouloir tout refaire sur les modèles antiques. On devint comme affolé, enivré par les bonnes choses bues dans les celliers murés pendant plus de mille ans.

La langue ne put échapper à cette action. Les langues n'échappent à aucune grande action. Un clan puissant d'innovateurs passionnés partit en guerre avec les formules que voici : rupture complète avec le passé de la langue ; tout ce qui est est mal ; le grec et le latin sont des types de toute excellence dans le langage, et plus le français se rapprochera de ces types et plus il sera parfait... En conséquence, ils s'armèrent de bons ciseaux, découpèrent, à vif, d'innombrables mots classiques, et, sans autre forme de procès, les baptisèrent citoyens français. Mieux encore, ils s'attaquèrent au vocabulaire déjà existant, vivant, aux bons, aux beaux vocables fleurant bon le latin et élaborés par l'oreille de leurs ancêtres. Ainsi, *page* n'était pas assez latin pour eux, ils dirent et écrivirent *pagine* (pagina) ; au lieu de *venger* il leur faut *vindiquer* (vindicare). La lettre *y* au lieu de *i* est semée comme semence au vent, et, sous prétexte d'étymologie, ils hérissent de consonnes les mots les plus simples, à ne plus les reconnaître. Ils s'efforcèrent même d'entamer la grammaire. Ainsi, le superlatif absolu avec *très* leur déplut ; ils firent, sur le modèle latin,

grandissime, prudentissime, savantissime. Bref, ils démolirent de droite et de gauche, brisant les chaînons traditionnels, et opposant leur logique abstraite et individuelle à la logique invincible de l'élaboration historique, du génie inhérent. Le passé n'avait point d'explications pour eux, ils n'en voulaient point entendre parler. Les littérateurs donnèrent le branle, les grammairiens renchérirent, ce fut complet. Aucune parenté appréciable entre eux et les hommes de la langue d'oïl. Ils sont étrangers. Leur esprit est imité, leur goût n'est point à eux, ils parlent une langue de convention, savante par dérision, dont le peuple n'eût jamais rien pu faire.

Il nous a bien fallu appuyer sur ce mouvement, un peu grotesque qu'il paraisse aujourd'hui. Des traces en sont restées dans le langage. On s'est plu à en attribuer l'initiative et la direction au poète Ronsard. Beaucoup de critiques l'ont choisi comme bouc émissaire. Il faut toujours se méfier de ces personnifications en bloc. Ronsard n'est pas plus à prendre à partie que beaucoup d'autres. Ce qui a donné le change sur son compte c'est d'avoir voulu dissocier le langage de la poésie de celui de la prose. Il voulait pour celle-là des expressions, des tours différents, des variantes du parler ordinaire. A force de vouloir il s'est souvent égaré, mais il n'a pas toujours été malheureux dans ses tentatives. Que dira-t-on de du Bartas? Celui-ci a écrit un ouvrage qui a été réimprimé une douzaine de fois en quelques années, qui a été traduit et

répandu dans toute l'Europe. En imitation du grec on y lit des composés comme « Jupiter lance-tonnerre », « Mercure invent'art », « aime-lyre » ; aussi des redoublements, également imités du classique, comme « ba-battre », « pé-pétille ». Selon lui, c'était là du muscle, de l'énergie.

Quand les choses en arrivent à l'extrême et à l'outrance, une réaction ne manque pas de se produire. De même ici. Malherbe s'appropria la réaction qui était dans l'air. Volontaire et tenace, il lui donna un corps, il en fit sa vie. Il déblaya, il émonda, il se constitua le gardien du portail derrière lequel se préparait le grand rayonnement du XVIIe siècle.

*
* *

Le mouvement outré de la Renaissance n'a été après tout qu'une sorte de grosse émeute, à la suite de quoi les choses reprirent un train normal. Bien mieux, en dépit des oscillations, des conflits, ce train normal n'a jamais été, à proprement parler, interrompu. A partir de Commines, l'historien de Louis XI, c'est-à-dire à partir du moment où la seconde langue française, l'analytique, se fit substance et cohésion, on trace une chaîne ininterrompue, une chaîne organique d'excellence et de pureté qui nous amène au lumineux linguistique du XVIIe siècle. Il y a l'historien Amyot, à peine effleuré par l'ambiance, et dont le français est beauté aujourd'hui encore. Il y a Villon, Marot, surtout Régnier, de vrais poètes très originaux et de lan-

gage non contaminé. Il y a Montaigne qui, dans sa retraite gasconne, échappa aux mauvaises influences, et dont le parler, légèrement baigné aux fontaines classiques, méandre avec une grâce et un charme tout particulièrement français. Il y a Rabelais, le grand original par excellence, consanguin avec Shakespeare lorsqu'il se lance dans la fantaisie échevelée, dans *l'humour* endiablé.

Gardons-nous d'oublier la part qu'eut la Réforme dans cet enchaînement linguistique sain et normal. Ecrire en français fut jugé une arme de bonne guerre contre l'Eglise et son latin. Aussi Calvin, en 1540, s'empressa-t-il de traduire en français son fameux livre latin « Institution de la Religion Chrétienne ». Ecrit magistral, énergique, démontrant que la langue pouvait déjà, par elle-même, rendre les pensées hautes et subtiles. Luther avait été encore plus heureux. Sa traduction de la Bible fonda l'unité de la langue allemande. Lorsque le roi Edouard III d'Angleterre voulut affaiblir l'autorité excessive de l'Eglise dans ses états, il encouragea Wiclef à traduire la Bible en anglais, et la langue anglaise s'en ressentit dans son développement.



Nombre de personnes, même de culture (nous l'avons déjà fait observer), se montrent ombrageuses devant nos textes avant-classiques, non seulement de langue d'oïl, mais encore des XVe et XVIe siècles. C'est pour atténuer cette pusillanimité sans

raison d'être et pour les encourager dans ces bonnes vieilles lectures que nous risquerons encore ce morceau de Rabelais, à la suite de la « Chanson de Roland » et en contraste avec elle :

« Le gouverneur d'icelle estoyt messer Gaster, premier maistre es arts de ce monde. Si croyez que le feu soit le grand maistre des arts, comme escript Ciceron, vous errez, et vous faictes tort. Car Ciceron ne le creut oncques. Si croyez que Mercure soit premier inventeur des arts comme jadis croyoient nos anticques druydes, vous fourvoyez grandement. La sentence du satyrique est vraye, qui dict messer Gaster estre de tous arts le maistre. A ce chevaleureux roy force nous feut faire reverence, jurer obeissance et honneur porter. Car il est imperieux, rigoureux, rond, dur, difficile, inflectible. A luy on ne peult rien faire, rien persuader. Il ne oyt point. Il ne parle que par signes. Mais, a ses signes, tout le monde obeyst, plus soubdain qu'aux edictz des preteurs et mandements des roys: en ses sommations, delay aulcun et demoure aulcune il n'admet. Vous dictes que au rugissement du lion toutes bestes loing a l'entour fremissent, tant (sçavoir est) qu'estre peult sa voix ouye. Il est escript. Il est vray. Je l'ay veu. Je vous certifie qu'au mandement de messer Gaster tout le ciel tremble, toute la terre bransle. Son mandement est nommé Faire le faut sans delay, ou mourir. »

Assurément, aucune traduction n'est nécessaire. Il n'y a pas de quoi avoir peur. A peine si quelques éclaircissements se font désirer.

Voilà un type du français du XVIe siècle, de la seconde langue française, du français analytique, tel qu'il apparut, avec la marque ineffaçable de la Renaissance, avant la merveilleuse cohésion, l'unification puissante qu'il reçut au siècle suivant.

Le XIVe et le XVe siècles ont passé par-dessus les deux textes déjà donnés. La Renaissance est venue. Nous en voyons les effets manifestes :

1° dans l'influx de mots nouveaux fabriqués par les érudits et les scoliastes. Ils ressemblent davantage au latin, et pourtant ils sont moins latins, parce que la syllabe accentuée n'est pas où la portait le mot latin ; tels : *inventeur*, *anticques*, *sommations*, *imperieux*, *persuader*, *reverence*, etc... Il n'en existait point de semblables dans la langue d'oïl qui avait été élaborée par l'oreille populaire tandis que le latin était encore vivant et parlé.

2° Dans les interpolations de lettres étymologiques dans les anciens mots, comme le *c* dans *dictes* (lat. dicere), et quantité d'autres, quelquefois à tort. Qu'on remarque aussi la profusion de l'*i* grec, *y*, en place d'*i* simple.

Ici il ne reste plus l'ombre d'une distinction flexionnelle entre le nominatif et l'accusatif ; l'*s* est partout flexion de nombre. La langue a abandonné son quantum de synthétisme latin, elle est presque aussi analytique que de nos jours. Cependant quelques libertés persistent encore : suppression d'articles, de pronoms, de prépositions ; quelques inversions, des tournures syntaxiques comme : *qui dict messer Gaster estre, qu'estre peult sa voix ouye.*

A l'exception de *bransle*, d'origine douteuse, ce texte est entièrement latin, sous les réserves de date d'origine et d'accentuation plus haut exprimées.

Il va de soi que la perversion de la Renaissance est envisagée au point de vue purement scientifique. Elle était fatale. A une somme d'idées neuves surgissant tout-à-coup il a nécessairement fallu des mots nouveaux. On les a faits vite et comme on a pu et su.

CHAPITRE VII

XVIIe SIÈCLE

Si l'on ne craignait d'outrepasser, on serait presque tenté de dire qu'au commencement du XVIIe siècle la langue souffrait des excès de la liberté. Dans l'air était comme un besoin d'un peu de dictature.

Sans vouloir faire à Malherbe une part plus grande qu'il ne convient d'attribuer à un homme seul dans les grands mouvements des faits et des choses, encore ne peut-on nier que Malherbe était taillé pour jouer un rôle dominant dans cette réaction.

Pour M. Faguet Malherbe était un *grand* poète. Du même coup Racan était aussi un *grand* poète. (1) Faut-il déplorer que le sens intime des choses de la poésie manque à ce point à un érudit de lettres, ou bien M. Faguet a-t-il voulu se mettre à l'unisson de l'esprit général, terre à terre, en cette matière, de la publication citée au renvoi? (2)

---

(1) *Annales politiques et littéraires* du 30 juin 1907.

(2) De son côté, M. Lemaître a découvert que de la " Phèdre " de Racine se dégage Darwin et la Philosophie Evolutionniste. Et dans son livre récent sur Racine, le même lettré qualifie Alfred de Musset de "racinien".

Ils en disent, ils en disent, ceux que notre anthropolâtrie invétérée a consacrés mandarins, princes même, comme on vient de le faire pour M. Faguet. Aujourd'hui, en France, le ridicule ne tue plus.

Hélas pour Malherbe ! Pas plus grand poète que caractère digne d'admiration. A l'étudier, on arrive à se demander comment cet homme médiocre à tous égards a pu réussir à se mettre en vedette comme il l'a fait. Mais, à la réflexion, il vous revient que la médiocrité porte souvent un homme en avant. Le tout est d'arriver à l'heure ambiante propice, de s'affirmer hautement, d'être tenace. Autrement, talent, génie même, ne servent de rien. Ils ne se résolvent qu'en le crève-cœur d'une vie.

Malherbe est venu à son heure, à point nommé.

Esprit étroit, borné, de pédagogue, tant qu'on voudra, incapable à coup sûr de plonger à quelque profondeur dans les secrets de la genèse et de la formation de l'idiome, il a quand même comme un instinct de l'élaboration originale par les siècles précédents. Lent et pauvre lui-même, innover n'est pas son fait. Il enregistre, il codifie. Il ne veut pas que chaque écrivain se laisse aller à son penchant fantaisiste personnel ; il rêve d'une langue uniforme, d'un bloc. Son idéal n'est pas la malléabilité et l'abondance des langues classiques, mais la régularité, la précision, la clarté, à n'importe quel prix.

Il ferma la barrière à l'invasion des mots nouveaux, des mots composés, et autres excroissances flagrantes de l'école ultra-classique de la Renaissance. Enrichir le vocabulaire n'est pas son souci. Il s'élève contre l'emprunt. C'est, dit M. Brunot dans sa « Grammaire historique », la diète et la purge comme avec les médecins du temps.

D'autre part, il fait la guerre aux grammairiens et les prend en défaut. Il classe méticuleusement les parties du discours, et les rive chacune à sa place. Il passe au crible le sens des mots, et ne veut pas qu'on sorte de ce sens, jamais.

Bref, dénué de tout pouvoir créateur lui-même, assuré d'avoir toujours assez de mots pour sa somme d'idées propre, son œuvre est éminemment une œuvre *d'ordre*, d'exactitude, de limpidité, qualités maîtresses de la langue française. Cette œuvre a indiqué la route à des successeurs qui en partagent avec lui les mérites.



En effet, à la mort de Malherbe la tâche était loin d'un achèvement. A cette date la langue ne possédait toujours pas l'unité. Restaient les tronçons de l'école outrancière de la Renaissance. Les écrivains excellents, cités au chapitre précédent comme en dehors de cette outrance, exerçaient toujours leurs influences individuelles. Les décrets de Malherbe travaillaient. L'action italienne, avec Catherine de Médicis, avait passé par là, et par surcroît il y eut une influence espagnole.

On était en marche quand même, et l'unité du langage ne pouvait échapper au travail de l'unité politique de plus en plus affermie. Si Malherbe avait vécu un peu plus longtemps, ce terrible homme aurait peut-être souri de satisfaction. « Le Cid » parut en 1636. Ce fut une révélation, non plus par le *dire*, mais par le *faire*. La langue reçut une

empreinte puissante.Plus puissante encore fut l'empreinte apposée par les mains de Pascal. Celui-ci semble avoir passé toute la syntaxe dans un nouveau moule, un moule à lui. La proposition, la période, sévères dans leurs lignes, deviennent aussi analytiques, au fond, qu'elles le seront jamais. La pensée y est comme vissée. La concision est le but, et l'art se pique d'économie. En un mot, la période de Pascal unit la puissance synthétique de la latine avec la grâce et la clarté de la française.

Cette partie du XVII[e] siècle voit se produire un fait unique dans l'histoire de la langue. Une curiosité effrénée s'empare des esprits à propos de l'idiome national. Le rejet ou l'acceptation d'un mot, d'une locution, d'une tournure, devient toute une affaire. Philologues, grammairiens, courtisans, belles madames, coteries des salons, le roi et son ministre, tout le monde s'en mêle. L'Académie, alors fondée, entre dans le tournoi. On ne comprend pas très bien ce que l'Académie signifie aujourd'hui, mais, à l'époque, par le fait seul de son existence, elle voulait dire réglementation, tempérament, usage fixe.

Nous n'entrerons pas dans les détails, innombrables, des luttes, des heurts, des tiraillements, faut-il dire du pédantisme d'alors. En somme le lexique s'y est appauvri, le français y a perdu de sa vigueur, de sa couleur, mais il a gagné en précision. La société fastueuse, pompeuse, guindée, l'a transformé à son image et à son usage. Aveugle, sourde, stupide devant la nature extérieure, se concentrant

dans l'étude de l'homme, de sa vie intérieure, de ses passions, comment pouvait-elle se soucier de pittoresque, de fantaisie? A tout résumer, ce monde aimait à lire une langue décente, correcte, sèche, abstraite, — gueuse et délicate à la fois.

Question du lexique à part, on avait un peu réformé l'orthographe en rejetant les lettres parasites, soi-disant étymologiques, si chères à la Renaissance; on avait consacré les accents, autre élément de précision et de clarté. Quant aux règles d'accord et de construction ce fut de l'incohérence qui se produisit. Les grammairiens ne manquaient pas: Voiture, Balzac, l'immense Vaugelas, et combien d'autres. Mais ces gens étaient tout au présent. On eût dit que la langue venait de voir le jour pour eux, par eux. Tout l'antérieur au XVI[e] siècle leur était inconnu, lettre morte. Aussi tranchèrent-ils, décidèrent-ils, codifièrent-ils. Des règles de toutes pièces, des distinctions prétendues logiques, des contradictions provenant de tel usage puis de tel autre, s'enchevétrèrent dans leurs décrets. L'Académie ne fit rien, ne bougea pas, ou plutôt elle consacra. Aujourd'hui encore ces incohérences, ces subtilités maladroites, cet arbitraire, pèsent sur la langue française, l'enlacent de difficultés, de logogriphes, de charades, dont elle gagnerait fort à se passer.



Avant de procéder résumons au point de vue global.

Ce que nous avons dénommé la seconde langue française, le français analytique, émergea du chaos des XIV[e] et XV[e] siècles, lequel avait engouffré la demi-synthétique langue d'oïl, et la transformation atteignit son point culminant au XVII[e] siècle. La langue est fixée, comparativement parlant,car quelle langue vivante peut l'être jamais. Elle est fixée en ce sens que le caprice individuel par trop prononcé n'est plus de mise. Elle est fixée en ce sens que les révolutions brusques sont closes, et qu'une tradition littéraire ininterrompue aura cours désormais. La langue est vraiment devenue une, nationale, — elle est l'analytisme triomphant. Pour la science elle est *même* avec la deuxième langue, « le moyen français », mais, pratiquement, si différente, si achevée, si symétrique, si parfaite, qu'on serait tenté de la dénommer une « troisième langue française ». Quoi qu'il en soit, l'appellation de « français classique » la distingue suffisamment, et le nom de Louis XIV est accouplé avec elle, comme l'était celui de St Louis avec la langue d'oïl, et celui de Louis XI avec l'aurore de l'évolution analytique.

Ici aucun besoin de texte ni de glossaire. Tous connaissent les écrivains de cet âge remarquable. Sur les bancs du collège on nous les ressasse jusqu'à la nausée, on nous en chloroformise, mais ce n'est que plus tard, à tête réveillée, réfléchie, et lorsque la faculté de discrimination personnelle nous est venue, que nous en jouissons véritablement et dans la vraie mesure. Nous nous apercevons alors que ces

grands hommes, chacun avec son génie individuel, ont fondu, neutralisé, les édits et décrets des théoriciens outranciers. Car cette langue si bien fixée l'est si peu que Racine n'écrit déjà plus comme Corneille. Et comment, à ce point de vue, différencier Bossuet, Molière, Mme de Sévigné, La Fontaine ? (*) Pourtant les traits dominants sont toujours là. L'idiome du XVIIe siècle vise invinciblement à la clarté, à la discipline, à la précision logique, à la mesure, à l'antithèse oratoire, au travaillé, au fini. N'est-ce pas là, jusqu'à un certain point, une expression assez juste du génie de la nation ?

Curieux est le contraste entre l'œuvre linguistique, l'ambition littéraire, du XVIIe siècle et celles du XVIe. Le classicisme des hommes de la Renaissance n'était en quelque sorte que de chair et de sang ; celui du XVIIe siècle est d'âme plutôt. Ceux-là s'obstinaient à vouloir transformer le français en grec et en latin, une impossibilité absolue ; l'âge de Louis XIV prit pour objet l'infusion en français du « génie » grec et latin, et le succès n'a pas tout à fait démenti l'ambition. Dans la mesure de l'appréciable, l'antiquité s'est fondue avec le status alors existant, et, chose plus qu'étrange, phénomène inexplicable, la monstrueuse et coupable monarchie

---

(*) Nous revenons à M. Faguet. Dans ses " Etudes Littéraires " il dit : " *Avec La Fontaine*, Chateaubriand est le plus grand peintre et le plus éloquent interprète de la nature que *nous sachions*". Cet "avec" n'est-il pas délicieux.

à son apogée a clamé une haute expression. Hormis ceux qui ne connaissent qu'un clocher, on ne peut s'attendre à ce que tout le monde, aujourd'hui, apprécie sans mesure,aime d'amour infini, cet idéal. En tant surtout que représenté par les tragiques, d'aucuns le trouvent court, pauvre, étroit, raide, sec, froid, emphatique, guindé, — quand même digne d'être admiré comme très haute expression dans le cadre qui lui appartient.

Ce jugement est tout moderne. Il vient à la suite de toutes les révélations littéraires, tant nationales qu'étrangères, mises au jour dans les cent cinquante dernières années. Mais, à l'époque classique elle-même, le jugement de l'Europe n'a pas balancé. Nous aimons fort cette observation de M. Renouvier (*) : « Il n'est pas donné à une littérature, artificielle en somme dans un très grand « nombre de ses beautés, de durer au-delà d'une « courte période pendant laquelle se produit le « singulier phénomène d'un parfait équilibre et « d'une stabilité définitive apparente dans les idées « et les institutions d'une nation... La littérature « française ne se répandit en Europe et n'y modela « le goût de la classe éclairée, pendant assez long- « temps, que précisément à cause de son caractère « abstrait et désintéressé, de son manque d'idées, « si l'on nous permet de réserver ici le nom d'idées « à celles qui ont un caractère d'invention, ou

(*) Philosophie analytique de l'histoire.

« d'opposition et de lutte, et tendent à changer
« quelque chose dans les opinions reçues et bien
« vues de la société et du pouvoir. Le domaine de
« la littérature n'allait pas au-delà du général et
« de l'inoffensif, de l'imitation de l'antiquité en
« grande partie, et même de son appareil convenu
« de langage mythologique, dont Boileau recom-
« mandait l'emploi à cause de la respectueuse indif-
« férence dont il est le signe vis à vis de la *vraie*
« *religion*. Les mœurs étaient donc le seul sujet
« sérieux laissé aux poètes, le seul où ils pouvaient
« toucher à des points délicats, comme dans le théâ-
« tre de Molière, — avec la tolérance spéciale du
« roi. »

La France n'a pas eu le génie-type du Moyen-Age, elle n'a pas eu celui de la Renaissance. Au XVIIe siècle elle a triomphé, non pas avec une individualité dominante — son homme ne devait venir que plus tard — mais avec une pleïade admirable, une floraison linguistique et littéraire acheminant sa langue à l'universalité.

CHAPITRE VIII

XVIIIe SIÈCLE

UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le XVIIIe siècle a attaqué et démoli bien des choses, mais il a respecté la langue léguée. Cela ne va pas jusqu'à dire que le français de Louis XIV est arrêté ou fixé. Une langue ne peut pas s'arrêter. On n'écrit plus comme Pascal ou Bossuet ou La Bruyère. Et la différence s'accentue encore par la nature des idées traitées. Car, à l'inverse du précédent, ce siècle-ci en a eu des idées, il en a eu. Il a vécu de l'Idée fouilleuse, féconde, rédemptrice. Le vocabulaire et la construction ont peu varié, mais la langue est descendue de ses échasses majestueuses. Sous la plume de Montesquieu, de Voltaire (en prose), elle est devenue plus naturelle et coulante. On évite les phrases incidentes, les épithètes ne font plus remplissage. Le tour est plus vif, plus divers. L'armature de la proposition est plus légère. L'acuité et la rapidité remplacent en quelque sorte le poids. La passion de Diderot, le lyrisme de Rous-

seau, communiquent à l'idiome une chaleur, une couleur, une souplesse, insoupçonnées jusque-là.

Néanmoins, au point de vue purement *scientifique*, la langue est fixée, reste fixée, toujours comparativement parlant; la France produit l'écrivain typique. Enorme est son influence sur ce siècle qui voit l'apogée, l'hégémonie du français sur le monde civilisé.

Dans un discours magistral, « l'Universalité de la Langue française », paru en 1784, et qui a encore toute sa valeur aujourd'hui, Rivarol, par un procédé d'analyse éliminatoire fort ingénieux, laisse la France seule maîtresse du domaine linguistique. Nous nous inspirerons de Rivarol.

L'Italie était bien l'héritière directe du vieux sol classique, de la source première. Aux moments de la Renaissance,dans l'âge des Médicis et de Galilée, elle semblait réunir quelques-unes des conditions qui eussent pu disséminer son idiome en Europe. C'était peut-être un peu tôt, et, un peu plus tard, les républiques italiennes, aussi bien que leurs productions artistiques, avaient fort baissé. L'Italie devint une « expression géographique », un prix à être disputé par des belligérants rivaux. Les beautés caractéristiques de la langue constituaient elles-mêmes un obstacle à sa diffusion. Elle correspond trop avec le sud bleu et ensoleillé. Elle manque un peu de nerf intime, de ligne droite, directrice, bien accusée, et le retour par trop fréquent de cinq ou six désinences melliflues la rend monotone et fati-

gante à la longue, — la grande diversité des goûts des peuples étant prise en considération.

A regarder l'Espagne durant le règne de Charles Quint on pourrait croire que la domination linguistique ait eu quelque chance de lui échoir en partage. Mais courte fut la vie du colosse aux pieds d'argile. Richelieu et Louis XIV lui donnèrent le coup mortel. La littérature espagnole, d'autre part, s'était certainement révélée par une éclosion splendide, et elle avait puissamment influencé l'esprit français, mais ce ne fut qu'une lueur très belle et sans durée. Géographiquement, l'Espagne est à l'écart, en dehors des grands chemins. La nation orgueilleuse, taciturne, religieuse jusqu'au fanatisme,ne pouvait devenir grande favorite en Europe. Enfin, la langue est certainement admirable, mais elle paie la pénalité de la grandeur et de l'emphase. Elle est malaisément sociable, elle est cérémonieuse à l'excès, contournée, enflée. Et tout cela bien plus accentué encore à l'époque qu'aujourd'hui.

La langue allemande ne possédait l'unité à aucun degré. Elle a eu ainsi que deux littératures, l'une très précoce, l'autre tardive, avec, entre les deux, une lacune correspondant précisément avec l'époque où le français, comme d'un bond, atteignit une forme excellente et une production fertile. Les dentales et gutturales, si abondamment semées dans son vocabulaire, ne pouvaient être du goût des peuples non-teutoniques. Sa graphie gothique était faite pour effrayer ou décourager. N'ayant aucune

connexion *immédiate, pratique*, avec le latin, — dont la connaissance ne s'était jamais entièrement éteinte chez les érudits de toutes les nations et qui venait de ressusciter avec tant d'éclat à la Renaissance, — l'allemand se présentait comme un terrain entièrement neuf, taxant la volonté, exigeant le labeur.

Que dirons-nous de l'Angleterre ? Son idiome est composite, avantage et désavantage à la fois dans les circonstances ici en question. La nature de l'Anglais est de penser et de vivre à part, d'être ombrageux vis à vis des étrangers, réservé dans ses allures, gestes et propos. L'Angleterre offrait, elle offre à l'étranger une hospitalité large, mais crue, une hospitalité à longueur de bras. La « raie d'argent » qui la sépare du continent européen l'isole un peu aujourd'hui encore, et combien plus ne l'isolait-elle pas à la date que nous considérons. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles son status politique et général était loin de ce qu'il est devenu de nos jours. Un apogée aussi brillant ne se laissait pas deviner il y a 200 ans. Grande déjà par elle-même, elle ne se communiquait pas, elle était en dehors du rayon social et littéraire européen. Le nom de Shakespeare ne fut entendu sur le continent que près de deux siècles après la mort du poète, et c'est Voltaire qui eut l'honneur et l'avantage de faire connaître à l'Europe Locke et Newton.

Toute concurrence possible s'arrête ici. En réalité il n'y a pas eu concurrence. La France triompha facilement, naturellement, nécessairement. Admet-

tant l'hypothèse hardie que c'était le latin sous une forme nouvelle qui fût seul capable d'un regain de domination et de royauté, le français était *cette* forme dans un cadre des mieux appropriés. Voyez la position géographique de la France et les conditions à elle faites par la nature. Combien compacte sous Louis XIV. Combien prépondérante à la paix de Nimègue. De grands écrivains rayonnent. La cour jette un éclat comme on n'en vit jamais. Les goûts, les modes, les vices aimables, sont exportés dans toutes les directions, empaquetés avec des livres. Observez la sociabilité envers les étrangers, le désir inné de l'esprit de se communiquer dans toutes les circonstances. Entrez dans les salons d'alors — une merveille. Ecoutez les conversations — un art. Appréciez le don et la poursuite du « bien dire », un charme pour ceux même qui ne s'y entendent guère. Enfin, envisagez la langue en elle-même. Au point de vue phonétique et autrement, sa caractéristique est la « moyenne », la « mesure », c'est-à-dire accessibilité à tous, cosmopolitisme avec tous. Une sorte d'*aurea mediocritas* où un chacun peut se trouver à l'aise. Ayant marié consonnes et voyelles en parties presque égales, supprimé ou assourdi toutes les syllabes traînantes, fussent-elles étymologiques ou même musicales, rendu l'accent tonique mathématiquement certain et presque nul, que pouvait-il rester en elle pour effrayer et détourner ? Claire, directe, raisonneuse, très sèche au besoin, la diplomatie — une institution des plus ramifiées, des plus compliquées à cette

époque — la colporte à tous les horizons dans ses portefeuilles. Plastique pour toutes les nuances de la pensée et de la signification, malicieuse dans la périphrase et le double-entendre, piquante, légère, alerte, avec un peu de sel vicieux, elle a de quoi éveiller, émoustiller jusqu'au lourdaud et à l'obtus. Un dernier point encore : l'Europe avait déjà aimé une fois, aux XIIe et XIIIe siècles, l'idiome né au sol gaulois, l'idiome des trouvères et des troubadours, et il n'y a pas trop lieu d'être surpris lorsqu'on la voit se redonner à son premier amour, contemplé avec des beautés neuves, réelles et artificielles.

A l'effet accumulé par le XVIIe siècle ajoutez l'éclosion et la trituration de la pensée hardie au XVIIIe, et l'universalité de la langue française apparaîtra dans la force des choses.

CHAPITRE IX

XIXe SIÈCLE

Les grands débats de 1789 et les événements à leur suite introduisirent un nombre de mots nouveaux pour représenter des idées nouvelles. Des façons de parler populaires se firent jour à travers le langage plus ou moins aristocratique employé jusque là.

Durant le silence intellectuel épouvantable de l'Empire le français ne fit que végéter, terne et prétentieux. On pourrait dire qu'il était hors de France, avec les grands exilés, Chateaubriand et Madame de Staël.

Lorsque la pensée et la langue françaises eurent été rendues à elles-mêmes, elles s'élancèrent dans un nouvel essor avec une élasticité accrue par la longue compression. Les idées allemandes sont déchiffrées et exposées. Les romanciers, les poètes, les artistes, cherchent et trouvent l'inspiration dans Shakespeare, Byron, les lakistes, Walter Scott. La vieille langue classique, maladroitement calquée et reproduite, avait tant bien que mal survécu, surtout au théâtre. Une nouvelle bannière fut dé-

ployée en 1830 : « Nature et Liberté ». L'objet du mouvement dit « romantique » fut l'affranchissement de la rigueur, du joug classique plus ou moins supporté pendant 200 ans, et l'adaptation de la langue au status mental national bien changé depuis. On fit bon marché de l'autorité excessive des grammairiens et de la tradition. La langue parlée et la langue écrite s'enlacèrent étroitement. La distinction littéraire des mots réputés nobles et des mots réputés bas disparut. Des parties du lexique, négligées jusque-là, montèrent à la surface. Le néologisme pullula. L'archaïsme, fruit du retour à l'étude du français ante-classique, rentra en faveur.

On batailla bellement. La victoire resta à la liberté. Cette liberté a pris bien des aspects depuis. La langue en souffre-t-elle, n'en souffre-t-elle pas ? Englobés dans ces mouvements nouveaux et multiples, les contemporains ne sauraient porter sur eux des jugements qui vaillent. L'immense déversement littéraire, la presse à bon marché, le grouillement des opinions, l'industrie, les sciences physiques, la fièvre du hâté, du vite, — forces qui entraînent la langue on ne sait vers quelles transformations. On croit bien s'apercevoir comme d'un léger glissement des modes grammaticaux et syntaxiques. Le néologisme fait des tentatives qui réussissent parfois, et la tendance à des tournures idiotiques nouvelles — observable d'ailleurs dans la plupart des langues vivantes — est certainement en progression marquée. La marche en avant, où

qu'elle aboutisse, est inévitable, et il se peut que ce qui se perd en pureté se regagne en abondance et puissance de vie.

Il y a même lieu d'être surpris que les changements, les déformations si vous voulez, ne soient pas plus accentués, si l'on réfléchit aux heurts, aux collisions sans nombre de la pensée et du status social, tous deux mobiles, avec un instrument d'expression au repos *comparatif* pendant 200 ans. Prenez une page de Pascal. Qui de nous n'aurait orgueil de l'avoir écrite? Seulement il nous serait absolument impossible de l'écrire *ainsi*. Notre français, scientifiquement même avec ce français, n'est plus même, ne saurait plus être même pratiquement. Cela se sent encore mieux que cela ne se prouve. La jouissance ressentie en prenant en main Pascal et d'autres écrivains du XVIIe siècle nous vient précisément de cette différence sentie sinon strictement définissable. Nous sommes tirés de l'atmosphère immédiate qui nous entoure, de ce qui est devenu pour nous ordinaire, journalier, banal, et à chaque instant une surprise esthétique nous arrête et nous captive. Qu'on songe à tout ce qui a passé sur le pays depuis que cette page de Pascal a été écrite!

Nous avons risqué les mots de changement et de transformation, et voilà que nous craignons d'en avoir trop dit et qu'on se méprenne. En effet, il est difficile d'imaginer que le français, à un stade futur quelconque, différera autant du français classique que celui-ci différait, disons du Rabelais que

nous avons cité. La variation actuelle se laisse apercevoir surtout parce qu'elle a lieu dans un idiome au cou roide, grammaire et syntaxe, et plus *fixé* qu'aucune autre langue vivante autour de nous. Quelles que puissent être les vicissitudes en perspective, la langue, tant que la nation durera, restera même dans ses caractéristiques dominantes parce qu'elle réfléchit fidèlement l'esprit national, la tournure cérébrale nationale, que rien ne saurait entamer foncièrement. Elle restera directe, lucide, analytique jusqu'aux moëlles, sèche comme la pure raison, logique, tyrannique, sans énergie ou passion réelles, peu adaptable au chant, maigre comme agent poétique. Elle se plaira toujours dans la modération, la mesure, les nuances de sens, les jeux et les équilibres rhétoriques et oratoires. Elle se piquera toujours de poli, de fini, d'élégance, de « bien dire », même alors qu'il n'y a rien au fin fond. La prose française demeurera, c'est certain, sans rivale. Aucune matière n'échappera à son étreinte. Elle traduira toujours une œuvre étrangère, en prose, jusqu'au plus haut degré possible de la perfection. Instrument incomparable de clarification, de vulgarisation, de dissémination d'idées provenant de toutes les sources.

***

Ce que nous venons de dire s'applique surtout à la langue écrite, dans ses sphères plus hautes. Plus bas, un néologisme effréné, le néologisme-

réclame, produit des monstres à foison et à dessein. Des mots de bonne marque se voient chassés au profit de nouveau-venus prétentieux et ronflants. L'encrier de la presse est, hélas ! à quiconque aujourd'hui. Qu'est-ce que « talentueux », « difficultueux », « je m'enfichisme », « fortifs », « sous-offs », « bat d'aff », et une légion d'autres ? Est-ce du français ? Est-ce notre français ? A l'occasion on se décrasse avec de l'exotisme ; on parle de « season », de « select », « d'event », de « luncher », « d'interviewer », de « stopper », et combien d'autres.

*
* *

Quant au parler de tous les jours, on ne saurait nier qu'il a perdu de plus en plus de son élégance. Une sorte de crudité, de vulgarité, voire d'argotisme,s'est insinuée même chez les instruits et dans les salons qui se piquent de raffinement. On écourte les mots, on aplatit, on avale. Quelques-uns de ces messieurs qui agitent les marionnettes sur nos théâtres ont poussé la licence de l'expression jusqu'à l'ignominie. Les chances du temps leur créent une importance et des profits exagérés, et ils perdent toute appréciation raisonnable d'eux-mêmes. Puisqu'ils veulent être immoraux, qu'ils le soient donc à la façon de Crébillon. Mais leur chemin est le plus court. Le temps, c'est de l'argent. L'art, c'est l'escarcelle.

*
* *

Vains sans doute sont tous les regrets quant à toutes ces déformations, à toutes ces innovations,

à toutes ces inélégances. Nous ne faisons que constater. La langue courante se trivialise, se démocratise, dites s'encanaille un peu, si vous êtes pessimiste. Il se peut qu'ainsi du mouvement, de la force vive, empiète sur de la pureté, et que, en somme, tout est bien comme il faut qu'il soit. Pourtant rappelons l'axiome : la santé du langage consiste dans un état d'équilibre entre deux forces : la révolutionnaire et la conservatrice.

*
* *

Une dernière considération. Sous l'action de l'école, de la presse, du service militaire, des facilités de communication, la langue française gagne beaucoup de terrain à l'intérieur. Mais chacun sait, voit, éprouve que, au dehors, elle déchoit de son universalité parlée. Quand même, son prestige est encore très grand. Elle est aux prises avec des rivaux, avec un rival surtout, dont le rôle historique semble être de toujours et en toutes choses déposséder autrui.

CHAPITRE X

PHONÉTIQUE

Ce mot est fait avec un mot grec qui veut dire « relatif au son, à la voix. »

La phonétique traite principalement des mutations et transformations des consonnes et des voyelles dans les mots correspondants des langues de la même famille, et aussi quand ces mots correspondants passent d'une langue-mère à une langue-rejeton. Ce dernier cas est notre objet ici.

Lorsque le latin populaire eut été abandonné à lui-même en Italie ou porté en Espagne et dans la Gaule, chaque peuple l'adopta, l'accommoda à sa façon, obéissant aux instincts divers de sa race, à son génie natif, à son organisation physiologique, aux conditions naturelles ambiantes. A l'exception de cas fort clairsemés, ces transformations échappent entièrement au caprice. Elles sont soumises à des lois. Comme dans la nature physique, ces lois *sont*, personne ne les fait. Un son qui varie entre deux mots correspondants ne se comportera pas, règle générale, d'une façon différente dans deux autres mots correspondants. Nous disons règle

générale, parce que les lois phonétiques ne sont pas nécessairement mathématiques. Il y a parfois des actions perturbatrices, surtout en vertu de la force d'analogie, déjà indiquée. La science ne peut que dégager et formuler ces lois qui sont, répétons-le, de même essence que celles qui président aux sciences naturelles. Les causes dernières sont partout inscrutables pour la science actuelle.

L'objet de ce petit traité étant vulgarisateur et pas autre chose, comme il a été dit dans la Préface, nous sommes contraint, dans ce Chapitre et dans d'autres, de dessiner à grands traits, — seule manière d'atteindre à une compréhension globale, lucide néanmoins, du sujet.

Prenons les voyelles :

1° Les voyelles accentuées en latin persistent toujours en français (formation populaire), et ceci concorde avec le point capital, déjà plusieurs fois indiqué, que l'élaboration originale et fondamentale a été faite par l'oreille seule.

Elles persistent intactes comme dans :

tàbula	table
crudèlis	cruel
acutùs	aigu

Ou bien permutées avec d'autres voyelles, comme :

lingua	langue
sìccus	sec
mèlum	miel

Les voyelles non accentuées en latin disparaissent fréquemment. Les exemples fournis plus haut en font foi.

2° Un deuxième fait général en ce qui concerne

les voyelles est le dédoublement fréquent des voyelles latines en diphtongues françaises. Le nombre des diphtongues est énorme en français, qu'elles soient en hiatus, en une seule émission de voix, ou même nasales. Nous avons déjà :

acutus	aigu
melum	miel

Ajoutons-y quelques autres :

fluvius	fleuve
hora	heure
nos	nous
clarus	clair
bene	bien

La voyelle *i* joue un rôle très considérable dans les opérations de cette loi dite de « diphtongaison ».

La plupart des mots touchés de la sorte ont perdu de la sonorité originaire, ils sont assourdis, conséquence naturelle du transit d'un idiome du sud dans une ambiance septentrionale, et aussi des goûts et des prédispositions laryngiennes et acoustiques de la race qui a reçu.

Cet amortissement de sonorité est amplement représenté dans le vocabulaire français par l'*e* muet final de tant de vocables.

Voici 7 *e* muets pour 7 désinences sonores latines différentes :

rosa	rose
fertilis	fertile
affirmo	j'affirme
curvus	courbe
templum	temple
amat	il aime
arbor	arbre

Cet *e* muet final, plus qu'abondant en français, lui est tout spécial. Rien d'analogue en italien, en espagnol, dans toute la famille romane. La prédilection de race pour cette désinence étouffée est fort curieuse. Aucune cause bien satisfaisante ne peut lui être assignée.

Passons aux consonnes.

Ici les lois sont en quelque sorte plus tranchées, et les déviations et anomalies bien réduites. Pour la science les consonnes ont beaucoup plus d'importance que les voyelles; elles constituent comme la charpente,le squelette osseux des mots, les voyelles étant la chair et son velouté.

Au commencement des mots les consonnes ont un bien plus grand pouvoir de résistance qu'au milieu ou à la fin. *d* et *b* initials latins n'ont pas bougé dans le passage; *t*, *p*, *v*, *f*, *s*, rarement.

Mais, observation capitale, que la permutation soit initiale, médiane, ou finale, elle n'a lieu, de rares exceptions à part, qu'entre consonnes de même ordre. Ainsi, prenez les quatre labiales *p*, *b*, *v*. *f;* ces labiales permuteront entre elles, mais non avec des dentales ou des gutturales.

Labiales :

Apicula	abeille	*p* en *b*
Nepotem	neveu	*p* en *v*
Vervex	brebis	*v* en *b*

Dentales :

Subitaneum	soudain	*t* en *d*
Cubitum	coude	*t* en *d*

Gutturales :

Conflare	gonfler	c dur en *k* ou *g*
Macrum	maigre	idem

Liquides :

Altare	autel	*r* en *l*
Ulmus	orme	*l* en *r*
Peregrinum	pélerin	*r* en *l*
fragrare	flairer	*r* en *l*

Le peuple dit encore : *colidor*, *porichinelle*, etc.

En dehors de la permutation il est d'autres lois encore.

Il y a la *transposition*, une sorte d'attraction mystérieuse entre certaines lettres dans certaines conditions, qui rappelle un peu les affinités chimiques :

turbulare	troubler	*r* attiré vers *t*
potionem	poison	*i* attiré vers *o*
formaticum	fromage	*r* transposé
gloriam	gloire	*i* transposé
singultum	sanglot	*l* transposé

vervex brebis, un exemple typique : les deux labiales *v* changées en les deux labiales *b*; sifflante *x* en sifflante *s*; transposition, attraction de *r* vers le *b* permuté.

En troisième lieu il y a *l'addition*, le procédé le moins fréquent de tous. Remarquable pourtant dans :

spiritus	esprit
sperare	espérer
statum	état
germanique *spur*	éperon
stoff	étoffe

Le peuple dit encore : une *estatue*, un *esquelette*, et d'autres.

Parfois addition au milieu :

thesaurus	trésor	*r* intercalé
camera	chambre	*b* intercalé
simulare	sembler	*b* intercalé
tener	tendre	*d* intercalé

Il y a *l'assimilation* :

angustiam	angoisse
latronem	larron
vitrum	verre

Il y a *l'élimination*, l'opération la plus fréquente de toutes. Comparativement rare au commencement des mots, elle abonde au milieu, où elle est dite *syncope* :

patrem	père
scriptum	écrit
gracilis	grêle
gigantem	géant
audire	ouïr
vivenda	viande

La syncope est grande productrice de diphtongues, comme on le voit dans *géant*, *ouïr*, *viande*.

Quant à l'élimination finale ou *apocope*, il n'est pas d'exemple donné jusqu'ici qui échappe à son action.

En fait, du latin au français, un très grand nombre de vocables subissent l'élimination deux fois, trois fois même :

Supercilium - sourcil - syncope de *p* et apocope de *um*
homo - on - élimination initiale de *h*, apocope de *o*, permutation de la nasale *m* en la nasale *n*.

Indiquons encore :

La *consonnification* de *i* devant une voyelle, et celle encore de *i* et aussi de *e*, devant une voyelle, ou en hiatus après une consonne sonore :

simium	singe
ordeum	orge
servientem	sergent
diurnum	jour

La *vocalisation* de *l* en *u* devant une consonne à l'intérieur ou à la fin d'un mot lié par le sens au mot suivant :

alba	aube
alter	autre
palma	paume.

Au chapitre « Grammaire et Syntaxe » nous retrouverons cette opération dans la formation des pluriels en *aux*, et dans des formes comme *il vaut, nous valons*.

Arrêtons nous ici. Nous aurons d'ailleurs à y revenir plus loin. Extrayons l'essence de ce chapitre :

1. Nous voyons les voyelles assourdies et étouffées, et *e* muet assumant un rôle prépondérant et caractéristique.

Les consonnes sont plutôt amorties et durcies.

En somme, l'idiome néo-latin a perdu la sonorité, la rotondité du générateur.

2. La syllabe initiale latine est, à tout prendre, respectée, mais l'élimination par syncope et apocope agit avec la plus grande puissance. L'abréviation, la contraction, la simplification, inconscientes qu'elles aient été, apparaissent comme des buts délibérés, voulus, par le français dans sa tâche

de recomposer en formes vivantes les éléments déchus, émiettés, du latin.

Encore une fois, l'assourdissement du son, la contraction, voilà le sommaire de la phonétique française, du passage des mots latins en mots français.

Pour terminer, quelques exemples généraux et typiques :

Anima	âme
avunculus	oncle
ibi	y
debitum	dû
securus	sûr
lunae dies	lundi
habuerunt	eurent
malum augurium	malheur

(l'*h* intercalée ne s'expliquant guère).

Nous ferons observer ici, et l'on comprendra plus tard pourquoi, que la *généralité* de ces lois phonétiques s'applique surtout au lexique de formation populaire. Et, cette généralité, il ne faudrait pas non plus la pousser jusque dans ses derniers retranchements, nous avons dit mathématiques. Si les mutations phonétiques viennent illustrer ce qu'on est convenu d'appeler « la loi du moindre effort », les exceptions apparentes sont le fait d'une autre loi puissante, « la loi de l'analogie », autrement dit le besoin de simplification, en vertu duquel certains mots, dans leur structure, sont attirés par, assimilés à un type très largement représenté. Cette loi de l'analogie s'exerce aussi avec quelque puissance en grammaire et en syntaxe.

CHAPITRE XI

AGE DES MOTS FRANÇAIS — DOUBLETS

Il suffit d'avoir la moindre connaissance du latin pour être frappé du fait qu'il existe en français comme deux séries, deux classes de mots latins : les uns plus longs et ressemblant fort au latin, les autres plus courts, contractés, comprimés, défigurés, et soumettant l'étymologiste à un effort plus grand. Ainsi, *ministère* se trace à simple vue au latin *ministerium*, et *solliciter* à *sollicitare*, mais il faut un peu plus d'adresse pour joindre *écouter* à *auscultare*, *entier* à *integrum*, *pêche* à *persica*, *sembler* à *simulare*, *porche* à *porticus*.

C'est que l'origine du français est une et évidente, mais la filiation est double : organique et inorganique, vieille et jeune.

Les éclaircissements donnés au chapitre précédent, tout sommaires qu'ils aient été, suffiraient déjà à expliquer la divergence. La série tronquée, contractée, est *vieille*, le produit de l'élaboration organique, naturelle, acoustique, spontanée, par le peuple, tandis que l'autre, calque si fidèle du latin, est *neuve*, postérieure au XIIIe siècle, le produit de la fabrication inorganique, maladroite, artificielle, par les savants ou pseudo-savants.

En science linguistique l'apparence extérieure, par elle-même, est insuffisante à fournir un *cri-*

terium de tout repos quant à l'origine et à l'âge des mots. Il y faut des contre-épreuves additionnelles.

Or il arrive ici qu'un grand nombre de vocables latins ont donné, chacun, deux vocables français, l'un de formation *populaire* et vivante, l'autre de formation purement *érudite*. Ce fait doit permettre d'arriver à une détermination vraiment scientifique de l'âge des mots.

Qu'on examine ce tableau :

LATIN	FORME POPULAIRE	FORME SAVANTE
Ministerium	*Métier*	*Ministère*
Sollicitare	*Soucier*	*Solliciter.*
Integrum	*Entier*	*Intègre*
Simulare	*Sembler*	*Simuler*
Porticus	*Porche*	*Portique*
Blasphemum	*Blâme*	*Blasphème*
Mobilis	*Meuble*	*Mobile*
Fragilis	*Frêle*	*Fragile*
Hospitale	*Hôtel*	*Hôpital*
Viaticum	*Voyage*	*Viatique*
Rigidum	*Raide*	*Rigide*
Confidentia	*Confiance*	*Confidence*
Delicatus	*Délié*	*Délicat.*

On observe que les mots neufs, formant DOUBLETS avec les vieux, n'en sont pas nécessairement des synonymes ; le plus qu'on puisse en dire c'est qu'ils représentent souvent des idées de même ordre. Il a bien fallu des mots nouveaux pour représenter des idées nouvelles ou des différenciations

d'idées, et on a été bien obligé d'en faire après le XIII[e] siècle et surtout à la Renaissance. Seulement comme le sens de l'accent tonique latin était perdu, on a opéré sur des mots morts, sans voix, et on a placé l'accent, comme il s'était placé en français, sur la dernière ou l'avant dernière syllabe des mots, tandis que dans les langues classiques il portait souvent sur la syllabe qui précédait l'avant-dernière.

Les mots vieux, quelque écourtés et contractés qu'ils soient, ont respecté la syllabe accentuée en latin : *môbilis* a fait *meuble, fràgilis* a fait *frêle, blàsphemum* a fait *blâme*. Aux mots neufs correspondants, quelque ressemblance qu'ils aient avec le latin, manque la voix, l'âme latine ; ils disent *mobìle, fragìle, blasphème*. Ne nous lassons pas de répéter ce point capital : les vieux mots ont été élaborés par l'oreille populaire tandis que le latin vivait encore, fût-ce d'une vie déchue ; les neufs ont été manufacturés par la plume du scoliaste ou du moine penché dans sa cellule sur le latin mort.

Comme il a été expliqué au chapitre précédent, cette abréviation, cette contraction des vieux mots n'a rien à faire avec le hasard ou le caprice individuel ; elle résulte de l'opération spontanée, fatale, des lois phonétiques qui président au passage *naturel* du latin en français.

Dans *mòbilis, meuble* — *fràgilis, frêle*, l'*i* médial disparait, et montre la chute de l'avant-dernière syllabe non-accentuée ; dans *hospitàlis, hôtel* — *simulàre, sembler*, l'*i* et l'*u* disparaissent, montrant

la chute de la voyelle courte précédant la voyelle accentuée; dans *confidèntia, confiance* — *delicàtus, délié, d* et *c* disparaissent, et montrent la chute de la consonne médiale.

D'autre part, toutes les lettres qui disparaissent ainsi dans les vieux mots persistent et subsistent dans les nouveaux et artificiels. En sorte que l'on pourrait formuler la règle brève et sommaire que voici :

gardez la syllabe accentuée en latin,
rejetez la voyelle courte non accentuée,
rejetez la consonne médiale,

et vous aurez le mot français organique, *vieux*. Tout vocable d'étymologie latine qui ne se laisse pas traiter de cette manière est artificiel, inorganique, *neuf*.

Le mot *soucier*, anciennement *soulcier, sollicitare*, exemplifie le procédé complet. Vous gardez le commencement accentué; vous rejetez le premier *i, voyelle courte non accentuée;* vous rejetez *t*, consonne médiale, — et vous obtenez *soulcier*. Le mot neuf *solliciter* garde tout ce qui a été rejeté dans le vieux.

Aux chapitres qui suivent et où il est traité des dérivés et des composés, nous rencontrerons aussi deux classes de formations, une vieille et une neuve.

Par conséquent, le vocabulaire français, bien qu'il puisse être dit *simple* quant à son origine, n'est pas *régulier* néanmoins. Le vocabulaire français est presque entièrement latin, et pourtant

double. Les vieux mots constituent comme un idiome à part, une langue dedans une autre langue. Et comme les mots neufs dépassent en nombre les vieux, on serait tenté de leur attribuer un rôle prépondérant, si ce n'était que les articles, pronoms, prépositions, tous les gonds, tous les ligaments du langage, aussi bien que les vocables les plus simples, les plus familiers, ceux qui reviennent à chaque instant dans le discours, se trouvent appartenir à la formation vieille, nationale, sonnant le son véritablement organique. Les deux classes, cependant, sont entremêlées dans toute proposition un peu développée, dans le parler et dans l'écrit, et la proportion de chacune varie avec la date, avec l'auteur, avec le sujet traité.

CHAPITRE XII

FORMATION DES MOTS — DÉRIVATION

Les savants donnent à cette partie du sujet le nom de Morphologie, ou science de la forme.

L'étude en est d'importance majeure ici, vu que les dérivés et les composés constituent la portion la plus nombreuse, et de beaucoup, du vocabulaire français. Les mots simples sont plutôt rares.

Le caractère du français, aussi bien que celui des autres langues romanes, est d'être pauvres en radicaux, mais excessivement riches en dérivés formés par le moyen de suffixes. A cet égard la famille néo-latine se distingue d'une façon flagrante du groupe teutonique, où le procédé de formation au moyen de suffixes est infiniment moindre, se complétant,d'autre part,par la modification de la voyelle radicale. Ainsi, en français, avec *caballus*, cheval, comme point de départ, et par le moyen de suffixes seuls, on crée plus de vingt vocables consanguins. L'allemand ne saurait faire rien de semblable. Quant à l'anglais, vu sa nature composite, il possède des avantages exceptionnels : suffixes

teutoniques, suffixes romans, modification interne ; il dispose ainsi d'une grande richesse à son gré.

Alignons quelques dérivés :

	Suffixes français	Suffixes latins
Pomme	pomm-ier	arius, aria
Nouveau	nouveau-té	tatem
Courage	courag-eux	osum, osam
Cher	chér-ir	ire
Forme	form-ule	ulus, ula
Sage	sag-esse	itiam
Fille	fill-ette	ittum, ittam
Tête	têt-u	utum, utam
Cri	cri-ard	germanique hart

Que sont donc ces suffixes ? On cherche des termes pour les définir d'accord avec leurs justes mérites. D'un jet, ce sont des merveilles d'action et de puissance. Ces lettres, ou groupes de lettres, ne sont pas des mots, puisqu'ils ne peuvent vivre à l'état isolé, et ce sont infiniment plus que des mots. Ce n'est pas une image concrète qu'ils éveillent dans l'esprit, mais *une idée générale et abstraite*. Lorsqu'ils viennent s'ajouter à un radical, non seulement ils en font un nom, un adjectif, un verbe, mais à l'idée dans le radical ils ajoutent une autre idée secondaire, modificatrice. A quelque mot simple qu'on les accole, ils emportent avec eux, ils communiquent leur faculté, leur puissance, toujours même. Quelle illustration de la loi de l'analogie, ces merveilleux suffixes ! Un grand nombre ont traversé quatorze siècles sans rien perdre de leur énergie primitive.

Hormis quelques-uns, les suffixes français sont de source latine. Il y en a une centaine environ,

et les livres savants auxquels nous renvoyons les nomenclaturent *seriatim*. Ici nous n'avons pas la prétention d'enseigner à fond, mais seulement d'éveiller des idées générales, globales, et nous nous contenterons de deux ou trois exemples.

Prenons le suffixe latin *aris*, devenu en français *ier*. Peu de dérivés latins avec ce suffixe ont passé tels que en français, mais la forme agrandie *arius*, *aria*, qui se développa fort pendant l'ère impériale de la langue latine, a produit un véritable foisonnement de formation française, nous voulons dire de combinaisons par analogie et non par passage direct. Exemples-types :

Travail d'ouvrier : *jardinier, menuisier, serrurier.*

Articles manufacturés d'usage commun: *sucrier, chandelier.*

Fonctions et emplois : *canonnier, portier, banquier.*

La plante du fruit : *poirier, cerisier.*

Noms d'animaux : *bélier, lévrier, coursier.*

Espace à contenir quelque chose : *poulailler, verger.*

Habitude, pratique fréquente du radical, abondance et excès du radical : *guerrier, grossier, régulier, mensonger, journalier.*

Ce suffixe rayonnant de tant de côtés parait avoir pour âme abstraite d'indiquer un rapport général d'appartenance. Très souvent il donne à entendre « qui tient ».

Ce n'est pas tout encore. A une période plus avancée de la langue, à l'époque qu'on pourrait appeler consciente, ce même suffixe latin *arius*, *aria*, a été extrait du latin par les savants ; il est devenu palpablement *aire : adversaire*, *lapidaire*, *dignitaire*. Les mots avec ce suffixe *aire* pullulent, mais ils sont scientifiquement inférieurs à ceux en *ier*, parce que ces derniers appartiennent à la création populaire, spontanée, acoustique, ou à des créations postérieures par analogie bien comprise.

Un autre suffixe très prolifique est le latin *tionem*. Mais les vocables comme *ration*, *faction*, *fraction*, sont d'avènement tardif, de venue savante. Le produit spontané, populaire, de *tionem* a été *son* et *çon : raison*, *façon*. En passant en anglais à la Conquête la vieille forme *façon* a produit *fashion*, et ce *fashion*, avec son adjectif *fashionable*, ont été réintroduits en français avec l'estampille anglaise. Il y a plusieurs cas de même nature, et nous y reviendrons en leur lieu. En sorte que *façon*, *faction*, *fashion*, c'est scientifiquement le même vocable.

De même que *raison* et *ration*, doublets de *rationem*, nous avons, du latin *potionem*, *poison* et *potion*, l'un vieux, l'autre neuf.

Il ne faut pas confondre cette série avec celle en *on*, très fertile aussi, et qui part du suffixe latin *onem*. Elle donne des *personalia* comme *piéton*, *poltron*, *vigneron ;* des noms d'animaux : *cochon*, *mouton*, *hérisson ;* des noms de choses inanimées : *jambon*, *perron*, *mamelon ;* des noms de baptême :

Ninon, Fanchon, Marion; des péjoratifs : *grognon, glouton, souillon;* des diminutifs : *ânon, cruchon, carafon* (ital. carafone, augmentatif attiré au diminutif par analogie); au XVIIe siècle il voulait encore dire « grosse carafe ».

Un dernier exemple : le suffixe *eau*, anciennement *el*, et son féminin *elle*, du latin *ellus, ella*, qui a pris un très riche développement : *annellus, anneau; monticellus, monceau; scutella, écuelle.* A tout prendre ce suffixe implique le diminutif : *caveau, pigeonneau, ruelle.* En vieux français *chapeau* était *chapel, tonneau* était *tonnel* — d'où l'anglais *tunnel*, réimporté avec un sens non rêvé par les ancêtres. Cette double forme *eau* et *el* explique *tonneau* et *tonnelier, chapeau* et *chapelier, morceau* (anglais *morsel*) et *morceler, château* et *castel, beau* et *bel, fou* et *fol, marteau* et *Charles Martel.*

Les deux suffixes d'origine non-latine sont les germaniques *hart* (fort) et *wald* avec un sens analogue. Ils ont produit *ard* et *aud. Reginhart, renard* (fort en ruse), *vieillard* (fort en âge). Ce suffixe donne beaucoup de noms propres, soit avec des radicaux germaniques, *Bernard, Richard*, soit français, *Huchard, Nisard.* Puis le suffixe s'est accolé à des noms communs : *bavard, criard, fuyard, couard*, avec un sens généralement de dépréciation. On peut en dire autant du suffixe *aud* : *Reinwald, Renaud, Arnaud, finaud, lourdaud.*

Les suffixes diminutifs sont *et, ette* (latin *ittum, ittam*) et *ot, otte* (latin *ottum, ottam*) : *collet, agne-*

let, pauvret, jeunet, maisonnette, côtelette, pâlot, îlot, menotte. Ot et *otte* sont quelquefois dépréciateurs comme dans *vieillot.*

Parmi les augmentatifs : *aille* (latin *alia*), *as, asse* (lat. *aceum, aceam*) : *marmaille, valetaille, canaille, coutelas, plâtras, paperasses, tignasse.* Ces suffixes impliquent en somme une signification collective, augmentative ou péjorative.

On n'est pas fondé à dire que le français a un sentiment bien vif de ces formes diminutives et augmentatives. Il ne semble pas y tenir d'une façon particulière, préférant faire appel à sa faculté d'exprimer les nuances, et de teindre en quelque sorte toute la proposition avec l'idée que le Teuton applique en bloc dans sa langue. A cet égard aussi, la langue française se différencie nettement de ses sœurs, l'espagnole et l'italienne, qui prennent plaisir aux diminutifs et augmentatifs doublés et triplés.

Un mot encore sur le suffixe *mentum* qui a donné *ment : mouvement, raisonnement, instrument, rayonnement.* Il implique le plus souvent un pouvoir, un moyen, l'opération de quelque agent. C'est un suffixe-substantif, et il ne faut pas le confondre avec le *ment* adverbial : *vraiment, doucement,* qui a pour origine le nom latin *mens,* gén. *mentis,* acc. *mentem,* signifiant « mode, façon, manière », et qui a été pris par la vieille langue pour créer une forme adverbiale neuve, comme il a déjà été expliqué au Chapitre IV.

Quelquefois il y a intercalation de lettres :

Ainsi d'un *c: noir, noircir; dur, durcir.*
d'une *r : moucheron, aileron.*
d'un *t : bijoutier, abriter.*

Les suffixes se laissent ajouter les uns aux autres.
Ainsi :
cœur (lat. *cor*).
cour - age (*cor* et *aticum*).
cour-ag-eux (*cor* et *aticum* et *osum*),

Et, pour clore la série, devançant le chapitre qui suit :
en-cour-ag-er (préfixe *in*, puis *cor - aticum - are*)
en-cour-age-ment (*in*, puis *cor - aticum - mentum*)

Il faut nous arrêter ici. Nous renvoyons aux livres savants.

CHAPITRE XIII

FORMATION DES MOTS
COMPOSITION

Les livres savants énumèrent trois sortes de compositions : apparente ou juxtaposition, proprement dite ou elliptique, par préfixes ou particules.

Cette dernière fournit la classe la plus considérable de mots. Elle est une source excessivement féconde, d'une activité qui paraît inépuisable.

Ces particules-préfixes sont moins nombreuses que les suffixes vus précédemment. Quand même il y en a une quarantaine, et il nous faut glisser rapidement, toujours avec renvoi aux ouvrages spéciaux.

Il demeure bien compris qu'une très grande différence existe entre les préfixes et les suffixes. Ces derniers, nous l'avons dit, sont des groupes de lettres, non des mots isolés, et ils portent des idées abstraites. Les préfixes,au contraire,surtout à l'origine latine, vivent à l'état isolé, indépendant ; ce sont des mots qui s'accolent, par devant, aux vocables simples, les teignant de la signification première et des significations accessoires qui sont en eux. De là composition, et non plus dérivation.

A part quelques grecques, ces particules-préfixes sont toutes latines.

Elles sont prépositionnelles, comme le latin *ad* (vers), qui a donné *ad* et *à*, et par assimilation, attrition, avec les consonnes voisines : *ac*, *af*, *ab*, *ar*, *as*, *at*. Très répandue, cette particule entraîne une idée de direction vers un lieu concret ou un but figuré : *avertir* (advertere), *arriver* (adripare), *accabler*, *attaquer*, *affirmer*, *apporter*.

De même pour le latin *cum* (avec), qui, par un procédé semblable d'assimilation, devient *con*, *co*, *cor*, *col*; ainsi *compère*, *commère*, *compagnon* (celui qui mange le pain avec un autre), de formation vieille, et *correspondre*, *confédération*, *coopération*, *collection*, de création savante. Cette particule porte l'idée d'assemblement, de simultanéité, de complexité.

Le latin *per* (par), qui porte le sens de « jusqu'au bout », « d'achèvement », était très usité dans l'ancienne langue : *parfaire*, *pardonner*, *parachever*. Cette particule a aussi le sens de « mouvement », de « ça et là », d'où : *parvenir*, *parsemer*, *parfumer*. Dans l'ancienne langue, devant un adjectif elle faisait superlatif, comme souvent en latin : *pergrandis*, *perhorridus*, très grand, très horrible. Il nous en reste : *c'est par trop fort*.

Le latin *ex*, français *es*, *é*, exprime l'extraction, l'éloignement, la privation : *échanger*, *égrener*, *égoutter*, *élever*, *épandre*, l'accent aigu remplaçant l'*s* de l'ancienne orthographe. Il va de soi que *expatrier*, *ex-roi*, et autres, sont de formation savante

et récente. Le latin *de, dis,* a un sens assez semblable : *décliner, décharger, désagréable, déshonneur.*

D'autre espèce sont les particules quantitatives,

Le latin *bis* (deux fois) donne *bis* et *bé,* cette dernière forme la plus vieille. *Bévue* signifiait anciennement, fidèle à l'étymologie, *double vue. Bégueule* est autre chose : *bouche ouverte,* du vieux verbe *béer,* d'où encore *bouche bée.* Nous avons *biscuit, biscornu, bisaïeul,* mais cette particule semble morte.

Il y a les particules qualificatives.

Le latin *bene,* (bien) : *bene dicere, bénir,* de formation vieille ; plus récents : *bienfait, bienvenu, bien-aimé.* D'autre part, le latin *male* a donné *maudire, male dicere; maussade, male sapidum,* tous deux vieux ; plus récemment *malhonnête, malsain, malvenu, malavisé.* Le latin *minus,* vieux français *mes, me,* implique une idée de déchéance : *mépris, métier, mégarde, mésestime.*

Il y a les préfixes négatifs.

Le latin *non: nonchalant, nonpareil, nonobstant,* a perdu de son usage ancien. Il y a pourtant *nonsens, nonvaleur, nonconformité,* et autres formés récemment. Cette particule, dans ce sens négatif, a cédé de plus en plus à *in* savant : *insupportable,* et *irréligieux, illicite,* par assimilation de *n* avec la consonne qui suit. Nous avons dit *in* savant, car *in* a donné *en* à l'ancienne langue ; ainsi *infantem, enfant,* « celui qui ne parle pas. »

Toutes ces particules se laissent diviser en deux

grands groupes : celles séparables et celles inséparables. Les unes, comme *bien*, *mal*, *en*, *par*, *non*, *à*, *contre*, *entre*, *sur*, gardent leur rôle séparé d'adverbes et de prépositions ; les autres, comme *in*, *con*, *dé*, *é*, n'existent plus en dehors des mots avec lesquels elles sont entrées en composition.

Notons *fourvoyer*, (hors de la voie), *faubourg*, (hors du bourg), composés avec *foris* qui a donné deux formes françaises : *fors* et *hors*, permutation anormale en français de *f* en *h*, mais très courante en espagnol. *Fors* a vieilli. Avec l'autre forme nous avons *hormis*, *hors d'œuvre*, etc.

Il y a aussi *vice* (à la place de). *Vicomte*, *vidame*, formations vieilles. *Vice-président*, *vice-roi*, formes récentes.

Comme dernier exemple prenons la particule *re* qui a donné en français *re*, et *r* devant une voyelle. *Ré* appartient à la formation savante. Ainsi *reformer* et *réformer*. Ce préfixe impliquait diverses significations : action prolongée : *recueillir ;* intensité, énergie, effort : *retentir*, *recourber*. Et d'autres. Il paraît même avoir été explétif, comme dans *remettre*, dans le sens de *donner*, aussi dans *remercier*. On ne peut pas l'y expliquer autrement. Il est curieux de voir le populaire continuer d'en faire cet emploi abusif : *remplir son verre*, *remonter sa montre*, *rétamer*, *récurer*.

Mais, de toutes ces significations, une seule est demeurée vivante : le redoublement, l'itération. Presque tous les verbes s'accommodent de cette particule, très utile pour éviter « de nouveau », « en-

core une fois » : *redire, refaire, remporter.* Aussi devant des noms : *reflux, replâtrage.*

Dans le cas de ce préfixe, et d'autres encore, le composé implique un sens figuratif que n'a point le simple : *emplir d'eau un verre*, et *remplir l'air de ses cris; durcir ses mains, endurcir son cœur.*

Ce latin *re* entre parfois en coalescence avec *à* (ad) pour former *ra : rabougrir, rapetisser, raconter,* et ce *ra* semble unir le sens des parties composantes. Ici encore la nuance : *conter un conte de fées, raconter le siège de Troie.*

Le fait est qu'en français les préfixes et les suffixes servent souvent comme moyens de différenciations très délicates : *allonger une table, prolonger une rue; se chauffer près du feu, s'échauffer en courant; se rengager dans une affaire, être réengagé à l'Opéra.* Comme exemples de suffixes à ce même propos, considérez : *terrain, terroir, territoire; repentir* et *repentance, souvenir* et *souvenance*, — *ance* (antia) impliquant l'état, la permanence, la durée, — idées abstraites, comme on l'a vu au chapitre précédent.

Après avoir rapidement glissé sur la dérivation au moyen de suffixes, et la composition au moyen de préfixes, nous répétons encore que les mots simples sont comparativement rares, et que la très grande majorité des vocables français est formée par un moyen ou par l'autre, ou par les deux moyens combinés. Notre exemple élémentaire : *cœur, courage,* à la fin du chapitre précédent, nous dispense d'insister. Dans son excellente « Gram-

maire historique » M. Clédat énumère une famille de plus de 100 mots, réunie, par préfixes et suffixes, autour du radical latin *fac* (facere, faire).

Nous passons maintenant aux autres modes de composition.

On forme des mots nouveaux, des composés, en joignant ensemble deux ou plusieurs mots pour leur faire exprimer une idée qui se présente comme simple à l'esprit, qui constitue une unité d'image. Ainsi *pain d'épices, pomme de terre, eau de vie, sergent de ville.* Ce n'est qu'à la réflexion bien voulue que ces mots s'analysent. A l'usage ils sont devenus logiquement simples ; les idées contenues dans chacun des termes composants se sont fondues dans une idée globale, une seule image. Il va sans dire que les composés par particules, examinés plus haut, subissent aussi la loi de la réduction à l'unité d'image.

Les quelques exemples de composition que nous venons de donner appartiennent à la série de juxtaposition lâche. Les composants en arrivent quelquefois à se réunir tout à fait : *choufleur, soucoupe, vinaigre, gendarme, plafond, justaucorps, vaurien, licou, portefaix, pourboire.*

La composition proprement dite, juxtaposition ferme, repose sur l'ellipse, la réunion violente par l'ellipse au mépris de la syntaxe. Ainsi : *arrière-cour* (cour qui est en arrière), *mandat-poste* (mandat sur la poste), *chef-lieu* (lieu qui est chef), *timbre-poste, porte-cartes, sans-gêne, sans cœur.*

Après cet éclaircissement sommaire chacun pour-

ra classer les composés que nous résumons bien rapidement en exemples :

Composés de deux substantifs : *bateau-mouche, café-concert, saisie-arrêt.*

Nom et adjectif: *basse-cour, petit-maître, amour-propre, sauvegarde, bas-bleu. Gentilhomme, gentil* étant pris dans le sens archaïque de *noble*, appartient à cette catégorie. La série : *grand homme, homme grand, seule femme, femme seule*, semble s'y introduire également.

Deux adjectifs : *clair-obscur, aigre-doux, chaud-froid, sourd-muet.*

Particules et substantifs : *avant-scène, entresol, arrière-boutique, contre-poison, parterre, sans-façon, en-cas, entr'acte, enjeu.*

Verbe et particule : *voici, voilà, ci-joint, ci-inclus, aîné* (ante natus), *puiné*, (post natus).

Participe et adjectif pris adverbialement : *clair-voyant, nouveau-né, clairsemé.*

Série avec préposition intercalée : *chef d'œuvre, arc-en-ciel, tête à tête, rez-de-chaussée, bout de l'an, propre à rien, coq à l'âne.*

Article intercalé : *pot au feu, boîte au lait, vol au vent, haut le corps.*

Conjonction *et* intercalée : *poids et mesures, ponts et chaussées, va et vient.*

Série mélangée comme : *nu-pieds, tête baissée, séance tenante, argent comptant, tambour battant, dieudonné, sauve qui peut* (corruption de *sauf qui peut*), *ayants-droits, le chez soi, un trois-mâts, embonpoint, sainte n'y touche.*

Quelques composés rares, parce que reliques du vieux français: *hôtel-Dieu*, *fête-Dieu*, *la Toussaint*, *la Saint-Jean*, *cordieu*. La préposition *de*, qui marque aujourd'hui un rapport de possession entre deux substantifs, n'était pas exprimée dans la vieille langue quand le deuxième substantif était le sujet logique du premier. On disait *la maison le roi*, non *du roi*, *l'épée Roland*, non *de Roland*. Cette formation est toujours vivante : *le ministère Gambetta*, *l'affaire Clémenceau*, *boulevard Voltaire*, *maison X et Cie*. Les modernes *mandat-poste*, *timbre-poste*, et autres, sont en quelque sorte sur le même modèle.

Les composés dont le premier terme est un verbe à un mode personnel constituent une série très française, très vivante. Ils apparaissent dès les premiers temps de la langue et n'ont rien perdu depuis :

Verbe à la 3e personne du singulier de l'indicatif: *portefeuille*, *essuie-mains*, *tire-bouchon*, *pince-nez*, *gâte-sauce*, *gobe-mouches*, *vaurien*, *fainéant*, *va-nu-pieds*, *passe-partout*, *marchepied*, *trotte-menu*, *boute en train*. Dans le vieux français ces composés pullulent, et beaucoup sont marqués de vrai sel: *râcle-denier*, *serre-miettes*, *pleure-pain*, et combien d'autres rien que pour l'avare.

Verbe à l'impératif : *rendez-vous*, *revenez-y*, *passe-passe*, *va comme je te pousse*.

A. Darmesteter veut que l'élément verbal, même de la première série ci-dessus, soit à l'impératif. Nous ne le croyons pas. Il cite à l'appui de son dire l'allemand *Bleibimhaus*, un casanier, mais ce com-

posé est réellement *bleibt im Hause* (il reste à la maison) avec suppression du *t* par euphonie. Il cite encore l'anglais *pickpocket*, *breakfast*, mais il n'y a là aucune idée impérative; il y a constatation : *picks pockets* (homme qui fouille les poches), *breaks the fast* (repas qui brise le jeûne). Les suppressions de lettres doivent être mises au compte de la rapidité de l'énoncé. Les Ronsardistes ne l'entendaient pas non plus ainsi avec leur *Hercule porte-massue*, *soleil donne-vie*, *Jupiter lance-tonnerre*, en imitation du grec.

Il y a encore la série de deux verbes accouplés : *le savoir-vivre*, *le savoir-faire*, *un ouï dire*, *le laisser-faire*, ce dernier inventé dans un état social où la réglementation et l'obstacle tiennent presque du génie. Ces expressions sont très heureuses et de cours général à l'étranger, de même que *pied à terre*, *pis-aller*, *rendez-vous*, *raison d'être*, et autres.

En cours général aussi sont des composés bas-latins tels que : *factotum* (chargé de toutes affaires), *nota bene* (remarquez bien), *vade-mecum*, (viens avec moi), *fac simile* (fais à l'image), qui, ceux-là, présentent bien l'impératif.

Il y a la série demi-latine et latin pur comme : *multicolore*, *omniscient*, *somnambule*, *carnivore*, *calorifère* (porteur de chaleur), *régicide* (tueur de rois), *viticole* (culture de la vigne), *vélocipède* (pied rapide), *aqueduc*, *viaduc*, *a fortiori*, *ad valorem*, *ex-voto*, *impromptu*, *ultimatum*, *maximum*, *minimum*, *vice-versà*, *quasi*, *album*, *agenda*, *alibi*, *chorus*, *déficit*, *extra*, *fiat*, *gratis*, *index*, *interim*,

lapsus, memorandum, omnibus, specimen, terminus, et beaucoup d'autres encore. *Pédicure, manucure, prestidigitateur*, ne laissent pas d'être curieux.

Il y a les hybrides comme *décimètre, néo-chrétien, franco-anglais, héroï-comique, anglophile*, et d'autres qu'on continue à créer, qui ne sont ni latins, ni grecs, ni français, mais tout cela ensemble à tort et à travers. M. Brunot les appelle des monstres linguistiques. Le bouquet est le terme *bureaucratie* (commandement par les bureaux, hélas!)

Pour mémoire mentionnons :

Les non-classables composés sur le modèle germanique, avec jeu de voyelles : *tic tac, pif paf, zig zag, de bric et de broc.*

Les mots enfantins : *bébé, dodo, bonbon, fanfan, nounou.*

Les onomatopées : *coucou, glouglou, froufrou, ronron.*

Parmi les juxtaposés formés avec le pronom possessif, *monsieur* se conduit d'une façon toute spéciale. Sans se douter de la présence de *mon* on dit : *mon cher monsieur, votre monsieur,* — à tel point est devenu simple ce composé. On dit aussi au singulier : *cette chère madame*, et parfois on entend : *ma chère mademoiselle.*

Notons aussi *beau-fils, beau-père, belle-mère.* Au moyen-âge les personnes se saluaient de l'épithète flatteuse : *beau sire, belle dame, beau fils.* Quand *monsieur* et *madame* apparurent, les épithètes

aimables furent utilisées pour rendre des rapports qui, dans la vieille langue, s'exprimaient moins euphoniquement par *parâtre, marâtre, filiâtre.*

Nous avons réservé pour la fin quelques exemples de compositions très vieilles, coalescences parfaites venant en outre illustrer ce qui a été dit dans des chapitres précédents sur les lois qui président au passage des mots latins en mots français. Admirez le génie de compositions comme *orfèvre* (auri faber), travailleur d'or ; *lundi* (lunæ dies) jour de la lune ; *mercredi* (Mercurii dies) jour de Mercure ; *Finistère* (finis terræ) bout de la terre ; *Montmartre* (mons martyrum), mont des martyrs ; *printemps* (primum tempus) ; *bonheur* (bonum augurium) ; *Vaucluse* (vallis clausa) vallée fermée ; *outarde* (avis tarda) oiseau lent ; *vinaigre* (vinum acre) ; le joli mot *ramentevoir* (re-mente habere, ravoir dans son esprit, se rappeler), perdu, déjà vieux au XVII[e] siècle ; et combien d'autres petites merveilles encore.

On a fait au français une réputation de pauvreté sous le rapport de la composition. Il faut peut-être en rabattre. Et pourtant on ne peut se dissimuler que, à cet égard,il est assez loin du teutonique et du mixte anglais. Qu'on veuille bien réfléchir qu'une très grosse proportion de nos mots dits composés sont des expressions concises analytiques plutôt que des composés synthétiques selon la facture anglaise ou allemande. En dehors de ceux qui ont cours banal et qu'enregistrent les bons dictionnaires, ces langues ont la faculté de créations abrup-

tes, spontanées, pour les besoins du moment, pour renforcer une idée, pour colorer une image, pour exalter une impression. En français cela ne se peut. En anglais des juxtaposés, séparés par un trait d'union, se lèvent soudain ; des mots sont accouplés qui n'avaient jamais été accouplés auparavant, que les meilleurs dictionnaires ne donnent pas, qu'ils ne sauraient contenir. Ces trouvailles sont à l'auteur, à lui seulement. Un écrivain comme Carlyle ne pourrait jamais se produire en français. Une des raisons pour lesquelles notre poésie paraît si peu expressive, si apprivoisée, aux Anglais et aux Allemands, c'est précisément le manque de ce pouvoir de juxtaposition soudaine, violente, jamais vue auparavant, qui peint, qui fait vivre. Le poète français, empêché, retenu par l'analytisme de son instrument, est obligé de diluer en quelque sorte l'image que le teutonique fait surgir d'un seul coup de pinceau, complète, palpitante, surprenante par la nouveauté, par le non-attendu.

Il en est reparlé au chapitre XXII.

CHAPITRE XIV

LE LEXIQUE FRANÇAIS

Les mots du lexique français peuvent se diviser en trois groupes :

Le fonds populaire, issu du latin populaire. Quatre mille mots environ. Vocabulaire peu abondant sans doute, mais ayant en soi puissance d'enrichissement par les procédés de dérivation et de composition, par le moyen de préfixes et de suffixes.

Le fonds savant, issu d'abord du bas-latin du moyen-âge, puis vastement renforcé à partir de la Renaissance, alors qu'on se mit à étudier et à imiter la Grèce et Rome antiques. Non seulement il s'introduisit dans la langue des quantités de mots et de significations du bas-latin, et, en petit nombre, du grec, mais encore on transporta en français des procédés de dérivation et de composition latines et grecques.

Quelques chapitres qui précèdent ont peut-être réussi à élucider un peu la formation de ces deux grands groupes.

Il nous reste à examiner, bien rapidement comme toujours, le troisième groupe, qui s'est constitué à la suite des interpénétrations politiques, commer-

ciales, industrielles, sociales, des peuples entre eux, et des développements, lents d'abord, puis fortement accélérés, des sciences.

Le Celtique. — Il peut se faire que l'élément gaulois, celtique, soit très accusé dans le tempérament français ; il est très faible dans la langue.

Les Celtes semblent avoir été — il n'y a aucune assurance à cela — la première vague aryenne qui, des hauts plateaux de l'Asie Centrale selon les probabilités, ait déferlé sur l'Europe. Le mystère entoure cette race. Négligeant de nous occuper d'eux ailleurs que sur le terrain qui nous concerne, il est probable que des multitudes de ce peuple fuirent devant César aux déserts de l'Armorique, la Bretagne actuelle, et que leur nombre fut renforcé au Ve siècle par des populations bretonnes qui, elles, fuyaient devant les Anglo-Saxons d'Angleterre. Le mot Armorique lui-même semble bâti avec la racine *ar*, labourer — Aryen, laboureur, puis noble. Là tous ces fuyards furent laissés à peu près tranquilles, et le dialecte bas-breton, encore parlé en Bretagne, est comme une relique de l'idiome de ces Celtes. Ce bas-breton est de quelque service à la science, mais il doit être bien déformé et tordu.

Les Gaulois n'ont laissé aucun document. Ils n'écrivaient point, paraît-il. En fait nous n'entendons parler d'eux, toujours sur le terrain qui nous concerne, qu'au moment où leur existence nationale est mise à fin. D'existence nationale même ils n'ont jamais eu. Il y avait autant de nationalités

que de tribus. Les rivalités, les intérêts aristocratiques primaient tout, et une bonne partie de la Gaule resta spectatrice indifférente des grands événements. Vercingétorix et les siens semblent les seuls qui aient eu une conception réelle d'indépendance et de sol natal à défendre. Nous croyons avec Darmesteter qu'il faut renoncer aux brillantes fantaisies historiques qui ont été écrites à propos des Gaulois de la Gaule.

Ils n'ont rien laissé sur quoi la science puisse avec fruit se prendre. Il n'est pas jusqu'à ces monuments soi-disant druidiques, dolmens et menhirs, qui ne soient maintenant attribués à une humanité antérieure sur le sol. A aucun moment et nulle part, les Celtes,selon toutes les apparences, n'ont su, n'ont réussi à se constituer, à se garder contre les autres races. Poussés, toujours poussés vers le soleil couchant, les voilà à l'Atlantique où Rome les trouve, et l'exode contemporain de millions d'Irlandais en Amérique — *Irlande, Erin*, encore la racine *ar* peut-être — semble ainsi qu'un dernier jeu d'une loi ethnographique.

Une bonne part de ce qu'il peut y avoir de celtique dans la langue française est déjà latin, et traité comme tel par la transformation phonétique. Ainsi les appellations géographiques : *Ligeris* (celtique avec forme latine) *Loire; Sequana, Seine; Rotomagum, Rouen.* Aussi des noms de lieux en *ac, ai, ay, y,* qui sont sortis des mots latins terminés en *iacum : Savignac, Cambrai, Epernay.* Les domaines privés étaient indiqués par le nom du proprié-

taire, suivi de *iacum* : *Pauliacum* (Polignac), *Aureliacum* (Aurillac). Au nord cet *acum* s'est contracté en *ai*, *y*. Beaucoup de noms de lieux français doivent être celtiques, indépendamment de ceux qui peuvent découler d'origines plus lointaines encore que les Celtes, et qu'on ne réussit à expliquer par aucune racine aryenne connue.

Un exemple de genre différent de latinisation intermédiaire est le vocable *alouette*, anciennement *aloe*, latinisé d'abord en *alauda*.

Comme passage *direct* du celtique en français c'est à peine si l'on peut tracer 40 à 50 mots, se rapportant tous à des objets matériels et vulgaires, tels que : *balai*, *bagage*, *bac*, *bruyère*, *dru*, *cabane*, *grève*, *quai*, *ruche*, *van*, etc..

De passage récent du bas-breton nous avons : *biniou*, *dolmen*, *goéland*, *goémon*, *raz*, etc..

On se plait à attribuer à une origine celtique la numération par vingtaines (*scores* anglais) : *trois-vinz*, *six-vinz*, dont il nous reste *quatre-vingts*, l'hôpital des *quinze-vingts*.

Le fait est qu'après les recherches les plus intenses nous demeurons dans l'obscurité quant à l'origine de centaines de mots les plus ordinaires, tels que *boulanger*, *gibier*, *gourmand*, *paletot*, *poche*, *ruban*, etc... Il est commode pour certains d'arranger les choses en disant que ces mots *doivent* être celtiques. Mais où sont les preuves, et qui donc occupait le sol quand les Celtes sont venus?

On doit se demander aussi d'où vient la prédilection pour le son de *e* muet (oeu), inconnu du

latin, aussi faible que possible dans les langues romanes sœurs, et si abondamment répandu en français dans toutes les positions; d'où la prédilection pour les sons nasaux : *an*, *in*, *on*, *un*, si caractéristiques; d'où le son français de *u*, sonné *ou* comme en latin dans les autres rejetons du latin. Quelques auteurs ont ajouté à cette série le son de *ll* après *i*, dit « ll mouillés » : *paille*, *famille*, mais ce son existe aussi en italien et en espagnol.

ÉLÉMENT GERMANIQUE. — L'élément celtique a encore été étouffé et obscurci davantage par l'avènement d'un troisième idiome sur la scène du langage en Gaule — le teutonique.

Nous lisons dans les historiens que, pendant le Ve siècle, et plus tard, les Germains, Francs Neustriens et Francs Austrasiens, firent irruption dans la Gaule, subjuguèrent les Gallo-Romains, et, avec Clovis d'abord, fondèrent des dynasties. Nous lisons aussi qu'au commencement du Xe siècle, et par mer cette fois, une autre incursion germanique eut lieu, celle des Northmen, sous la conduite de Rollo. Ces Northmen réussirent à s'établir à demeure dans la Normandie actuelle, et de là s'élancèrent à la conquête de la grande île verte.

Peu nombreux comparativement parlant, infiniment moins avancés en culture générale, les Francs ne tardèrent pas à adopter le parler des Gallo-Romains,et l'amalgamation se resserra encore davantage par l'unité de la foi religieuse. D'autre part, les Northmen aventureux n'avaient point

amené de femmes avec eux. Ils s'unirent avec les belles d'un pays plus beau que le leur, les enfants parlèrent nécessairement la langue de la mère, et l'idiome tudesque disparut avec une hâte sans parallèle.

Quand même, des interpénétrations ethnographiques de cette nature ne sauraient se produire sans causer une certaine commotion linguistique.

Avant de donner quelques exemples du vocabulaire allemand qui a pénétré en français, faisons observer l'embarras qui se présente souvent, quand il s'agit de recherche des étymologies, entre le celtique et le teutonique, voire entre le celtique, le teutonique et le latin. Si l'on veut bien se reporter à notre chapitre I, la raison en apparaîtra aussitôt. Le latin, le celtique, le teutonique, appartiennent tous les trois au même groupe de langues, le groupe indo-européen, et par conséquent ils possèdent un grand nombre de radicaux communs. Des certitudes étymologiques en deviennent souvent impossibles.

L'élément teutonique est assez abondant en français, plus abondant que dans toute autre des langues romanes issues du latin ; 500 à 600 mots sur 1000 sont inscrits au compte du français seul.

La lumière historique nous fait apercevoir déjà l'entrée forcée d'une série de ces vocables. Ainsi, les Francs ont introduit avec eux des arrangements féodaux inconnus aux Gallo-Romains ; de là : *ban*, *fief*, *maréchal*, (marakshalk), et autres ; on conçoit que les vaincus durent nécessairement accepter les

termes de guerre : *guerre* (werra), *guet* (wahta), *heaume* (helm), *haubert* (halsberc, protection du cou), *brêche* (brechen), *brandir* (brand, épée), *massacrer* (matsken), etc...

Des Northmen nous viennent des termes de navigation comme *tillac*, *mât*, *vague*, *hâvre*, *Dieppe* (tief, profond). Aussi les noms des quatre points cardinaux.

Comme vocables mélangés de source teutonique, indiquons :

Substantifs : *renard*, *bouc*, *crapaud*, *crabe*, *coffre*, *cruche*, *fauteuil*, *étoffe*, *pantoufle*, *troupe*, *hâte*, *bourg*, *auberge*, *harangue* (hring, cercle), *bière*, etc.

Adjectifs en petit nombre : *franc*, *sur* (sauer), *blanc*, *bleu*, *gris*, *riche*, *frais*, *laid*, *sale*, etc.

Verbes : *cracher*, *déchirer*, *écraser*, *guérir*, *garder*, *gratter*, *grimper*, *grincer*, *honnir*, *saisir*, *heurter*, *haïr*, *garer*, *amarrer*, *dérober*, *voguer*, *cingler*, etc.

Au chapitre XII nous avons indiqué les suffixes teutoniques *ard* et *aut*, avec teinte dépréciative fréquemment.

Notons encore :

Des mots de superstition et autres, tels que : *loup-garou* (werwolf, homme-loup) ; *cauchemar*, un curieux composé du teutonique *mar* (démon) et du vieux français *caucher* (presser, frapper) ; *grimace* (grima, fantôme) ; *grimoire*. Des personnes irrévérencieuses attribuent à ce dernier mot la désinence du mot *grammaire*, qui est *grammatica* en latin.

Des composés comme *pif-paf*, *mic-mac*, *zig-zag*, pour le moins imités du teutonique. Des vocables de cette facture étaient inconnus des Romains, et on les retrouve dans tous les idiomes teutoniques.

Nous avons parlé de teinte dépréciative. Sous ce chef inscrivons comme curiosités : *bouquin*, *lippe*, *mannequin* (Mânnchen), *rosse* (hros, cheval), *lande* (land), *hère* (Herr), *un pauvre hère*. Suffixes et vocables de dépréciation laissent entrevoir les sentiments nourris par le Gallo-Romain supérieur et riche envers le Teuton abrupt, grossier, et si longtemps besogneux.

Il peut se faire que l'influence germanique ait opéré dans d'autres directions encore, dans certaines aspirations comme *haut* (hoch), latin *altus*; dans des altérations de genre comme *la fleur* (die Blume), latin *flos* masculin; *l'arbre* (der Baum), latin *arbor* féminin; dans des choix entre synonymes latins : ainsi *ignis* latin a peut-être été sacrifié à *focus* à cause de *Feuer* (feu), et *magnus* à *grandis* à cause de *gross* (grand); la superbe création du pronom impersonnel *on* (*homo*), spéciale au français, inconnue à l'italien et à l'espagnol, n'est sans doute pas étrangère au *man* germanique, *Mann*, l'homme. On ne peut s'empêcher de noter des calques curieux comme *pardonner* (vieux teutonique forgifan), *méfait* (Missthat), *contrée* (Gegend), *entretenir* (unterhalten), *avenir* (Zukunft), *mauvais* (mal wesen, mal être).

De la guerre de Trente ans il nous reste des vocables comme *bivouac*, *boulevard*, *reitre*, *hâvresac*,

halte; plus récents encore sont *bitter, kirsch, bock, choucroûte*, etc...

Pour nous résumer, si nombreux que soient les mots germaniques en français, ils n'ont pas sensiblement modifié l'aspect de la langue qui se les est assimilés et qui les a soumis aux lois de sa prononciation. Le vocabulaire teutonique, après tout, ne constitue qu'une petite fraction du lexique total français, et les autres influences teutoniques ne sont que d'un ordre très secondaire. Cette faiblesse apparaît même presque anormale à la lumière des faits historiques aux Ve et Xe siècles. L'élément teutonique n'a fait que se juxtaposer en quelque sorte, il n'a pas réussi à pénétrer à aucun degré bien appréciable, et l'évolution naturelle du français et des autres langues romanes n'en a pas été organiquement altérée. Le latin, partout, s'est montré trop puissant, au point que, sous sa forme romane, il a imposé son alliance amicale à la grande île anglo-saxonne. Extraordinaire en vérité a été la fortune de l'idiome du petit ramassis de bergers sauvages et pillards campés aux collines du Latium il y a 25 siècles.

Elément Italien. — Il est assez considérable.

Les expéditions de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, au delà des Alpes, et le séjour prolongé des armées françaises en Italie, ont fourni un grand nombre de termes d'art militaire, tels que *infanterie, canon, fantassin, cartouche, alerte, bombe, cavalerie, citadelle, parapet, sentinelle, etc.*

Nous reportant à la cour de France alors que Catherine de Médicis était roi, nous notons : *courtisan, carnaval, cavalcade, mascarade, bouffon, balcon, belvédère, gala, escorte, grandiose, pantalon, cicerone, costume, pommade*, etc.

A présent nous voici en pleine Renaissance des arts : *aquarelle, arcade, balustrade, caricature, dôme, esquisse, pittoresque, piédestal, mosaïque*, etc...

Maintenant nous sommes avec les Républiques commerçantes et guerrières : *banque, agio, banqueroute, bilan, douane, franco*, etc...

Termes de marine : *boussole, escale, escadre, gondole, tartane, caravelle, golfe*, etc...

Termes mélangés : *belladone, brocoli, vermicelle, sirop, sorbet, lavande, frangipane, macaron, bambin, bandit, caprice, carafe, muscadin, lagune*, etc.

Au XVIIIe siècle l'Italie envoie sa terminologie musicale: *adagio, oratorio, andante, cadence, piano, quintette, violoncelle, trombone*, etc...

Enfin, notons quelques doublets de cette source. Le latin *cadentia* (cadere, choir) a donné le français *chance* (ce qui nous tombe d'heureux); l'italien *cadenza* donne *cadence*, chute d'une phrase musicale. De même pour *cantate* et le vieux français *une chantée, cavalier* et *chevalier, camérier* et *chambrier, duo* et *deux, opéra* et *œuvre, volte* et *voûte, cavalcade* et *chevauchée*.

Elément Espagnol. — Cette influence se fit sentir après celle de l'Italie,sous Henri IV, Louis XIII

et Louis XIV. Les guerres avec l'Espagne, l'étude de la littérature espagnole, ont amené un certain nombre de mots : *mantille, duègne, camarade, camarilla, guerilla, matador, castagnette, guitare, sérénade, sieste, aviso, embargo, cigare, mérinos, bizarre, quadrille, alcove, chocolat*, etc. N'oublions pas *hâbleur* de *hablar* (parler) ; les Espagnols ont rendu le compliment, et le même personnage s'appelle chez eux un *parlador*.

Duègne, nègre, soubresaut, salade, sont ici des doublets de *dame, noir, sursaut, salée*.

Du portugais nous avons : *mandarin, caste, fétiche, autodafé* (acte de foi).

Elément Anglais. — Depuis 80 ans l'anglais est devenu envahissant. Termes de manufacture, transit, commerce, agriculture, vie de club, vie parlementaire, sports, boissons, rien n'y échappe, et une mode bébête s'en mêlant, la marée monte toujours : *wagon, rail, steamer, paquebot, warrant, dock, stock, chèque, speech, meeting, jury, bill, shorthorns, southdowns, club, square, jockey, steeple-chase, sandwich, clown, budget, grog, humour, sport, pudding, redingote, châle, rosbif, bifteck, flirt, pamphlet, whist, interwiew, reporter, lunch, lock-out, verdict, tunnel, ticket* (exposition de 1900), *partenaire, waterproof, ballast, mackintosh, macadam, express, bluff, turf, trust, stopper, stepper, blackbouler, andicaper*, et combien d'autres.

En se reportant à l'original on a grand'peine à

en reconnaître quelques-uns. Ainsi *redingote* (riding coat, habit pour monter à cheval); *boulingrin* (bowling-green, champ vert où l'on joue aux boules); *blackbouler* (to blackball, mettre une boule noire en votant); *bouledogue* (bull dog, chien taureau); *colcrême* (cold cream, crême froide de toilette) etc...

A les entendre prononcer en français les Anglais ne reconnaissent pas la plupart de leurs propriétés. Une langue, en adoptant des mots étrangers et exotiques, les défigure nécessairement pour se les assimiler, pour les mettre à son image et à son oreille, mais il est certain que l'anglais passant au français a été privilégié à cet égard, au point de tenir du grotesque.

Puisque nous avons parlé de propriété anglaise, faisons remarquer en corollaire que plusieurs articles de ce *stock* britannique sont en réalité des marchandises françaises, refaçonnées en Angleterre, puis réimportées en France avec la marque de fabrique anglaise. Tunnel, nous l'avons déjà dit ailleurs, est *tonnel*, tonneau; *budget*, qui apparaît pour la première fois en 1814 dans un Rapport sur les Finances, se ramène au vieux français *bougette*, bourse, qu'on peut tracer jusqu'au celtique si l'on en croit l'écrivain latin Festus, qui dit que de petits sacs en cuir étaient dénommés *bulgae* par les Gaulois; *pamphlet*, en vieux français *palme-feuillet* (feuille tenue dans la main), puis *paunflet*, et que l'on trouve dans Shakespeare; *jury* qui est *jurée* (jurata); *express* n'est autre chose qu'*exprès*; *humour*,

dans le sens de humoristique, existe dans la vieille langue avec un sens voisin; *fashion* c'est *façon* (factionem); *comfort, conforter, réconforter,* se lisent dans les textes anciens; qu'est-ce que *flirter* (to flirt) sinon *fleureter,* voler de fleur en fleur, etc.

Emprunts slaves: *samovar, steppe, ukase, knout, pope, tzar, mazurka, polka,* etc.

Emprunts aux langues orientales : à l'hébreu : *gêne* (géhenne), *chérubin, séraphin, rabbin, cabale,* etc.; à l'arabe : *alambic, alcali, alchimie, alcool, algèbre, chiffre, zéro, élixir, nadir,* etc.; à l'hindou : *brahme, cachemire, cornac, pagode, paria, bambou, palanquin,* etc.; au turc : *alcoran, mosquée, vizir, pacha, narguileh, minaret, talisman, sérail, cimeterre, babouche, bazar, harem, divan, kiosque,* etc.; à des origines exotiques diverses : *thé, sofa, pirogue, casoar, orang-outang, alpaca, cacao, tabac, tapioca, ananas, caïman, colibri, maïs, ouragan, quinquina, caoutchouc, tatouer,* et beaucoup d'autres assez facilement reconnaissables. Le Supplément du dictionnaire de Littré donne une énumération spéciale de mots d'origine orientale et diverse.

Elément Grec. — Il n'a pas eu d'importance sur le développement premier, organique, de la langue, mais il a constitué, il constitue éminemment une force énorme au milieu de la poussée de la pensée, de la poussée des sciences avec leurs applications utilitaires, bienfaisantes, morales même, quoi qu'en

aient jugé des esprits pléthoriques de littérature minutieuse, myopes aux grands horizons.

Jusqu'au XIVe siècle l'élément grec est à peine percevable. Il est surprenant que les établissements grecs, avant César, sur les rives méditerranéennes, au site de Marseille, n'aient laissé aucune trace linguistique.

Comme vieilles pénétrations *directes* on ne connaît guère qu'une trentaine de mots : *bâton, bocal, bourse, colle, moustache, moquer, oseille, serin, phare, migraine, dragée,* etc...

Tout le reste est de formation savante.

Un certain nombre ont été empruntés tout faits : *acrobate* (*acrobatès, acros,* pointe, *bainein,* marcher) ; *amphibie* (*amphibios, amphi,* double, *bios,* vie), etc...

D'autres sont formés de deux mots grecs juxtaposés : *typographie* (*tupos,* caractère, et *graphein,* écrire) ; *bibliophile* (*biblion,* livre, et *philos,* ami) ; *autocrate* (*auto,* même, et *crateia,* action de commander) ; *zoologie* (*zoon,* animal, et *logia,* parler) ; *pyrotechnie* (*pyro,* feu, et *techné,* art)), et une infinité d'autres bien connus.

Puis il y a la vaste formation par suffixes et préfixes, appliquée non plus seulement à des radicaux grecs, mais à des radicaux latins ou français :

ose (action d'ensanglanter) : *nérrose* (les nerfs), *dermatose* (la peau) ;

ite de *itis* (inflammation) : *bronchite, laryngite ;*

a, particule privative : *acéphale* (sans tête) ;

anti, idée d'opposition : *antipathie, antichrétien ;*

archi, idée d'abondance, d'excès: *architecte* (maître des charpentiers), *archiduc;*
dia, à travers : *diaphane, diarrhée;*
en, dans : *encéphale* (ce qui est dans la tête);
epi, sur : *épidémie* (sur le peuple);
meta, idée de succession, de changement : *métamorphose, métempsychose;*
hyper, au-dessus : *hyperbole, hypertrophie;*
peri, autour : *périphrase, péristyle;*
syn, avec : *symétrie, sympathie;*
et bon nombre d'autres.

Les suffixes sont peu nombreux. *Ismos* et *iste* ont été largement mis à contribution avec rapport de sens : *communisme, communiste, déisme, déiste.* Mais les préfixes abondent. Il en est deux qui sont entrés dans le domaine du parler de tous les jours, banal : *anti* et *archi : antipatriotique, antisocial, archi-bête, archi-fou, archi-connu*, etc...

Tout le reste est savant, archi-savant, au service surtout de la terminologie scientifique, déjà presque innombrable. Qu'elle monte, qu'elle monte toujours, cette marée glorieuse. Le grec règne plus que jamais — par la science, qui prime tout, tout. Les grands *intuitifs* de la petite presqu'île offrent une expression universelle à nos ambitions de savoir et de *prouver.*

Résumons ce chapitre par quelques chiffres, approximatifs nécessairement.

Le dictionnaire de l'Académie de 1878 contient 32.000 mots. Si nous enlevons les dérivés plus com-

plexes, les composés plus complexes, les mots techniques et scientifiques, les mots d'origine étrangère authentiqués, nous nous trouvons en présence d'environ 6000 mots qui représentent l'agrégat des mots simples, latin populaire, constituant le parler ordinaire, familier, des Français. Deux dixièmes de ces mots ne permettent pas encore de tracer leur filiation ; il nous reste, disons 4000 à 4500 mots de filiation purement et directement latine. C'est le fonds primitif, irréductible, la roche, le granit. M. Lintilhac dit très bien que ces mots recèlent le génie de la langue, qu'ils sont les aînés, les gardiens de la langue.

Le lexique d'une langue cultivée, civilisée, littéraire, est forcément dans une mobilité, dans un enrichissement, dans un devenir perpétuels. Et la grammaire et la fameuse syntaxe n'ont pas été, ne sont pas non plus inamovibles. Transformations du monde physique, vicissitudes politiques, sociales, tout y concourt. Une langue est un torrent comme la vie. Pour la fixer il faudrait d'abord fixer la pensée. Les idées que pouvaient se faire à cet égard Vaugelas, Bonhours, l'Académie de Richelieu, donnent à sourire aujourd'hui [1]. Le flot monte, monte toujours, au point que A. Darmesteter constate un ensemble de 200.000 mots.

En 1816 encore, l'article 6 des Statuts de l'Académie porte : « L'institution de l'Académie française ayant pour objet de travailler à épurer *et à fixer la langue*... »

CHAPITRE XV

LE FRANÇAIS
ET LES
DIALECTES DE FRANCE

GROUPE GALLO-ROMAN

Au début, pour simplifier, nous avons, chapitre III, qualifié de *roman* la langue qui, par des transformations successives, est devenue le français que nous parlons. Mais, en toute vérité, ce roman n'est que partie d'un groupe, le groupe gallo-roman, qui englobe tous les dialectes néo-latins de la Gaule, langues d'oïl et langues d'oc. On avait coutume au moyen-âge de désigner les langues d'après leur terme pour dire *oui* : langue d'*oïl*, langue d'*oc*, et Dante appelle l'Italie : « Il bel paese la dove il si suona », langue de *si*.

Il reste à expliquer comment ce roman du chapitre III, ce dialecte d'un groupe nombreux, est devenu le français universel.

Une croyance encore répandue de nos jours veut que les dialectes provinciaux soient le fruit de

l'ignorance, des corruptions du langage central et littéraire. C'en est loin de compte. Les dialectes sont des formations indépendantes. Chacun d'eux est le produit libre, spontané, naturel, de son sol. En fait, le dialecte seul *est*, et l'on pourrait définir une langue : « un dialecte qui, favorisé par des facteurs divers,a triomphé dans la lutte pour l'existence. »

La magnifique aventure néo-latine vient illustrer ce dernier point de vue avec la dernière évidence.

Qu'on ne commette point l'erreur de supposer que, à aucune période de l'histoire de la France, un parler uniforme ait été en usage sur la surface entière du pays. La France féodale sous les Carolingiens consistait, sommairement parlant, de 4 parties : est, centre, ouest, nord, auxquelles correspondaient respectivement les dialectes néo-latins : le bourguignon, le parler de l'Ile-de-France, le normand, le picard. Ils existaient tous *de pair*, aucun plus élevé, plus noble que l'autre. Ils étaient tous vivants, parlés, au même titre gallo-roman, et chacun d'eux possédait même un centre littéraire là où se trouvait le centre politique. Ils constituaient le groupe *langue d'oïl*, et chacun d'eux n'était qu'une modification spécifique du type général commenté au chapitre IV. Ils étaient simultanés, strictement contemporains, sans ombre de filiation entre eux à aucun degré. Possédant des radicaux communs, des traits de grammaire communs, les différences n'étaient que le résultat de la latitude,

du climat, du sol, de la pureté ou du mélange de la race, et d'autres facteurs encore.

Eh bien, ces 4 en groupe (négligeons les sous-groupes qu'ils pouvaient former) vécurent et prospérèrent ensemble et également pendant un temps assez long correspondant avec la chute de l'Empire Romain, l'établissement des Francs en Gaule, et la tenure du pouvoir féodal par les Carolingiens. Mais avec l'accession de Hugues Capet comme seigneur de l'Ile de France, la variété dialectale subit les premiers coups. Au milieu de l'anarchie politique du XI[e] siècle, un pouvoir central s'élève avec la dynastie capétienne. Ce pouvoir absorbera les pouvoirs féodaux. La royauté, issue du duché de l'Ile de France, siège à Paris, et au XII[e] siècle la suprématie du dialecte de l'Ile de France devient décisive. Nous le répétons, au fond ce dialecte n'avait sur les 3 autres aucune supériorité marquée, aucun caractère spécial de prééminence. Ce qui lui vaut le triomphe ce sont les circonstances politiques. Il devient la langue de la cour et de la capitale, et, déjà, parler comme à Paris est considéré comme le signe distinctif d'une éducation supérieure. Et les circonstances ne cessent de lui être favorables à mesure que s'accentue l'unité française, et que s'arrondit le domaine de la royauté sous Philippe I[er], Philippe-Auguste et Saint-Louis. Enfin, au XIII[e] siècle, la croisade contre les Albigeois noie dans le sang la langue des troubadours, la langue d'*oc*, qui restait seule rivale, et l'annexion du Languedoc achève l'unité du sol et de la langue.

Voilà comment, au bout de 200 ans, le dialecte de l'Ile de France devint, après transformations ultérieures, notre français, et comment le bourguignon, le picard et le normand, en sont arrivés à n'être plus que des *patois*, parlés, non plus écrits. Ils durent encore après six siècles, et maint provincial, même lettré, laisse parfois échapper un peu du vieux parfum du terroir.

Le dialecte de l'Ile de France triompha, mais de nombreuses traces révèlent qu'il eut à subir maint compromis avec ses anciens égaux, maintenant déchus. Ainsi le bourguignon avait une prédilection pour la diphtongue *oi*, tandis que le normand préférait *ei*. Ceci explique *roi* et *reine*, *croyance* et *créance*, *poids* et *peser*, *roidir* et *raidir*, et d'autres. Le picard aime *k* au lieu de *ch chuintant*, dans le dialecte de l'Ile de France. Il dit *canter* pour *chanter*, *pékié* pour *péché*, *cat* pour *chat*. De là des formes doubles comme *campagne* et *champagne*, *camp* et *champ*, *charte* et *carte*, *attacher* et *attaquer*.

Les patois, ces soi-disant jargons tant méprisés, sont très précieux pour la science. Beaucoup de bons vocables latins, disparus de la langue et remplacés par d'autres qui ne les valent guère, se rencontrent pleins de sève et de vie dans les provinces. Ainsi, dans les districts retirés des Vosges, le paysan ne parle pas de son « église », mais du « moustier », ou « mostier » (latin *monasterium*). Le patois berrichon a « passer » au lieu de « moineau » d'origine douteuse ; nous n'avons plus que la forme

diminutive « passereau » avec un sens à côté. Il a « nure », latin « nurus », pour « bru », emprunté, on ne se l'explique pas, au germanique « braut », puisque la langue d'oc et les autres langues romanes ont gardé le latin ; il a « crémer » (latin *cremare*) pour « brûler ». Dans le Berry on dit bien « uller » (latin *ullulare*) et non pas « hurler » ; on y entend le charmant vocable « arentele » (latin *aranæ tela*) « pour toile d'araignée ».

L'étude des patois a révélé à la science bien des secrets étymologiques. En fait, nous croyons qu'ils contiennent de quoi enrichir le français en y faisant rentrer un peu de pittoresque. « Le Champi » de Madame Sand n'est-il pas délicieux ?

Le domaine de la langue d'*oïl*, représenté par tous les dialectes dont il a été parlé, y inclus le dialecte triomphant, s'étendait au nord d'une ligne, d'une diagonale approximative tirée de La Rochelle à Grenoble. A présent il nous faut considérer, au sud de cette ligne un peu imaginaire, le second groupe du grand groupe gallo-roman, les langues d'oc, qui couvrent près de 26 départements, et qui comprennent : le limousin, le languedocien, le provençal proprement dit, le dauphinois, le savoyard, les dialectes de la Suisse romande.

Les langues d'oc sont toutes nées sur leur sol comme les langues d'oïl sur le leur. Elles ont déconstruit et reconstruit le latin d'un mouvement spontané, libre, naturel, avec un génie propre, tout comme l'ont fait les langues d'oïl. Elles sont distinctes des langues d'oïl, mais elles possèdent des

traits communs qui permettent de les lier ensemble en contraste avec les autres langues néo-latines dont il sera parlé au chapitre suivant. Phonétiquement, le groupe d'oc est plus plein, plus sonore, plus chantant, plus italien. Comparez :

Langue d'oc : « *Per totas las terras del nostre lengage so de maior auctoritat li cantar de la lenga limosina que de negun'autra parladura* ».

Langue d'oïl : *Per tutes les terres del nostre langage sunt de maire auctoritait li chanz de la langue du Limousin que de nule altre parleure* ».

La langue d'oïl sonne comme la langue d'oc étouffée. La langue d'oc est comme un passage, philologique et géographique, entre l'italien et la langue d'oïl; elle est à mi-chemin entre le latin et le français.

Eh bien, ce groupe d'oc s'est développé parallèlement au groupe d'oïl, côte à côte, mais en pleine indépendance. Il atteignit un degré d'excellence pratique en avance sur le nord, et, dès les XIe et XIIe siècles, il donna avec les troubadours une littérature, surtout lyrique, un peu surfaite, mais quand même très brillante pour l'époque. Elle disparut au XIIIe siècle, noyée dans le sang de l'infâme croisade albigeoise. L'antagonisme entre le nord et le sud s'était envenimé de plus en plus. Politique et social, les haines religieuses y mirent le comble. La croisade albigeoise fut suivie de l'annexion du Languedoc à la France, et, au commencement du XIVe siècle, l'illustre « lenga limosina » était tombée au rang de patois. Les troubadours

quittèrent un pays désolé et des cours seigneuriales fermées, et s'en allèrent chanter en Aragon et en Italie.

Déchu comme il l'est,le provençal chérit les vieux souvenirs et les vieilles gloires. L'instinct poétique palpite toujours au pays « del gay saber », de la gaie science. L'Académie des Jeux Floraux à Toulouse tient toujours en réserve des palmes d'or pour les vainqueurs des tournois poétiques. Une renaissance littéraire vient même de se produire en Provence. Le néo-troubadour Jasmin a ouvert la marche, et des hommes de haute distinction comme Aubanel, Roumanille, Mistral, se sont efforcés, dans des compositions de valeur, de faire revivre l'idiome natal. L'objet de Mistral semble de vouloir faire du patois provençal proprement dit la langue littéraire de tout le pays d'oc, et cela par un accueil large dans son lexique de tous les mots de bonne frappe dans les divers dialectes d'oc.

Le français a pris au provençal quelques termes: *ballade*, *cap*, *carguer*, *cabestan*, *mistral*, *vergue*, *ortolan*, *cèpe*, *ciboule*, *clovisse*, *isoard*, *bastide*, *cadeau*, *cigale*, *fadaise*, *radis*, *roulade*, *grenade*, etc...

Les dialectes romans de la Suisse ont donné : *avalanche*, *chalet*, *crétin*, *ranz*, etc...

———

CHAPITRE XVI

LE FRANÇAIS ET LES AUTRES LANGUES ROMANES

Elargissons notre horizon.

C'est qu'en dehors du groupe gallo-roman que nous venons de considérer il y a, principaux, le groupe italo-roman et le groupe hispano-roman, le roman de l'Italie et de l'Espagne.

On dit souvent que toutes les langues romanes sont sœurs entre elles, filles du latin. Cette image, il ne faut pas trop la prendre à la lettre, car il n'y a jamais eu co-existence du générateur et des engendrées. Chacune des langues romanes est plutôt la continuation, la reconstruction du latin sur un point de l'espace, d'après des caractères propres et des influences spéciales. Ce sont diverses floraisons d'une même plantation dans des terrains différents. Et cette plantation originale, nous l'avons assez expliqué, ce n'est pas le latin classique, savant, c'est le latin populaire, le parler du soldat, du colon, du mercanti, de la plèbe.

Ce latin populaire n'était évidemment qu'une langue parlée. La langue écrite du temps était le

bas-latin. Des gens plus ou moins ignorants prenaient des mots latins et les unissaient dans l'écrit par des constructions calquées sur leur parler de tous les jours. Les barbarismes et les solécismes de ces écrits ressemblent un peu à ceux que nous commettions quand nous étions écoliers. Mais il ne faut pas trop nous plaindre de cette littérature de l'époque mérovingienne, parce que ce bas-latin rend de grands services à l'étude du roman. Derrière ces formes barbares et bizarres l'induction réussit parfois à découvrir quelque chose de la langue parlée dont il n'existe aucun monument. Et ce bas-latin ne disparut entièrement qu'au XVI[e] siècle devant le flux, de nouveau vivant à la Renaissance, des grands classiques de Rome.

Reprenons notre chapitre.

Les Germains ont détruit Rome. Les Goths, les Vandales, les Francs, les Lombards, les Burgondes, et autres, s'essaimèrent sur l'Empire et mirent à mort le géant. Jamais pourtant les Germains n'ont réussi à implanter leur langue en dehors de leur grande étape d'arrêt dans l'Europe centrale. On peut risquer le paradoxe que l'empire de Rome n'a jamais été détruit. La domination extraordinaire du Latium persiste en langage et en esprit. Des peuples divers ont répudié leur parler — propriété tenace s'il en fut — pour embrasser l'idiome grave et fier de leurs vainqueurs. Et quand le chêne géant eut été prostré par l'ouragan qui poussait les Barbares, il n'était pas tout à fait mort, n'en croyez rien. Un peu de temps, et autour de la base

du puissant tronc abattu on vit paraître des pousses vertes et saines. Elles grandirent, grandirent encore, se bifurquèrent, et le soleil se mit à jouer à travers le jeune feuillage. Encore un peu, et les branches marièrent leurs sobres floraisons, et l'on aperçut plusieurs chênes, encore petits mais vigoureux, là où un colosse avait vécu. C'est ainsi que les langues romanes s'élancèrent simultanément du monde et du sol romains, et chacune d'elles, belle à sa manière, couvrit d'une ombre amicale la ruine du générateur.

L'enquête devant nous est une des plus curieuses et des plus attrayantes dans le domaine entier de la Science du Langage. En fait, le latin et ses descendants constituent un véritable système, quelque chose comme le système du soleil avec ses planètes. C'est comme un monde à part, complet, se suffisant, admirable, où maint mystère philologique se laisse presque toucher du doigt.

Rendons justice aux Allemands qui nous ont montré ces très belles choses en premier lieu, scientifiquement. (*)

D'après la nomenclature de Diez, dans son grand ouvrage d'il y a 70 ans, « Die Romanische Sprachfamilie », les langues romanes sont au nombre de six : la langue d'oïl, la langue d'oc, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain.

(*) Depuis, les publications allemandes sur la langue française constituent un véritable monceau, et les sujets traités vont jusqu'aux raffinements les plus psychologiques.

Eliminons tout de suite le portugais, très voisin de l'espagnol, plus doux pourtant, et se distinguant par quelques traits moindres de grammaire.

Eliminons aussi le roumain parlé par près de trois millions d'hommes sur les deux rives du Danube inférieur, et divisé en deux dialectes principaux : le daco-roumain en Dacie, et le macédo-roumain en Macédoine. La Dacie avait été conquise, *colonisée*, romanisée par Trajan tout au commencement du IIe siècle, mais Aurélien fut obligé de l'abandonner aux Goths en 274. Une moitié seulement du vocabulaire roumain est latine, le reste est un mélange de radicaux grecs, teutoniques, slaves, hongrois. Mais le vocabulaire importe moins. La grammaire est tout, et la grammaire roumaine est positivement latine. Le fait que le roumain, séparé de si bonne heure des autres langues romanes, possède pourtant un si grand nombre d'éléments identiques aux leurs, constitue un argument additionnel prouvant que le « sermo rusticus », le « castrense verbum », a été la source commune de toutes les langues romanes, comme nous l'avons assez souvent, et à dessein, répété.

Ces éliminations une fois faites, nous nous trouvons en présence des quatre autres langues romanes : langue d'oïl, langue d'oc, italien, espagnol, — qui se laissent réduire aux deux groupes : franco-provençal, italo-hispanique. Et la division en ces deux groupes n'est pas simplement géographique, elle est intime et scientifique. Pourquoi ? Parce que les langues d'oïl et d'oc ont passé par un état de

demi-latinisme de grammaire et de construction, état dans lequel elles ont été fixées pendant des siècles, état que l'italien et l'espagnol, à notre su, semblent n'avoir jamais connu. En effet, la première fois que nous rencontrons l'italien et l'espagnol, disons au XIe siècle, nous les trouvons sous leur forme plus ou moins analytique moderne, ne distinguant pas par flexion le nominatif de l'accusatif, le sujet de l'objet, tandis qu'à l'état demi-synthétique les langues d'oïl et d'oc ont déjà produit une littérature abondante et célèbre à la ronde, attestant la vitalité de ce très curieux arrangement grammatical et syntaxique. Que voyons-nous au XIVe siècle ? La langue d'oc morte dans les circonstances relatées au chapitre précédent, et la langue d'oïl subissant la seconde et dernière phase de sa transformation, devenue analytique, rejoignant l'état auquel on a toujours vu l'italien et l'espagnol, en un mot devenue le français. Il n'en reste pas moins étrange que l'état intermédiaire de demi-synthétisme se soit révélé en Gaule et non en Italie.

D'antériorité linguistique on ne saurait en établir entre les deux groupes. Mais l'antériorité littéraire est évidente en faveur du groupe franco-provençal. Dans le désert littéraire des Xe, XIe, XIIe, XIIIe siècles les langues d'oïl et d'oc brillent seules, chacune avec son génie spécial. Et, de même que le pollen est dispersé par des brises bienfaisantes et mystérieusement versé sur des plantes infertiles jusque là, le souffle des littératures demi-

synthétiques d'oïl et d'oc, l'inspiration des trouvères et des troubadours éveille à la vie intellectuelle l'italien et l'espagnol, inertes encore. L'Italie a Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste, Machiavelli, Tasso ; un peu plus tard l'Espagne donne Lope de Vega et Cervantes. Ceci tandis que la langue d'oc gît frappée à toujours, et que la langue d'oïl couve un idiome transformé qu'attendent de hauts destins. Pour des raisons que l'historien comprend les littératures d'Italie et d'Espagne sont à éclats soudains, suivis de périodes sombres ou nulles ; celle de la France ne présente aucune solution de continuité. Comme l'exprime le regretté A. Darmesteter, elle n'a pas connu une heure de sommeil.

Nous nous sommes écarté de notre sujet direct. Examinons quelques autres analogies et contrastes entre les langues romanes.

Exemples élémentaires :

Le latin dit *maturus*, la langue d'oïl *meür* (français moderne *mûr*), le provençal *madur*, l'italien *maturo*, l'espagnol *maduro*.

Le latin dit *lactuca*, le français *laitue*, l'italien *lattuga*, l'espagnol *lechuga*.

Nous avons examiné dans un chapitre antérieur quelques-unes des lois phonétiques qui président au passage du latin en français. Les autres langues romanes reconstruisent aussi le latin en vertu de lois phonétiques propres à chacune. Les sciences physiques courantes,si merveilleuses qu'elles soient, n'offrent pas un intérêt plus intense que celui qui s'éveille à la vue d'un radical latin revenu au jour

sur le Tage, sur l'Arno, sur la Loire, sur la Seine, sur le Danube, dans des vêtements neufs, différents, fatals, faits par la loi, *par la loi naturelle.*

Pour rendre plus évidente encore l'opération de cet agent mystérieux, reprenons le mot français *laitue.* Par hypothèse, ignorons ce que *laitue* a été en latin. Ce vocable, que doit-il avoir été?

Le petit problème est double. Il y a le corps *lait* et le suffixe *ue.*

Or, l'observation nous révèle *fait* de *factum, traiter* de *tractare, lit* de *lectum, fruit* de *fructum,* et beaucoup d'autres, — ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la combinaison de consonnes latine *ct,* alors que précédée d'une voyelle, devient *it* en passant du latin au français. *Ct* = *it.* Donc *lait* était *lact.*

D'autre part, l'observation révèle *verrue* de *verruca, charrue* de *carruca,* et beaucoup d'autres, — ce qui certifie que le suffixe latin *uca* correspond au suffixe français *ue.*

Donc, *laitue* était en latin *lactuca.*

Allons plus loin. Si cette étymologie est correcte, l'italien *lattuga,* l'espagnol *lechuga,* doivent mathématiquement reproduire le latin *lactuca.*

Or, en italien, l'observation révèle *notte* de *noctem, otto* de *octo, tratto* de *tractum,* et beaucoup d'autres, — ce qui prouve que le latin *ct* après une voyelle devient *tt* en passant en italien. Immédiatement, ici, nous obtenons *lattuca* ou *lattuga,* le changement du *c* dur en *g* étant sans importance scientifique.

Enfin, prenons l'espagnol *lechuga.*

En espagnol, l'observation révèle *noche* de *noctem*, *ocho* de *octo*, *trecho* de *tractum*, et beaucoup d'autres — en sorte que le latin *ct* dans cette position devient *ch* en passant en espagnol. Donc *lactuca* = *lechuga.*

Plaçons-nous à un autre point de vue, et pour cela servons-nous de l'exemple *matùrus.* L'italien *matùro* est aussi près que possible du latin ; l'espagnol *madùro* change en plus *t* en *d*, consonne médiale ; le provençal *madùr* fait la même permutation, et, de plus, supprime la désinence non-accentuée ; le français *meür*, *mûr*, va plus loin qu'eux tous : il supprime entièrement la consonne médiale, il supprime la désinence, il supprime la voyelle courte *a*, — il ne respecte que la consonne initiale *m* et la partie accentuée *ur*. Typique est cet exemple de la manière dont les mots latins sont transformés par les diverses langues romanes.

L'espagnol est un peu à part. Son milieu physique ressemblant assez à celui du Latium, il n'a pas, comme le français septentrional, sacrifié un grand nombre de voyelles. Ses vocables sont pleins et sonores ; mais, d'un autre côté, il prononce le *g* guttural comme le fait la famille germanique, et il se complait positivement dans les aspirations rudes des Visigoths et des Arabes. Les étymologies espagnoles sont parfois ardues, la péninsule ibérique ayant entendu les piétinements et les rumeurs de races d'hommes nombreuses et diverses.

L'italien a surtout choisi le son, la forme. Il est

le meilleur portrait par approximation du générateur latin. Comme l'exemple *matùrus* nous l'a montré, la ressemblance provient surtout de ce qu'il a retenu la syllabe ou les syllabes qui suivent la syllabe accentuée en latin, et aussi la consonne du milieu, — le français supprimant juste ce que garde l'italien.

Le français prime par la plus grosse part de mutations phonétiques. Les voyelles ont été permutées, étouffées, les consonnes médiales enlevées, les syllabes non accentuées et les désinences coupées, — bref, les vocables latins ont été rétrécis, contractés, assourdis. Néanmoins, le français est peut-être l'héritier en chef du latin quant à la sobriété, la correction, la sévérité, disons même la rigidité de sa prose et de son génie. Les deux autres grandes langues romanes ne sont pas si sévères et si pointilleuses. L'italien sait se faire très malléable et très libre. De sorte que si la *voix* latine est dans l'italien, l'*âme* latine est plutôt dans le français.

Pourtant, quels que soient les différences et les contrastes, évolutifs, phonétiques, littéraires et autres, entre les langues romanes, elles concordent en tous les points fondamentaux. Elles sont en vérité une seule chair, un seul sang. Un esprit caractéristique, un génie indélébile les pénètre toutes. En résumé, voici les principaux liens d'unité :

1. Les vocabulaires sont latins, et il n'y a pas de raison de douter que leur source immédiate — pour la partie primaire, essentielle du moins — est dans le latin populaire, vulgaire, le « sermo sordidus »,

le « castrense verbum ». Leurs radicaux sont peu nombreux, leur faculté de dérivation est très prolifique, et presque même.

2. Quels que soient les arrangements et changements phonétiques subis par les mots de ces divers vocabulaires, l'accent demeure sur la syllabe qui le portait en latin : *matùrus, matùro, madùro, madùr, mûr; tàbula, tàvola, tàbla, tàble.*

3. En grammaire et en syntaxe il s'est produit quelques divergences individuelles, mais les caractères spécifiques sont les mêmes. Tous les idiomes néo-latins ont abandonné la déclinaison flexionnelle latine. Le pluriel seul est spécialement caractérisé. Le genre neutre est rejeté partout, et, en somme, fondu dans le masculin. — Les articles définis et indéfinis sont créés de l'adjectif *unus* et du démonstratif *ille.* — Le futur latin est rejeté, et un futur neuf inventé : l'infinitif avec l'auxiliaire *habere*, avoir : français *chanter-ai*, italien *cantar-o*, espagnol *cantar-è.* Partout ici les éléments se sont unis, mais dans la langue d'oc ils étaient séparables à volonté, et des mots se laissaient intercaler entre eux. — Sur un plan analogue a été créé le mode conditionnel, inconnu du latin. — La conjugaison est enrichie de temps composés formés à l'aide d'auxiliaires. — La voix passive latine est rejetée, et sa fonction est remplie par l'auxiliaire *être* joint au participe passé actif. — Les suffixes adverbiaux latins sont abandonnés, et un suffixe adverbial entièrement neuf est formé avec le substantif latin *mens*, accusatif *mentem*, qui reçoit la signification

précise de « façon », « mode », « manière » : français *chère-ment*, italien et espagnol *cara-mente*.

4. Sur 800 à 900 vocables teutoniques entrés dans les idiomes néo-latins, environ 300 sont communs à toutes. Ainsi, le teutonique *herberge* a donné le français *auberge*, le provençal *alberc*, l'italien *albergą*, l'espagnol *albergue*. Le français, cela se comprend, en a le plus grand nombre de beaucoup.

5. Le sentiment latin de la « quantité » est effacé pour l'oreille et la poésie romanes. Les nations néo-latines créent un vers nouveau, un mode neuf de mélodie, un idéal de chant poétique fondé sur « l'accent » jeté harmonieusement au milieu d'un nombre défini de syllabes. Le même Orphée mystérieux, comme l'appelle Littré, leur murmure à toutes la ligne décasyllabique ou héroïque.

***

Après avoir indiqué les similitudes scientifiques globales des trois grandes langues romanes, il ne serait pas sans intérêt de les mettre en regard au point de vue spécial et différentiel. Nous notons quelques traits saillants.

A part quelques vocables faciles à compter, tous les mots italiens se terminent par une voyelle. L'*e* muet n'existe pas en réalité, mais il s'élide parfois. Pour parer à cette monotonie de désinences en voyelles il y a bien quelques petits retranchements euphoniques, et d'ailleurs, à la prononciation rapide, ces voyelles finales s'atténuent et s'effacent un peu.

Le maniement de l'article défini est assez délicat, mais, en revanche, il n'y a pas d'article partitif, et cet article défini lui-même se laisse très souvent supprimer.

Tout infinitif peut être employé comme substantif.

La déclinaison analytique est enrichie de formes agglutinées : *nello, nella* (dans le, la); *sullo, sulla* (sur le, la), *collo, colla* (avec le, la).

Le pluriel ne se forme pas au moyen de *s;* des voyelles différentes de celles du singulier le remplacent.

Les désinences augmentatives, et surtout diminutives, foisonnent, doublées, triplées même : *tavola, tavolino, tavolinetto* (grandeurs de plus en plus réduites de *table*).

Le pronom possessif prend l'article défini: *il mio, la sua*, mais, en revanche, il peut fréquemment se supprimer.

Notre impersonnel *on* n'existe pas. L'idée impersonnelle se tourne par la forme passive analytique ou la forme réfléchie du verbe.

La flexion dans la conjugaison étant bien marquée et sonore, le verbe se passe très facilement du pronom personnel.

Le gérondif n'a pas besoin d'être accompagné d'une préposition (en).

La conjonction *que* est le plus souvent supprimée.

La négation ne consiste qu'en un seul mot.

Une caractéristique entièrement inconnue du

français c'est l'agglutination, à la fin du verbe, de pronoms, d'articles, de prépositions : *repentirsene* (s'en repentir), *darmelo* (me le donner).

Une caractéristique de différenciation plus importante encore c'est l'accent prosodique. Il est bien où nous avons dit dans les pages précédentes, mais il n'est pas le seul. Vu la structure générale des mots, la mobilité de l'accent est extrême ; il porte sur une des quatre dernières syllabes dans les mots polysyllabiques. Le bien placer est affaire majeure, le même mot pouvant prendre des significations très différentes selon la position de l'accent. Et l'accent est non seulement mobile, mais aussi très prononcé, intense par comparaison avec le nôtre, et se rapproche de la nature de la « quantité » classique. Le vers italien se fait très bien sans rime. Nous insistons sur la grande richesse de l'accent en italien. En français nous glissons sur les syllabes, n'appuyant que sur la dernière. Chez eux la valeur de l'accent, la place de l'accent, fait partie de la beauté de l'idiome.

L'italien est facile en apparence, mais qu'on ne s'y laisse pas prendre. L'énumération ci-dessus révèle assez qu'il peut être abondant en propositions elliptiques et en tournures inversives. Qu'on ne se laisse pas non plus prendre par trop à son apparente douceur. On le voit souvent, très souvent, bien plus concis que le français, et la concision engendre l'énergie.

En espagnol une très grande proportion des vocables se terminent par des voyelles.

Les diphtongues sont plus nombreuses qu'en italien.

Certaines opérations phonétiques sont spéciales et curieuses. Ainsi *f* initial latin se fait parfois *h* aspirée : *hablar* (*fabulari*, parler), *hacer* (*facere*, faire), hijo (*filium*, fils) ; *c* et *p* initials se rencontrant avec *l* font *ll* mouillé ; il y a une prédilection constante à faire d'un *t* latin un *d* final : *virtud* (*virtutem*, vertu), *libertad* (libertatem) ; il y a l'*n* surmonté d'une barre qui répond à notre *gn* mouillé, etc...

L'article défini est souvent supprimé, et il n'y a pas d'article partitif.

Ici nous avons l'*s* du pluriel, *sonné : as*, *os* ; et comme la flexion plurielle des temps se termine aussi en *s* sonné, la diction en est rendue décidément sifflante.

Les augmentatifs et les diminutifs abondent, plus encore qu'en italien. On compte une dizaine de chacune de ces formations, des augmentatifs surtout.

Les pronoms possessifs se placent également avant ou après le substantif.

L'impersonnel *on* n'existe pas non plus. La forme passive et la forme réfléchie du verbe y suppléent comme en italien. L'absence de *on* dans les deux langues sœurs du français donne du crédit à l'hypothèse qu'en français cette création est due à l'influence du teutonique *man*.

Il y a deux verbes *avoir* et deux verbes *être* avec différenciation dans l'emploi. *Etre* a les deux for-

mes *ser* et *estar*. Son imparfait de l'indicatif reproduit aussi le latin *eram*.

La flexion dans la conjugaison des verbes étant presque partout sonore, le pronom personnel se laisse souvent supprimer, moins pourtant qu'en italien. Cette suppression est même un moyen *d'effet* littéraire.

L'imparfait de l'indicatif latin en *bam* se retrouve presque textuel.

La négation est un seul mot.

Le *se* (soi, se) s'agglutine à la fin du verbe comme en italien, mais il est seul à se laisser traiter ainsi.

Que le pronom personnel soit sujet ou régime, on peut le mettre avant ou après le verbe.

Le nominatif est mis souvent après le verbe et même après son régime.

Il résulte de cette énumération rapide que la syntaxe de l'espagnol est très libre et se rapproche de celle du latin. La langue est susceptible d'une foule de tours et d'inversions que l'italien, assez libre lui-même, ne saurait se permettre. Il faut prendre en considération que la domination romaine sur la péninsule ibérique a duré 600 ans.

Au point de vue prosodique, l'accent est bien sur le radical latin comme il a été dit dans la première partie de ce chapitre, ce qui ne l'empêche pas de se trouver en trois places différentes des vocables. Le vers sans rime espagnol est très beau, d'autant plus que tant de vocables sont eux-mêmes

métaphoriques. En effet, la langue s'attache à tout concréter. Energique et virile, elle ne manque pas de grâce, malgré le sifflement un peu trop abondant et les sons gutturaux et aspirés qui lui viennent des Goths et des Arabes. Elle se ressent fort de l'influence de ces derniers par son diapason haut-monté, pompeux (*altisonante* comme le traduit son dictionnaire). Un certain nombre de doublets, latin et arabe, comme *palazio* et *alcazar*, sont curieux à regarder. Nous avons déjà dit que l'espagnol donne parfois de la tablature à l'étymologiste.

CHAPITRE XVII

ALPHABET - ORTHOGRAPHE PRONONCIATION - LECTURE - PROSODIE

L'idée de représenter les sons mêmes du langage par des signes semble être d'origine égyptienne. Totalement transformée par les Phéniciens, cette graphie fut portée par eux sur les rives de la Méditerranée, chez ls Grecs, les Etrusques, les Latins, qui, tous, lui firent subir des modifications particulières.

Les Celtes n'avaient point, qu'on sache, d'alphabet à eux. L'alphabet latin s'implanta en Gaule avec la langue. Il se composait de 23 lettres au lieu de 25 qu'on compte en français, *i* servant aussi pour *j*, et *v* pour *u*.

Le nombre de 23 resta intact jusqu'au XVI[e] siècle. C'est alors que le *j* fut différencié de l'*i*, et l'*u* du *v*, et que l'on introduisit la cédille et les accents. Ce ne fut pas sans peine, mais, comme par le passé, l'alphabet resta tout ce qu'il y a de plus défectueux et de plus insuffisant pour exprimer les sons de la langue.

L'alphabet français est, en somme, l'alphabet

latin, mais cela ne prouve rien. Des alphabets peuvent être identiques, et en même temps tout différents. Les mêmes signes sont loin de représenter les mêmes émissions vocales. Le fait est que la notation graphique d'un parler tient bon pour ce parler seulement. Un alphabet, dans la pleine force du terme, est affaire de convention pure.

Triple au moins est la voyelle *a* : *lame*, *flamme*, *âme; chatte*, *chat*, *schah*.

E l'emporte et de haut. Il est tout ce que l'on voudra : muet, aigu ou fermé, médial ou demi-ouvert, grave et ouvert : *mare*, *me*, *rocher*, *liberté*, *charrette*, *arrête*. Voyez la gradation *de*, *dé*, *dès*, *dais*, *j'aimai*, *j'aimais*. Dans *inférieur* l'accent aigu est grave en comparaison de ce qu'il est dans *liberté*. *Bêtise* et *bête* semblent identiques, mais ils sont prononcés autrement.

Pour *o*, nous avons *botte*, *croquer*,. *beau*, *nôtre*. Nodier porte à 43 le nombre des *o;* peut-être exagère-t-il un peu.

Quant à *u*, nous sommes dans un grand doute à propos de bien des points de la prononciation du latin vivant, mais nous sommes certains que *u* se prononçait *ou*. Le son français de cette voyelle est inconnu aux autres idiomes néo-latins; les Espagnols et les Italiens s'en tirent même assez mal. Les Anglais y rechignent aussi, et pourtant le son existe en allemand et en danois. Cette émission vocale est peu répandue dans les parlers humains.

On a plus beau jeu encore, si possible, avec les consonnes. *K*,*q*,*c*,*ch*,font double emploi: *cinq*,*chose*,

cuir,psychologie, cœur, chœur; s, ss, c: assaillir,placer; s, z: résurrection, présupposer; i, y: plia, paya; j, g : jeune, genou, jeter, gîte; oi, oè : poil, poèle, — partout plusieurs signes pour un même son. Plus grave encore d'avoir plusieurs sons pour un seul signe : *partie, facétie; aggraver, suggérer; fécond, second; soigneux, besogneux; Espagne, stagnant; eu, peu, pu; ville, fille, million, illustre, réveil, merveille,* etc...

Que dire de la fameuse gamme des sons nasaux : *in, an, on, un : fin, faim, camp, plomb, humble.* Qu'est-ce que ces sons réellement? Des demi-diphtongues, des demi-voyelles ? Et qu'est-ce que la graphie a à faire avec le son véritable, quoi qu'il soit? Et comment imaginez-vous *n* mouillée (montagne) dans la notation g*n* ?

Pourquoi insister? Tout le monde voit et sait. Il vaut mieux admettre tout de suite que pour à peu près quarante sons français il y a quelque chose comme une quinzaine de représentations graphiques. La double source du français, populaire et savante, comme il a été expliqué au Chapitre XI et ailleurs, a rendu la confusion plus confuse encore. L'influence savante a agi ici de deux manières: elle a substitué des lettres latines aux françaises qui en dérivaient et elle a rétabli des lettres disparues: *pié* est devenu *pied* (pedem); *povre, pauvre* (pauperum); *cler, clair,* (clarum). Admettons donc que l'alphabet français est défectueux, inconsistant, redondant, vacillant, tout près de l'absurde. Il est vrai que tous les alphabets sont plus ou moins

absurdes, et, en premier lieu, il n'y a aucun motif pour s'en étonner puisqu'ils ont tous leur origine dans une notation première sémitique. D'autre part, un demi-dieu grammairien eût-il présidé à l'élaboration originelle d'un alphabet pour chaque idiome, on ne saurait mettre en doute que l'ignorance, la négligence, l'influx des pensées, l'accroissement du vocabulaire, les vicissitudes incessantes de la prononciation que la graphie ne pouvait rattraper (voyez les mutations de notre français, pourtant si stable, entre le XVII[e] siècle seulement et nous), l'immixtion d'éléments étrangers, en un mot la vie même de l'idiome, que toutes ces causes, et d'autres encore, eussent graduellement amené un état de choses ressemblant à l'état actuel. Tous les alphabets sont ridicules, mais ils sont superbes. Sourions en et gardons les. Nous marchons assez bien comme cela, et par leur moyen des faits d'or et des formes de splendeur sont entrés dans nos esprits. Quelques amendements secondaires de notation sont certainement à désirer, mais laissons faire la toute douce et toute puissante main du temps qui a fait (comparez les textes, ne serait-ce qu'à partir du XVI[e] siècle) et qui fera encore. A part la notation *ai* au lieu de *oi*, dans des mots comme *monnoie*, *connoitre*, *François*, où le son *wé* était tombé en *é*, notation introduite au XVII[e] siècle par l'avocat Bérain, et à laquelle il a fallu toute l'autorité de Voltaire pour triompher, tous les amendements se sont faits comme d'eux-mêmes, et il s'en est fait, tout seuls, depuis notre banc

d'école. Nous n'avons pas besoin de l'Académie (qui d'ailleurs s'amuse différemment) ni des hauts bonnets de l'Université, encore moins des ukases ministériels comme l'Arrêté du 26 février 1901 (*). La secte des néographes (non officiels) ne nous inspire non plus confiance. Semblant ignorer que les langues ne sont jamais fixées, ils vont de pair, à leur manière, avec les rêveurs d'une langue universelle, qui ne se doutent point que le langage est un produit physique, soumis à des agents physiques, et que, sur le globe, changement et variété sont concomitants de vie. Sourions, et gardons nos notations graphiques comme elles sont. En dépit de tout, la plupart des vocables restent des êtres animés, respirant, des porteurs d'histoire et de sagesse, et nous ne voulons pas qu'on les mutile ou les tue. Et qu'on ne vienne pas nous lanciner avec l'argument stupide du terre-à-terre pratique. Nous n'avons pas à nous abaisser aux masses ignorantes, notre devoir sacré est de les élever à nous.

Passe encore si le ministre, on ne sait plus lequel tant il y en a eu, s'était contenté de recommander qu'on ne pousse pas de "colles" niaises aux examens, qu'on ne tende pas de pièges, que les examinateurs ne se laissent pas aller à la haute voltige malicieuse à laquelle ils ne sont que trop enclins. Mais là, d'un coup, décret, arrêté, permissions, défense, dans une affaire de ce domaine. Pareille chose ne se voit, ne peut se voir dans aucun autre pays. Pour notre part, nous ne connaissons rien de plus ridicule, de plus pernicieux, hélas ! que des corps constitués, une autorité quelconque, se mêlant d'ordonnancer, d'enrégimenter, les choses de l'intelligence pure et de l'art.

Evidemment, l'orthographe française est difficile. L'étymologie aide bien un peu, mais tout le monde n'est pas à même de s'en servir. Et encore, voyez : *honneur* (honorem), *courir* (currere) ; voyez l'*h* de *huile* (olea), *huis* (ostium), *huître* (ostrea). Voyez *bonheur* (bonum augurium), *heur*, ancien *eür*, l'*h* étant là par fausse étymologie avec *heure* (hora).

Il y a des vocables dont la consonne finale, muette d'habitude, est sonnée : *mœurs*, *tous*, *sens*, *cinq*, *six*, *sept*, *cher*, *fier*, *amer*, *vis*, *os*, *lis*, *but*. On voit à première vue la raison de ce départ de la règle. Aussitôt que le risque de confusion disparaît, la plupart de ces vocables rentrent dans la loi : *le sens commun*, *six chevaux*, *le but est atteint*. *Dix* et *six* ont même un triple son : *dix francs*, *dix hommes*, *dix*.

Il y a aussi les homophones : *tant*, *temps*, *t'en ; voix*, *voie*, *voit; vers*, *ver*, *verre*, *vert; Jean*, *gens*, *j'en; cinq* francs, *saint*, *sein*, *seing*, *sain*, *ceint*, etc.

Il y a le jeu de consonnes finales : *un bœuf*, *des bœufs; un œuf*, *des œufs; un os*, *des os*. Les deux premiers se laissent expliquer par la loi phonétique en vertu de laquelle une consonne labiale finale tombait devant l'*s* du pluriel. La vieille langue disait : *le drap* et *les dras*, *la clef* et *les clés*, *l'apprentif* et *les apprentis*, et c'est du pluriel qu'on tira plus tard le singulier moderne.

Que dire de la série à prononciation double : *fils*, *couvent*, *vis*, *fier*, *éditions*, *acceptions*, *président*, *content*, *convient*, *violent*, *expédient*, *négli-*

gent, *excellent*, *affluent*, et d'autres qui nous échappent.

Il y a aussi les trois accents, empruntés à l'écriture grecque au XVIe siècle, auxquels on a laissé leurs noms (différences mélodiques) tout en les affectant à des emplois nouveaux. Ces accents font le désespoir des illettrés et des étrangers qui n'en aperçoivent pas la raison dès l'abord. Ce sont pourtant des adjuvants très heureux pour suppléer aux défectuosités de l'alphabet, pour supprimer des lettres parasites et étymologiques, pour marquer des différenciations, à l'œil du moins, entre des vocables amenés à l'identité de son par quelque parallélisme de procédés phonétiques : *mur* (murum), *mûr* (maturum) ; *sur* (supra), *sûr* (securum) ; *a* (habet), *à* (ad) ; *du*, ancien *del* (de ille), *dû* (debitum) ; *épée*, *état*, *âne*, *âge*, pour *espee*, *estat*, *asne*, *aage*, etc...

Qu'on se mette à la place des étrangers, qui même savent déjà assez bien, alors qu'ils entendent pour l'écrire : *t'aimer*, *n'aimer*, *qu'amour*, *m'induire*, *s'entend*, *t'irrite*, *s'allie*, et une légion d'autres.

N'y a-t-il pas aussi les trompe-oreille créés par la « liaison » ?

Toutes ces difficultés sont, hélas, très réelles. Elles sont fatales, on n'y peut rien. Il faut accepter les langues comme toutes choses : avantages et désavantages conjoints.

En dehors des fatalités, comment apprécier les innombrables pierres d'achoppement qui sont du fait délibéré de messieurs les grammairiens ? Et

qu'est-ce que cette manie qui se répand depuis une trentaine d'années de faire bon marché du trait d'union? On en comprend à la rigueur la suppression dans des vocables comme *primesautier*, *contresigner*, *clairsemé*, où la division syllabique se présente d'elle même. Mais dans des cas comme *codirecteur*, *coréligionnaire*, la pensée n'est-elle pas de prime abord dévoyée par les syllabes initiales? Prenez *lieux-communs*, *parti-pris*; est-ce la même chose que *lieux communs*, et un *parti pris* dès l'année dernière? *Coffre fort* et *coffre-fort*, *tapis vert* et *tapis-vert*, *talon rouge* et *talon-rouge*, sont-ils synonymes? Tout ce qui enlève de la clarté doit être honni. (*)

Quelques réserves une fois faites, l'optimisme prévaut, si seulement on veut nous laisser tranquilles, quant à l'orthographe française. Elle concilie, autant que faire se peut, la science, l'âme, avec le son, le corps du langage. Certes, on est plus chanceux pour l'orthographe en Allemagne, en Ita-

---

Le fameux Arrêté de 1901 ne craint pas d'abonder dans cette suppression du trait d'union. Il autorise des monstres comme *courtvêtues*, *nouveaunées*. *Est-il* ne trouve pas grâce, ni *ci-jointes*. *Ci*, à proprement parler, n'est pas un mot, un mot indépendant ; on ne le connait dans cet état indépendant que dans l'expression commerciale : *ci* : 200 francs. Ce même Arrêté assimile *pomme de terre* à *chef-d'œuvre* pour supprimer le trait d'uuion de ce dernier ; ne comprend-il donc pas l'*f* muette qui détruit toute assimilation. Encore sommes-nous heureux, car une première ébauche d'Arrêté avait mis en avant *des cheflieux*, *des priedieux*, *des pélemèles*. De fortes têtes en étaient là.

lie, en Espagne. Mais si quelque chose peut nous consoler, c'est de voir la notation graphique abracadabrante de l'idiome rival, l'anglais.

*
* *

Prenons maintenant la prononciation et le parler en lui-même. Il y a nombre de gens qui, encore, parlent et prononcent bien le français, mais, comme il a été dit dans le Chapitre « XIX[e] siècle », cela se perd tristement, et certaines des observations qui suivent tiendront forcément de l'idéal.

Les sons s'émettent clairement, fidèlement, distinctement. Rien n'est retenu dans la gorge ou dans la voûte de la bouche. Le français est la plus unie, la plus plane, la plus glissante, la plus insinuante, la plus communicative, la plus sociable des langues. Les sons montent aux lèvres comme spontanément, et là ils voltigent et se jouent. En vérité, les labiales sont les plus nombreuses, les dentales ne viennent qu'ensuite. L'*e* muet est une prolongation doucement sonore, un écho léger, et la même chose se produit chez les mots si nombreux se terminant par une consonne muette : *at*, *as*, *it*, *is*, etc. Existe-t-il un son plus en-dehors, plus expressif que l'*u*, presque spécial au français? Un enthousiaste ne l'a-t-il pas appelé un demi-baiser!

Une mesure, une moyenne heureuse caractérise l'agrégat des consonnes par rapport aux voyelles, ainsi que leur interspersion. Le français plus moderne contient plus de consonnes et moins de voyelles que la langue d'oïl. Cet influx de conson-

nes s'est produit surtout au XVIe siècle, à la Renaissance, alors que le latin fut corporellement et grossièrement versé dans la langue, et ce mouvement d'accroissement des consonnes s'est encore accusé depuis, parce que beaucoup d'entre elles sont prononcées qui étaient muettes au XVIIe siècle. Dans « L'impromptu de Versailles » Molière se moque de la manie qui déjà pointait.

Les syllabes françaises se prononcent fidèlement et consciencieusement, et comme l'accent tonique est faible, que la « quantité » joue un rôle très secondaire, il en résulte un parler dont l'énergie et la véhémence sont absentes. Mais comme c'est aisé, net, coulant, animé, gracieux. La précipitation et le traînement y sont haïssables au même titre. Cela va légèrement, sans bruit, limpide, fluide, rapide, — en fait le parler est bien plus rapide qu'il n'en a l'air sur le papier, à cause des désinences muettes innombrables et, nous le répétons, de la « quantité » faible. Les Anglais et les Allemands parlent vite parce qu'ils ne prononcent pas tout ; la rapidité française s'explique autrement.

Si les bons parleurs et les bons liseurs sont rares même chez nous, comment ne pas sympathiser avec les difficultés que rencontrent les étrangers pour acquérir la bonne prononciation d'une langue en apparence facile. Le principal obstacle à la bonne prononciation d'une langue étrangère vient de l'habitude invétérée, fixée, devenue inconsciente, d'agencer les différents appareils vocaux de telle

manière, toujours semblable. C'est un mécanisme, une horlogerie presque, qui, une fois en branle dès le premier âge, persiste à persister, et se rebiffe aux efforts de se laisser décomposer et recomposer pour jouer un autre air. Non, ce n'est pas une mince affaire que de déclancher et reclancher à volonté pour exécuter, juste, une musique toute différente. Les efforts restent presque toujours impuissants, et même un séjour prolongé au pays où la langue poursuivie est indigène n'est pas souvent suivi d'un effet à peu près complet. Un don de nature est seul capable d'accomplir le tour de force,et rien de plus rare.

En exemple quelques pierres d'achoppement que les étrangers rencontrent dans la prononciation française ; des Français, même lettrés, y défaillent.

L'*r* double n'est pas *tambourinée* comme règle, excepté chez quelques vocables-onomatopées comme *horreur*, *courroux*, *irrite;* aussi les futurs et conditionnels comme *mourrai*, *courrais*, qui se confondraient avec les imparfaits. Pourtant le son de l'*r* doit être émis distinctement dans tous les cas, et non pas aplati et grasseyé. Qu'on n'enlève pas de l'énergie à une langue qui n'en possède déjà guère. Le français, malgré sa fluidité, n'ambitionne pas la « douceur ».

La série nasale *in*, *en*, *on*, *un*, avec toutes ses nuances, n'est pas précisément musicale, mais les étrangers la manquent et la rendent désagréable en prolongeant, en insistant par trop. Il ne s'agit pas de force, mais d'exactitude bien différenciée.

L'aspiration n'est pas sympathique au français, et les étudiants teutoniques ne s'en laissent pas facilement persuader. L'*h* initiale aspirée ne se présente guère que dans une quarantaine de mots usuels; dès la fin de la République romaine l'aspiration tendait à disparaître chez le peuple, et l'italien ne la connaît pas. Elle n'est pas soufflée à la teutonne, elle est seulement sentie, mais il faut qu'elle soit sentie. Une pratique hideuse autour de nous est de la laisser tomber tout à fait. Ce qui en est resté au français doit peut-être être attribué à l'influence franque et burgonde.

Les diphtongues si nombreuses dans la langue ne sont pas non plus faciles à attraper. Nous n'en avons pas de l'espèce violente et criarde. Elles sont tonifiées, adoucies, gracieusement et délicatement sonores. Le mot *adieu*, par exemple, perd tout son charme dans une bouche teutonique, et sa beauté cause sa ruine. C'est à peine si l'on ose parler de différenciations aussi fragiles que *je chantai* et *je chantais*, *un enfant aimé* et *une femme aimée*.

Se rendre maître de l'*e* muet n'est pas aussi facile que cela pourrait sembler. Cet *e* muet, surtout final, si spécial au français, y joue un rôle vocal énorme. Qu'est-ce que c'est en réalité? Une demi-voyelle? un prolongement de la consonne qui le précède? Une nasale? En tout cas, à la fin des polysyllabes, un léger écho, une note atténuée. Il semble battre la mesure au discours et le rappeler à la modération. Impossible de définir jusqu'à quel point il doit être sonné, mais donnez-lui un peu trop et vous

tombez dans l'affectation détestable. Les étrangers en font bon marché ou bien le gâtent en appuyant trop dessus. Leur erreur ici ressemble à celle que commettent les Français à propos du continuel recurrent *the* anglais. Trop de scrupule perd.

Enfin, pour tout couronner, il y a la « liaison ». Elle échappe à toutes les définitions, à toutes les règles. Qu'on se mette à la place de ceux qui ont à apprendre une chose qui ne se peut apprendre. Aussi ne nous en mêlerons nous pas, de peur de tomber dans l'affectation et le pédantisme qui souvent la caractérisent.

*
* *

Il a été dit plus haut que les syllabes françaises étaient prononcées à peu près sur le même ton. Cet à peu près a besoin d'être expliqué, et c'est bien simple.

Il y a un accent tonique, mais c'est un accent de temps et non d'élévation. Il ne peut occuper que deux places dans les vocables. Il est sur la dernière syllabe quand elle est pleine, ce qui est le cas pour tous les mots à terminaison masculine: *chan*TER, *au*TEUR, *rece*VOIR, *atten*TAT ; il est sur l'avant-dernière lorsque la dernière se termine par un *e* muet, terminaison dite féminine : *avan*TA*ge*, *candida*TU*re*, *épouvan*TA*ble*. En d'autres termes, l'accent passe sur la dernière syllabe forte du mot : *crimi*NEL, *ro*BUS*te*, *reten*TIR, *consente*MENT, CHER*chent*, *cher*CHAIENT.

L'accent tonique en latin ne se trouvait non plus

qu'à deux places : sur l'avant-dernière syllabe du mot si cette syllabe était longue, et sur la précédente si l'avant-dernière était brève. Négligeons ici les accents secondaires. *Ro*MA*nus*, DO*minus*. On voit que c'est un mécanisme phonique très différent. On a fort débattu comment cette accentuation était réellement marquée. En tout cas, en latin et en grec, l'accent principal était un accent de « hauteur ». Il était l'âme du mot, et l'on peut en prendre quelque idée en observant la prononciation de l'italien, de l'allemand et de l'anglais. Déplacez-y l'accent d'élévation, dites une longue au lieu d'une brêve et réciproquement, et vous n'êtes plus compris, ou bien, comme cela arrive souvent en anglais, vous dites des choses disparates, parfois périlleuses.

Cette force de l'accent latin a eu pour résultat d'assurer aux syllabes ainsi marquées une très grande consistance et résistance, et presque tout le secret de la phonétique française s'y trouve renfermé. Voyez le chapitre X. Dans le transit en roman les syllabes atones voisines étaient sacrifiées, tombaient, ou elles étaient assourdies en *e* muets de la fin.

La résistance de la syllabe accentuée dans la transformation séculaire des idiomes est un fait dominant en linguistique, mais nulle part elle ne se laisse tracer au même degré et avec tant de beauté que dans la colossale odyssée du latin. On demeure étonné devant le nombre faible d'exceptions à cette loi dans le corps entier du « vieux » langage français. Quant aux innombrables vocables introduits

artificiellement par les savants durant les périodes subséquentes, ils ne concordaient pas avec l'accent latin, mais la force d'analogie, agent tout-puissant dans tout langage,les a mis en accord avec la double position de l'accent tonique qui a été expliquée.

Par opposition à la tonique les autres syllabes sont dites atones. La première pourtant reçoit un petit accent secondaire. Dans *ornement* l'accent tonique est sur *ment*, le secondaire sur *or*. Dans le cas de mots commençant par un préfixe il y a deux légers accents secondaires, l'un sur le préfixe, l'autre sur la syllabe qui suit : *condamnation*, la tonique étant à *tion*.

Sans doute cette fixité comparative de la tonique en français conduit un peu à la monotonie, et elle explique le haut degré de polissage auquel la langue a été amenée, et rend compte aussi de la nervosité de l'écrivain, et surtout de l'orateur, devant l'arrangement des mots dans la proposition, et la coupure des périodes.

L'accent est si faible en français que certains ont été jusqu'à le nier tout à fait. Si, le français en a un,mais c'est un accent de temps,une légère prolongation de la dernière ou de l'avant-dernière syllabe, *sans effort vocal extra*,et non une élévation à aucun degré. Il n'a surtout rien de commun avec la sorte de psalmodie plus ou moins marquée qui caractérise l'émission de quelques autres langues autour de nous.

Quoi qu'il soit, dépourvu de toute énergie si l'on veut, il est simple, régulier, net, aisé, équilibré,

doucement expansif. En apparence il ne saurait donner de mal à l'étranger. Le mal vient, comme il a été dit tout à l'heure, de l'engrenage vocal invétéré, fixé, quasi indéclanchable, avec lequel on prononce la langue maternelle. Les Teutons sont tout particulièrement taxés parce que, en bloc, leur accentuation est tout l'envers de celle du français, projetant les syllabes initiales et s'inquiétant moins de la suite. Et, si possible, la difficulté est encore accrue pour l'Anglais en raison de l'identité ou de la similitude de tant de vocables de sa langue avec les vocables français.

Un mot sur la « quantité ».

Elle existe en français, mais peu, vague, Nous sommes sûrs que *pâte* est long à côté de *patte*, *côte* long comparé avec *cotte*, et *qu'il aimât* auprès de *il aima*. De toutes façons, ces syllabes ne sont longues que parce qu'elles portent l'accent tonique ; en d'autres termes, la « quantité » est sous la domination absolue de «l'accent». L'accent orthographique n'a rien à y voir : *pâture*, *témoin*, *vêtu*. La « quantité » est acquise, augmentée, perdue, selon le sort de « l'accent ». Rien de plus fugitif. *Arr*ÊT et *arrê*TER, *ab*I*me* et *abi*MER, *f*A*ble* et *fabul*ISTE, diffèrent quant à la quantité parce qu'ils diffèrent quant à l'accent tonique.

Plus loin encore. Dans *c'est le petit enfant*, la deuxième syllabe de *petit* est courte, mais si je me borne à dire *c'est le petit*, la même syllabe devient longue. Plus loin encore : et l'accent et la quantité succombent dans la « liaison ». *Ils avaient*

paraît long, mais que devient *vaient* dans *ils avaient eu* ? De même *de gais garçons, des garçons* GAIS, *un honnête homme, un homme hon*NÊTE.

En résumé, au parler français les sons perdent en quelque sorte de leur élément sonore spécifique, et possèdent comme la faculté d'acquérir une spiritualité communiquée. Nullement entravé, l'accent oratoire peut se déployer suprême et jeter à volonté de la diversité dans ce qui est certainement monotone, abstraitement parlant. Or, l'accent oratoire, de même que la pensée et le sentiment, tient de l'universel.

CHAPITRE XVIII

GRAMMAIRE — SYNTAXE

En science linguistique la grammaire est la principale, la véritable pierre de touche pour établir à laquelle des grandes divisions de langues une langue appartient. Un peuple aurait beau changer de lexique, sa langue, au point de vue scientifique, n'aura pas changé s'il a gardé son système grammatical. Le persan a été positivement inondé par l'élément étranger arabe, et pourtant, comme il a été dit au chap.1,il est resté langue indo-européenne parce que sa grammaire n'a pas été entamée par le sémitique. Le roumain est criblé de mots appartenant aux peuples voisins de la Roumanie, c'est une langue romane quand même de par sa grammaire. Le vocabulaire anglais est roman plus qu'à moitié, et l'anglais est pourtant une langue germanique par les grands traits de sa grammaire.

La grammaire française est sortie de la grammaire latine qu'il faudrait connaître pour saisir à fond. Dans ce livre élémentaire nous marcherons à très grands pas, n'appuyant que sur les points que toute personne un peu instruite peut comprendre.

L'ARTICLE

Le grammairien romain Quintilien disait : « Notre langue n'a pas besoin d'article ». En latin, *teneo ferrum* voulait dire aussi bien *je tiens le fer* que *je tiens un fer*, que *je tiens du fer*. Les langues romanes, issues du latin, ont répudié le dire de Quintilien, et, sous l'inspiration d'un même génie, elles ont créé des articles, — créations adaptées, il est vrai, de la langue-mère.

Le français n'en a pas moins de trois.

L'article défini a été tiré du pronom démonstratif latin *ille, illa*. Le choix est rationnel et admirable, puisque l'article défini est certainement l'équivalent affaibli du démonstratif. Dire *l'homme qui passe*, c'est pareil à *cet homme qui passe*. *Du* est la contraction de *de le*, longtemps *del; au* de *à le*, *al; ès* qui reste en quelques formes archaïques comme *licencié ès lettres*, est la contraction de *en les*.

L'article indéfini a été bien naturellement tiré du nom de nombre latin *unus, una*, qui signifiait aussi *un seul, un surtout*. En vieux français *un, une*, étaient déclinés comme le défini. On disait *uns ciseaus, unes lettres*. Ce pluriel a été absorbé par l'article partitif. Il nous en reste *quelques uns*, *les uns et les autres*.

La préposition latine *de*, qui avait souvent une valeur partitive, est le germe de notre article partitif. Cet article est assez tard venu. L'ancien français disait comme le latin : *manger pain, boire vin*.

Ici la grammaire est subtile et s'adonne à des différenciations délicates : « Il boit du vin », « Il boit de bon vin », « Il boit du bon vin que je lui ai envoyé », Il boit d'un bon vin de France », « Il ne boit pas de vin ». Et même encore pour le féminin et après l'article apostrophé. (*)

Tous ces articles ne sont pas entrés en fonction d'un seul coup. Les très vieux textes en sont presque entièrement dépourvus. Les textes moyens s'en privent très fréquemment. On disait *entreprendre guerre*, *faire récit*, *tourner teste*. Les noms concrets ont été les premiers à prendre l'article. Il ne se mettait pas devant les noms abstraits. La rigueur moderne est excessive, et coupe l'aile au discours. Est-ce que en dehors du défini et de l'indéfini, du déterminé et de l'indéterminé, il n'y a pas une troisième manière de concevoir l'idée ? L'article français est devenu absolument envahissant, sans nécessité, sans pitié. Voici une phrase de du Bartas : « On peut vaincre par rigueur et audace un cœur obstiné ». Qu'est-ce qu'il y a là de défectueux ? Rabelais dit : « Tabourins a nopces sont ordinaire-

---

Le célèbre Arrêté du 26 février 1901 tranche ici comme avec un couteau. Il dit :

" On tolèrera *du*, *de la*, *des*. au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex.: *de* ou *du bon pain*, *de bonne viande* ou *de la bonne viande*, *de* ou *des bons fruits*". Comment, " Je me nourris de bonne viande ", "voici de la bonne viande d'hier", ce serait tout un ? Et faudra-t-il dire : " Je n'ai pas des bons fruits à vous donner" ? Et le reste à l'avenant. Ce n'est pas possible, et qu'est-ce que l'Arrêté peut bien vouloir signifier ?

ment battus, tabourineurs bien festoyés ». N'est-ce pas très bien comme cela? Corneille dit : « Prenant nouveau prix de la main qui le fait ». Et ailleurs dans un petit vers: « Bondissent comme agneaux ». Et encore : « Dût-il m'en coûter trône et vie ». Tout le monde connaît « Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes ». Mettez des articles à tout cela, et, selon notre sentiment, c'est la ruine.

Cette tyrannie excessive de l'article est tellement anormale, presque contre-génie, que, malgré grammairiens et rigoristes, la langue, à tous les tournants, fourmille encore d'ellipses de l'article. Sans parler des locutions proverbiales comme « Pauvreté n'est pas vice ». « Contentement passe richesse », « Noblesse oblige », « Bon chien chasse de race », « Plus fait douceur que violence », n'y a-t-il pas une légion comme « Perdre patience », « courir risque », « entendre raillerie », « trouver moyen », « lâcher pied », « fermer boutique », « demander pardon », « prêter serment », « vous êtes bon fils », « faire merveilles », « appartement à louer », « c'est grand dommage », y a-t-il au monde homme qui », « bêtes et gens », etc...

LE SUBSTANTIF

Le latin avait trois genres : masculin, féminin, neutre. D'où vient, à l'origine, cette classification arbitraire des noms en dehors du sexe naturel? Problème. Quoi qu'il en soit, elle s'opposait à l'esprit de simplification qui guidait les langues romanes dans leur évolution. C'était assez, c'était déjà

trop des deux premières formes en dehors du sexe naturel. La notion du neutre *logique* persista parce qu'elle est constitutive de l'esprit humain, mais le neutre, en tant que genre des substantifs, disparut. Les neutres latins furent jetés en très grande partie dans le masculin, et le féminin en recueillit une partie moindre.

Mais ici on serait mal venu à chercher des règles d'ensemble. Des actions troublantes multiples ont amené un certain nombre de noms à changer de genre non seulement une mais plusieurs fois. Si l'on songe au départ original du latin populaire, à la grande scission au XIVe siècle, à l'influx de vocables nouveaux à la Renaissance et au remaniement des anciens vocables par les savants à cette époque, à l'œuvre persistante et chicaneuse des grammairiens, aux besoins légitimes de différenciation à mesure que les idées et les faits se multiplient, et à d'autres causes encore, on saisira en bloc les perturbations nombreuses qui ont dû forcément se produire dans le genre des substantifs. Une foule d'entre elles se laissent pourtant raisonner en plongeant dans le latin, et nous renvoyons aux livres de science avancée qui en traitent.

Indiquons cependant qu'ici encore il ne faut pas se fier aveuglément à l'étymologie.

Ainsi, en latin, tous les noms abstraits en *or* (eur) étaient masculins. Ils sont féminins en français. Les latinistes du XVIe siècle en furent choqués, et s'efforcèrent de rendre le masculin. Insuccès, à part *honneur*, *labeur*. *Amour* (amor) a pris les deux

genres au milieu des hésitations, et la différenciation n'en est pas inélégante.

Ceci nous amène à une autre observation. Tous les substantifs neutres, en latin, fléchissaient en *a* au nominatif et à l'accusatif pluriels. Cet *a*, par analogie, a rejoint l'*a* de *rosa,* première déclinaison féminine, et on a eu : *labrum, labra,* la lèvre ; *folium, folia,* la feuille ; *pirum, pira,* la poire. Quelques-uns sont redevenus masculins : *spatium,* espace, par exemple. De ces hésitations vient le double genre de *foudre,* (fulgur, fulgura), *orgue* (organum, a), *office* (officium, a), *œuvre, délice, exemple,* avec les différenciations qui s'ensuivent.

Hymne double reste sans explication. *Gens* est à part. A l'origine *gent* signifiait « race », « extraction ». Puis le mot a pris le sens de « homme », « personne », particulièrement au pluriel ; de là le bizarre de « certaines gens sont bien sots ».

Comme curiosités de genre il y a : *recrue, estafette* (ital. *staffetta,* étrier, et par extension courrier), *sentinelle,* sur l'étymologie duquel on ne s'entend pas. On pourrait aussi mentionner *laideron, souillon,* qui flottent, et *tendron* qui est décidément masculin.

Le terrain devient moins inégal lorsqu'on aborde la déclinaison et le nombre, — ce qui se résume à expliquer l'*s* du pluriel, la seule flexion qui reste, et encore muette, à part la « liaison ».

Le système de la déclinaison latine était d'une grande complexité. Il y en avait 5 types principaux. *Rosa* ne se déclinait pas come *dominus* ou

princeps ou *homo*, — tout dépendait du thème de la terminaison. La déclinaison avait 6 cas, 6 flexions différentes le plus souvent. Nous allons décliner entièrement un substantif latin, et celui que nous choisissons, type de la 2e déclinaison, est précisément celui dont nous avons besoin pour l'explication de la seule flexion qui reste, l'*s* du pluriel.

SINGULIER

Nominatif	dominus	le maître
Vocatif	dŏmine	ô maître
Génitif	domini	du maître
Datif	domino	au maître
Accusatif	dominum	le maître
Ablatif	domino	de ou par le maître

PLURIEL

Nominatif	domini	les maîtres
Vocatif	domini	ô maîtres
Génitif	dominorum	des maîtres
Datif	dominis	aux maîtres
Accusatif	dominos	les maîtres
Ablatif	dominis	de ou par les maîtres

En français il n'y a pas de déclinaison à proprement parler, ou bien il n'y en a qu'un seul type, et les flexions sont remplacées par les prépositions *de* et *à*.

Pour expliquer la règle de l'*s* il faut nous reporter au chapitre de la Langue d'oïl. Ce corps intermédiaire entre le latin synthétique et le français moderne avait gardé jusqu'au XIIIe siècle, on se le rappelle, trois déclinaisons distinctes adaptées

des cinq latines, le nominatif et l'accusatif étant flexionnellement distincts, gardant l'*s* où le latin l'avait. Le XIII[e] siècle n'eut plus qu'une déclinaison, calquée sur la 2[e] latine (type *dominus*), le nominatif et l'accusatif restant toujours flexionnellement distincts. On avait :

	singulier	pluriel
Nominatif :	*murus, murs*	*muri, mur*
Accusatif :	*murum, mur*	*muros, murs*

Le XIV[e] siècle, époque de luttes et de troubles épouvantables, fit, vers sa fin, le dernier pas vers la suppression et l'unification. Il perdit le sens de la distinction flexionnelle entre le nominatif et l'accusatif, sujet et régime, et cette perte (nous l'avons assez dit) produisit la grande scission scientifique entre le vieux français et le français moderne, parce qu'elle affecta du tout au tout la syntaxe, la construction de la période.

Quelque étrange que cela puisse paraître, ce furent les formes nominatives qui périrent, les formes des cas-régimes restant seules. On eut donc : singulier *mur*, pluriel *murs*. L'étrangeté apparente du choix se laisse pourtant expliquer par le fait que le cas-régime est celui qui revient le plus souvent dans le discours. Chacun peut en faire l'expérience en dénombrant dans une page imprimée. Et le choix de la 2[e] déclinaison latine comme seul type définitif au XIV[e] siècle se laisse également raisonner. Les substantifs latins se déclinant sur ce type sont extrêmement nombreux, et, d'autre part,

l'*s* caractérise si souvent le nominatif singulier de substantifs à thêmes différents appartenant aux autres déclinaisons. Plus encore : l'*s* est très abondante dans tout le pluriel latin, et tous les accusatifs pluriels, ceux du genre neutre exceptés, se terminent en *s*, — en sorte que, nonobstant toutes les vicissitudes la seule flexion restant dans la déclinaison française est intimement et foncièrement liée avec la grammaire de la langue-mère.

La formation en *aux*, anormale en apparence, s'explique aisément. Après le choix définitif des formes de l'accusatif nous nous trouvons en présence de : sing. *cheval*, plur. *chevals*. Or, d'après les lois phonétiques de la langue, *l* finale, lorsque suivie d'une consonne, se change en *u* et forme diphtongue avec la voyelle précédente. Ainsi on arrive à *chevaus*, *cieux*, *aïeux*, et on explique en même temps *beaux*, *mous*, *fous*, *vieux*, (bel, mol, fol, vieil). La vocalisation de *l* en *u* est d'ailleurs assez générale : *alba*, *aube; salvum*, *sauf; alter*, *autre*, etc...

Ce qui vient d'être décrit s'appelle la règle de l'*s*. Elle fut découverte, il y a 80 ans environ, par le philologue français Raynouard.

***

On comprendra maintenant pourquoi, lorsqu'on fournit un étymon substantif latin, il faut donner l'accusatif et non le nominatif. C'est ainsi que nous avons fait le plus souvent dans cet écrit.

Les latins *murus*, *infans*, *nepos*, *latro*, se ren-

contrent dans la langue d'oïl sous les formes de *murs, enfes, nies, lerre* au nominatif, et sous les formes de *mur* (murum), *enfant* (infantem), *neveu* (nepotem), *larron* (latronem) à l'accusatif, — formes qui ont été choisies comme nous l'avons expliqué, et qui nous sont restées.

Pour mieux préciser encore, et, en plus, pour avoir l'occasion de revenir sur la persistance de l'accent latin, nous mettons en regard, en indiquant le jeu de l'accent dans le nominatif et l'accusatif latins correspondant avec le jeu de l'accent dans les vieilles formes françaises et dans les nouvelles, nous mettons en regard : *nèpos - niès, nepòtem - nevèu, înfans - ènfes, infàntem - enfànt làtro - lèrre, latrònem - larròn.* Et d'autres exemples sans nombre.

Cependant on pourrait citer des cas isolés où c'est le nominatif latin, ou plutôt la vieille forme nominative avec l'*s* caractéristique, qui a triomphé : *fils* (filius), *puits* (puteus), *lys* (lilius). *Sœur, ancêtre, peintre*, doivent aussi, par la règle de l'accent, être attribués à *sòror, antecèssor, pictor*, et non pas à l'accusatif *soròrem, pictòrem, antecessòrem.* Il est arrivé parfois que le nominatif et l'accusatif ont chacun produit un vocable, avec nuance de signification : *pàstor* a donné *pâtre* et *pastòrem pasteur;* de même *càntor* et *cantòrem* ont donné *chantre* et *chanteur*, etc... Des doublets.

*
* *

L'ancienne langue employait libéralement les infinitifs comme substantifs, leur préposant l'article. A partir du XVIe siècle la langue se rebiffe à cette construction si graphique et si élégante. Les langues romanes sœurs en ont conservé toute la faculté : l'italien dit joliment : *il pentirsi* (le se repentir). Mais il reste en français encore bon nombre de ces formes : *un avoir, un devoir, le faire, le manger, le rire, le savoir, un pouvoir, des vivres*, etc...

D'ailleurs les divisions en parties du discours décrétées par les grammairiens orthodoxes ne correspondent à la réalité des choses que d'une façon très générale. Ainsi,à propos du substantif qui nous occupe, nous avons, en dehors de l'infinitif ci-dessus : *le vague de sa pensée, le moi est haïssable, les tenants et les aboutissants, un reçu, un bon, les dehors, les si et les mais, les holà*, etc...

L'ADJECTIF

L'adjectif latin s'accordait en genre, en nombre et *en cas* avec son substantif. Cette règle pleine s'est continuée dans l'ancien français qui admettait encore deux cas. A tout prendre, les adjectifs se conduisaient comme les substantifs, et le même sort les saisit au XIVe siècle lorsque la langue devint analytique. L'accord ne porte plus aujourd'hui que sur le genre et le nombre.

Dans la langue d'oïl les adjectifs formaient deux classes correspondant avec les deux classes d'adjectifs latins : la première avait deux terminai-

sons distinctes pour le masculin et le féminin, l'autre n'en avait qu'une pour les deux genres. *Bon* avait *bonne* comme *bonus* avait *bona*, mais *grand*, écrit *grans* (lat. *grandis*, des 2 genres), ne variait pas. Dans le chaos du XIVe siècle le sentiment de cette fine distinction se perdit, la seconde classe s'assimila à la première, et tous les adjectifs prirent au féminin la terminaison *e*. Les expressions *grand'mère*, *grand'route*, *grand'faim*, *grand'tante* sont des reliques de la vieille forme. L'apostrophe n'a rien à voir ici; elle est de l'imagination des grammairiens qui n'en savaient pas plus long.

La formation du féminin des adjectifs français est laborieuse à apprendre. Elle a subi des actions troublantes, phonétiques et orthographiques, fort nombreuses. La plupart de ces difficultés se laissent raisonner, il est vrai, mais, en somme, c'est un labyrinthe où s'engager. Il y a quelques explications faciles comme celle de *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, puisque, avant la vocalisation de *l* en *u*, comme il a été signalé ailleurs, les masculins étaient *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*. *Favorite* était *favorie*, mais a pris la forme actuelle sous l'influence italienne indiquée dans un chapitre précédent. *Coite* était *coie*, le *t* latin (quieta) est revenu. Il est des adjectifs qui n'ont pas de féminin: *châtain*, *dispos*, *fat*. Que dire de *nu* et *feu* sur lesquels les grammairiens se sont fort exercés.

Pour la formation du pluriel les adjectifs en *al* se comportent d'une façon toute particulière : *principal*, *principaux*; *fatal*, *fatals*; d'autres : *astral*,

doctoral, virginal, théâtral, patronal, n'ont pas de pluriel du tout, ou l'on n'ose pas le mettre. Avec *idéal* on ne sait que faire à l'heure présente ; il semble que, substantivement, il doit faire *idéals,* et adjectivement *idéaux.*

Passons aux degrés de comparaison. Les Latins formaient les comparatifs et les superlatifs à l'aide de suffixes qu'ils postposaient au radical : *sanct-us,* saint ; *sanct-ior,* plus saint ; *sanct-issimus,* le plus *saint et très saint,* le superlatif absolu n'existant pas distinctement à part. Mais un petit nombre d'adjectifs latins n'avaient pas de comparatif et de superlatif synthétiques, et y suppléaient analytiquement au moyen d'adverbes placés devant le positif : *magis* ou *plus strennus,* plus courageux ; *maxime* ou *multum strennus,* le plus courageux et très courageux. Les langues romanes se sont vite emparées de cette construction analytique exceptionnelle et l'ont développée. L'espagnol a choisi *mas* (magis) ; le français et l'italien ont préféré *plus : plus grand, piu grande ;* puis ils ont créé un superlatif de comparaison distinct, n'existant pas en latin, en préfixant l'article au comparatif : *le plus grand, il piu grande.*

Comme reliques des comparatifs synthétiques latins nous avons : *meilleur* (melior) ; *pire* (pejor) ; *moindre* (minor),et aussi les adverbes *mieux,moins, pis,* des formes latines neutres : *melius, minus, pejus. Major,* comparatif de *magnus* (grand), a donné *maire,* substantif, et l'accusatif *majorem* a donné *majeur. Senior,* latin « plus vieux », a donné

d'abord *sinre*, puis *sire;* l'accusatif *seniorem* a fait *seigneur.*

Pour le superlatif absolu, la vieille langue ne mit pas à profit le *maxime* latin, mais elle s'empara de l'idée adverbiale pour cette formation. Elle substitua à *maxime* un grand nombre de particules, entre autres *moult* (multum), un vocable harmonieux et élégant, aujourd'hui disparu. Nous avons maintenant *bien*, *fort*, et surtout *très* (trans, au delà, par delà). En temps récents on a encore renchéri sur cette tendance adverbiale avec les « extrêmement », « joliment », « furieusement », et d'autres, sans compter l'horrible et vulgaire « rudement ».

Dans la langue d'oïl *très* se joignait même à des verbes, et il nous en reste : *tressaillir*, *tressauter*, *trépasser.*

Au XVIe siècle l'imitation italienne introduisit, sur le modèle *issimus*, flexion du superlatif de comparaison latin : *généralissime*, *grandissime*, *sérénissime.* On en arrive aujourd'hui à dire : *rarissime*, *richissime*, et autres barbarismes. On connaît le « fourbissime » de Molière.

L'adjectif se laisse aller au cumul grammatical : *un sot, un fou, la bonne, un notable, le chaud, le beau, cet homme est bien, crier fort, chanter juste, à la légère, bon!* etc..

LES NOMS DE NOMBRE

Jusqu'à 16 les cardinaux français reproduisent fidèlement les nombres latins avec les altérations

phonétiques usuelles. A 17 on abandonne la forme synthétique *septemdecim* pour l'analytique *dix-sept*. De 20 à 100 les formes latines reparaissent : *septante, octante, nonante*. Au XVIe siècle on disait encore *octante* et *huitante*, et *septante* se retrouve encore dans Voltaire. On s'accorde à attribuer au celtique la numération par vingtaines (les *scores* anglais). On disait *six-vingts, sept-vingts*. Il nous en reste *quatre-vingts* et les « quinze vingts », hôpital de 300 lits fondé par Saint-Louis. *Mille* dérive du latin *mille* déclinable. Il faisait : sing. *mil*, pluriel *mille* (lat. *millia*). *Mil* s'est maintenu dans la numération des années parce qu'on a toujours eu affaire avec un singulier. *Mille* est resté invariable parce qu'il est le débris d'un pluriel latin.

L'*s* tantôt mise, tantôt non, à *vingt* et *cent* multipliés est chinoiserie pure des grammairiens.Avant le XVIe siècle ces nombres prenaient toujours l'*s* lorsque multipliés.

Pour les nombres ordinaux le français a complètement abandonné les formes latines qu'on trouve dans la vieille langue. Le latin *primus, prima*, y avait les formes *prim* et *prime*, dont il nous reste *de prime-saut, de prime-abord*. Ce joli mot tend à redevenir en faveur chez les poètes : *les primes amours*. La vieille forme a été remplacée par *premier* (lat. *primarius*). Le suffixe *ième* (du latin *esimus*) a servi pour les autres formations ordinales, à part *second* (lat. secundus) introduit par les savants et différencié avec *deuxième*. Du latin

tertius, troisième, nous avons *tiers-état*, *deux-tiers*, *tierce personne*. *Quartus*, quatrième, était *quart* en vieux français, d'où encore : *trois quarts*, *parer en quarte*, *accord de quarte*. *Quintus*,cinquième, vieux français *quint*,est resté dans *quinte*, *Charles Quint*, *Sixte-Quint*.

En vieux français on avait pour les heures : « il est prime », « il est dime », « il est none », et dans le bréviaire de l'Eglise il reste « les prières à prime et à none ».

En français moderne les cardinaux ont pris on ne sait pourquoi la place des ordinaux dans: *Louis quatorze*, *vingt-huit août*, *chapitre quatre*. *Premier* excepté. Corneille dit encore : *le neuvième de janvier*, et La Bruyère : *Henri second*. L'allemand et l'anglais ont la vieille manière ordinale.

LES PRONOMS

Ils suivent de très près les pronoms latins. Il n'y a presque qu'à les mettre face à face.

Pronoms personnels. Leur importance s'est encore accrue en français par le fait qu'ils ont à accompagner le verbe dans la conjugaison. En latin la flexion disait la personne : *venio*, je viens ; *venis*, tu viens ; *venit*, il vient. Mais l'esprit analytique ne prit pas d'un coup son empire. Il apparut ici dès le XIIe siècle alors que les flexions se désorganisèrent et devinrent insuffisantes. Néanmoins la vieille langue supprimait le pronom personnel devant le verbe quand cela lui convenait. Au XVIe siècle Baïf dit encore : « Depuis que suis au

monde ». Il a fallu quatre siècles pour établir cette règle définitivement. De l'ancienne suppression facultative il nous reste des locutions comme : *de là vient que, si bon vous semble, n'importe, reste à savoir, tant y a, naguère* (il n'y a guère), *tant s'en faut.* La vieille langue intercalait même des mots entre le pronom et le verbe. Rabelais dit : « Je, respondit Bridoye, respondray brièvement ». Et Scarron : « Je qui chantai jadis ». La formule : *Je soussigné* est une dernière relique. Le vieux langage usait parfois de périphrases en lieu de *moi, toi, lui.* Il disait: *mon corps, tes membres, son nom;* d'où : « à son corps défendant », et le terme d'huissier : « parlant à sa personne ».

En latin les pronoms personnels se déclinaient du haut en bas. Le français a conservé trois cas de cette déclinaison : le nominatif, sujet; l'accusatif, régime direct; le datif, régime indirect : *je, moi, me; tu, toi, te; il, lui, le. Nous* et *vous* ne bougent pas; rien de *nobis* et *vobis. Ils, leur, les.*

Parmi les pronoms personnels l'étymologie de *je* est la seule qui paraisse un peu embarrassante. Pourtant *je* est bien le latin *ego.*Il n'y a qu'à ouvrir les vieux textes. Au IX[e] siècle il est *eo.* Plus tard on le rencontre avec la diphtongaison sous la forme de *ieo.* Plus tard encore *ieo* se lit *io,* puis *jo,* enfin *je.* Non seulement *je* est *ego,* mais ils sont tous deux le sanscrit *aham.*Sans les intermédiaires grecs et latins, et le germanique représenté par le moderne *ich,* la rattache eût été impossible. L'odyssée de ce vocable, gros s'il en est, à travers les langues

aryennes, est des plus curieuses. Quelle aventure entre les quatre lettres sanscrites, si discrètes, et l'unique lettre anglaise *I*, criarde, orgueilleuse, s'affirmant haut.

Le personnel latin *tu*, prononcé *tou*, a donné régulièrement le français *tu*. Le tutoiement était dans les mœurs anciennes. Pour agrandir leur importance les empereurs romains dirent *nos* au lieu de *ego*. Pline dit *vos* en s'adressant à Trajan. C'est ainsi que s'introduisit et se perpétua, chez tous les peuples modernes, à la première et à la deuxième personne, l'emploi du pluriel au lieu du singulier. Ces pluriels furent dits « de majesté ». On « voussoya » au lieu de tutoyer, à part les cas de familiarité. Et ce *vous* est devenu tellement banal et commun qu'on a gardé *tu* pour Dieu, la patrie et les grandes apostrophes poétiques et oratoires.

La troisième personne *il*, *elle*, est de nouveau le latin démonstratif *ille* ,*illa*, le même dont a été tiré l'article défini français, comme expliqué plus haut. Par suite d'un jeu d'accent tonique la première syllabe latine du démonstratif est devenue le pronom *il*, et la seconde l'article. Ceci explique les accusatifs prononominaux *le*, *la*, *les* (illùm, illam, illos, illas) identiques avec l'article défini. *Lui* est le datif latin *illi* qui, dans le latin populaire, avait pris la forme de *illui*. Ce pronom n'est pas heureux parce que des deux genres, et par conséquent amphibologique dans le discours. *Eux* était anciennement *els*, de la même source démonstrative, et devenu tel par la vocalisation habituelle de *l* en *u*.

Le génitif pluriel de *ille* était en latin *illorum*. La syllabe initiale atone tomba, et il ne resta que l'accentuée *loru*, d'abord *lor*, puis *leur*. *Leur*, un génitif, a conservé sa valeur comme pronom possessif (d'eux, d'elles) ; ici, comme pronom personnel, le voilà un datif (à eux, à elles). Dans cette acception il ne peut pas être dit heureux, et la critique le prend à partie comme *lui*.

Il y a deux pronoms adverbiaux : *en* et *y*. *En* est un adverbe de lieu : *inde* (d'où), anciennement *int* et *ent*, qui est arrivé par extension à signifier *de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. « Goûtez en (de cela) ». Des choses cet emploi s'est développé aux personnes. « Parlez-vous de mon fils? J'en parle » (de lui). Cet *en* est un petit protée de maniement parfois malaisé, et le parler moderne semble en favoriser l'extension : « je vous en aimerai davantage », « n'en pouvoir mais », « c'en est fait ». Quant à *y*, autre petit protée, c'est le latin *ibi* (là) et par extension *à cela, à lui, à elle*. Ancien *iv* et *i*. L'emploi de cette forme pour les personnes a vieilli, mais le peuple dit toujours : *dis-y*, *parles-y*, pour *à lui, à elle*.

Soi est le latin *se* diphtongué. A son propos les grammairiens s'en sont encore donné. Ils prétendent en restreindre l'emploi à un sujet indéterminé ou inanimé. Jusqu'au XVIII[e] siècle on n'a pas pensé ainsi. Racine dit : « quels démons, quels serpents traîne-t-elle après soi ? » N'est-ce pas bien comme cela? «Il porte de l'argent sur soi » doit-ce être *sur lui*, sur qui ? « L'égoïste ne vit que pour

soi », il est pourtant animé, l'égoïste. « Il a très bonne opinion de soi » est donc mauvais, et que signifierait *de lui?* La phrase de Rousseau : « Ce divin modèle que chacun de nous porte en lui », ne serait-elle pas meilleure avec *en soi?* La clarté du discours ne peut que perdre à cette règle ridicule, et, avec Littré, nous la déplorons.

Pronoms démonstratifs. Le latin n'avait pas moins de six de ces pronoms avec des nuances de signification de distance et autres. Trois seulement ont survécu : *hic* dans sa forme neutre *hoc, iste* et *ille*, ce dernier déjà tant considéré.

Ces pronoms avaient reçu en latin un renforcement démonstratif. On leur préfixait la particule *ecce* (voici). On se trouve donc en présence de *ecce hoc* qui, par suite de l'usure graduelle qui s'attaque surtout aux mots très souvent employés, est devenu graduellement *iceo, iço, ço, ce.* L'autre, *ecciste*, devient *icest, cest, cet, ce.* Il y avait aussi une forme *cestui*, puis *cesti*, et il est curieux d'entendre le peuple dire encore : *sti-là.* Le troisième, *eccille*, devient *icil, cil*, le pluriel *cels* donnant *ceux* par la vocalisation de *l* en *u.* Le régime indirect *eccilui* a donné *icelui*, puis *celui. Icelui, icelle*, se rencontrent encore au XVIIe siècle. Le grammairien Vaugelas s'est acharné dessus. Cette forme qui rendait souvent la phrase très claire, nous l'avons abandonnée aux huissiers. La contraction de *cela* en *ça* date du XVIIe siècle. Ne pas le confondre avec *ça* (or ça) qui est *ecce hac.*

Les renforcements latins, préfixés au moyen de *ecce*, la langue moderne les a postposés : *celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*. Aussi les formes : *cet homme-ci*, *cet homme-là*. Vaugelas s'est buté, mais il n'a pas obtenu son *cet homme-ici*.

Pronoms possessifs. Sans qu'il soit besoin d'insister on comprend que, par le jeu tonique et l'opération phonétique, les accusatifs latins *meum*, *tuum* ,*suum*, *nostrum*, *vostrum*, et leurs formes féminines en *a*, ont produit les possessifs français correspondants. La déviation n'est que dans le pluriel de la 3e personne. Le latin disait: « Mater amat suos liberos », la mère aime ses enfants, et « Matres amant suos liberos », les mères aiment *ses* enfants. Cette construction s'est conservée en espagnol et en portugais. Le français n'en a pas voulu, et il a bien fait. Pour l'amour de la clarté il a encore une fois fait appel à *ille*, au génitif pluriel *illorum*, leur, le même que nous avons déjà vu produire *leur*, pronom personnel. Cette fois *leur* est étymologiquement correct. On conçoit que la signification d'*eux*, d'*elles*, ait pu se transformer de la sorte, en possessif. Il y a, certes, cumul critiquable, personnel et possessif sur le même mot, mais cela vaut mieux que la confusion latine.

A *le mien*, *le tien*, *le sien*, etc. ne correspond rien en latin directement. La création est française. Des locutions comme « un mien ami », « une mienne connaissance », sont des restes de construction de la vieille langue.

De même que l'article *la* élidait et élide *a* devant un mot féminin commençant par une voyelle, les possessifs *ma, ta, sa,* ont élidé leur *a* jusque vers le XIV[e] siècle. On disait *m'âme, t'âme, m'espée, s'enfance.* Aujourd'hui on met le masculin devant ces féminins. La régularité scientifique y perd, mais la clarté y gagne certainement. De l'ancien usage il reste le mot bizarre *tante*, qui est réellement *t'ante*, ta tante. Il y a aussi le joli vocable *m'amie*, bêtement écrit *ma mie*, et aussi *m'amour* qui n'est pas laid, et qui en est arrivé jusqu'à se corrompre en *faire des mamours.*

Pronoms relatifs et interrogatifs. La déclinaison du relatif latin *qui* était complète, avec tous les cas et les trois genres. Ici la simplification a été telle qu'il n'est resté que le nominatif et l'accusatif singulier : *qui* (qui), *quem* (que).

Quel est le latin *qualis*, signifiant « de quelle espèce, de quelle nature ». *Lequel* est une création française, et ce n'est guère que vers le XVI[e] siècle que ce pronom s'est répandu. Il est lourd, mais souvent commode pour éviter les équivoques.

Le neutre latin *quid* a donné *queid, quei*, enfin *quoi.*

L'ancien adverbe de lieu *dont*, (lat. de unde), signifiant « d'où », « de quel lieu », est arrivé par extension à signifier «de qui», «de laquelle chose». Le vocable est commode et léger. Analogie avec *en* pour le pronom personnel de la 3[e] personne, comme il a été dit plus haut.

« Sauve qui peut », « qui dort dîne », « qui m'aime me suive », « qui vivra verra », « qui plus est », « qui pis est », sont des restes d'anciennes constructions tombées. Aujourd'hui il faudrait préfixer *celui* et *ce*. Egalement archaïques: « Ils frappaient, qui des pieds, qui des mains, qui avec des bâtons ». Jusqu'au XVIIe siècle *qui* avait le sens de *si on* lorsque suivi d'un verbe à la 3e personne. De là : « Comme qui dirait », « tout vient à point qui sait attendre », dénaturé en « à qui ».

Tout à l'heure nous parlions de renforcements. En voici : « qui est-ce qui vient? « qu'est-ce que vous demandez? », qu'est-ce que c'est? », « qu'est-ce que c'est que? ». On ne peut les dire élégants ni heureux.

Pronoms ou adjectifs indéfinis. Dans cette série la royauté appartient de droit à *on*, une création on ne peut plus ingénieuse. Pourtant, comme presque toutes les créations, elle est en germe dans le latin. Pour « on dit » les Romains avaient : *Homines dicunt*, hommes disent, et le latin du peuple faisait *homo dicit*, homme dit. Les vieux textes le donnent sous les formes de *homs,oms,om*.Cette création, non-existante dans les langues sœurs, a-t-elle été influencée par le teutonique *man* (on), de *Mann* (homme)? Véritable substantif il se laisse précéder par l'article : *l'on*. La crainte de l'hiatus a imaginé l'intercalation d'un *t* dans la forme interrogative *a-t-on*.

Rien, *res*, chose, accusatif *rem*. « Il ne fait rien

qui vaille » (chose qui vaille). « Y a-t-il rien de nouveau ? » (quelque chose).

Aucun (aliquem unum) signifie donc *quelqu'un* par son antécédent. Longtemps il a eu cette signification. Il en est resté « aucuns disent », corrompu en « d'aucuns disent ».

Chaque (quisque) était inconnu à tout le Moyen-Age, qui employait *chacun* (quisque unum). Rabelais ne le connait pas encore, mais on le trouve dans Montaigne. Les deux formes sont aujourd'hui différenciées dans leur emploi.

Autre (alter). Le vieux français *altre* se déclinait, et il avait pour cas-régime *altrui*, *autrui*. C'est pour cela que *autrui* n'est jamais employé comme sujet.

Même (metipsimum) a passé par les formes *medesme*, *mesme*. Aujourd'hui il a deux sens selon que nous le plaçons avant ou après le nom. Autrefois il avait les deux sens devant le substantif. Corneille disait : « la même vertu » pour « la vertu même ». On trouve cette acception jusque dans Rousseau. Il est certain que notre manière moderne évite bien des équivoques.

Tout (totum). Le latin *omnis* a été sacrifié. La vieille langue disait « tous hommes » sans article. De là « tous jours », toujours (*).

Ce tout et son accord présentent quelques subtilités qui se laissent pourtant raisonner. Le célèbre Arrêté du 26 février 1901 saisit encore son tranchant et dit : " On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*." Sans commentaire. Voyez Madame de Sévigné.

Le joli vocable latin *nemo* (personne) s'est entièrement perdu. *Personne* (persona, rôle, personnage) avec la négation a pris sa place.

Maint, d'origine germanique, représenté aujourd'hui par *manch*, est un joli vocable, léger, alerte, qui tend à tomber en désuétude. Il faut le relever.

Tel (talis), *nul* (nullum), *plusieurs* (plusiores), *quelconque* (qualiscumque) n'ont besoin d'aucune explication.

Quelque, quel que (qualis que). Ici il y a de quoi réjouir les grammairiens. Nous ne citerons qu'un seul cas. Anciennement on disait très bien : « Quel chemin qu'il prenne », « quel ami que vous choisissiez ». A présent c'est deux fois *que :* « quelque ami que », « quelque chemin qu'il ». C'est ridicule.

Pour conclure, nous ferons remarquer que plusieurs des vocables qui viennent d'être énumérés cumulent les fonctions grammaticales. Ils sont adjectifs et pronoms, adverbes aussi comme *même*, absolument substantifs presque tous : *on*, *rien*, *personne*, *le tout*, *tous prétendent*, *l'un dit*, *plusieurs affirment*, etc.

LE VERBE

C'est dans cette partie du discours que les rejetons du latin ont fait les plus grands bouleversements et les plus grandes innovations. Nulle part mieux qu'ici on ne voit face à face les forces destructives et les recomposantes, autrement dit l'évolution de l'esprit analytique. Voix, temps, per-

sonnes, tout est modifié. En latin tout repose sur les variations du radical et sur les flexions; en français, des mots spéciaux, pronoms et auxiliaires, entrent en jeu à leur place. Leur rôle est analogue à celui des prépositions dans la déclinaison. Et cependant, et malgré tout, la descendance directe s'impose avec une évidence flagrante.

Le latin avait 4 conjugaisons: en *are*, *ere* long, *ere* court, *ire*. Le français n'en a que 3, on pourrait dire 2. Seule, la première conjugaison (*are*, *er*) reste indépendante. Toutes les autres se sont confondues, et un système entièrement nouveau a été créé.

oir, *re*, *ir* (non inchoatifs), conjugaison morte.	300	verbes
Inchoatifs avec syllabe *is* au présent, type *finir*, conjugaison vivante.	300	»
1re conjugaison en *er*, intense de vie, envahissant toujours	3400	»

Expliquons « inchoatifs » (*inchoare*, commencer à, entrer en état de). Le latin avait un certain nombre de ces verbes : *splendere*, resplendir, et *splendescere*. La langue s'est emparée de cette seconde forme, et a laissé mourir l'autre forme en *ir*. *Ir* inchoatif est seul vivant. Avec *oir* et *re* rien ne se fait plus. La 1re conjugaison est restée intacte. On ne peut citer d'exemple d'un verbe de la 1re conjugaison ayant passé dans les autres. Et c'est avec elle que se façonnent tous les verbes nouveaux

qu'on crée. Jamais on n'aurait eu l'idée d'imaginer et de dire *électrisir* ou *télégraphoir*. Ainsi le veulent ces grandes forces opérant dans le langage: l'attraction vers des centres déjà puissants, et l'analogie.

Les gros remaniements verbaux par le français évoluant ont déjà été considérés dans notre chapitre sur la langue d'oïl. Nous y revenons en amplifiant un peu, car le point est majeur.

Au passif le latin disait par flexion : *amor* (je suis aimé), *amabar* (j'étais aimé). Le français compose tous les temps de cette voix analytiquement avec l'auxiliaire *être* joint au participe passé. Le latin avait des verbes à forme passive à sens actif, dits déponents, comme *imitor*, j'imite. Le français les a mis à l'actif simple. Et la lacune produite par l'effacement de la voix passive et des déponents a été plus que comblée par la création heureuse des verbes réfléchis ou pronominaux. Heureuse parce qu'elle permet de rendre des nuances de pensée et de sentiment où le latin eût été à court. « Un cri s'entend », « un cri est entendu », (auditur). Et la fusion du passif et du déponent explique jusqu'à un certain point l'anomalie apparente du verbe *être* dans les temps composés des pronominaux.

Nous avons déjà vu au chapitre IV que le futur flexionnel latin *ama-bo*, *ama-bis*, *ama-bimus* avait été abandonné et remplacé par des formes analytiques avec l'auxiliaire *avoir*: *j'aimer-ai*, *tu aimer-as*, *nous aimer-avons*, contracté en *aimerons*, etc... Le vieux provençal avait même la forme séparable :

dir vos ai. Au même chapitre il est dit que le conditionnel, forme inconnue au latin, avait été créé ; que des temps simples latins, comme le parfait *cantavi, visti,* s'étaient différenciés en *je chantai,* passé défini, *j'ai chanté,* passé indéfini, *j'eus chanté,* passé antérieur. *Cantaveram* est devenu *j'avais chanté; cantavero, j'aurai chanté.*

Le participe présent a pris pour tous les verbes la forme unique en *ant,* sur le modèle de la première conjugaison latine : *cantantem, chantant.* En vieux français ce participe était fléchi comme en latin. Il recevait nombre et genre. L'hésitation fut longue. Enfin, le 3 juin 1679 (jour à jamais mémorable) l'Académie décréta le non-accord, et nous laissa avec des subtilités de distinction entre le participe simple et l'adjectif verbal dont il est impossible, franchement, de sortir. L'ancien valait mieux. Il nous en reste des locutions comme : « la cour séante », « séance tenante », « les allants et les aboutissants », « les ayants droits », « toute affaire cessante. »

Les Latins avaient un mode impersonnel, le gérondif. Une de ses formes s'est confondue avec le participe présent, une autre a donné le participe présent prépositionnel avec *en,* rigoureusement invariable. L'ancien français traitait cette forme avec la plus grande liberté et des variantes diverses ; nous avons encore : (en) *chemin faisant, donnant donnant, argent comptant, à son corps défendant, à bon escient,* etc...

A l'imparfait du subjonctif la flexion latine était

vissem à toutes les conjugaisons. *Cantavissem* contracté en *cantassem*, *que je chantasse*. Cette forme, ainsi ancrée, a persisté, hélas ! La langue littéraire et les grammairiens sont seuls à l'entretenir. Le grand nombre ne la connait pas. Disparaitra-t-elle ? Qu'on nous l'épargne au moins à la 1re conjugaison.

L'imparfait de l'indicatif latin avait la flexion *abam*, *abas*, *abat*. Par suite d'actions phonétiques cumulées qui se laissent tracer dans les textes, cette flexion a passé par diverses formes: *ève*, *oe*, *eie*, *oie*. Cette dernière, prononcée *oè* au XVIe siècle, se réduisit à *è*. On disait *il aimè*, *il finissè*, tout en continuant d'écrire *aimoit* et *finissoit*. La nouvelle notation normale *ait* fut suggérée par l'avocat Berain dès le XVIIe siècle, mais il fallut attendre jusqu'à Voltaire pour la voir triompher.

Le latin avait des verbes impersonnels comme *pluit* (pleut) devant lesquels le pronom *il* se plaça naturellement. L'ancienne langue en avait beaucoup : *il me chaut*, *il me fâche*, *il me souvient*, dénaturé en *je me souviens*. La forme impersonnelle est toujours et bien vivante : *il arrive un malheur*. Cet *il* préposé ou postposé n'est venu qu'assez tard. De l'ancienne manière il nous reste: « que vous en semble », « qu'importe », « plaise à Dieu ». La langue familière et le peuple ont encore une tendance à supprimer *il* devant *faut*, *fallait*, *faudra* : « Faut pas », « Fallait pas qu'il y aille », « Faudrait venir plus tôt ». Ce verbe *falloir* (faillir) était personnel et avait le sens de « man-

quer », d'où: « Au bout de l'aune faut le drap », « il s'en faut de beaucoup ».

Le *que* du subjonctif présent était souvent omis devant la 3e personne. Il nous en reste : « Aille qui voudra », « advienne que pourra », « soit », « fasse le ciel », « vive la France », etc...

Le latin avait une complication d'infinitifs, trois formes de gérondif, un supin, avec des flexions distinctes. Le tout a été transformé par l'emploi de prépositions affixées à l'infinitif présent, au participe présent comme il a été vu plus haut, et par la création de tournures idiotiques.

Les désinences personnelles latines persistent en français. L'*s* du latin (grec aussi, et sanscrit aussi) caractérise la deuxième personne du singulier, *amo*, *amas*, jaime, tu aimes, l'impératif excepté, *ama*, *aime*. L'*s* à la première personne, je *rends*, je *reçois*, je *vois*, est irrationnelle et étrangère à l'ancienne langue. Le *t* caractéristique de la 3e personne, *recipit*, *monet*, persiste partout, la 1re conjugaison exceptée : *finit*, *reçoit*, *vend*. Le latin, à la 1re personne du pluriel était fléchi en *amus*, *emus*, *imus*, mais le français *ons*, ancien *omes* et *oms*, se rattache à *esse* (être), *sumus*, nous sommes, par une suite de dégradations. On disait : *nous chantomes*. Le *ez* de la 2e personne du pluriel n'est que la contraction de la flexion latine *atis*, *etis*, *itis*. *Vous êtes*, *vous dites*, *vous faites*, sont comme des fossiles de formes originelles. A la 3e personne du pluriel le latin avait *ant*, *ent*, *unt*, formes qui ont tou-

tes été ramenées à la forme unique atone *ent;* de formations primitives il reste *sont, font, vont.*

Le *t*, dit euphonique, intercalé à la 3e personne de l'indicatif singulier des verbes de la 1re conjugaison dans la forme interrogative, *aime-t-il, chante-t-on,* s'explique maintenant par l'attraction d'analogie avec la masse des verbes qui se terminent régulièrement en *t* à cette 3e personne : *finit-il, reçoit-il, vend-il, pouvait-il.* On a longtemps expliqué ce *t* interpolé par une réapparition du *t* originel au positif: *habet, ad* et *at* (a); *cantat, chantet* (chante), mais on s'est aperçu que ce *t* était déjà tombé au XIe siècle.

Un mot sur les auxiliaires qui jouent un si grand rôle dans la conjugaison.

Avoir, anciennement *aver,* est le latin *habere* par la chute phonétique de l'*h* et l'apocope. Le *b* devient *v* comme dans *caballus*, cheval, *subinde,* souvent, etc..., tandis que l'*e* à sa suite se diphtongue comme dans *velum*, voile, *debere*, devoir, etc. Il est très intéressant de prendre en mains une grammaire latine, et de comparer attentivement les temps et les personnes correspondants en latin et en français. On ne peut qu'admirer les très ingénieuses et très belles contractions que ce vocable a subies pour s'adapter au nouveau rôle pratique, de tous les instants, qu'il était appelé à jouer. Voyez : *habuerunt - eurent, habeatis - ayez, habet - a* (une seule lettre au lieu de cinq), *habitum - eu,* anciennement *avut* et *eü* dissyllabe; les paysans disent

encore *évu*. *Aurai*, vieux *avrai*, est typique de la fusion complète au futur.

Le latin *esse* (être) était le seul verbe terminé de la sorte à l'infinitif. Il s'est vite rallié à la grande masse en latin populaire, et il est devenu *essere*, notre *être*. En provençal *esser*, en italien *essere* textuel, en espagnol *ser*. *Serai*, vieux *esser - ai*. L'imparfait de l'indicatif latin était *eram*, *eras*, *erat;* cette forme, en vieux français *ere*, *ers*, *ert*, a péri, et, par analogie avec les autres verbes, on a fait *étais*. Le participe passé est une forme empruntée à *stare*, se tenir ; *statum*, *esté*, *été*. Au *stare* se rattachent *rester*, *arrêter*, *distant*, *constant*, *nonobstant*. Ce *stare* avait donné *ester*, d'où encore « ester en justice » (stare in justitià).

Les temps composés du verbe *être* marchent avec *avoir* par attraction avec la grande masse des verbes. En italien et en espagnol le verbe *être* se suffit : *io sono stato*. Chez nous le peuple dit souvent : « je suis été ».

Pour ce qui est des verbes dits irréguliers, leur irrégularité consiste précisément à suivre régulièrement les types latins dont ils sont issus. Ce sont des verbes à radical, à thème variable, comme *je viens*, *nous venons*, *je crois*, *je crus*, *je vaux*, *nous valons*, les désinences restant régulières. Prenez, par exemple, le latin *movere*, radical *mov*. Vous aurez *il meut* de *mòvet*, accent sur le radical, et il *mouvait* de *movèbat*, l'accent sur *e*, première syllabe de la flexion. En d'autres termes, *o* tonique de *movere* devient *eu* d'après les lois phonétiques, et

o atone devient *ou*. Ces variations du radical sont dues à des jeux d'accent tonique, à des actions phonétiques de certaines voyelles ou consonnes sur le radical, — considérations qui plongent un peu profond pour la taille de cet écrit élémentaire.

Parmi ces verbes irréguliers *aller* occupe une place à part. Trois verbes différents entrent dans sa conjugaison : les latins *vadere*, *ire*, et un troisième d'origine obscure, *andare*, tel que en italien, et représenté en espagnol par *andar* et en provençal par *anar*.

L'ADVERBE

Le nom donné à cette partie du discours (ad verbum) ne doit pas être pris trop à la lettre. L'adverbe se place aussi près d'un adjectif ou d'un autre adverbe : « il écrit fort bien », « elle est fort belle », (*fort* pour *fortement*). Il y en a qui remplissent les fonctions de prépositions ; d'autres sont aussi pronoms : *en*, *y*, *dont*. On ne saurait établir de distinction bien flagrante entre l'adverbe, la préposition et la conjonction. Il s'agit partout de rapports abstraits unissant les autres parties du discours dans la proposition.

Le plus intéressant adverbe est celui en *ment*, création romane. Des terminaisons subtiles comme *e*, *er* (male, prudenter) furent vite abandonnées. Au chapitre IV se trouve l'explication de *ment*. *Mente* étant un substantif féminin, *bonnement*, *doucement*, (de la bonne manière, d'une douce façon) sont corrects ; *vraiment* est faux. La vieille

langue ne s'y trompait pas. Cette formation adverbiale en *ment* est toujours très vivante. Elle a même pris un développement extraordinaire, jusqu'à produire des horreurs à l'allemande comme *inconstitutionnellement.*

Les adverbes simples étaient bien plus nombreux dans l'ancienne langue, et on les caractérisait le plus souvent par la désinence *s*, qui ne s'explique pas facilement.

Tels qu'ils sont aujourd'hui on peut les diviser en 3 classes :

Particules latines isolées ayant subi les opérations phonétiques : *où* (ubi), *y* (ibi), *là* (illac), *tant* (tantum), *donc* (dunc), *en* (inde), *moins* (minus), *ailleurs* (aliorsum), *comme* (quomodo), *très* (trans), *peu* (paucum), (en vieux français une autre forme: *un petit*, d'où le pléonasme *un petit peu*), l'ancien *main*, le matin, (mane), d'où *demain*, l'*endemain*, fourvoyé en *le lendemain*, *hui* (hodie), en ce jour, arrangé maintenant en bizarre pléonasme double: *aujourd'hui* (au jour de ce jour), *hier* (heri) avait jusqu'au XVIe siècle la forme « l'autrier », l'autre jour, *moult* (multum), difficile à ressusciter et qui a été tué par l'inélégant *beaucoup*, *mais* (magis) signifiant au fond *plus*, et qui persiste ainsi dans la locution « n'en pouvoir mais », *si* (sic) qui a longtemps signifié *ainsi*, d'accord avec l'étymologie, *guère* (origine germanique *weiger*) qui a signifié *beaucoup* et qu'on retrouve dans *naguère*, il n'y a guère, il n'y a pas beaucoup de temps depuis. — maintenant il signifie toujours *peu* avec la néga-

tion. *Trop* est aussi attribué au germanique, mais le cas est douteux.

La deuxième classe résulte de la coalescence de particules latines : *jamais* (jam magis, jamais plus) qui a entièrement remplacé *oncques* (unquam), *jadis* (ja dies, jour passé), *or* (ad horam), à l'heure, anciennement *ores, ors,* qui a changé de sens, et dont il reste *lors, alors, ici* (ecce hic), *ça* (ecce hac), — ça combiné avec *enz* (de intus, dedans) a donné *céans,* joli mot qu'il ne faut pas laisser mourir, *assez* (ad satis), *aussi, alsi,* (aliud sic), *encore* (hinc ad horam), *amont* (ad montem), *aval* (ad vallem), *avaler* n'ayant d'abord signifié que *descendre.*

En troisième lieu il y a les adverbes de formation entièrement française, dont voici quelques types: le vocable si expressif *maintenant, peut-être* (synonyme ancien *espoir*), *sur-le-champ, à la dérobée, d'arrache-pied, à tâtons, peu à peu, alentour, nez à nez,* etc...

L'affirmation s'exprimait surtout par *si* (sic, ainsi) et *oïl. Si* est resté en italien. En français on ne l'emploie plus dans le sens de *oui* que lorsqu'on veut détruire une négation qui précède. On a longtemps expliqué *oui* (oyl, oïl) par une contraction du latin *hoc illud* (ceci c'est cela). Voici la version qui a cours à présent. *Oïl* est composé du pronom démonstratif latin *hoc* et du pronom personnel français *il.* Aux textes premiers *o* tout seul disait *oui : ne dit ne o ne non.* Puis on construisit *o* avec les pronoms personnels : *o je, o il, o nous : Viens-tu? O je,* Vient-il? *O il.* Puis le sentiment de ces

différenciations se perdit, et *oil* supplanta toutes les autres formes. *Oil* avait comme correspondant *nen il, nenni.*

Négation. Le *non* latin s'est conservé : *non, nen,* qui s'affaiblit en *ne. Ne* suffisait anciennement. Il nous en reste : « il n'avait garde », « il n'importe », « je n'ai cure ». *Ne* seul suffit encore lorsqu'il y a dans la phrase des demi-négatifs comme *ni, guère, jamais, nul, rien, aucun;* aussi avec *que* pour faire le sens de *seulement;* aussi avec les verbes *pouvoir, savoir, cesser.* Et puis est venu comme un désir de fortifier, de renforcer par une image de choses très petites: *goutte, brin, mie, pas, point.* Anciennement ils étaient tous employés d'une manière sensible, c'est à dire avec leur valeur de sens propre. *Mie* est mort, et l'emploi des autres est bien confus. *Pas* et *point* ont graduellement écrasé tous les autres en perdant leur sens propre. Ils sont même devenus tellement puissants qu'ils marchent tout seuls : « pas un ami », « point d'argent ». Le peuple fait bon marché de *ne* dans toutes les occasions. On n'a qu'à ouvrir une grammaire pour se rendre compte des difficultés syntaxiques, quelques-unes peu raisonnables, de l'emploi de *ne.*

A propos de renforcements de la négation les Latins avaient *non fili facere* (ne pas priser d'un fil), et le très curieux *ne hilum* (pas même un de ces petits points noirs qui sont aux bouts des fèves), *nihilum, nihil* (rien du tout).

LA PRÉPOSITION

Beaucoup de prépositions françaises viennent du latin, et cependant il y a ici une différence très marquée entre les deux langues. En latin les prépositions ont un rôle différent et bien moins important qu'en français. Ici elles remplacent les flexions des cas, et, vu le grand nombre de créations nouvelles, elles permettent de rendre ce à quoi le latin eût été impuissant.

Préposition est une appellation qui ne doit pas non plus être trop prise à la lettre. Le rapport entre elle et l'adverbe est si intime que la distinction échappe parfois entièrement.

De source latine nous avons *à* (ad), *avec* (apud hoc, avec cela), *devant* (ab ante) et *avant* — la première forme a marqué longtemps un rapport de temps aussi bien qu'un rapport de lieu : *devant boire* (avant de boire) dit Rabelais (en anglais le même mot *before* sert pour les deux rapports), — *contre* (contra), — *de* (de), imaginez les sens innombrables qu'a pris ce tout petit mot, — *en* (in) signifie proprement *à l'intérieur et à l'extérieur de: s'asseoir en cheval*, disait la vieille langue, et il nous en reste : « Jésus est mort en croix », « portrait en pied », « casque en tête »; excepté dans des locutions comme « en 1800 », « être en peine », « avoir en horreur », *en* a été dépossédé par le mot relativement récent *dans*, *de* et *enz* (intus), — *fors* (foris) a pris une autre forme anormale *hors*, *hormis* (foris missum), qui s'est imposée, — *outre*

(ultra, au delà) : *outremer, passer outre, percer d'outre en outre,* — *par* (per) a pris les significations les plus variées, — *pour* (pro), — *puis* (post), — *près, après* (pressum), signifiait « à la suite » dans le temps et l'espace ; d'où « être après un ouvrage », « il est toujours après moi », et le peuple dit encore « la clef est après la porte », — *rière* (retro), *arrière, derrière,* — *sous* (*subtus*), le composé *dessous,* aujourd'hui adverbe, a été préposition jusqu'au XVIIe siècle, comme *dedans* à l'égard de *dans;* puis les puristes, on ne sait trop pourquoi, ont relégué *dessous* et *dedans* à n'être plus qu'adverbes, — *sur* (supra), vieux français *sour,* d'où *sourcil,* — *sus,* dont on a fait *dessus,* et d'où « courir sus », — *entre* (inter), — *sans* (sine), — *vers* (versus), — *parmi,* qui a tué le joli mot *emmi* (in medio), — *chez* (casa), d'abord *en chez* (in casa) — *lez* (latus) voulait dire « à côté », d'où « Plessis lès Tours » et d'autres, — *voici, voilà,* jadis séparables : *voi me ci prêt.*

Les prépositions de formation purement française sont sans nombre. Songez seulement à ce que *de* a donné, préposé et postposé. En plus, il n'est pas jusqu'aux participes présents et passés qui n'aient été mis à contribution : *durant, pendant, suivant, attendu, excepté, supposé,* etc...

La préposition française offre à l'étranger des difficultés, des subtilités innombrables. Peut-il jamais s'en tirer?

LA CONJONCTION

Ici encore deux catégories :

Celles restées du latin : *et* (et), aussi ancien que la langue,remplace à elle seule les différentes copules latines *ac, atque, que; ni* (nec), presque toujours dépossédée de sa valeur négative complète et ne marchant qu'avec *ne; mais* (magis) a été longtemps un adverbe signifiant *plus; ou* (aut) alterne souvent avec *soit; car* (quare); *quand* (quando) alterne avec *lorsque; que* (quid et quod) a remplacé à elle seule un grand nombre de particules latines, — son emploi est multiple, innombrable, délicat.

D'autre part, les conjonctions de formation française, la plupart d'entre elles un produit de juxtaposition : *cependant, lorsque, puisque, pour que, avant que, parce que, afin de, à cause de*, et une légion d'autres.

L'INTERJECTION

A proprement parler ce n'est pas une partie du discours; quelques unes sont des cris naturels sans étymologie : *ah, oh, bah;* d'autres des onomatopées: *pan, pif-paf, cric-crac, hélas* (*hé* et *las*, malheureux, accablé). Toutes les autres parties du discours ont été mises à contribution ici : *ciel, diable, silence, bon, bien, allons, gare, voyons, tiens*, etc...

Quelques exemples curieux d'euphémismes d'un âge religieux : *diantre* (diable), *corbleu* (par le

corps de Dieu), *palsambleu* (par le sang de Dieu), *morbleu* (par la mort de Dieu) etc.

***

La grammaire latine et la française sont consanguines. Il y a aussi une certaine consanguinité quant à la syntaxe d'accord, mais pour celle proprement dite (*syn taxis*, arrangement avec), c'est à dire l'ordre des mots dans la proposition, en d'autres termes, la construction, toute parenté immédiate cesse. Nous renvoyons au Chapitre « Langue d'Oïl » et au Chapitre II. Le latin était un idiome synthétique à flexions, le français est un idiome analytique, — le vieux français, antérieur au XIVe siècle, ayant formé le stade intermédiaire, le demi-synthétisme ; ayant eu, par conséquent, beaucoup de ressemblances syntaxiques avec le latin, et ayant joui de libertés de construction qui suivaient le mouvement spontané de la pensée, libertés qui ne sont plus. Le français évolué, après avoir renoncé à la déclinaison et en grande partie à la flexion en général, a dû se chercher des moyens syntaxiques nouveaux et spéciaux. Les langues fléchies n'ont guère souci que des formes grammaticales des mots ; la position, la place, l'ordre des mots dans la proposition rendant l'impression immédiate, — matière de sentiment, d'art. Dans le français analytique actuel l'ordre des mots est relativement fixe : sujet, verbe, régime, et quand il y a plusieurs régimes le direct marche presque toujours devant. Les propositions françaises sont

comme des lignes droites. Si vous voulez changer la construction syntaxique d'une phrase, il faut un peu changer l'ordre des idées, et alors la langue vous fournira des ressources quand même. D'où il ressort que ce prétendu « ordre logique » des mots est sujet à caution.

Heureusement que la vieille langue nous a laissé quelques libertés et quelques inversions : « Survint un orage », « peut-être viendra-t-il », « à peine était parti le train », « périssent les intérêts plutôt que les principes », « soit le nombre... », « autre est mon sentiment », « béni soit le ciel », « honnête, il l'est », « rendre illustre son nom », « de tant de beauté que reste-t-il ? » « soudain la foudre éclate », « l'erreur que commettent les grandes âmes », « de l'ambition naissent bien des maux », etc...

Heureusement aussi que le rejet en avant du pronom régime (il *nous* aime) et la place non absolument rivée des éléments secondaires de la proposition, régimes indirects et circonstanciels reconnaissables aux particules qui les introduisent, laissent encore quelque variété et souplesse à une langue qui a sacrifié bien des qualités à son esprit foncier d'analyse et de clarté.

Heureusement aussi que les poètes, les vrais, entretiennent un peu de mobilité, un peu d'audace, au milieu de ce rigorisme fatal, à tant d'égards bienfaisant.

*
* *

Revenant à la syntaxe simple, il apparait sans déni qu'elle est très difficile, de n'importe quelle partie du discours qu'il s'agisse.

L'emploi du mode subjonctif, la concordance des temps, héritages renforcés de la langue-mère, sont hérissés de difficultés presque sans parallèles en d'autres langues cultivées.

Voyez *que*, *de*, *en*, *à*, ces délicats protées, que d'interprétations, que de fonctions n'ont-ils pas. Ces tout petits, des immensités.

Comptez toutes les manières de dire *non*. Il y en a huit. Les voulez-vous? *Je n'ose, je ne parle pas, je ne puis point, je voudrais ne pas le faire, pas un homme de cœur ici, point de succès sans travail, il est faible et non méchant, étourdi, non pas mort.*

Je ne suis pas ami des grammairiens. Ils nous en ont tant fait voir depuis que l'Anglais Palsgrave a écrit la première grammaire française pour l'instruction des courtisans d'Henri VIII d'Angleterre. Pourtant, afin d'être juste et consolé, il faut de bonne grâce reconnaître que le nombre des difficultés du genre purement arbitraire est limité. Je veux dire les difficultés qui ne se laissent pas raisonner. Le français est une langue profonde, logique, métaphysique dans le bon sens de ce mot. L'ellipse et la syllepse y jouent un rôle considérable. Il présente souvent une dose de « latent »,— un quelque chose qui entre naturellement dans l'esprit sans être néanmoins sur le papier. Des règles, des déviations, des subtilités, qui, à pre-

mière vue, paraissent superflues et despotiques, sortent victorieusement à l'examen approfondi. Ce sont autant de petits problèmes métaphysiques dont l'âme se révèle à qui cherche et veut. On en découvrira un certain nombre dans les exemples de difficultés, de subtilités, rassemblés ici un peu pêle-mêle :

Le courtisan, la courtisane.

La vivacité, les vivacités.

L'homme est mortel, les hommes sont mortels.

Des tête-à-tête, des arcs-en-ciel, des appuie-main, des essuie-mains.

Avoir coutume, avoir la coutume.

Donnez moi de bonne eau, donnez moi de la bonne eau.

N'avez-vous pas des talents? N'avez-vous pas de talents?

La semaine dernière, la dernière semaine.

Le bras me fait mal, mon bras me fait mal.

Je cherche quelqu'un qui me rende ce service, je cherche quelqu'un qui me rendra ce service.

Ces domestiques nous ont bien servis, ces livres nous ont bien servi.

Il épouse une femme riche comme il l'a désirée, — l'a désiré.

Il ne fait que sortir. Il ne fait que de sortir.

Je n'ose, je n'ose pas, je n'ose point.

Je crois fort qu'il fera beau temps demain, je crois fortement que l'âme est immortelle.

Je dirai haut, je dirai hautement.

Il viendra dans une heure, en une heure.

Au service, de service, en service.
Y être, en être.
Oublier de, oublier à.
Parler mal, mal parler.
Cent vingt, cent et vingt.
Que n'étiez-vous ici !
N'eût été votre présence.
Pour être dévot je n'en suis pas moins homme.
Vous aurez mal pris vos mesures (adoucissement d'une affirmation délicate).
Le navire se serait perdu corps et biens (possibilité dont on doute.)
Monter au grenier, l'escalier, un cheval, un cavalier, un magasin.

J'en passe et de meilleurs.

Je ne crois pas qu'on puisse aligner rien d'analogue pour un autre idiome cultivé.

Nous ne citons ici que pour mémoire la série dite « gallicismes », les originalités, les façons de parler non grammaticales, à sens conventionnel, propres au terroir comme : « il m'en veut », « nous avons beau jeu », « elle a beau dire », « cela ne laisse pas d'être désagréable », « chassez moi ces gens-là », « on vous le tança d'importance », « il ferait beau voir », et combien d'autres.

Beaucoup de ces difficultés, de ces subtilités, se laissent expliquer. La langue s'étant détachée d'un nombre de caractéristiques favorables de la langue-mère, il lui a bien fallu chercher d'autres ressources, et ces ressources elle les a trouvées dans le

génie analytique, rhétorique, spirituel, voire malicieux, du terroir. Le grand objectif semble toujours avoir été d'atteindre la différenciation et la nuance à tous les degrés. Des moyens parfois minuscules, infinitésimaux, ont été découverts dans ce but. La langue n'a jamais recherché l'abondance, la richesse, la haute couleur, le muscle puissant, la grandiloquence. Satisfaite de sa pauvreté, aimant sa pauvreté, elle a mis son orgueil à se vêtir de pensée seule, à s'affiner jusqu'à acquérir la puissance du coin et de la flèche.

Voyez la pauvreté fièrement et adroitement acceptée : *plaindre, se plaindre; imaginer, s'imaginer; s'y prendre, s'en prendre à.* Le procédé de dérivation, si merveilleusement ramifié, qu'est-il sinon de la richesse faite avec de la pauvreté ? *L'utile, l'utilité; gourmand, gourmet; venimeux, vénéneux; matinal, matineux*, etc. Les exemples sont véritablement sans nombre.

La langue française est un instrument délicat, fragile. On y peut vite casser quelque chose. Aussi nulle part l'écrire et le parler ne sont-ils un « art » comme en France. Et il n'en saurait être autrement, vu la marche régulière et monotone de la proposition, le grand nombre de formes composées dans la conjugaison, la répétition des pronoms, des articles, des prépositions. Sans en ajouter d'autres, voilà bien des obstacles à la rapidité, surtout à la force de l'expression. L'énergie, la véhémence, la passion, ne sont pas le fort de notre belle. Mais regardez la, agile et court-drapée (malgré formes

de conjugaisons et itérations) glisser dans la conversation, la repartie, l'ironie, la satire voilée, l'insinuation malicieuse. Regardez la aussi à ses heures sérieuses : la philosophie et les sciences exactes ne sauraient mieux parler. L'obscurité et l'équivoque sont ses bêtes noires. Comme dans le cas du pronom personnel masculin devant un substantif féminin, elle a perverti sa grammaire pour ne pas tomber en leur pouvoir. Sans nourrir de prétentions à la douceur musicale proprement dite, elle hait les notes et les combinaisons sifflantes, criardes. Pour les éviter elle s'est délibérément appauvrie et a mis dehors quantité de vocables. Examinez *ouïr : j'ouïs, j'oyais, il orra; issir : j'is, j'issais*, et combien d'autres.*Participasse*, *travaillasse*, *communiquasse*, n'en peuvent plus de passer sur ses lèvres.

D'un mot, c'est « la gueuse fière » de Voltaire, drapée avec modestie mais en plis artistiques.

*
* *

Avant d'achever ce chapitre déjà par trop long pour mon cadre, qu'on me permette un coup d'œil d'ensemble sur lui, sur tout ce qui précède, et, par anticipation, sur des chapitres qui suivent.

Ce qui s'en dégage au premier chef, c'est la mobilité, le *devenir* incessant d'une langue cultivée, matière sonore et âme. Et c'est cela qui constitue sa vie. Figées, les langues s'épuisent, meurent. On l'a vu par ce latin classique, littéraire, de haute société, qui s'est cristallisé, intransigeant,

revêche à toute atteinte d'un développement indiqué par le parler du peuple qu'il n'avait qu'à brider. Il est mort, abandonnant des mondes linguistiques à ce qui manifestait, voulait la vie.

Ce petit livre, je l'espère, rendra ce point évident. Vocabulaire, grammaire, syntaxe, tout se transforme, se meut. Une force conservatrice est heureusement en jeu, laquelle émonde, rejette, arrête. Aussi faut-il cultiver le respect des formes établies et ne pas dire avec Rousseau (lettre à M. du Peyron) qu'on se moque des barbarismes pourvu qu'on arrive à se faire entendre. Le fantasque n'en pensait pas un mot.

Oui, mais il y a aussi quelque chose comme un faux respect des formes établies, le respect obstiné nourri par l'universitaire chenu et le maître d'études timoré. Vocabulaire, grammaire, syntaxe, ne sont pas arche sainte, et l'on comprend très bien que l'écrivain supérieur ne soit pas toujours disposé à génuflexer devant. L'écrivain supérieur fait mieux que savoir sa langue, *il la sent*. Qu'est-ce qui a fait la langue française ce qu'elle est sinon *l'instinct* de ses écrivains supérieurs ? En relisant de bons écrits modernes je rencontre fort souvent des mots qui ne sont dans aucun dictionnaire, des accords, des tournures plus ou moins hérétiques. Eh bien, ces mots et ces tours sont très bien où ils sont, parce qu'ils renforcent l'idée, donnent un coup de fouet à l'attention, atteignent un effet esthétique. Quand Lamartine dit :

Quelle de mes tristes pensées
Avec tes flots n'a pas coulé ?

Quand Hugo dit :

Le champ couvert de morts sur *qui* tombait la nuit.

Ne sent-on pas que c'est très bien comme cela, mieux que la règle ?

L'écrivain supérieur fait sa langue, et s'il lui plaît de ressusciter des formes anciennes qu'il croit bonnes pour son objet, pourquoi ne le ferait-il pas ? Lamartine dit :

Jamais sans doute *aucunes* larmes
N'obscurcirent pour eux le ciel.

Aucunes ici est admirable. Mais tout le monde ne sent pas ces choses. Il y a tant de façons de comprendre et de sentir. Aussi est-il, j'allais presque dire amusant, de voir comment s'y prennent les critiquaillons-omnibus dans leur compte-rendu d'un ouvrage un peu supérieur. Vous croyez que, naturellement, ils vont d'abord s'attacher au fonds, à la nouveauté, à l'élévation de la pensée, et le reste qui vaut le plus. Pas du tout, ils commencent par chercher les petites bêtes de grammaire et de syntaxe, et finissent presque toujours par là. Mais quoi ! ils ont peut-être raison. Ils parlent de ce qu'ils savent, ou croient savoir. Le premier mot de l'homme médiocre qui juge porte toujours sur une question de détail.

CHAPITRE XIX

LES VICISSITUDES

Nous avons vu comment naissent les mots : par dérivation (préfixes), composition (suffixes et juxtaposition), dédoublement (doublets), influx savant à la Renaissance, emprunts étrangers, terminologie scientifique toujours croissante, etc. Nous ajouterons ici : par cumul grammatical, variation d'emploi, — ce que les grammairiens appellent « dérivation impropre ».

Ainsi :

Un substantif devient un adjectif : *rose, pourpre, un dîner monstre, un homme crâne.*

Un adjectif devient un substantif : *une blanche, une noire, notre bonne, la capitale, les grands, un fort de la Halle; fort* se fait aussi adverbe, de même que *haut, bas, clair, faux.*

Les verbes dans différents modes se font substantifs : *le pouvoir, le devoir, les vivres, les dires, un fait, une allée, une pensée, un mendiant, un restaurant, un reçu, l'entrée, l'issue, un débutant, en son vivant.*

Les participes présents se font adjectifs : *plai-*

sant, remuant, — aussi prépositions : *pendant, touchant*.

Les participes passés se font non seulement adjectifs : *acharné, borné*, mais aussi prépositions : *excepté, attendu que, vu*.

Des adverbes et des prépositions sont aussi des substantifs : *le bien, le pour, le contre, les si, les mais*.

Les exemples sont extrêmement nombreux dans chaque série.

Nous arrivons maintenant à l'objet direct de ce chapitre.

La langue s'enrichit encore d'une autre manière: par le changement et le développement du sens des mots. Néologisme non plus de mots mais de signification. L'histoire de ces vicissitudes reflète l'histoire des faits se multipliant et de la pensée grandissante et se différenciant. Ecoutons A. Darmesteter :

« Pour nous en tenir à la France et au français,
« l'Eglise, les institutions féodales, les croisades, les
« progrès de la royauté, le triomphe du droit
« romain sur le droit coutumier, la Renaissance,
« la Réforme, les humanités, la monarchie absolue,
« l'immense développement des sciences aux temps
« modernes, l'avènement de la démocratie, voilà
« autant de raisons, pour ne citer que les plus nota-
« bles, qui ont contribué aux transformations de la
« civilisation française, sans parler de celles qu'ap-
« portent dans les mœurs le cours naturel du temps,

« dans les esprits l'action incessante d'une litté-
« rature qui depuis le XIe siècle n'a pas eu une
« heure de sommeil.

« Que de faits, que d'idées nouvelles ont dû ainsi
« pénétrer dans le trésor de la pensée commune !
« Pour l'expression de ces faits et de ces idées, la
« langue a recouru à des mots nouveaux ; mais très
« souvent aussi elle s'est contentée d'appliquer un
« ancien mot à l'expression d'une chose nouvelle ».

Ces bifurcations et ces cumuls de sens sont si bien un fait que les mots qui n'ont qu'un sens absolu sont presque rares. Le langage a un caractère double : en tant que son il relève du physique, mais c'est la pensée qui donne aux mots leur vie intellectuelle et morale. Les mots prennent des sens nouveaux, des fonctions ignorées jusqu'au moment de cette prise. On réalise une économie de sons, autrement la mémoire serait écrasée par la multiplicité. Ecoutons encore le même maître :

« Il existe dans les organismes inférieurs un pro-
« cédé de reproduction (la gemmation) en vertu
« duquel un être bourgeonne et se sépare en plu-
« sieurs fragments, qui deviennent ensuite autant
« d'individus indépendants, quoique identiques, en
« matière et en forme, à l'individu d'où ils sortent.
« Il en est de même dans le langage. Un seul et
« même terme se charge de plusieurs significations
« qui, chacune à part, s'approprient le *son* primi-
« tif et vivent ensuite de leur vie propre. La langue
« oublie leurs communes origines, et ce n'est que
« dans les catalogues artificiels des langues, les dic-

« tionnaires, qu'on les voit classées sous un même « chef, et qu'on peut saisir la source unique dont « elles dérivent. »

L'oubli étymologique est le fin fond du plus grand nombre de ces développements de sens.

Quand quelqu'un prononce le mot *drapeau* songe-t-il au sens primitif de *pièce de drap?* Quand on dit d'un homme qu'il est *dupe*, qui voit l'oiseau connu pour sa stupidité ? Quand on entend : *je vais à mon bureau, le bureau des hypothèques, j'ai acheté un bureau neuf*, à qui vient l'idée de l'étoffe de *bure*, vieux français *burel*, qu'on mettait sur une table? *Il y a une grève de mineurs*, — qui se reporte en pensée au bord de la Seine, à la grève, à la place de l'Hôtel-de-Ville, où se tenaient les ouvriers désireux de s'embaucher? Ouvrez le dictionnaire de Littré au mot *timbre*, vous ne trouverez pas moins de 12 développements de ce mot. Des mots de cette nature, tels encore par exemple, *arbre, chef, corps, éclat, tête*, peuvent être dits en pleine santé.

D'autre part, la plupart de ces changements et développements de sens se font à l'origine en vertu d'opérations de l'esprit qui ne sont autre chose que des figures de rhétorique, des *tropes* comme ils les appellent. Nous en faisons tous, toute la journée, sans le savoir, comme l'autre faisait de la prose.

Le plus marquant de ces tropes est la métaphore qui transporte le nom d'un objet à un autre par suite d'un caractère commun à tous deux. Nous disons d'un homme : *c'est un lion, un tigre, un*

âne, un agneau. Nous parlons d'une *tête* de ligne, de la *racine* d'un mal, d'une *feuille* de papier, de la *queue* à la porte d'un théâtre, d'une *nappe* d'eau, d'un front *nébuleux*, de raisons qu'on *pèse*, d'un *noir* chagrin, d'une *gorge* de montagne, d'une démarche *ondoyante*, d'un *bouquet* d'arbres, d'une porte qui *cède*, d'une *grue* élévatoire, d'un *rival* (riverains et différends qui s'ensuivent), d'un *béjaune*, jeune homme inexpérimenté (jeune oiseau qui a encore le bec jaune), d'un *niais* (nidaceus), oiseau encore au nid). Ajoutons celui-ci : les *recrues*, ce qui a crû de nouveau, assimilation à la sylviculture, — les chairs qui ont repoussé après les coupes sombres de la guerre. Voilà bien un cas typique de cet oubli étymologique dont il a été parlé.

Cet oubli étymologique est manifeste dans *vinaigre de bois, de cidre;* dans *tortue*, animal aux pieds tors ; *panier*, corbeille à pain (panarium) dont le sens s'étend jusqu'à la voiture qui conduit les malfaiteurs au Dépôt ; *cadran*, qui veut dire *carré* (quadrantem) et reporte au temps où l'horloge était rectangulaire ; *un cheval ferré d'argent, un pavé en bois*, et combien d'autres.

C'est par métaphore que nous *exprimons* notre *pensée*, que nous avons des *penchants*, des *inclinations*, des *appétits*.

Ah ! la métaphore, de concert avec la loi de l'analogie, quelle source, quelle mine !. Il est maintenant reconnu que tous les termes marquant le spirituel et l'abstrait proviennent de termes qui dési-

gnaient le matériel et le concret. *Spiritus* a été « souffle » avant d'être « esprit ». Carlyle a très bien dit que le langage est le trésor des métaphores usées. On peut amplifier et dire : chaque mot, trait de génie, fut jadis un poème. Le langage est de la poésie fossile.Poésie et archives de l'histoire. Source de mythologies, de rites. L'adjectif, a-t-on dit, conquit le ciel. On fit des dieux avec des mots. Le flot vert est devenu Glaucus, le feu Vesta, et le grec *phoebos* (éclatant) s'est fait Phœbus. Par analogie vraie ou fausse tout un monde a été édifié sur de simples sons. Tout un monde de croyances et d'erreurs. L'homme veut croire et errer. L'explication peut être très éloignée de la vérité, mais il lui suffit qu'il y en ait une quelconque, il est satisfait, et partout et toujours il veut de la finalité, en petit et en grand.

En vertu d'autres figures de rhétorique, d'autres tropes à gros noms, nous disons :

Le concret pour l'abstrait: *l'homme* pour *l'humanité.*

La cause pour l'effet : *Je vis de mon travail.*

Le contenant pour le contenu : *boire une tasse de lait, toute la maison s'est réveillée.*

Le signe pour la chose signifiée : *le trône et l'autel, la robe.*

Le lieu pour le produit : *de l'elbeuf, du cognac.*

Le tout pour la partie : *un tableau.*

La partie pour le tout : *une voile à l'horizon.*

L'extension de sens est un procédé des plus fer-

tiles. Nous avons déjà vu *bureau,drapeau,rival,timbre, voile*.Prenons encore: *apéritif*, qui, maintenant, ouvre aussi l'appétit; *mouchoir* autour du cou; *éclat*, fragment qui saute,puis expression abstraite; *radical* (linguistique, algébrique, chimique, politique); *chef*, tant de significations jusqu'à *cuisinier; payer* qui est « apaiser » (pacare); *chasser* (le gibier, un domestique) ; *apprendre*, étymologiquement et d'abord, apprendre soi-même, puis apprendre à d'autres, en lieu d'*enseigner; roman* voulait dire composition littéraire en langue vulgaire : *le Roman de la Rose, du Renard*, et c'est en ce sens que Boileau parle de « nos vieux romanciers »; *table* est *tabula*, planche; le *jubé* d'une église est pris à la formule : *Iube, domine, benedicare;* de même *messe* à : *Ite, missa est; foie* (ficatum), foie gras préparé aux figues (ficus) recherché par les Romains; *capsa*, boîte, est devenu *caisse, châsse*, et la vieille forme *casse* est le casier à lettres devant les typos aux imprimeries. *Penser* est *peser* (pensare), *arriver* est venir à la rive (adripare). *Hasard* n'est au début qu'un coup au jeu de dés. *Chiffre* ne signifiait rigoureusement que le zéro. Un *sosie*, un *harpagon*, un *tartufe*, sont des ellipses métaphoriques. Le *parricide* est aussi celui qui tue sa mère. *Gazette* est *gazzetta*, monnaie vénitienne qui payait le prix d'une publication quotidienne des nouvelles, usage qu'importa en France Renaudot, en 1631, en publiant sa « Gazette de France ».

Il y a le procédé de la *restriction* de sens. Jus-

qu'au XVIIe siècle *viande* (vivenda) a signifié aliments en général ; *sevrer* (separare) a passé au sens spécial qu'on connaît ; *traire* (trahere) a eu le sens général de *tirer ; dais* (discus) était d'abord une table à manger ronde, puis l'estrade sur laquelle la table était placée dans les grandes occasions, puis enfin, et seulement, la tenture au-dessus de cette estrade ; *muer* (movere) mouvoir, s'est restreint au sens actuel ; de même *labourer* (laborare) travailler ; *pélerin* (peregrinus) n'était qu'une personne voyageant à l'étranger pour un motif quelconque ; *modiste*, un mot créé au XVIIIe siècle, avait les deux genres, marchand et marchande de modes, et il n'est plus que faiseuse de chapeaux.

A la variation de sens en général appartiennent des exemples comme : *partir*, qui a signifié *partager*, d'où il nous reste *avoir maille à partir ; saugrenu* (sel grenu) signifie encore dans Brantôme : piquant, spirituel ; *chapelet* est le diminutif de l'ancien *chapel*, petit chapeau, puis guirlande, puis la couronne sur la tête de la Vierge, puis notre *chapelet* proprement dit, et jusqu'à *chapelet de marrons, d'oignons, d'injures ; chétif* (captivus) a été *prisonnier ; chère* (cara, tête, face, visage) est devenu *bonne chère*, nourriture ; *mièvre*, dans Molière et jusque dans Voltaire, veut dire éveillé, espiègle, gamin, et il est arrivé à signifier maniéré, mignard, non viril ; *émérite* (emeritus), soldat ou fonctionnaire qui a pris sa retraite, a dégringolé on ne sait pourquoi au sens d'expert, de très habile :

poison (potionem) voulait dire breuvage en général comme le mot latin; il était féminin, et le peuple dit encore par vitupération : quelle poison! *Fripon* ne signifiait que « gourmand ». *Librairie* était « bibliothèque », et l'anglais *library* a encore ce sens. *Echafaud* était simplement « estrade », et *séminaire* une « pépinière » horticole. Le mot *cueillir* a longtemps signifié « ramasser », et encore aujourd'hui le maçon *cueille* le plâtre et le marin *cueille* le câble.

Il y a même des cas où les mots signifient tout l'opposé de leur étymologie originelle. Ainsi le latin *famosus*, homme de mauvaise réputation; *apricus*, endroit exposé au soleil, est devenu *abri*. *Rien* (rem, chose), *personne*, sont négatifs quand dits seuls.

Des mots *s'ennoblissent*. *Ouaille*, troupeau de moutons, a pris le sens de brebis spirituelles; la *court* mérovingienne, (basse-cour romaine), est passée au sens de palais des rois avec tout ce qu'il contient, *la cour;* le *comes stabuli* (chef de l'écurie) est devenu *connétable; maréchal* vient du haut allemand *marescalc*, valet de cheval.

Bien plus nombreux sont les mots qui *se dégradent*. L'*imbecilis* latin ne signifie que « faible de corps ». *Ignobilis* n'a le sens que de « peu connu ». *Prude* (lat. prudens) a perdu son sens favorable d'après l'étymologie. *Valet*, qui fut *varlet* et *vaslet* (lat. vascellatus) était un jeune homme qui aspirait à devenir chevalier. *Marâtre* a signifié « belle-

mère ». *Damoiseau*, *donzelle* (dominicellus, a) étaient « jeune homme » et « demoiselle ». *Garce*, anciennement simple féminin de *garçon*. Le mot *fille* se trouve actuellement en mauvaise passe. *Lubrique* (lubricus) n'a en soi que le sens de « glissant ». *Glaive*, *preux*, *coursier*, *hymen*, *trépas*, *onde* (pour eau), ne s'emploient plus guère que par ironie. *Un triste sire*, dit-on. *Libertin*, au XVIIe siècle encore, ne signifie que « libre-penseur ». Le *marchand de nouveautés*, presque jusqu'au milieu du XIXe siècle, ne vendait que des livres. *Galetas* a pour point de départ le palais de la Corne d'Or à Constantinople, *Galatas*, pour devenir « aile d'un château », puis « étage supérieur d'une cour », et enfin ce que nous voyons. *Syrinx*, la flûte de Pan, devient *syringe*, puis *seringue*. *Eunuque*, mot grec, gardien de lit, quelque chose comme valet de chambre, a été un titre honorifique, quelque chose comme « gentilhomme de la chambre ». *Malotru* est *malastru*, né sous une mauvaise étoile. *Péroraison* va bien,mais *pérorer* est dépréciateur. Le *vilain* était l'habitant de la métairie, de la villa, par opposition à *urbs*, et maintenant il a les deux sens qu'on sait comme substantif et adjectif. *Amant* et *maîtresse* n'étaient que deux personnes éprises l'une de l'autre, et pour *amant* dans le sens actuel Corneille dit encore « l'adultère d'une femme ».

Les mots *luttent entre eux*. Le latin *quærere* a donné en français *querre* et *quérir*, d'où encore *requérir*, *s'enquérir* ; par la suite *circare* (parcourir

en tous sens) a tué la première des deux formes pour donner *chercher*. *Travailler* a signifié *peiner*, *souffrir*, d'où encore « femme en travail d'enfant », et s'est graduellement substitué à *ouvrer* (operare). *Ouïr* sort de l'usage à la fin du XVIe siècle, et *entendre* (intendere) prend sa place. *Ains* a disparu devant *mais* (magis) qui, en réalité, signifie *plus*. *Moult* (multum) a été tué par *beaucoup*. *Dans* a fait un tort immense à *en*. Le joli mot commode *maint* tremble aujourd'hui devant *plus d'un*, *plusieurs*. Sous nos yeux on fait *stopper* au lieu d'*arrêter*. On entre à l'Exposition avec un *ticket* et non plus un *billet*.

Les mots deviennent *malades*. La plupart de nos exemples de variations de sens entrent dans cette catégorie.

Notons encore : *avaler*, faire descendre en général; *pis* (pectus, poitrine); *trépasser*, passer au-delà; *robe*, butin, biens conquis, puis *garde-robe*, ensemble de vêtements; *torcher*, essuyer sans mauvaise part; *losange*, devise glorieuse sur armoiries, etc...

Les mots *meurent*. Il y a deux façons de mourir. On laisse une postérité ou l'on meurt tout entier.

Arroi, *tentir*, *guerpir*, *cautelle*, ont laissé *désarroi*, *retentir*, *déguerpir*, *cauteleux*. *Huis* se retrouve dans *à huis clos*, *huissier*. *Ouïr* dans *ouï-dire*, *inouï*. *Bouter* est mort et enterré, mais que d'enfants : *débouter*, *boutoir*, *boute-feu*, *boute-selle*, *boute-en-*

train. *Baller* a été tué par l'allemand *danser* (tanzen, mais voyez *bal, ballet, ballerine*. *Clore* et *choir* paraissent moribonds, mais les rejetons prospèrent: *enclore, éclore, échoir, déchoir, échéance*. *Cuider* (cogitare, penser) n'est plus, mais il a laissé *outrecuidance*, et combien heureux et expressif! *Duire* (vieux français *arranger*) survit dans *conduire, induire, déduire*. *Ouvrer* se perpétue dans *ouvrier, œuvre, ouvroir, manœuvre*, etc.

Quant aux mots qui meurent entièrement, les actions destructives qui les tuent sont multiples. La principale est le changement de l'ambiance physique, historique, scientifique, sociale, morale. Il y a même des mots qui tiennent en eux des germes fatals de mort (*). Sans remonter à la « Chanson de Roland » on n'a qu'à ouvrir les écrivains du XVIe siècle pour se rendre compte combien de vocables sont morts dans un temps philologiquement récent. M. Godefroy a constitué dix volumes rien qu'avec les termes disparus dès les origines de la langue.

Les *résurrections* sont rares, passagères, œuvre de lettrés pour les lettrés. Le peuple, maître après tout, n'en peut, n'y peut rien entendre. Pourtant, à voir combien de vocables excellents ont été abandonnés pour des substituts qui sont loin de les valoir, il faut déplorer. La Bruyère déplorait déjà.

Voyez au chapitre suivant.

Les regrets sont vains. Le flux, la vie, coulent, apportent, emportent.

Toutes ces vicissitudes : développements, pousses nouvelles, restrictions, déchets et le reste, ne sont que l'opération des lois naturelles sur un organisme qui est et qui persiste à être.

CHAPITRE XX

MÉLANGES

Nous venons encore une fois d'appeler une langue un organisme. Rien n'y est donc que ce qui d'abord y fut en germe. Tout notre développement phonétique et historique en est une vaste illustration.

Sans descendre au latin populaire, le germe principal, il est curieux d'apercevoir, même dans le latin classique, le latin cristallisé par la littérature et la haute société romaines, des antécédents à quelques opérations phonétiques, et aussi à des « créations » grammaticales françaises.

La diphtongue *au* (causa) se prononçait en latin comme dans le mot allemand *Frau*. Cette diphtongue est devenue *o* pour nous, mais elle avait ce son, dès la République, dans les noms propres : *Claudius*, *Plautius*. Déjà perce cette loi linguistique du « moindre effort », euphémisme pour paresse vocale. Tout le passage du latin en français n'est qu'une vaste application de cette loi.

Parmi les opérations phonétiques de ce passage nous avons noté la chute de la voyelle médiale. Or, dans des inscriptions classiques on lit déjà : *sæc'lum* pour *sæculum*, *vinc'la* pour *vincula*.

Le démonstratif *ille*, notre article défini, se mettait quelquefois quand on voulait déterminer le nom d'une façon plus absolue. Sénèque dénomme Dieu: « Conditor *ille* generis humani ». *Unus, a, um*, notre article indéfini, doit avoir été assez fréquent, en notre sens, dans le cours de la conversation, à l'époque impériale du moins. On lit dans Térence : « *Unam* adspicio adolescentulam »; et dans Plaute : « *Unum* vidi mortuum efferri. »

Le génitif et le datif français sont formés au moyen des prépositions *de* et *à*. La déclinaison synthétique latine ne montrait rien de semblable. Cependant le plus pur latin employait quelquefois l'ablatif avec *de* et le datif avec *ad*, au lieu du génitif et datif simples. Dans Tite-Live : « Restituit *ad* parentes », et dans Cicéron : « Scribas *ad* me ». Virgile emploie le *de* partitif : « Templum *de* marmore ».

Le comparatif latin était synthétique comme nous l'avons vu au Chapitre XVIII; pourtant un certain nombre d'adjectifs construisaient le degré à la façon analytique au moyen de *magis* et *plus* : *plus strennus*, plus courageux.

Devant le verbe on mettait quelquefois le pronom personnel quand on voulait insister sur l'idée de la personne. Ne croirait-on pas retrouver notre *ent* muet de la 3e personne pluriel des verbes dans la seconde des deux formes latines de cette personne : *fuerunt* et *fuere*, *monuerunt* et *monuere?* Le futur latin *amabo* n'a évidemment rien de commun avec le français *j'aimer-ai* (j'ai à aimer), et

pourtant il existait en latin une forme mineure de ce futur, avec une nuance de sens, où entrait l'auxiliaire *habere* (avoir). Cicéron écrit : « *habeo* ad te scribere ». Les temps composés de l'indicatif, non existants en latin, se laissent pourtant tracer à des formes assez usuelles, comme : « Copias quas *habebat* paratas », « *habeo* scriptam epistolam » (j'ai, là, écrit une lettre), nuance idiotique si l'on veut, mais germe quand même. Les verbes déponents latins ont pris la forme active en français, mais, dès Plaute, on peut lire *moderare*, *partire*, au lieu de *moderari*, *partiri*. Nos verbes réfléchis apparaissent dans des passifs latins à sens actif : *me ultus sum*, je me suis vengé.

Notre impersonnel *on* (homo, homme), non existant en latin, apparait vaguement dans : *homines dicunt*, les hommes disent.

Si l'on veut se reporter à l'explication de l'*s* pluriel du français donnée au chapitre « Grammaire, Syntaxe », on ne sera pas tout à fait éloigné de le ranger à la suite de ces dernières considérations.

Enfin, l'immense troncature des mots latins dans leur passage au français, suffisamment expliquée dans des chapitres précédents, ne se laisse-t-elle pas rapporter à la plainte du grammairien Quintilien, qui blâme amèrement les Romains d'abréger les vocables, d'écourter et de supprimer les désinences ?

On peut poser en problème : que serait devenu le latin classique si les Barbares ne l'avaient tran-

ché, donnant l'essor final au « sermo vulgaris », créateur du monde linguistique roman.

*
* *

Nous avons dit au chapitre précédent que certains mots portaient en eux des germes de mort.

A première vue on est étonné du nombre des vocables latins à signification simple, ordinaire, qui ont été rejetés par l'élaboration *première* romane. Des mots tels que *tellus* (terre), *ignis* (feu), *equus* (cheval), *ovis* (brebis), *vir* (homme), *vis* (force),*puer* (enfant), *miles* (soldat), *janua* (porte), *urbs* (ville), *avis* (oiseau), *edere* (manger), *ire* (aller).

La plupart existent bien, mais ils sont postérieurs, des dérivés savants.

Quelques-uns, nous l'avons vu ailleurs, ont été entièrement rejetés au profit du *sermo*, de l'argot des rues et des camps : *equus* (caballus, cheval), *ignis* (focus, feu), *vis* (fortia, force), *os* (bucca, bouche), *edere* (manducare, manger), mais les autres ?

Le monosyllabisme a été la ruine d'un grand nombre. Ainsi, après l'élaboration phonétique originelle, *avis*,accusatif *avem*, aurait donné *èf*, - *ovis*, *ovem*, *euf*, - *ire*, *ir*. Comment le génie formatif, par troncature surtout, pouvait-il s'exercer sur de petites choses comme *rus* (la campagne), *jus* (la loi) ? Aussi *campania* a-t-il mis dehors *rus*, et *directum* (droit) a évincé *jus*. Et ce raisonnement se renforce par le fait que, de deux vocables, l'un monosyllabique, et l'autre, son dérivé, et possé-

dant un corps plus gros sur lequel l'élaboration pouvait agir, c'est ce dernier qui a passé. Ainsi *espérance, hiver, jour, fontaine,* ne viennent pas de *spes, hiems, dies, fons,* mais de *sperantia, hibernum,diurnus,fontana.* Pour la même raison le diminutif a souvent été choisi au lieu du simple : *auris, auricula,* oreille ; *avus, aviolus,* aïeul.

Une autre cause de réjection a été la ressemblance entre les mots latins premiers, d'origine, — ressemblance qui, après l'opération des procédés phonétiques, aurait produit l'homonymie, en tout cas la confusion. Ainsi *vir* (homme) et *ver* (printemps), *urbs* (ville) et *orbis* (cercle), ont si bien lutté qu'ils se sont annihilés l'un l'autre, tandis que *homme* (homo), *printemps* (primum tempus), *ville, cercle,* ont pris leurs places. Il peut se faire que *bellum* (guerre) ait été plus facilement évincé au profit du germanique *werra* à cause de la ressemblance avec l'adjectif *bellus* (beau). La réjection de *puer* (enfant) est frappante, et l'adjectif *purus* (pur) y est peut-être pour quelque chose.

La similitude de sens a pu opérer également comme cause de réjection. Un idiome neuf, élémentaire, en voie de formation, ne pouvait s'embarrasser de synonymes ou de nuances de signification. Ainsi *terra, petra* (pierre), *fluvius* (fleuve), *porta* (porte), ont été adoptés, et *tellus, lapis, amnis, janua,* ont été laissés là.

Des causes morales ont agi d'une façon analogue. Le mot argotique *muttum* (mot), et le bas-latin

parabola (sentence, pensée), ont écarté *verbum* du langage courant parce que ce dernier avait été pris dans un sens religieux et mystérieux.

Enfin, des mots excellents ont disparu sans cause qu'on puisse démêler. Par exemple, pourquoi *la dextre* et *la senestre*, d'étymologie latine parfaite, ont-ils cédé à *main droite* et *main gauche?*

*
* *

Un grand nombre de réjections qui se sont produites plus tard, durant la marche en avant de la langue, ont eu pour causes principales le désir de la clarté et la haine des sons qui grattent et qui déchirent. Des vocables,nous l'avons dit, avaient en eux des germes de mort. Prenez *ouïr* (audire) et conjuguez le à l'indicatif présent. Mettez *issir* (exire) au participe passé, — aussi en a-t-on fait *issu*. *Cuider* (cogitare) est certainement dur à la conjugaison, et on lui a préféré *croire* (credere). *Choir* va bien tout seul, mais qu'en est-il lorsque dans ses différentes flexions il viendrait s'accrocher à d'autres vocables. *Ire* (ira) a été écarté pour *colère* (*bile*, en grec), mais voyez *l'ire*, *d'ire*, *grand'ire*. *Souloir* (solere), avoir coutume, faisait à l'imparfait *je soulais*. Comment s'étonner que *fame* (fama, renommée) ait disparu. Le joli féminin de l'adjectif *gent* n'a pas pu le sauver à cause de l'homophonie avec *gens*, *j'en*, *Jean*. *Finer* voulait dire *terminer*, mais il se conjuguait mal et confusément; il n'a persisté que dans les dérivés *finance*, *financier*, tout se « terminant » par des paiements.

Huis (porte) était prédestiné à mourir; voyez *l'hui, de l'huis.* Le joli mot *heur* (augurium), d'abord *agur*, puis *aür*, puis *eur*, est à la même enseigne; mais nous avons encore (après intercalation d'une *h* par fausse étymologie avec *heure*) *bonheur* (bonum augurium) et *malheur* (malum augurium), et le dicton : « tout n'est qu'heur et malheur ici-bas ». *Antan*, création élégante de *ante annum*, n'est plus qu'un vague archaïsme, mais voyez les indispensables *en temps, en tant, entend, en t'en. Hui* (hodie) est une curiosité unique dans la langue; on en a fait *au jour d'hui*, et le peuple a encore renchéri en disant : *au jour d'aujourd'hui*, — 7 mots pour en dire un seul : *hui*, mais qui, si facilement agglutinant, se prêtait à la confusion.

L'élimination a été grande, mais il ne reste que trop de ces homophones, homonymes et paronymes. Quelques-uns sont fatals, car ils résultent d'une fusion, d'un parallélisme d'opérations phonétiques. Si le lecteur se reporte à ce qui a déja été expliqué à ce propos (chapitres X *et* XI), il se rendra compte de *louer* (locare) et *louer* (laudare), *son* (sonum et suum), *tendre* (tendere et tenerum), *pécher* (peccare) et *pêcher* (piscari), *cru* (creditum) et *cru* (crudus), etc...

La distinction est parfois établie par le genre qui reste fidèle à l'étymon latin : *liber* (le livre), *libra* (la livre); *tornus* (le tour) et *turris* (la tour); *somnus* (le somme) et *summa* (la somme). Il y a aussi la variété : *satirus* (le satyre) et *satira* (la satire), *positum* (le poste) et *posita* (la poste). Le

même étymon a parfois donné des homonymes de genre différent : *pendulum*, le et la pendule ; *mercedem*, merci et la merci ; *copula*, un et une couple.

L'intervention d'autres idiomes que le latin a aussi produit de ces homonymes. *Le page* est grec, *la page* (pagina) est latin. L'allemand *kosen* a donné *causer*, converser ; l'autre *causer* est le latin *causari*. *La vague* (woga) est teutonique, l'adjectif est latin (vagus). *Nidificare* explique *nicher, nichée ; faire des niches, faire la nique*, est l'allemand *nicken*.

Cet allemand et ce latin côte à côte nous font songer à une sorte de synonymes résultant, cette fois, d'un parallélisme d'extraction. Prenez les teutoniques : *haine*, *hameau*, *hardiesse*, *bourgeois*, *briser*, *frapper*, *franchise*, *marquer*, *nord*, *est*, etc.., et voyez à côté *aversion*, *village*, *audace*, *citoyen*, *casser*,*battre*, *sincérité*,*désigner*, *septentrion*, *orient*, etc... Vocabulaire double, diminutif il est vrai, mais curieux, et qui remet en mémoire le colossal vocabulaire double, teutonique et roman, qui constitue la langue anglaise.

***

Parlant de synonymes, y en a-t-il? Pas beaucoup. Presque tous se résolvent en différenciations, en nuances. On imagine avec peine des synonymes réellement absolus, à moins que l'un d'eux ne soit que rarement usité. Autrement il survient la différenciation ou le rejet. *Plier*, *ployer* (plicare),

sont un exemple de ce besoin de différenciation. Comme specimens de synonymes proprement dits, nous prenons dans le très beau dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter : *rester, demeurer, loger.* Ecartons : *il reste dans telle rue,* néologisme populaire. *Loger* vient de *loge.* Il signifie donc *occuper un logement,* et implique une idée de lieu, et non de temps et de durée. D'autre part, le sens primitif de *demeurer* est *tarder,* où il y a l'idée de temps. On *demeure* dans une maison. Aussi l'expression : *il n'y a pas péril en la demeure* (à attendre). Analysez vous-même *mener, conduire, guider.*

Prenez cette phrase de Montaigne : « Notre « propre et peculière condition est autant ridicule « et risible »; et celle-ci de La Harpe : « Les « femmes (au temps de la Révolution) en vinrent « à s'habiller sans se vêtir ». Les dictionnaires ordinaires ne seront d'aucun secours. C'est que la langue française est la plus travaillée, la plus fouillée, ouvragée de toutes, et dans aucune autre ne se rencontrent la subtilité, le délicat, la finesse infinie qui sont en elle.

Nous laissons là ce sujet qui nous entraînerait au delà de toutes les bornes. Ah! le sens précis, absolu, des mots en dehors des concrets les plus vulgaires! Si deux personnes qui voient le même fait se produire devant leurs yeux n'arrivent pas à en rendre un compte identique, comment veut-on qu'elles saisissent d'une façon identique la signification de vocables un peu supérieurs? Cela dépend du lieu où elles sont nées, de leur éducation, de leurs lec-

tures, de leurs associations, des mille choses qui forment le tissu de leur existence morale, voire de leurs intérêts positifs. Hélas ! cette laxité de signification des mots est le secret de nos querelles, de nos luttes, de nos mille misères de chaque jour,— des persécutions, des crimes dans notre histoire humaine.

*
* *

Le lexique français s'est encore enrichi de vocables pris à la fantaisie littéraire. Le Moyen Age a développé, sinon inventé, un mythe de fables ayant pour trame la vie et les aventures d'animaux. Ils furent personnifiés sous différentes appellations significatives. Le *vulpes* des Romains, qui était d'abord *volpil* et *goupil* (vulpecula), devint dans ces narrations « maître Renard », (teutonique *Regin-hart,* fort en ruses), et *renard* a évincé *goupil.* Dans ces récits l'âne était « maître Baudet » (haut-allemand *bald,* gai, content), qui a donné *baud* disparu, mais d'où encore *ribaud, s'ébaudir,* et *baudet,* l'animal éminemment bien dispos. *Raminagrobis* est trop long et venu trop tard.

Les personnages littéraires à deux pattes trouvent leur place ici, comme enrichissement du vocabulaire : *mentor* (Fénelon), *sacripant* (Tassoni), *céladon* (Astrée), *rodomont* (Arioste). Familiers sont : *agnès, harpagon, tartufe, lovelace, amphitryon, lilliputien.* Egalement littéraires : *crésus, machiavélique, homérique, épicurien, marivaudage,* et combien d'autres. *Espiègle* est la corruption

curieuse de *Eulenspiegel* (miroir des hiboux), un livre drôlatique allemand.

Des inventeurs et divers autres personnages ont été également mis à réquisition : *quinquet, mansarde, fiacre, gibus, macadam, silhouette, dahlia, chassepot, lebel, louis, victoria, guillotine, châteaubriand, barême, ruolz. Calapin*, dit *il Calapino*, écrivit en 1502 les premiers vocabulaires inter-linguistiques, d'où *calepin.* Quand Nicot offrit à Catherine de Médicis le « pétun » qu'un voyageur venant des Indes lui avait fait connaître, ce « pétun » fut d'abord appelé « herbe à la reine », puis « médicée », puis « nicotiane », d'où *nicotine*. Christophe Colomb a été moins heureux.

***

Les noms de lieux ont fourni leur contingent. Nous avons déjà vu *galetas* (tour de Galata). Aussi *grève* (place de Grève). La *Géhenne* (composé hébreu), vallée près de Jérusalem à souvenir biblique, s'est résolue en le verbe *gêner, se gêner*, d'abord *se géhenner*. Au premier coup d'œil on voit l'origine de *cachemire, guinée, fez, mousseline* (Mossul), *calicot* (Calicut), *valenciennes, elbeuf, tulle, mazagran*, etc... *Magenta* a été appliqué à une nouvelle couleur peu de temps après la bataille de ce nom, et *meringue*, prétend-on, est le souvenir d'une autre gloire militaire un peu plus ancienne.

***

Un mot sur les noms de personnes.

Dans la première partie du Moyen-Age les noms de personnes consistaient uniquement en petits noms, latins, grecs, hébreux, teutoniques, dont la plupart persistent encore. Les noms de famille n'apparaissent guère que vers le milieu du XII[me] siècle.

Les habitants de la campagne étaient simplement désignés par l'ambiance de leurs demeures : *Des-champs, Du-bois, Du-mont, Du-pré, Du-val, Du-pont. Du-mas*, un des plus communs, se laisse tracer au vieux français *mas* (habitation), mot qui existe toujours dans quelques patois, et dont il nous reste *masure.* Quelques-uns de ces noms, dont parfois on sourit bêtement, ne viennent-ils pas avant ceux des Croisades ?

Dans les vieux dossiers administratifs on ne lit souvent que le nom de baptême suivi de la profession : *Robert-le-pelletier, Jean-le-charpentier* (Lepelletier, Charpentier).

Parfois c'est le lieu d'origine qui fait l'appellation : *Lenormand, Lebreton, Picard, Lorrain.*

Parfois ce sont des caractéristiques personnels qui opèrent : *Leblanc, Lenoir, Lesobre, Petit,* etc...

Les noms de baptême sont aussi diversifiés en noms de famille au moyen de suffixes : *Guillaumin, Guillot ; Clémentet, Clémenceau ; Pierret, Perrot, Perrotin.*

Quelques-uns comme *Ducastel, Loisel,* rappellent les formes de la vieille langue. Parfois les mêmes patronymiques prennent des formes dialectales

différentes : *Dupuis, Dumas, Dubois,* deviennent au Midi de la France : *Delpech, Delmas, Dubosc. Duchesne* et *Delaroche* deviennent *Duquesne* et *Delaroque* dans le nord.

*
* *

Il est curieux de scruter quelques uns des « lapsus » que le peuple commet en parlant. Ils ne sont souvent qu'une continuation des opérations phonétiques naturelles, instinctives, qui ont fait évoluer le français du latin, comme il a été expliqué à diverses reprises.

Ainsi ils disent *énutile, enflammation,* et le vieux français spontané changeait en effet en *en* l'*in* latin initial. Ils substituent *e* à *a : belsamine, clérinette, errière,* d'accord avec la loi première, comme dans *père* (pater), *mer* (mare), *quel,* (qualis). Ils substituent *e* à *i : rédicule, déminution, crénoline,* comme dans *cercle* (circulus), *vertu* (virtutem), *trèfle* (trifolium). Ils mettent *l* pour *r : colidor, célébral,*comme dans *épitre* (epistola),*orme* (ulmus). Ils préposent des lettres : *esquelette, estatue,* comme dans *esprit* (spiritus), *échelle* (scala), *étoffe* (germ. stoff). Ils rejettent des lettres : *mécredi, propiétaire,* comme dans *faubourg* (foris burgum), *patenôtres* (patrenostres). Ils intercalent : *castrole,* comme dans *tendre* (tenerum), *gendre* (generum).

On pourrait, en grammaire aussi, tracer en arrière un nombre de leurs manquements. Ainsi,

jusque dans Molière on lit *y* pour *à lui*, et nous entendons *dis-y, parles-y, donnes-y.*

*
* *

Quelques corruptions, devenues consacrées, trouvent leur place ici.

Le lierre, pour *l'hierre* (hedera); *le loriol*, pour *l'oriol*, (oriolus); *la loutre*, pour *l'outre* (germanique *otter*); *le lendemain* pour *l'endemain*; *la luette*, pour *l'uette*; *le nombril* pour *l'ombril*, passant par *le lombril*. Encore ici le peuple suit cette confusion: *le lévier* pour *l'évier*; *le loquet* pour *le hoquet.*

Une corruption avec variante se voit dans l'*al-coran*, *l'al-cali*, deux articles successifs, l'un français, l'autre arabe. Et un rebours dans la corruption : *l'azur*, persan *lazurd.*

On se demande comment le latin *nepos* (petit-fils) est arrivé à signifier *neveu.* — *Tante* est le vieux français *t'ante* (ta tante) ; *ta tante* est donc une reduplication du pronom. — Pourquoi a-t-on été chercher *bru* dans l'allemand *Braut*, fiancée, en lieu de *nurus*, qui a servi aux autres langues romanes? — *Les êtres de la maison* sont en réalité *les aitres* (atrium). — *Tout en nage* est pour *tout en age*, *age* et *aige* étant de vieilles formes de *aqua* (eau), et dont la signification est pleine dans *aiguière*, *Chaudes-Aigues*, *Aigues-Mortes.* — *Mal de mort* est *male mort* (mauvaise mort). — *Charcutier* est *chaircuitier* (vendeur de chair cuite). — *Cordonnier* est *cordouanier* (cuir de Cordoue). — Coq *d'Inde* est

devenu *dinde.* — *Les espèces* des droguistes du Moyen-Age (poivre, girofle, cannelle, muscade) sont maintenant *épices.* — *Bimbelots* se dit *bibelots.* — *Clinquaillier* (germ. klinken) est *quincaillier.* — *Sens dessus dessous* est en réalité l'ancien *ce en dessus dessous.* — Les femmes *se décoltent, se jartent,* et leurs bonnes *époustent.* — Les pipes en écume de mer sont des pipes inventées par Kummer (silicate de magnésie hydratée). — La pantoufle de *verre* de Cendrillon, c'est en vair qu'elle était, (fourrure légère, chatoyante). On veut mettre un sens quand on ne voit plus le vrai. — C'est comme dans la chanson : « Au clair de la lune, mon ami Pierrot ». C'est « au clair de ta lume » (lumière) qu'il faut chanter ça. — Il y a encore l'extraordinaire *choucroûte* (allemand *sauer,* sur, acide, et *kraut* (chou), — le chou est mis devant et de croûte il n'y en a point. — *Vasistas,* prétend-on, est l'allemand *was ist das* (qu'est-ce que c'est), interrogation posée par le concierge lorsqu'il ouvre le carreau mobile de sa loge.

*
* *

Pour en finir avec les corruptions, il en est une d'espèce tout particulièrement agaçante. C'est la manie d'aller chercher des mots savants (!) quand, pour dire la chose, il y en a d'ordinaires, d'excellents, bien accrédités. Pourquoi *clôturer, émotionner, concurrencer, démissionner, perturber, solutionner, irrévérencieux, pourcentage,* alors qu'existent *clore, émouvoir, faire concurrence à, se démet-*

tre, troubler, résoudre, irrévérent, tant pour cent? Et d'autres par centaines. Pourquoi *moyenâgeux*, une horreur, quand il y a *médiéval? Bondieusard, banlieusard*, sont-ce des créations à encourager et qui cadrent avec le génie de la langue française, pas *allemande?* On peut pardonner *midinette, fétard, arriviste, veinard* et quelques autres. Il y a aussi un relâchement absurde quant à la suppression du trait d'union dans les composés de pure juxtaposition. Est-ce que *bel esprit* est la même chose que *bel-esprit*, ou *petit maître* que *petit-maître*, ou *lieux communs* que *lieux-communs*, ou *talon rouge* que *talon-rouge?*

Nous avons déjà parlé ailleurs de l'absurdité prétentieuse qu'il y a à aller chercher des mots étrangers pour exprimer ce qui s'exprime parfaitement en mots français excellents.

C'est la presse à outrance, la presse à bon marché et tous les petits folliculaires dedans, qui nous vaut cela. L'instruction, certes, est admirable et désirable, mais, vrai, à bien examiner, l'effet en varie énormément selon l'esprit sur lequel elle tombe.

*
* *

Pour clore ce chapitre déjà trop long je relève quelques étymologies curieuses, un peu moins rebattues que certaines.

La *moutarde* est un condit de la graine du « sinapis », le « mustum ardens » des anciens. Le pape Clément VIII en faisait un si grand cas que chaque

fabricant de ce produit ambitionnait le titre de « moutardier du pape ».

Avant le voyage de circumnavigation des Portugais et leur établissement aux Indes Orientales, le poivre se vendait encore comme au temps de Pline (v. livre XII), au poids de l'or. D'où *poivré* pour *très cher.*

En voici deux, prises chez A. Darmesteter :

Bock vient de l'allemand *bockbier,* bière de bouc, nom donné à une bière à cause de la marque de fabrique prise par l'industriel qui la fait : un tonneau, à droite et à gauche duquel se tiennent deux boucs dressés sur leurs pattes de derrière. Et voilà un bouc changé en une chope.

Truie est le latin populaire *troia,* le nom même de la ville de Troie. Les Romains appelaient *porcus troianus* un porc servi à table, farci de viandes d'autres animaux, par une allusion comique au cheval de Troie. Grâce à sa terminaison féminine, le mot est arrivé à la signification actuelle. Il y a ici quelque analogie avec l'origine de *foie* (lat. ficatum), foie gras préparé aux figues.

Les deux étymologies qui suivent appartiennent au philologue anglais Sayce :

Le nom du mont *Pilate* en Suisse est en réalité *Pileatus,* le mont « coiffé », à cause des nuages qui en cachent le sommet. La légende populaire fait venir Pilate de la Galilée; poursuivi par les remords, il se serait noyé de désespoir dans un petit lac que forment les neiges près du sommet de la montagne. Il est remarquable de voir la même chose

se produire à propos d'une chaîne de collines près de Vienne, en France, et qui porte le même nom que la montagne suisse et pour le même motif. Or, Vienne est justement l'endroit où Pilate fut banni, et près de cette ville est une ruine appelée la « Tour de Mauconseil » (une vieille tête de pont en réalité) d'où Pilate se serait jeté dans la rivière.

Le mot anglais *wig* est un exemple frappant jusqu'où l'altération phonétique, la loi du moindre effort, peut aller. Le latin *pilus* (poil) a passé par les divers états de l'espagnol *peluca,* de l'italien *perruca,* du français *perruque,* et du vieil anglais *perwiche,* puis *periwig,* pour aboutir au moderne *wig.*

CHAPITRE XXI

LA LANGUE POÉTIQUE ET LA POÉSIE

Vu les diverses particularités du vocabulaire français, dont la plus notoire est sa répartition gigantesque en deux classes de vocables : ceux dits à terminaison masculine, et ceux en *e* muets, dits à terminaison féminine, — vu la rigueur grammaticale et syntaxique de la langue, — vu la presque absence de la « quantité » en même temps que la faiblesse et la monotonie de l'accent tonique, — vu encore d'autres considérations moindres, un étranger curieux serait amené à se demander : quelle sorte de code, quelle « ars poetica » a-t-on bien pu imaginer pour faire de la composition poétique en une langue ainsi conditionnée ?

J'ai rencontré bon nombre de personnes qui lisaient les vers, qui en goûtaient la lecture, et cela dans une ignorance, dirai-je heureuse, de la *facture*. Je ne viens pas ici leur enseigner la versification française. Il existe de petits livres assez bien faits, pour ceux qui tiennent absolument à

savoir. Je n'en dirai que ce qu'il faut pour répondre à mon étranger curieux.

Le vers français est apparu dans le sillage de celui que Littré a dénommé « le nouvel Orphée ». Après la dissolution du monde classique, de la disparition pour un long temps de la poésie fondée sur la « quantité » — pieds métriques de deux et trois syllabes en combinaisons variées de longues et de brêves (ïambes, trochées, spondées, dactyles, anapestes) — l'instinct du rythme au verbe, l'instinct poétique indéracinable dans l'homme, a fait triompher le vers fondé sur « l'intonation » simple, le vers constitué par un nombre défini de syllabes au milieu desquelles l'accent tonique est réparti d'accord avec certaines lois harmoniques. Toutes les langues romanes adoptèrent spontanément ce nouveau principe, chacune à sa manière propre. Mais, tandis que l'espagnol et surtout l'italien, par suite de leur diversité d'accentuation et d'autres adjuvants encore, se sont façonné des voies libres et excellentes pour l'expression poétique, jusqu'à la faculté du vers sans rime, du vers blanc (voyez les tentatives grotesques de Voltaire dans ses traductions fragmentaires de Shakespeare), le français, comme instrument d'expression poétique, se trouve être le plus barré et le plus faible, à cause : 1° des particularités inhérentes à la langue elle-même comme il a été dit plus haut; 2° du tempérament codificateur, obstructeur, du génie français; 3° du peu d'aptitude native de la nation française pour la poésie, et cela quelque artistique, au point de vue

général, que la nature nationale puisse se révéler dans le fond. Il est entendu qu'ici je n'envisage que la poésie dite « pure », indépendamment de celle qui entre dans le conte, la nouvelle, le roman, le théâtre.

Le vers français a un nombre déterminé de syllabes. L'accent n'est obligatoire que sur la rime, cela va de soi, et sur la césure, et sur celle-ci, à parler avec rigueur, pour les vers de dix et douze syllabes seulement. La « quantité » est entièrement libre.

Enoncée ainsi, l'affaire n'est pas sans attraits. Mais elle se gâte fort quand on passe à l'application.

En premier lieu la syllabe française n'est pas chose aussi fixement déterminée qu'on pourrait le croire, surtout quand il s'agit des diphtongues si abondamment semées dans le vocabulaire. *Chrétien* a deux syllabes, *indien* en a trois ; *fouet* est monosyllabe, *louer* dissyllabe ; il y a *dia-ble* et *di-a-bolique*. D'autre part, prenez *bal* et *balle*. Le premier n'a qu'une syllabe, l'autre en a deux. Pourtant, à l'émission vocale, le premier est certainement bien plus que la moitié du second, même en donnant à l'*e* muet du second la part de pression qui lui est due lorsqu'on récite de la poésie. Donc, syllabisation — terrain mouvant au total.

La scission du vocabulaire en deux terminaisons, masculine et féminine, constitue une pierre d'achoppement continuelle, qu'il s'agisse de la syllabe, de la césure ou de la rime.

Maître, *homme*, sont des mots de deux syllabes,

mais ils perdent de leur longueur spécifique dans *maître aimable, homme honnête*, et n'en font plus qu'une. A la césure l'élision de l'*e* muet est obligatoire, puisque la césure est le seul battement forcé dans le corps des vers de dix et douze syllabes. La rime étant l'autre battement régulier dans les vers de la nature citée, et le seul battement régulier dans les vers de toutes les autres mesures, on est fatalement conduit au « sexe » dans le vers et la rime, aux vers masculins et féminins, aux rimes masculines et féminines, — les vers féminins à rimes féminines portant une syllabe en plus à cause de l'accentuation sur la pénultième. Ces rimes à sexes doivent aussi être croisées de certaines manières plus ou moins rigoureuses.

Cet *e* muet innombrable, omnivore, dont l'élision est obligatoire à la césure, réserve encore une autre surprise. Lorsqu'il fait partie d'une diphtongue, ou plutôt lorsqu'il fait désinence à une syllabe accentuée, comme dans *plaie, joie, destinée, vie*, son élision est absolument obligatoire dans le corps du vers. Passe encore. Mais au pluriel ces mots ne peuvent jamais, *jamais*, entrer dans le corps du vers puisqu'il ne peut plus y avoir d'élision ; au pluriel ces mots ne peuvent *jamais* constituer que des rimes. Voilà donc une légion de mots ordinaires, nécessaires, urgents, qui gisent estropiés dans le vocabulaire poétique. Jeter ces mots à la fin du vers est une piètre consolation chez un idiome aussi syntaxiquement raide, aussi non-inversif que l'est le français.

En dehors du sexe, la rime apparait codifiée d'une manière étrange aux yeux de notre étranger curieux. *Chansons* ne peut pas rimer avec *ils sont*, ni *bergers* avec *changer*, ni *sang* avec *puissant;* il faut *buissons*, *leçons*, *dangers*, *légers; rang*,*franc*, à la rigueur *flanc* ou *banc*, *c* et *g* étant lettres d'ordre similaire. *Air* ne va pas avec *désert*, ni *fer* avec *souffert*, ni *moins* avec *témoin*, mais très corrects sont *airs* et *déserts*, *fers* et *soufferts*, *moins* et *témoins*, bien que la forme plurielle n'ait absolument rien changé à la consonnance. D'où il ressort pour l'étranger curieux que la rime française est triple : rime pour l'oreille, rime pour l'œil, rime pour la grammaire. Et si l'étranger curieux veut tenir compte du fait que le français est comparativement pauvre en radicaux et pléthorique en dérivés, qu'un grand nombre de vocables à base identique comme *suit*, *poursuit*, *fait*, *satisfait*, *jours*, *toujours*, ne peuvent pas décemment rimer ensemble, notre étranger ne sera pas surpris de la maigreur extrême du « Dictionnaire des rimes françaises ». Et la répartition de ces rimes rend la pauvreté plus pauvre encore. Non seulement les rimes féminines sont en gros excès sur les masculines, mais encore les rimes, considérées en bloc, sont, les unes, abondantes à l'extrême, les autres, parcimonieuses à friser le néant.

Encore une chose à faire voir à mon étranger : l'hiatus. Dans le grand sens l'hiatus est la rencontre de deux voyelles prononcées consécutivement *à l'intérieur d'un mot*. Le latin avait une quinzaine

de ces combinaisons : *ea, eo, ii, uo,* etc. Le gallo-roman du Nord répugnait à ces hiatus, par trop hiatus. Ils lui étaient antipathiques, on ne s'explique guère pourquoi. Il a mis en jeu jusqu'à cinq moyens phonétiques différents pour s'en débarrasser. Restent *éi, oi,* en réalité *oa, ion* dans un nombre énorme de vocables, et d'autres, et pourtant quelle élimination ! Ici, dans le langage poétique, le sens de « hiatus » est restreint à la rencontre de voyelles *entre* les mots. Aucune voyelle finale, à l'exception de *e* muet (qui alors s'élide) ne peut venir en contact avec une voyelle initiale ou *h* non aspirée. De sorte que, en vers, il est défendu de mettre : *il y a, tu as, tu es, et il, et elle, où allez-vous ? elle a honoré,* et d'autres tels en bon nombre, qui sont pourtant indispensables à l'expression d'une pensée, d'un sentiment, d'un acte. Voilà donc, non plus des mots isolés, mais toute une fraction du langage bannie des moyens poétiques. Les vieux poètes de la langue d'oïl, puis ceux de la Renaissance, n'étaient pas absolument affligés de cette maladie de l'hiatus entre les mots, mais depuis Malherbe, le *grand* poète de M. Faguet, elle sévit sans pardon. Et si, à ce propos, mon étranger lettré me cite Corneille : « Fais-en des ennemis que je puisse haïr », ou bien Racine : « Rendre docile au frein un coursier indompté ». et « Trame une perfidie inouïe à la cour », je lui réponds : double et triple hiatus il y a, mais l'apparence est sauve, les yeux sont satisfaits.

Au moins, me dit mon étranger, y a-t-il quel-

ques soulagements, ce qu'on appelle des « licences ». Oui, répondis-je, il y a *encore* qu'on peut écrire *encor*. Des licences ? Quelles licences possibles peut bien offrir un idiome comme le français, raide en syntaxe, pointilleux, exigeant, autoritaire. Prenez une page des tragiques du XVIIe, et sans vous fatiguer vous la convertirez en prose, en très belle prose si vous voulez. Le fait est que la langue de la poésie est presque identique avec celle de la prose. Il n'en est pas ainsi en italien, en espagnol, en allemand, en anglais. Je ne blâme pas, je ne critique pas, je constate. Qui lit Rousseau peut lire Lamartine aussi bien. Comprendre « Le Vicaire de Wakefield » de Goldsmith, et « In Memoriam » de Tennyson, exige des efforts différents. Parmi les très hautes qualités du français nous ne rencontrons guère la sonorité, l'énergie, la véhémence, la concision rapide, soudaine, à arètes tranchées. Nous n'y apercevons pas le pouvoir de peinture vivide, prompte comme l'éclair, au moyen de mots associés, juxtaposés *ad hoc*, c'est-à-dire pour le besoin du moment, et qui cessent d'être passé ce besoin. Coulant, agile, fringant, dans la conversation et la prose, le français le doit à d'autres moyens que le monosyllabisme, et le monosyllabe est précieux dans le vers. L'*e* muet omnipotent, la gamme nasale, ne sont pas faits non plus pour en rehausser la sonorité et l'ampleur.

Bref, qu'on l'envisage au point de vue euphonique comme au point de vue syntaxique, l'idiome français, sans rival en prose, tombe bas comme ins-

trument de *haute* poésie. Paralysé, refroidi par les obstacles, il faut que le poète se traduise quand même, et ce n'est que par la beauté de la pensée, l'intensité du sentiment, la justesse éclatante de l'image, qu'il réussit à compenser l'ingratitude de la lyre (vieux style). Tout le poids tombe sur lui, aucune aide de la dite lyre. On conçoit la déperdition qui doit se produire durant cette lutte plus que saine, et on s'explique aisément pourquoi la poésie française — nous parlons toujours de la *grande* poésie — est moins riche en couleur, en mouvement, moins essorante, moins émotionnante, moins empoignante, que la grande poésie d'autres peuples. Qu'on ne me cite pas un ou deux noms absolument hors ligne. Cela ne change rien à la thèse.

Dans ses « Mélanges de littérature ancienne », voici ce que dit M. Martha. Lui est de sang-froid, il n'a aucune animosité, aucun dessein, aucun parti-pris. Il est simplement justicier. Son jugement est :

« Un vers français, quel qu'il soit, est toujours « une ligne de prose, coupée par une césure et ornée « d'une rime. Ce n'est que par des prodiges d'adres- « se et de génie que les lyriques peuvent donner à « notre langue poétique cette variété, cet éclat, « cet air facile, qui ne coûtent rien en d'autres « pays.... Ce n'est qu'à force d'audace et par des « coups de vigueur que le lyrisme parvient à briser « ces phrases rectilignes. Mais lorsque, par d'heu- « reux efforts, il a pu intervertir l'ordre régulier « des mots, et, par des inversions hardies, contrain-

« dre un idiome rebelle à exprimer les nuances de
« sa pensée, il sent encore des chaînes plus pesan-
« tes : la foule des mots parasites, nécessaires sans
« doute à la clarté, mais aussi incommodes qu'inu-
« tiles à la beauté du discours : les articles dont
« le retour est si fréquent, les verbes auxiliaires,
« les adverbes interminables, d'insipides conjonc-
« tions, toutes ces non-valeurs de la poésie ».

En résumé, l'idiome français, analytique jusqu'à la moëlle, assourdi dans son vocabulaire, se prête moins que tout autre idiome cultivé à l'expression poétique, laquelle exige de la sonorité, une certaine dose de synthétisme, de flexibilité syntaxique. D'autre part, avouera-t-on sérieusement et sans chauvinisme que les Français (nous parlons de la grande majorité instruite) sont un peuple enclin, porté à la poésie *pure*, ailée, passionnante ? Excitables facilement, ils le sont. Passionnés avec quelque profondeur, non point. La force et la libre nature sont moins bien saisis que la correction, la symétrie, la joliesse, le recherché, la beauté de pure surface, l'éclat artificiel. Ils se complaisent en ces choses, même sous un aspect maigre, de préférence à la vigueur, au grand coup d'aile dans l'espace, à la variété, à la profondeur jusque dans la fantaisie. La poésie « en soi », « pour l'amour de la poésie », ils ne l'apprécient pas, ils ne la voient pas. Pour la plupart la composition poétique en mètre et rime n'est qu'un tour de force intéressant à regarder, une difficulté vaincue, un exploit littéraire. Qu'on puisse découvrir chez un véritable poète des

intentions dont il a été lui-même inconscient, qu'il existe quelque chose comme l'inspiration, expression heureuse pour signifier l'imagination exaltée par un long travail et une longue méditation, et qui fait que vraiment comme une voix lui chuchote à l'oreille, — tout cela, pour le grand nombre, est billevesée pure. En revanche, on les voit parfois penchés sur de la *poésie* dans laquelle il n'y a pas un grain de poésie. Que savent-ils de la différence entre le génie et le talent, l'impulsion et la volonté, l'intrinsèque et l'extrinsèque ? La prétendue « forme » est adulée au delà de tout, au point que toute une école de versificateurs a déclaré et soutenu que la poésie n'était rien que la « forme », la forme absolument. (*) Enfin, « le goût » a pris un sens arrêté, comme « arbre » ou « bleu » ou « doux », et il ne saurait y en avoir qu'un pour le monde entier.

*
* *

A une autre entrevue mon étranger lettré voulut

(*) Banville, un grand poète selon quelques-uns, écrit textuellement dans son « Traité de Versification» : « Sans consonne d'appui pas de rime, et par conséquent *point de poésie* ».

Voici, d'autre part, la pensée de Maxime du Camp, un académicien regretté : « Les prétendus gourmets ne s'atta-« chent qu'à la forme; le virtuose suffit, l'écrivain est « superflu. Assembler des mots n'est point malaisé, leur « faire signifier quelque chose n'est pas facile. Si la « parole n'est point le véhicule de l'idée, la parole est « vaine. En littérature tout — je dis tout — peut se « résumer dans l'expression sincère d'une pensée forte-« ment conçue et bien distribuée en ses parties. Lorsque « la pensée fait défaut, ce qui reste ne mérite guère que « l'on s'y arrête. » (Propos du soir).

revenir sur la codification du vers français que je lui avais exposée. Je l'arrêtai net, et je le stupéfiai absolument avec ces mots : Oui, oui, elle est plus ou moins absurde, mais, entendez bien, admirable. Admirable, parce que, sauf quelques petites réserves, elle ne saurait, tout étant pris en considération, être autrement, sous peine de n'être rien. Presque tout y est à l'unisson pour correspondre avec le caractère général de l'idiome et du peuple qui le parle. Elle est l'héritage élaboré et consacré par un long passé littéraire, et il ne faut pas que des mains non « ointes » y touchent. Telle qu'elle est, le poète y dispose des demi-libres et demi-latents accents, il dispose de la libre et latente « quantité », et s'il est *poète* il les disperse instinctivement en effets d'harmonie. Il n'est pas jusqu'à l'*e* muet tant honni (*) qui, par l'élision, ne contribue à augmenter le monosyllabisme d'une langue qui, certes, ne pèche pas par excès de monosyllabes. Cet *e* élidé permet de condenser en un alexandrin 14, 15, 16 syllabes. Les monosyllabes et ces élisions permettent de presser, de tasser de la « pensée » dans le vers.

Mais, laissons cela. La dite codification donne

(*) On peut se divertir en lisant la thèse drôlatique que, dans son livre « Le Problème du Style » M. Remy de Gourmont soutient à propos de cet *e* muet. Pour lui pas de différence entre « la douceur de l'amour » et « la douce heure de l'amour ». Dans l'élan paradoxal qui l'entraîne, il en appelle aux Anglais, aux Allemands, aux Italiens, aux Cypriotes, aux Arméniens, et finalement aux aveugles-nés.

une peine considérable au poète. Eh bien, tant mieux. Il s'évertuera à racheter sa sévérité et les défectuosités inhérentes à l'idiome par la beauté, profondeur ou grâce, de la pensée, par le coloris, par l'image juste, frappante. Un poétereau restera poétereau qu'il y ait des *e* muets ou qu'il n'y en ait pas, que la césure soit ici ou là, que la rime soit riche ou pauvre, qu'il y ait une règle de l'hiatus ou qu'il n'y en ait point. La peine que le vrai poète sera forcé de se donner écartera de lui la redite banale, la redite hideuse, dans laquelle le poétereau se plait à se rouler. Il faut que la poésie soit laissée à ceux qui, comme le dit Gautier, sont nés sous « l'étoile enragée », l'étoile presque toujours de malheur; ou, comme l'exprime Mrs Browning, à ceux qui ont reçu le « sorrowful great gift », le grand don plein de chagrins. Sainte-Beuve dit aussi très bien : « On ne saurait entourer la poésie de trop de remparts et d'obstacles afin qu'il n'y ait que ceux qui ont des ailes qui puissent les franchir ». Les véritables poètes ne rechignent en aucune façon à donner le grand effort *recouvert*, à chausser « le cothurne étroit ». Ce sont les touchaillons outrecuidants qui se plaignent. On en a vu naguère, toute une fournée, inventer, pour esquiver le mâle ahan *caché*, inventer un charabia cacophonique, une métrique mystique, évangile de l'avenir. Ils suggèrent, prétendent-ils. Ils communiquent le vague, le mystérieux, l'imprécis. (*) Ils veulent

(*) Le Faust de Goethe dit quelque part au chien

que la poésie soit de la musique. Mais, pauvres gens, la place que vous ambitionnez est déjà prise par cette même musique, qui est de la pensée et de l'émotion *inarticulées*, tandis que le lot de la poésie est la pensée et l'émotion *articulées*. Férus de leur conception saugrenue, comment voulez-vous qu'ils épandent autre chose que du charabia. Mais passons. Il en est d'autres, un peu moins audacieux, qui falsifient la rime, brisent, suppriment tout à fait la belle césure de notre bel alexandrin. D'autres

---

noir que les hommes méprisent ce qu'ils ne peuvent comprendre. M. Remy de Gourmont, dans le livre déjà cité, ne l'entend pas ainsi. Il admire le « délicieusement obscur » de Mallarmé. Il dit : « La clarté n'est pas une « qualité essentielle de la poésie ; il est même dangereux « pour un poète d'être trop clair et de laisser trop bien « voir le fond assez généralement pauvre de sa pensée ». Le pavé de l'ours sur ses amis.

Et, pour en finir avec cet auteur, je citerai pêle-mêle : Les décadents sont des « précurseurs ». Juste ciel !

« Nous avons besoin de beaux vers (sic) et non de beaux « sentiments ». Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Le malheureux Verlaine est classé parmi les « demi-dieux », avec de Vigny et Baudelaire. Le croira-t-on ? Avec de Vigny !

A propos de Verlaine il dit encore (page 197 « Problèmes du Style ») : « Si, au lieu de « Sagesse » Verlaine « avait écrit (et cela pouvait arriver) « L'Année terrible », « il dormirait au Panthéon ». O mânes de la Palice !

Enfin, pour tout couronner, ceux qui ne partagent pas ses admirations, M. de Gourmont les qualifie de gent « vulgaire » (203).

J'ai pris la peine de relever ces passages, non point parce qu'ils importent fort au point de vue d'une autorité personnelle de quelque poids, mais parce qu'ils sont un signe des temps. Voilà, aujourd'hui, le langage que tient un lettré en matière de poésie.

encore croient se distinguer, faire œuvre de réformateurs, en débutant le vers par une minuscule, incapables qu'ils sont de saisir l'immense économie de ponctuation difficile, l'immense bienfait de la majuscule. Tous ces gens-là n'importent guère, je le veux bien, mais il faut désavouer quand même, écarter, jeter hors, bannir. Car c'est une anomalie étrange de voir tant de personnes, aptes sans doute à autre chose, s'adonner à la métromanie, à la fabrication des vers dans un pays qui n'en a jamais énormément voulu avec quelque suite, qui en veut aujourd'hui moins que jamais, réservant sa compréhension et ses goûts pour la poésie concrète du roman et du théâtre. Vous me direz que ces maniaques sont inoffensifs, je ne le vois pas ainsi. Ils discréditent. Vous me direz que cela les rend heureux puisqu'ils ont la ressource de s'encenser l'un l'autre dans leurs petites chapelles. Qu'ils le soient donc. Eux ne sont pas nés sous « l'étoile enragée », et ils ne se rendent nullement compte que s'il faut trois lignes d'écriture pour pendre un homme, il suffit de quatre vers pour révéler leur plumage. En effet, comme dit Mme de Staël : « Il n'y a pas de langue où il soit plus aisé de faire des vers médiocres, et plus difficile d'en faire de bons ». Ah, s'ils n'étaient que médiocres !

Pour revenir à mon étranger lettré, je lui fis remarquer la réelle beauté de notre alexandrin, majestueux, hautement lyrique quand on le veut ainsi, ou bien familier, coulant, simple, quand on lui demande d'être tel. Je fis remarquer notre dix-

syllabes, jadis héroïque, né au sol gaulois, ensuite acclimaté par Dante et le Tasse, et possédant une cadence et une grâce particulières. J'ajoutai que des vers français de vrai poète, alors que dits par des lèvres exercées, exhalent, pensée mise à part, une harmonie un peu assourdie, il est vrai, mais si sobre, si mesurée, si chaste, qu'elle en est charmante.

Sans déprécier ce qu'avait fait la vieille langue, sans déprécier l'œuvre de la Renaissance, sans négliger de donner aux classiques du XVIIe, surtout à Molière, ce qui leur est dû d'admiration dans leur cadre et leur emploi, je fus pourtant obligé d'avouer à mon interlocuteur que la poésie « pure », lyrique, (car, si elle n'est lyrique, qu'est-elle ?) n'apparut vraiment en France que lorsque le XIXe siècle eut battu son premier quart. Il se passa alors une réaction superbe chez un peuple sortant des brutalités matérielles et morales de l'Empire. Le lyrisme éclos fut accepté ,acclamé, adulé. On s'est passionné, on s'est battu presque. Les poètes lyriques furent les maîtres de l'époque, les vrais souverains littéraires. Tout naturels les « chiens » de Racine. Plus de mots nobles et de mots « vilains ». « Liberté dans l'art », proclame le génie. Et Lamartine : « Au « lieu d'une lyre à sept cordes de convention, j'ai « donné à la Muse les fibres mêmes du cœur de « l'homme ». Mais ce beau feu ne dura guère plus d'une génération. La mesure foncière de disposition poétique reprit son niveau. Certes, après ce qui venait de se passer, elle ne pouvait plus retomber

aussi bas qu'au XVIII[e] siècle; pourtant, le beau, le saint « afflatus » se dissipa. La « forme » en soi, sans âme ou avec très peu d'âme, revint à la royauté. De la draperie, et rien dessous. Celui-ci étiquette des sons pour les grouper comme des pierres dans un écrin, brillantes mais sans chaleur. Cet autre jongle avec les mots et les rythmes, fait du cocasse pour se délasser des vieilleries olympiennes. Pégase est cheval de cirque. Cet autre encore pose pour le satanique, le vil, voire le nauséabond. J'en passe. Et, tout cela, prôné tour à tour, faisant école, avec cercle d'admirateurs.

Je cherchai à briser là l'entretien avec mon étranger curieux, de peur d'avoir à lui parler de l'ambiance poétique plus contemporaine. Je ne voulus rien lui divulguer de la non-compréhension, de l'aveulissement actuel en matière de poésie. (*)

(*) Ces admirations à rebours, cette déchéance de la conception du rôle de la poésie, se lisent un peu partout.

Voilà M. Paul Adam qui, pour une fois, fait trêve à la diffusion hystérique qui est sienne, et déclare sans ambages :

« Notre-Dame de Paris », « Les Châtiments », et tout « le théâtre de Victor-Hugo sont dignes de la portière. « (« La Plume » 1893).

« Les poèmes de Mallarmé et de Verlaine l'emportent « de beaucoup sur les productions hugoliennes. (« Le « Figaro » 1901).

Voilà M. Faguet, un littérateur de grand acabit, celui-là, sacré prince en dernier lieu, et pour qui Malherbe et Racan sont de *grands* poètes. Il a découvert que le cerveau de V. Hugo était un gong, que V. Hugo avait une âme en tôle (Revue Bleue 1893), qu'il était chroniqueur, qu'il faisait paraître ses chroniques en volume.

A propos de de Vigny que je salue avec respect ici,

La pensée, la sincérité, l'émotion vraie, qu'est cela? Rengaines. Ne vient-on pas de voir (j'y rentre encore parce que c'est l'extrême de tout) des gens apparemment sensés faire « des vers » sans mètre, sans césure et sans rime, dans un langage censé symbolique qu'ils étaient seuls, entre eux, à comprendre. Sottise et impotence qui cherchent à s'en faire accroire. Alors, naturellement, ceux qui restaient fidèles, ou à peu près,à la tradition,étaient sacrés « grands poètes » à peu de frais. Un littérateur estimable compose une centaine de sonnets,

---

il dit que le poème de « Moïse » est fait « des plus beaux vers philosophiques qui aient peut-être jamais été écrits dans notre langue ». Je veux bien, puisqu'il y a le fréquent *peut-être* qui sauve les jugements vite bâclés, mais il n'est pas admissible qu'un homme ayant autorité acquise reste incomplet, tronqué, qu'il égare. Le « Moïse » du bien cher de Vigny porte à faux. Le poète a voulu s'incarner en Moïse, c'est de bonne guerre en poésie subjective, mais pour ce faire il a perverti Moïse. Légendaire plus ou moins, Moïse est accepté par l'histoire, et il n'est pas séant de le dénaturer. Moïse, comme dans le poème, n'a jamais demandé à Dieu de mourir. Bien au contraire il se lamente que Dieu le condamne à mourir avant l'arrivée à la terre promise. Monsieur Faguet, voyez « Exode et Deuteronome, 32-34 ». Le bon vieux bouquin a surnagé aux âges, il reste « le livre du jour », bien plus du jour que ceux que vous qualifiez tels dans « Les Annales politiques et littéraires ».

Je ne veux pas quitter cette note sans un mot aimable pour M. Lemaître. Dans « Les Contemporains, 1886-1889 » il dit : « L'âme de Hugo est trop étrangère à la mienne ». A la bonne heure, voilà un aveu loyal et qui plaît. Il n'y comprend rien. Enthousiasme — le dieu au dedans par étymologie. Qu'y faire? Le dieu n'est pas en lui, et, je crois, en M. Faguet encore moins.

c'est tout, très bien faits d'après l'avis général, mais, quelques-uns à part, ne disant rien de neuf à l'entendement et quasi rien du tout à l'émotion, — plutôt ennuyeux, pour être tout à fait sincère ; en revanche, suant le labeur et l'effort flagrants au point d'en rendre la lecture, la vue pénibles. *Grand* poète d'emblée. Cet autre écrivain fait évoluer quelques Pierrots au clair de la lune, récite de la sagesse alors que sa conduite d'homme en est tout le rebours, pousse quelques saints hoquets lyriques dans une demi-lucidité, — grand poète aussi celui-là. Laissez les donc à leur place, nous ne demandons pas mieux que de les y apprécier. L'Académie, bonne dame âgée qui aime les enfants, couronne je ne sais plus quelle maison de poupée naguère, et, plus récemment, un autre recueil triomphe *officiellement* avec des chants de coq, des couacs, des gloussements, et autres bruits de ferme. De tout temps les corps constitués et les « officiels » ont eu le flair ami pour le médiocre, le « seconde main ». Et puis, aujourd'hui, la « pistonite » opère plus que jamais. Or, la poupée n'a pas encore fait ses dents, ne les fera jamais, et les coqs ne deviendront point des aigles. Les vrais poètes ont commencé autrement que cela. Je l'ai déjà dit plus haut, chose inexplicable dans un pays à tendance aussi peu poétique, et, de plus, dans le milieu actuel où tout ce qui est vers est hors de vente, les vers pullulent, les trois-quarts du rabâchage, du cent fois dit, du moins qu'artificiel, de l'étriqué, du sans-souffle — et cela sous une facture lâche et dépe-

naillée. (*) Je lis dans « les Annales politiques et

(*) Il n'est pas jusqu'au critique littéraire du quotidien « Le Temps » qui ne se soit cru *appelé*. Le recueil qu'il a publié débute par une Préface de 39 pages où toute sorte de choses incohérentes et contradictoires viennent s'emboîter n'importe comment pour faire longueur intempestive, et rédigées en un style où le procédé hebdomadaire par énumération est poussé jusqu'au génie. En outre, préfaçant des vers, l'auteur s'est appliqué à être dithyrambique, idyllique, magnifique. Il a trouvé des choses charmantes et neuves comme : « les musiques divines qui chantent dans les souffles d'avril », « écumes d'argent sur le sable d'or », « le blanc tapis de neige », « la splendeur étincelante des cieux étoilés ». En un autre genre, il nous initie au nez de la femme. Il a observé que « charmant et fantasque », « merveilleusement subtil », « il respire la vie avec délices ». Aussi que la femme est « presque chancelante d'ivresse panthéiste », et que les dames poétesses qui s'agitent autour de nous ont donné à la poésie française « un lyrisme nouveau ». Cependant, dit-il, (car il ne peut s'empêcher de se contredire) « ce n'est qu'un scintillement de reflets et paillettes », « la futilité de ces aimables chiffons qu'elles aiment tant ».

Dans le numéro du « Temps » du 13 avril 1908, notre écrivain nous annonce l'apparition soudaine et merveilleuse du « mobilisme », et pourtant ce n'est autre chose que « l'évolution » dont le concept plus ou moins clair court aujourd'hui les rues. Enfin, terminons-en, il nous donne à entendre, comme une trouvaille à lui, que l'art c'est la vie, et même il le définit « le rythme de la vie ». Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire au juste? Tout ce qu'on voudra, n'est-ce pas? Quoi qu'il en soit, c'est cette définition qu'il a adoptée pour titre de son recueil de vers.

Je me suis tant attardé sur cette Préface (les vers étant assez éloquents par eux-mêmes) parce qu'elle trouve sa place parmi les signes des temps, et aussi parce qu'elle pose pour le *manifeste*. Elle prend si bien cette posture, que, à la fin, nous est révélé le point de la France où elle a été composée, en 1906, jour de Pâques. Date et jour solennels!

littéraires » du 25 août 1907 une analyse de compositions poétiques ayant pour objets la porte, la sonnette à cette porte, la boite aux lettres. La publication citée est là à son affaire en ce genre de choses, et son critique attitré (*) exulte positivement. « Mystérieuse poésie ! » s'écrie-t-il. Pensez donc, la boîte aux lettres ! M. Faguet, de l'Académie, compile un « Musset des familles », et le directeur des « Annales » déjà nommées surenchérit avec un « Musset pour jeunes filles ». On sourit, n'est-ce pas ? Pourtant, avec le reste, c'est un signe des temps ; je l'ai dit, un aveulissement, une déchéance de la conception poétique, un épuisement, un *byzantinisme* où se perd toute conscience, un écart grossier de tout respect, de tout idéal en ce domaine. (*)

(*) Ce critique est précisément l'auteur de « L'art des Vers » en 420 pages, publié sous l'égide des déjà cites « Annales ». L'ouvrage est une paraphrase ingénieuse de cette définition de la poésie par ce brave Quicherat d'ancienne mémoire : « La *poésie* est l'art d'écrire en vers ». C'est tout de même un peu long pour ce à quoi cela peut possiblement servir.

(*) Aussi bien dire de toute pudeur. Ne vient-on pas d'imaginer, d'organiser un « Salon des Poètes ». Salon, chapelle prétendue éclectique, quand même encensement mutuel à la ronde, car quoi d'autre cela pourrait-il être ? Nous avions déjà les *m'as-tu vu*. Faut-il encore... Dans la composition de ce Salon je lis quelques noms que je suis surpris d'y voir. Celui du président va de soi. On distingue aussi les noms de M. Gustave Kahn, celui de l'auteur du fameux « L'art des Vers », et, si je ne me trompe, celui de M. Alcanter de Brahm. Je ne saurais exprimer tout mon chagrin, partagé par bien des amis, devant cet autre et si triste signe des temps. Que le noble et hautain



Je ne dis pas tout cela à mon étranger curieux. C'était trop. Je le pensai, et je le pense. Mais comme il insistait encore pour avoir plus de détails sur le mouvement poétique des quarante dernières années, je me débarrassai de lui en le renvoyant à une publication officielle : « Le mouvement poétique français de 1867 à 1900 ». Je ne l'avais pas lue. Je l'ai lue. Hélas, quel vilain tour j'ai joué à mon homme ! Et cependant, réfléchissez-y, un document officiel, commandé par un ministre !

Ces jugements, couchés dans un style dithyrambique, ultrahugoesque, fatigant à la longue, qui n'appartient qu'à l'auteur de ce « Rapport », et qui est le moins fait pour être séant en la circonstance, ces jugements, dis-je, manquent de toute proportion les uns vis à vis des autres. *Complaisances* n'est pas un mot suffisant ici, ce sont des « pæans » que le rapporteur chante à ses amis personnels. Sully Prudhomme qui s'est efforcé de sortir la poésie des rabâchages et de l'élever à des sphères plus hautes de pensée (l'auteur du Rapport y serait-il étranger ?), reçoit 12 lignes, je dis bien douze lignes, en 200 pages in-quarto, mais il y a des pages et des pages sur l'auteur de la centaine de sonnets ; il y

---

de Vigny (atténué) parle pour moi : « Les animaux *faibles* vont en troupes. Le lion marche seul. Qu'ainsi marche toujours le poète ».

Diminution des caractères, où qu'on regarde.

a toute une longue mélopée à propos de l'écrivain des « Fêtes galantes », et il y est dit : « La société « qui l'a laissé vivre dans la famine et mourir dans « la tristesse n'a pas le droit de le rendre respon- « sable des basses promiscuités, des misères, dont « elle ne le tira point. Elle surtout fut criminelle. « Un poête de plus assassiné ». On croit rêver en lisant une telle absurdité de carrefour dans un Rapport officiel daté de 1903. Imaginez-vous cela ? La société responsable pour *l'homme* Paul Verlaine ! Pour le *poète* pas davantage. D'ailleurs la société ne doit rien de spécial aux poètes, pas plus qu'aux peintres, aux sculpteurs, aux musiciens. Il est des bienfaiteurs à qui la société est redevable bien autrement. Et le bon cœur sensible du Rapporteur est tellement entraîné par le parti-pris amical dans un genre de travail où la froide raison et l'impartialité doivent commander avant tout, qu'il en oublie le sentiment un peu brutal exprimé ailleurs (voyez le passage réservé à de Vigny) à propos des Chatterton de France: « L'hôpital n'est pas une preuve de génie ».Alors ? Cette aberration sentimentale à propos de l'auteur de « Sagesse » est, à bien peu près, typique du factum entier. Ce qui nous a surpris c'est de n'avoir pas vu appuyer davantage sur la renommée d'un autre grand favori. On se réservait sans doute pour l'idéalisation scénique à brève échéance. Cette fois Monsieur Tout le Monde,qui ne manque pas de bon sens à ses jours, a refusé de se joindre à la glorification intempestive de gens dont on croit relever le talent par la vie anor-

male qu'ils ont menée. Le cadre du pauvre charmant Villon n'est plus.

Au détriment d'un nombre d'ouvriers du vers qui du moins ont fait de leur mieux, et souvent bien, dans la bonne voie, et qui sont réglés par notre Rapporteur en un tour de plume, on lit des pages et des pages consacrées aux décadents, aux symbolistes, aux vers-libristes, ou de quelque nom qu'ils s'appellent en définitive. La genèse de ce mouvement est décrite dans ses moindres détails, comme quelque chose de majeur, d'historique, alors qu'il n'y avait qu'à passer à côté, à laisser là cette extravagance. Mais, dans le camp de ces grands novateurs, il y avait aussi des amitiés bien chères. Que faire donc? Le Rapporteur va même jusqu'à déclarer que ce mouvement n'a pas été vain, qu'il en restera quelque chose. Hélas, se pourrait-il!

Le Rapporteur s'est bien gardé de négliger le sexe féminin. Il paie son tribut à quelques belles madames, titrées ou non, qui,en ces derniers temps, nous ont bruyamment présenté leurs cliquetis de mots, voluptés, éternités, éblouissements, et quoi encore. Mais, en ces 200 pages in quarto, pas même une mention de Mme Ackermann, le seul poète français femme. Ici, comme tout à l'heure pour Sully Prudhomme, l'altitude dépassait la mesure du Rapporteur.

J'en omets bien d'autres pour en finir. Pourtant il ne faut pas que j'oublie la piètre morsure banale (voyez la fin du chapitre « Grammaire, Syntaxe »). Chez Musset « la syntaxe a la danse de St Guy »,

et quant à Lamartine, « son style ne sait plus qu'il y a des syntaxes ». Des syntaxes, au pluriel ! Heureusement que le Rapporteur et ses amis les décadents en ont à revendre.

Comment se fait-il que quelqu'un ayant autorité dans les lettres n'ait pas relevé comme il convient la partialité, l'étroitesse, l'incohérence, le pyladisme ridicule, de ce produit *officiel* auquel des naïfs pourraient attacher leur foi ? En est-on là de soumission, de pusillanimité devant un nom quelque peu en vedette ? Le donnant donnant, la camaraderie veule, d'où nous viennent ces vilaines choses dans les lettres ? Où sont les belles ardeurs, les belles colères, les belles justices d'antan, les bons honnêtes coups de jadis, reçus et donnés !

LE FLUX ARYEN

SANSCRIT. — GREC, LATIN
ALLEMAND, ANGLAIS, FRANÇAIS

CHAPITRE XXII

Nous reportons le lecteur à notre « Vue d'ensemble » et à notre Chapitre I. La position de la Science du Langage y a été établie. Passant au groupe des langues aryennes, il a été dit que le sanscrit est le plus ancien représentant de ce groupe à trente siècles en arrière ; que, pour les langues aryennes, la science le traite hypothétiquement comme s'il était *l'inconnue*, la langue aryenne-mère elle-même ; qu'il est le point de comparaison si longtemps attendu, l'amont d'un flux de 3000 ans sur lequel nous pouvons voyager avec les deux guides les plus sûrs que la raison humaine connaisse : l'observation et la comparaison, suivis de l'induction.

Le sanscrit, certes, est un excellent terme de comparaison. Il semble tenir en soi tous les idiomes connus du groupe,révélés postérieurement. Son alphabet de 50 sons paraît épuiser toutes les émissions et combinaisons vocales. La plénitude et la sonorité de ses vocables sont sans rivales. Les

flexions grammaticales surabondent. Les arrangements syntaxiques foisonnent. Sans limite apparente est sa faculté de créer des mots composés, des compositions de mots. Tout cela avec une aptitude poétique, une abondance d'imagerie, un brillant de coloris, dont les pareils n'existent pas ailleurs. Qu'on n'aille pas croire néanmoins que le sanscrit est la perfection, et qu'une déchéance quelconque le suit. En vérité, à beaucoup d'égards le grec et le latin approchent davantage de l'idéal de perfection dans les langues synthétiques, le grec surtout, et dans l'organisme et dans l'expression, et dans la forme et dans le fond. Le grec a comme trié, différencié, classifié, là où le sanscrit se perd dans la profusion et la confusion, — fertilité d'une époque créatrice, exubérance de jeunesse, beauté pléthorique, splendeur souvent sans art. Le sanscrit est une forêt vierge.

*
* *

En descendant le flux de trente siècles, à partir du sanscrit, voici les faits saillants que nous observons :

1. Non seulement le nombre de sons et de combinaisons vocales a diminué dans le parler aryen durant son écoulement vers l'ouest, mais encore on y voit une tendance constante à écarter les consonnes fortes en faveur des faibles, tandis que les voyelles sonores se font voilées ou muettes. En d'autres termes, le corps sonore, orchestral, a été diminuant ,les désinences ont été aplaties, les voca-

bles se sont, en somme, rétrécis, amoindris. La désinence favorite des substantifs sanscrits, *as*, est devenue *os* en grec, *us* (ous) en latin ; nous trouvons souvent *en* en allemand, *e* muet en français. Le sanscrit *lokah* (le monde) s'est fait *loo* en pracrit, un descendant naturel du sanscrit ; le zend *ahgromainyus* (l être méchant doué d'intelligence) n'est plus que *ahriman* en persan moderne. Le vieil allemand *helidos* (héros) est raccourci en *held* aujourd'hui. L'anglo-saxon *hlaford* (celui qui donne le pain) est représenté par *lord* dans l'anglais de nos jours. Prenez une page de russe, ou plutôt de polonais (qui s'écrit en caractères romains), vous serez frappé de la proportion des consonnes par rapport aux voyelles ; celles-ci ont dû graduellement tomber. Enfin, la métamorphose du latin en français, retracée en grandes lignes dans ces pages, démontre, à la toucher du doigt, l'opération de cette loi générale de la diminution du son et de la contraction des vocables.

Tout l'orchestre a mis la sourdine. L'oreille aryenne semble avoir graduellement perdu de sa sensualité. En outre, dans les vieilles langues, c'est la « quantité » qui règle et détermine « l'accent » ; aux stades postérieurs, au nôtre, c'est l'accent, l'accent tonique, la légère élévation de la voix sur certaines syllabes, qui l'emporte le plus souvent sur la quantité, c'est-à-dire la longueur réelle de la syllabe. L'accent, tel qu'il apparaît, en somme, dans nos langues modernes, semble tenir en soi moins de *matière* que n'en tient la quantité ; il est

peut-être plus noble, plus essentiellement « spirituel ».

Voilà pour le point de vue phonétique.

2. Voyons maintenant à la grammaire et aux flexions. Les langues anciennes sont non seulement riches, mais surabondantes, pléthoriques, en formes grammaticales. Sans remonter jusqu'au sanscrit, le verbe grec, parfait, complet, a 1200 formes flexionnelles différentes. Le latin se distingue aussi à cet égard, et le vieil allemand, et l'anglo-saxon. Mais que devient ce foisonnement, cette exubérance première? Les formes grammaticales se troublent et s'emmêlent. On les emploie de travers, puis on les emploie de moins en moins. La vaste et élaborée organisation synthétique s'effrite, s'écroule, la confusion règne pendant quelque temps, — mais le principe régénérateur est en marche. Des séries de vocables spéciaux sont investis de la puissance d'exprimer les rapports en lieu des formes grammaticales : des prépositions prennent l'office des désinences de cas; des verbes auxiliaires soulagent la conjugaison; des articles spéciaux désignent le genre; des pronoms spéciaux indiquent la personne, et ainsi de suite. Vous avez déjà reconnu ce principe régénérateur, cet esprit nouveau qui s'est infusé dans les langues aryennes, — l'esprit d'analytisme.

Il va de soi que chacun des idiomes nouveaux n'a pas été travaillé, perméé, au même degré par ce très remarquable agent, et que l'analytisme pur ne saurait se rencontrer nulle part. Cependant, le

français est fort avancé dans l'analytisme, il est la plus analytique des langues. Le synthétisme tient encore l'allemand dans son étreinte, tandis que l'anglais occupe une position intermédiaire difficile à définir. Ce qui apparait manifeste à la ronde, c'est que les langues tendent de plus en plus à l'aisance grammaticale, à la simplification des formes, qu'elles sont tirées de plus en plus par l'esprit analytique.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, il n'en reste pas moins vrai que ce sont les opérations phonétiques et philosophiques que nous venons d'indiquer qui ont, à des degrés inégaux mais au total, présidé au passage du sanscrit au pâli et au pracrit, du zend au persan moderne, du grec classique au grec moderne, du vieux germanique à l'allemand de nos jours, au suédois, au danois, à l'anglais, — et le sujet traité en ces pages n'en est qu'un vaste exemple, l'exemple de la grande métamorphose du latin, hâtée, activée peut-être par des circonstances, par des événements particuliers, et pourtant nécessaire, fatale, en parfait accord avec les lois générales qui régissent les langues aryennes.

*
* *

Pour renforcer encore les idées globales qu'on cherche à inculquer dans cet écrit élémentaire, mettons un instant le français en regard du sanscrit, du grec et du latin ; en d'autres termes, établissons le contraste entre le français analytique et

les trois grands idiomes synthétiques qui nous ont légué une littérature.

Agir ainsi pour le sanscrit et le français, c'est tendre, jusqu'à la rompre, la chaîne qui, à travers trente siècles, relie la Seine au Gange. Un peu de fantaisie entre nécessairement dans une pareille illustration. On a vu clairement dans notre Chapitre I, nous l'espérons, que l'on ne va pas du sanscrit au français en un voyage direct et sans interruption. La connexion est médiate, non pas immédiate. En d'autres termes ,il nous faut passer par des intermédiaires latins, teutoniques,celtiques. Il n'existe point de lois directes de mutation entre les vocables sanscrits et les vocables français. Nous ne pourrions jamais relier le sanscrit *apa* avec le français *eau* si nous n'avions pas le latin *aqua;* encore moins *je* avec le sanscrit *aham* si nous n'avions pas le latin *ego*, le germanique *ich.* Pour employer un terme de géologie, le français est une formation tertiaire, — le latin, le teutonique primitif, le celtique original, étant, par rapport à lui, ainsi que des formations secondaires. Nous disons *en quelque sorte* parce que nous ignorons absolument quelle manière de formation ces langues sont en réalité par rapport au granit primitif du parler aryen. Négligeant la part insignifiante du celtique dans l'évolution du français, négligeant le rôle notable, très secondaire pourtant, joué par le germanique, le français pourrait être défini: un idiome sorti des entrailles du latin, le latin étant un idiome de parenté intime avec le sanscrit; quant à

marquer davantage le degré de cette parenté, cela est impossible.

Contraster le français avec le sanscrit, c'est placer en regard des extrêmes absolus. Le sanscrit est le représentant le plus ancien de l'esprit ancien ; le français est le représentant le plus récemment évolué de l'esprit moderne. Le sanscrit est la première exubérance du synthétisme indo-européen : le français est le triomphe le plus avancé de l'analytisme dans ce groupe indo-européen. Le plus vieux et le plus neuf.

Le terrain se fait un peu plus solide lorsqu'on vient à placer le français en regard du grec et du latin.

La loi de la diminution du son, l'assourdissement phonétique général, sont manifestes entre le français et ces deux langues sœurs, issues, à une époque inconnue et dans des circonstances inconnues, de la source en haute Asie ou ailleurs.

L'accent, la quantité, l'aspiration, se jouent en grec et en latin, en grec surtout, dans des combinaisons multiples, et produisent aisément, naturellement, des effets harmoniques variés. Certains détails importants de la prononciation des Romains nous demeurent cachés, mais le grec semble vraiment l'agencement mélodieux le plus parfait qui, à notre connaissance, ait été appliqué à l'expression vocale humaine. Le français ne connait que l'accent tonique, placé invariablement sur la dernière syllabe *forte* du mot, d'où il résulte une unifor-

mité et une monotonie qui, au point de vue oratoire et poétique, mettent à contribution tous les efforts de l'art.

Le grec et le latin, le grec surtout, sont enclins à exprimer plusieurs idées à la fois avec un seul mot, simple ou composé, et ils abondent en formes et flexions grammaticales. Le français, en somme, emploie autant de mots distincts qu'il y a d'idées à exprimer. Sa puissance de dérivation est énorme, sa faculté de composition de mots comparativement faible. Ses formes grammaticales sont, toujours comparativement parlant, peu nombreuses, et des prépositions, des auxiliaires et autres adjuvants entrent en jeu pour y suppléer.

Mais le plus grand contraste de tous est dans la structure de la proposition. Les vieux idiomes classiques jouissent d'une liberté presque illimitée quant à la disposition des mots dans la phrase ; les règles d'accord pullulent, la position est à peu près optionnelle. En français les règles d'accord, toujours comparativement parlant, se laissent compter, mais la place du mot dans la proposition est définie et rigoureuse : sujet, complément du sujet, verbe, complément du verbe, — le dépendant toujours derrière le gouvernant. Il est vrai de dire que presque tous les parlers modernes en sont arrivés à assigner au verbe la place entre le sujet et l'attribut, et même l'allemand semi-synthétique n'a pu y échapper ; à cet égard on pourrait presque avancer qu'il constitue un chaînon philologique entre les deux langues classiques et le français.

Le parfait exemple qui suit, (*) et qui parle même aux yeux, est de nature à contraster, d'un coup, le vieux génie et le génie moderne.

Voici une phrase de Voltaire :

« Il avait un beau-père, il l'obligea de se pendre ; « il avait un beau-frère, il le fit étrangler. »

Un écrivain romain aurait probablement rendu ces idées de la manière que voici :

Socerum ad suspendium adegit : affinem
Beau-père à pendaison força ; beau-frère
strangulari jussit.
être étranglé ordonna.

Quelle différence ! Eh quoi ! quatre propositions contre deux ! Aucun moyen d'y échapper afin de rendre le sens parfaitement identique. La suite des idées dans l'esprit, la logique émotionnelle demandaient les accusatifs *beau-père* et *beau-frère* en avant, mais la logique syntaxique du français ne leur permettait pas de se mettre là. Pour faire droit à l'une et l'autre logique, Voltaire a fait comme il a pu.

Regardez bien, longuement, ces deux expressions des mêmes idées. Regardez les encore, lisez les à haute voix, vous voyez ,vous entendez, vous touchez du doigt le vieux génie avec ses désinences sonores, ses flexions de déclinaison et de conjugaison, sa liberté d'arrangement des mots, — en conséquence, sa marche majestueuse, sa concision, et

(*) Je le trouve dans mes notes, mais je ne sais à qui il est

— sa clarté qui laisse à désirer. D'autre part, le représentant dernier du génie nouveau avec ses désinences écourtées, ses sons assourdis, ses articles, pronoms, prépositions, son verbe réfléchi, etc. Il marche en ligne absolument droite, il dissèque, il fend, il tamise, il émiette, — de là une clarté sans au-delà.

Parfois on s'est plu à discuter sur les mérites relatifs des vieilles langues et des nouvelles, le français étant acepté pour représentant de ces dernières, — sur l'antique esprit et le moderne dans le langage. Lequel l'emporte ? Les deux sont excellents, et la preuve concluante s'en trouve dans les brillants exploits littéraires de part et d'autre. L'appréciation comparative se laisse pourtant justifier si on la spécialise ; en d'autres termes, le mérite respectif varie avec le sujet auquel on donne expression. Le retour incessant, la monotonie des désinences grammaticales, ont forcé le latin à faire beaucoup de sacrifices au sentiment de l'harmonie et de l'élégance. Il n'y a pas à le cacher, le latin est porté au vague et à l'amphibologie. Beaucoup de belles choses grecques sont enveloppées d'une concision nuageuse incompatible avec une expression claire, arrêtée, parfaite, de la pensée. Notre monde moderne ne saurait exister avec ces deux langues. Quand le français traduit Tacite ou Thucydide il rend plus ou moins bien, plutôt moins, la forme et la beauté du texte, mais, par surcroit, il l'explique et le commente presque inconsciemment. Il ne peut pas s'empêcher de le faire. Car il est analy-

tique par son essence, c'est-à-dire qu'il décompose la pensée jusqu'à l'extrême, sans demi-compréhension ni lacune. Chez lui la profondeur s'immole à la clarté, les grands envols font place au sens sobre, et la plénitude et la régularité majestueuses cèdent devant les exigences des méandres de la pensée.

Oui, mais, d'autre part, quand en français on met en jeu l'imagination, le sentiment intime du beau, la marche pathétique dans l'art, drame ou lyrisme pur, — alors quelle infériorité, quelle faiblesse, quelle déchéance ! Le français, et toutes les langues modernes avec lui, souffre encore ici d'une autre manière: il a perdu le sens intime, profond, de ses vocables. Ce qui rend les langues anciennes si poétiques et si ensorcelantes, c'est que leurs vocables possèdent, ont gardé, une relation plus étroite avec le sens primitif, — c'est-à-dire que, (pour parler comme les philosophes), l'abstrait est en affinité sentie avec le concret. Ainsi *spiritus* veut certainement dire *courage* et *entrain*, l'abstrait, mais il veut aussi dire *souffle*, le concret. Quand nous disons en français *s'appliquer*, terme abstrait, nous n'avons certainement pas le sentiment de l'étymon *plicare*, concret, qui veut dire *plier*, et nous ne *voyons* pas le sujet s'appliquant avec le dos courbé sur sa tâche. — Dernière observation : les vieilles langues synthétiques, le grec surtout, possèdent à un très haut point le pouvoir de composition de mots spontanée,immédiate,de peinture succincte,— et l'image et le coloris sont une des conditions premières de l'expression poétique. Cette puissance est

à son étiage le plus bas en français. Et ce qui le paralyse encore davantage comme instrument d'imagination, de poésie, de haut vol, c'est sa construction rectilinéaire, rigide, ennemie de l'inversion. En sorte que le traducteur français de poésie grecque est arrêté comme par un mur d'airain devant des détails poétiques légers comme un souffle. C'est que le grec est pittoresque, artistique, primesautier, naïf, éminemment façonné pour reproduire la forme et la couleur, tandis que le français est argumentateur, métaphysique, façonné pour l'expression de la pensée bien définie et dans toutes ses sinuosités, plutôt que pour rendre l'apparence extérieure et le jeu des choses. Ecoutons M. Martha : « Plus que toute autre elle (la langue « grecque) se prête aux hardiesses de la pensée, « aux nouveautés du sentiment. Elle donne un « accent à toutes les passions. Elle se débarrasse « des entraves de la grammaire pour alléger sa « marche. Elle se laisse gouverner par le génie. « Pas de résistance inerte. Les mots en eux-mêmes « ont une harmonie pénétrante. Ce langage a « d'abord passé sur la lyre et a été façonné par la « voix des chanteurs. — Le français a été formé « par des géomètres. »

*
* *

Rentrons dans le monde moderne. Après avoir considéré, par rapport au français, les langues typiques intermédiaires du groupe indo-européen, mettons le français en regard des deux plus grands

représentants modernes du flux aryen : l'allemand et l'anglais. Comparons le rejeton principal latin avec le rejeton principal teutonique, envisageant l'anglais comme un chaînon philologique entre les deux, et procédant, qu'on nous passe l'expression, bras dessus bras dessous avec les deux.

Lisez successivement deux pages de français et deux pages d'allemand. Ces deux langues ont beau appartenir au même groupe linguistique, n'est-ce point comme si l'on passait d'un monde dans un autre?

Vous avez devant vous une langue très riche en radicaux, tandis que le français, comparativement pauvre en radicaux, a une puissance de dérivation infiniment supérieure. Oui, mais la morphologie, la formation des mots de l'allemand ne procède pas uniquement au moyen de préfixes et de suffixes, elle connait un autre principe, un principe interne, étranger au français (excepté peut-être chez les verbes irréguliers), le changement de la voyelle radicale : *thun* (faire), *That* (action), *Thâter* (celui qui fait); *fliegen* (voler), *Flug* (vol), *Flügel* (aile) : *Koch* (cuisinier), *Köchin* (cuisinière), *Küche* (cuisine); *mögen* (pouvoir), *Macht* (puissance), *mächtig* (puissant); *stechen* (piquer), *Stich* (piqûre), *Stachel* (aiguillon). Sans parler de la morphologie grammaticale : *Hand* (la main), *Hände* (les mains); *Bruder* (le frère), *Brüder* (les frères); et de formes comme : *Tropf* (goutte), *Trôpflein* (petite goutte); *Hund* (chien), *Hündchen* (petit chien) etc.

En allemand la faculté de composition, de sou-

dure des mots, est, on peut le dire, presque sans limites. En fait, le lexique, en bloc, se divise comme en deux parties, les monosyllabes et les composés. Les dérivés, nous l'avons dit, sont moins, ils jouent un rôle secondaire par rapport aux composés. Nous avons vu, dans un chapître précédent, que la faculté de composition était fort limitée en français. Et quand nous parlons des composés allemands nous avons dans l'esprit non seulement ceux que donne le dictionnaire, comme *Fernglas* (verre qui voit de loin, lunette d'approche), *Arbeitsleute* (gens du travail, ouvriers), *geheimnissvoll* (plein de mystère, secret), et aussi les usuels, les banals, ceux que chacun fabrique au cours de la conversation ou de l'écriture, comme *Bücherhauf* (amas de livres) *Mauerloch* (trou de mur), où l'accolement est comme spontanément indiqué par des recurrences fréquentes, mais nous avons encore en vue les accouplements ,les créations littéraires, jamais vues, inédites, disparaissant une fois l'effet esthétique produit. J'ouvre mon « Faust », et, au hasard des pages, je lis : *Freudebeben* (le tremblement que donne la joie); *mächtig Seelenflehen* (la puissante supplication des âmes); *in prâchtig-reinem Aetherblau* (dans le bleu de l'éther splendidement pur): *blutig-trüben Blicks* (un regard que l'afflux du sang rend trouble); *Lebensfeuchte* (l'humidité qui engendre la vie); *Erfüllungspforten flügeloffen* (les portails de l'accomplissement ouverts à deux battants); Hélène est la *mannlustige* (gourmande d'hommes); *goldgelockte Bubenschaar* (la troupe

d'enfants aux boucles d'or); *sausende Webstuhl der Zeit* (le bourdonnant métier à tisser du Temps), et d'autres sans fin. Un dernier me tente. Il est tiré de Gutzkow (Uriel Acosta) :

« Unsterblich dünkt ihr euch in eurem Wahn ?
« Ihr Eintagsfliegen, sommernachtgeboren.
Dans votre persuasion vous vous croyez immortels ?
Vous, mouches d'un jour, nées par une nuit d'été.

L'allemand, dans son vocabulaire ordinaire, contient aussi peu que possible d'éléments étrangers, autres que le teutonique. Ils lui répugnent. Rien de grotesque à entendre comme les mots français plus récemment introduits sous prétexte, assure-t-on, de différenciations, tels que : *resolut*, *profitiren*, *reussiren*, *amusiren*, *irritieren*. C'est un tort, vu le génie de la langue. Elle a la faculté, en un seul mot s'il lui plait, de synthétiser de ses propres entrailles l'idée la plus complexe. Le résultat, certes, n'est pas toujours très pratique ni enviable, mais la puissance est là, et lorsqu'elle est mise en œuvre judicieusement et avec modération, on ne peut s'empêcher d'y trouver du prix et de la beauté. A cet égard l'allemand tient un peu du grec. On peut y créer des mots, et personne ne vient vous en chercher querelle. Risquez-vous y en français. Quelqu'un n'a-t-il pas dit que le grec et l'allemand sont comme l'oranger qui porte en même temps du fruit, de la floraison épanouie, des boutons naissants.

En allemand la flexion est en profusion presque aussi grande qu'en latin. En outre, comme ressort

grammatical, il y a aussi la modification de la voyelle radicale dont nous avons parlé plus haut. Quelque chose d'absolument inconnu aux langues latines est la série excessivement abondante de verbes à prépositions séparables, telles *ab, durch, nach, vor; abbrechen* (détacher en rompant) ; *durchgehen* (passer à travers) ; *nachkommen* (venir après, suivre) ; *vorstellen* (placer devant, présenter), — particules qui se détachent du verbe dans certains temps et modes, et lui sont postposées même après interpolation d'un ou de plusieurs vocables : *Er kommt sehr langsam nach* (il vient très doucement après, il suit). Bref, d'autres particularités flagrantes encore, qui, comme il a été dit plus haut, constituent un monde auquel le français est tout à fait étranger.

La construction allemande est d'ordre composite, difficile à définir. En règle générale, le verbe tient bien la place du milieu, entre le sujet et l'attribut, mais les compléments, qu'ils soient du sujet ou de l'attribut, se placent le plus souvent en avant des termes qu'ils complémentent. La construction allemande pourrait être dite *ascendante* (compléments placés avant les termes dont ils dépendent), et la construction française, par contraste, pourrait s'appeler *descendante* (compléments venant à la suite des termes dont ils dépendent). La construction allemande se laisse envisager comme une sorte de compromis entre le latin synthétique et le français analytique. Comme prose, surtout haute prose, imprimée, l'allemand est au-dessous de toute comparaison avec le français. Deux ou trois proposi-

tions accessoires s'enlacent souvent autour du corps de la proposition principale. Deux, et jusqu'à trois verbes, appartenant à des membres différents, se voient rejetés ensemble à la fin de la période. Vous croyez tenir le sens, et une négation soudaine (faite d'un seul mot) ou une préposition séparable posthume jettent le sens de côté ou le culbutent entièrement. Et si vous ajoutez à cela la règle qui rejette à la fin la 3e personne du verbe alors que la proposition débute par un pronom relatif, vous reconnaitrez, en toute justice scientifique et pratique, que l'allemand, dans les livres de haute prose, est embarrassé, embrouillé, embrumé, labyrinthien, laborieux, lourd, harassant. Pour toutes ces causes, nous croyons que le domaine linguistique de l'allemand restera circonscrit. Exultant dans sa nouvelle position politique, — élevée, très élevée dans les sphères de la pensée initiale et de la recherche scientifique, l'Allemagne, au grand sens de l'appréciation qui suit, reste privée de la faculté, du génie, de la maîtrise *de l'expression, de l'exposition, de la dissémination*. Elle ne nous délogera point de notre position fière dans les régions de « la parole ailée ».

Si maintenant nous mettons en parallèle l'accentuation et la prosodie allemandes et françaises, nous serons tentés de revenir à nos termes *ascendant* et *descendant*, mais en les appliquant à rebours cette fois. L'accent français se porte vers la fin du vocable, — vers le commencement plutôt en allemand. A ce propos une remarque intéressante. Si l'accent

français est, en somme, fidèle à l'accent du latin générateur, on peut dire de l'accent allemand que, reposant invariablement sur le radical lui-même, il communique à l'idiome un type intellectuel sans pareil ailleurs. Joignez à cela la faculté d'évolution homogène hors de son propre fonds, comme il a été expliqué, et vous jugerez que l'allemand mérite à un haut degré l'admiration de l'étudiant, du philologue et du poète.

Revenant au parler lui-même, les dentales et les gutturales abondent. Les traînes flexionnelles et la sempiternelle désinence *en* semblent en faire, à l'usage, un instrument plus long que le français. En revanche, les élisions et les abréviations ont libre cours, les monosyllabes sont très nombreux, et les mots composés économisent les articles et les prépositions. Un jugement comparatif est bien difficile à rendre ici. Les mérites respectifs musicaux des deux idiomes se prêtent aussi à bien des gloses. Je m'écarterai de toute appréciation en cette matière, ayant un faible personnel pour la « musique » de toutes les langues cultivées. Tout dépend du degré de compréhension qu'on a de ces langues, et aussi de la bouche qui profère. S'il y a bien des sortes de français, il y a encore bien plus de sortes d'allemand.

Pour conclure, nous revenons à notre point de départ. Nous sommes bien dans deux mondes différents. Et, pour conclure encore, nous risquerions volontiers ce paradoxe : le français est facile, mais il faut presque désespérer de le savoir jamais ; l'alle-

mand est très difficile, mais, prenez courage, vous vous en rendrez maître.

*
* *

On respire plus à l'aise en débarquant dans un port de l'Angleterre.

Le lecteur se retourne et nous fait observer : mais est-ce que l'anglais n'est pas un idiome teutonique ? Si fait. L'allemand étant le rejeton de la branche teutonique « haut allemand », l'anglais, par le saxon, appartient à la branche « bas allemand ». L'anglais est bien un idiome germanique. Le granit et les couches premières de son vocabulaire, ses pronoms, tous les ligaments des propositions et du discours, le principe de la modification de la voyelle radicale dans les opérations morphologiques et grammaticales (très faible en comparaison de l'allemand), la puissance de composition et de soudure des mots (moins intense qu'en allemand), la prosodie et l'accentuation (l'accent latin ayant fini par être détruit dans la légion des vocables venus de France), obligent certainement la science à classer l'anglais sous la rubrique générale : teutonique. C'est là qu'il se trouve certainement par ses traits plus distants, plus profonds, savants, — et cependant on a grand'peine à réaliser le fait lorsqu'on vient à considérer la langue de l'extérieur en quelque sorte, telle qu'elle se révèle à la vue et à l'ouïe de tous, dans sa capacité vivante de véhicule réel, pratique, de la pensée.

La journée de Hastings a été heureuse, en vérité, pour l'idiome de l'île occidentale. *Books* vaut mieux que *Bücher, to a book* que *einem Buche,* et si l'anglo-saxon avait été abandonné à lui-même et obligé, comme l'allemand, à tout tirer de ses propres entrailles, au lieu de dire *impenetrable* comme il le fait, l'anglais aurait *unthoroughfaresome* comme l'allemand actuel a *undurchdrânglich,* composé analysable par « ce à travers quoi on ne peut presser ».

La journée de Hastings, (*) elle vaut à l'anglais sa déclinaison analytique, son *s* du pluriel, ses degrés de comparaison analytiques, sa conjugaison simplifiée, et tout le débarras flexionnel et encombrant de son générateur teutonique. L'enseignement du français est absolument général en Angleterre, et la plupart des Anglais en savent toujours plus qu'ils n'en veulent avoir l'air. Mais, pour savoir scientifiquement sa propre langue, l'Anglais lettré, le « scholar », est obligé de venir puiser aux sources de notre vieux langage. Comment peut-il expliquer, par exemple : *navy, remain, mischief, plenty, challenge, tedious, impugn, intricate, brag,*

(*) De là toujours vivants : « Dieu et mon droit », la formule « le roy le veult » quand le monarque approuve un bill du Parlement, et certaines encore. D'autre part, il y a de singulières perversions comme le « o yes! o yes! » (oh oui! oh oui!) des crieurs publics, pour « oyez! oyez! » Et ces gardiens de la Tour de Londres qui sont devenus des « beef-eaters », mangeurs de bœuf, en lieu des « buffetiers » normands.

bargain, abscond, et une légion d'autres mots courants, s'il n'ouvre pas, sans remonter plus haut, Marot, Rabelais et les contemporains d'iceux, où ces vocables, disparus du français d'aujourd'hui, sont pleins de vie sous les formes de *navie, remanir, meschef, à plenté, chalenger, tedieux, impugner, intriqué, braguer, barguigner, abscondre.* Des problèmes orthographiques des plus petits, comme *honest, tempest, coast, vessel, morsel, castle,* se solvent pas *honneste, tempeste, coste, vaissel, morsel, castel. Foible, reconnoitre* (terme militaire), s'écrivent encore comme chez nous anciennement.

Nous avons déjà parlé ailleurs de *budget* (bougette), *tunnel* (tonnel), *pamphlet* (palme-feuillet), *to flirt* (fleureter). Prenez *bachelor* (célibataire), c'est le sens que *bachelier* avait dans le vieux langage, accompagné de *bachelette.* D'où la salutation anglaise : *How do you do?* Nos vieux poètes ont souvent : *Comment le faites-vous?* dans un sens à peu près pareil. Dans le « Châtelain de Coucy » on lit : « Chiere amie, comment le faites-vous? ne l'celez point ». Ces quelques exemples entre une infinité d'autres.

Nombre de tournures syntaxiques anglaises se laissent aussi tracer à nos vieilles sources. La suppression de la conjonction *que : I wish you would go, je veux vous alliez;* de la préposition *à : Tell Charles, mandez Charlon.* Dans la « Chanson de Roland » (voyez notre Chapitre IV) il y a la tournure : *Noz cumpaignuns que oumes tanz chers,*

contrepartie exacte de *whom we had so dear, held so dear*. Et dans le Rabelais (voyez notre Chapitre VI) : *qui dit messer Gaster estre, which says Gaster to be.*

Comme vocabulaire, nous avons dans « Roland »: *remes i est a piet, remained on foot; alez et repairez, to repair* veut dire comme dans notre texte : « se rendre à »; *cercet les vals, searches the vales.*Et dans le Rabelais: *chevalereux, chivalrous; demoure aulcune, to demur* signifiant toujours « tarder ».

Que de rapprochements en quelques lignes à peine !

Le voilà, cet hybride, ce bâtard de haute lignée, avec ses deux vocabulaires, roman et teutonique, s'entremêlant, s'enlaçant de la manière la plus riche et la plus heureuse. La conversation banale est éminemment saxonne. Quant à l'écrit, l'un ou l'autre des éléments prédomine, selon le sujet traité; les pronoms, les particules, les ligaments restant toujours teutoniques. Ouvrez Tennyson, — plus que fortement saxon. Lisez un « leader » de journal, — fortement roman.

Et, curieux à observer, dans ce vocabulaire général double il y a encore comme un vocabulaire double interne, des sortes de doublets, des synonymes et demi-synonymes, répondant aux deux sources génératrices. Voyez : *happiness* et *felicity, might* et *power, shut* et *close, quick* et *prompt, keep* et *guard, truth* et *verity, forthwith* et *immediately,* — une légion.

Le monosyllabisme est très abondant, et pour la dérivation et la composition soudée, en un seul mot, l'anglais se sert d'autant de préfixes et de suffixes qu'il lui plait d'en puiser dans ses deux réservoirs. Examinez :

embolden (enhardir) entwine (enlacer) candlestick (chandelier) grandchildren (petits-enfants)	roman et germanique

D'autre part :

Riddance (débarras) Bondage (servitude) Houserent (loyer d'habitation)	germanique et roman

Il a une bonne part, peut-être la part vraiment désirable, de la puissance de composition de mots séparés, de juxtaposition soudaine, inédite, faisant image, cette puissance s'exerçant sur les deux vocabulaires. Richesse par dessus richesse. Et, comme plus haut pour l'allemand, nous n'avons pas ici en vue des banalités à la portée de tout le monde, des redites de tous les instants, comme *blue-eyed* (aux yeux bleus), *half-hidden* (à moitié caché), *thrice-beaten* (trois fois battu), *breast-high* (à hauteur de poitrine), *all-seeing* (voyant tout), *good-looking* (bien de sa personne), *high-minded* (d'esprit élevé), ni même le curieux « to buttonhole » (arrêter quelqu'un pour lui parler en le prenant par le bouton de son habit), etc. Non. J'ouvre Tennyson au hasard

de la page, et je trouve : *ever-veering fancy* (fantaisie en changement incessant) ; *human-amorous tears* (les larmes que verse l'amour humain) ; *green-glooming twilight*, (le crépuscule aux teintes vertes obscurcies) ; Mercure est *ankle-winged* (avec des ailes aux chevilles) ; Pâris est *apple-arbiter* (l'arbitre à la pomme). J'ouvre Shakespeare au petit bonheur : l'atrabilaire Timon traite les hommes de *mouth-friends* (amis en paroles), *cap-and knee-slaves* (esclaves qui ne savent que se découvrir et plier le genou) ; dans Macbeth je vois le *air-drawn dagger* (poignard dessiné par l'air), *pale-hearted fear* (la terreur au cœur pâle), un *tyrant bloody-sceptered* (un tyran au sceptre teint de sang), *my more-having* (ma possession d'un plus) ; celui qui a peur est traité de *cream-faced* et de *whey-faced* (visage au teint de crême,de petit-lait) ; quand Macduff apprend que Macbeth a fait tuer tous les siens, il s'écrie : *hell-kite* (oiseau de proie, milan d'enfer). J'en passe et de meilleurs, — créations instantanées, jamais vues, pour l'image, pour l'émotion du moment.

Il a déjà été observé ailleurs, à propos du français actuel, que, avec l'immense trituration des faits et des choses, avec l'interpénétration des peuples et des littératures, avec une presse prolifique jusqu'au délire, exploitée par une foule de gens insuffisamment façonnés et qui en d'autres temps eussent été appelés à s'occuper d'autre manière, et pour d'autres causes encore, il a été, dis-je, observé que les langues cultivées modernes tendent à se déformer,

à perdre de leur pureté et de leur classicisme, ce mot étant pris dans un sens très large. Les Anglais vraiment lettrés sont peinés de voir que leur langue manifeste une tendance à devenir de plus en plus romane dans son aspect général. En effet, en feuilletant Shakespeare on s'aperçoit bien vite que les vocables désuets, écartés, tombés, sont tous saxons, vocables de bonne souche, sonnant le bon timbre, tous plus courts et plus expressifs que les mots romans qui se sont glissés à leur place. L'affectation, le pédantisme, une demi-ignorance, savent abaisser et corrompre un idiome encore plus que l'ignorance pure et simple, sans aloi.

En grammaire l'anglais a atteint la simplicité la plus avancée parmi les idiomes cultivés. A cet égard c'est la langue la plus « neuve ». La suppression du genre, hormis le sexe naturel, est un trait de génie. La non-variabilité de l'adjectif en est un autre. L'article est supprimé devant les noms abstraits, les appellations de la matière, de la substance, de la couleur, etc. Point d'article partitif à proprement parler. L'anglais a gardé du germanique, en grammaire, ce qu'il ne pouvait s'empêcher de garder, il a emprunté de bonnes choses au français, il a élagué à toute occasion possible, stéréotypant pour le reste. Et cette tendance à la simplification grammaticale n'est pas épuisée. Ainsi un certain nombre de verbes forts sont devenus faibles, deviennent faibles presque sous nos yeux. D'autre part, l'anglais, plus qu'aucun autre idiome vivant, se plaît à accumuler la puissance grammaticale sur

le même vocable, c'est-à-dire à faire du même mot plusieurs catégories du discours. Néanmoins, la grammaire anglaise, simple qu'elle est, ne peut pas être dite maigre. N'a-t-elle pas deux génitifs, synthétique et analytique, — deux sortes de degrés de comparaison, synthétique et analytique, — deux futurs élégamment différenciés, — un indicatif présent double, fortement idiotique, — un participe présent d'une souplesse extrême, — une tournure passive qui, en sus d'autres moyens, vient suppléer à la non-existence de notre impersonnel *on*, — toute une série d'auxiliaires alertes et habiles, et une foule d'autres expédients pour exprimer tous les rapports imaginables.

Quant à la construction, l'anglais a pris une position intermédiaire entre l'allemand et le français, mais bien plus près de ce dernier. La proposition, la période, ne rampent pas, ne se trainent pas, comme en allemand. Ouvrez les livres des penseurs anglais contemporains, et vous y rencontrerez une marche presque aussi analytique et directe qu'en français. L'exposition des idées est tout à fait lucide.

En résumé, l'anglais jouit de tous les avantages de l'analytisme, avec juste les ressources enviables du synthétisme. De sorte que parfois il l'emporte sur le français dans les occasions où une grande clarté doit se joindre à une grande concision. Prenez, par exemple, cette proposition élémentaire : « Languages and institutions are not made, they grow ». Certes, il y a plusieurs manières de traduire

cela, mais nous n'en croyons qu'une bonne, qu'une vraie, celle-ci : « On ne fait pas les langues et les institutions, elles se font d'elles-mêmes ». Voyez ce que la forme passive et la suppression de l'article font pour le premier membre ; quant au second, il est tout particulièrement heureux, — *grow*, traduit littéralement par *croître*, *grandir*, ne rend pas le sens plein. Ici, synthétisme partiel ; là, analytisme à outrance. Childe Harold s'écrie : « I live and die unheard », — en français : « Je vis et je meurs sans m'être fait comprendre ». Où sommes-nous ? En vérité, pour réaliser pleinement ce qu'il y a encore de synthétisme dans l'anglais hybride, de pouvoir monosyllabique, de force d'onomatopée, de ressources d'imagerie, de nerf, de muscle, il faut plonger dans le réservoir superbe de la poésie anglaise.

Quelques lignes sur la langue parlée. Si l'on admet que l'anglais est devenu de plus en plus roman en vocabulaire, il faut d'autre part reconnaître qu'il s'est fait plus germanique par l'accent. Dans Chaucer on voit les mots d'origine française accentués vers la fin comme en français, mais cela ne pouvait avoir de durée. La puissance énorme, dans les langues, de l'analogie, a tiré l'accent vers le commencement selon le génie germanique. Aussitôt que l'anglais s'approprie un mot étranger — et il a une faculté de préhension des plus marquées, jusqu'à avoir arraché du dictionnaire latin une cinquantaine de mots laissés intacts : *stimulus*, *quondam*, ou hybrides comme *extol* (tollere), *pro-*

crastinate (cras), *mob* (mobilis), en dehors de la centaine ayant cours ordinaire dans toutes les langues cultivées, — il estampille ce mot de l'accent vers le commencement, et le jette dans la circulation, bien à lui.

En français les consonnes finales sont secondaires et souvent muettes, de sorte qu'une foule de mots ainsi terminés sonnent réellement une voyelle. En anglais les consonnes prédominent à la fin des vocables, et y sont sonnées. Le parler courant en est peut-être rendu plus rapide que le français. En outre, au grand ahurissement des étrangers, les Anglais ont imaginé des moyens abréviatifs sous forme d'ellipses, de contractions, d'amputations. Si l'on y ajoute le vaste monosyllabisme, l'accent éjaculé au commencement des polysyllabes, le jeu des syllabes longues et brèves qui jettent le sens dans les directions les plus bizarres (chapitre XVII), les tournures idiotiques prestes et courtes, qui vont s'accroissant tous les jours (un peu sous l'influence de « l'américain », (*) on comprendra l'abattement, l'anéantissement du Français naïf qui traverse la Manche avec une connaissance même appréciable de la langue. « *Ahead! ahead!* », « En avant! en avant! » Le temps est de la richesse. En vérité l'anglais va « trippingly on the tongue », « agilement

(*) Il existe déjà un copieux dictionnaire « Dictionary of Americanisms ». Il est curieux d'y trouver des vocables et des tournures disparus du parler moderne, et réimportés d'Amérique après un siècle et demi.

sur la langue », comme Hamlet le dit déjà à ses comédiens. L'anglais prend l'air parfois d'un parler sténographié, et bien qu'on soit fait aux lacunes et aux leçons de la notation orthographique en général, on reste confondu devant le mot anglais qu'on entend et le même mot qu'on lit.

On conçoit que le double vocabulaire produit une très grande diversité de sons. Le *th* linguo-dental est typique, presque unique, et la prédominance des consonnes a sa valeur comme créatrice d'énergie. L'anglais n'est désagréable qu'à l'oreille de ceux qui ne le comprennent point. Les autres y voient la force et la véhémence de pair avec la douceur. On soupire, on glisse, on effleure, et l'on frappe et l'on tonne. « Hiss and spit and sputter all », « tout sifflement, crachement simple, crachement double », voilà ce que, dans ses mouvements impulsifs et irraisonnés, disait le pauvre Byron de sa langue en la comparant à l'italien. Etait-il de bonne foi dans la fameuse stance de « Beppo » ? Imaginez-le ayant à donner expression à sa pauvre grande âme malade en une autre langue que la sienne. En français, par exemple, qui aurait-il été ? Là-dessus un sobriquet méchant, mais dénué de tout à propos.

En résumé encore, l'anglais est vraiment unique, scientifiquement parlant. D'autre part, suffisamment clair et direct, tout en restant plastique, malléable, toujours prêt à créer et à recevoir, c'est le parler d'hommes pratiques et d'hommes nés libres.

Il constitue un immense compromis linguistique, et le compromis n'est-il pas comme l'essence de la sagesse sociale et politique anglaise ? Il est une haute expression cosmopolite de la trituration, de l'impulsion, de la marche en avant moderne. N'était la non-correspondance de son parler avec son écrit, jetant comme un défi à toute concurrence et tenant de la fantasmagorie, il semble que, vu la place de son peuple dans le monde, rien ne pourrait lui résister, lui disputer l'universalité.

*
* *

Nous avons vu le flux aryen qui a passé et qui passe. Où le roule l'avenir ?

CHAPITRE XXIII

L'ÉTUDE DES LANGUES

COMME MOYEN DE CULTURE GÉNÉRALE

Ecartant tout point de vue absolu, toute idée qui devient maîtresse à force d'être familière, et nous plaçant en face d'un monde occupé et bousculant dans lequel tous les hommes d'éducation ne peuvent pas étudier le langage comme science pas plus qu'ils ne peuvent s'adonner à des recherches microscopiques ou explorer les cieux avec un télescope, nous maintiendrons néanmoins que l'étude des langues est un moyen puissant de culture.

De culture mentale en premier lieu. Mettons de côté l'utilité pratique et l'avantage mondain qui accompagnent la maîtrise de plusieurs langues, n'appuyons pas sur le fait manifeste qu'il est presque impossible de ne savoir qu'une langue, nous voulons dire de savoir, de *réaliser* sa propre langue entièrement détachée des autres langues, et disons simplement : il est bon, il est excellent de connaître au moins une langue ancienne et une langue moderne en dehors de la sienne natale. En eux-mêmes, le grec et le latin n'apportent, admettons,

aucun gain positif, pratique, dans la grande majorité des cas, et cependant ils répondent par des bienfaits à celui qui les étudie, qu'il soit conscient de ces bienfaits ou inconscient. Car, en arriverait-il plus tard à oublier ces idiomes — et il ne le peut pas entièrement à cause de leurs rapports avec son propre parler — il a quand même gardé en soi, au fond de son cerveau, dans sa nature intellectuelle, la *puissance* emmagasinée à les acquérir, et cette puissance se laissera transmuer en des formes multiples dans les poursuites de la vie. Avoir *oublié* n'est pas la même chose que *ne pas savoir, n'avoir jamais su.*

Nous avons mis latin et grec. L'observation tient bon pour toute autre langue cultivée. Il n'y a pas à douter le moindrement que l'acquisition d'un autre idiome cultivé constitue, *en soi*, un adjuvant intellectuel de haute force. Car, qu'est-ce qu'une langue essentiellement ? Ce n'est pas uniquement un lexique, des formes grammaticales, des constructions syntaxiques, et une prononciation, — c'est une somme d'idées. Or il arrive qu'il n'y a pas correspondance absolue entre toutes les idées d'une langue et toutes les idées d'une autre langue, et par conséquent entre les mots et les tournures d'expression les représentant de part et d'autre. La difficulté, la presque impossibilité d'une bonne traduction ne s'explique pas autrement en somme. Vaine n'est pas la vieille scie italienne : « Traduttore, traditore ». Traduire c'est comme verser une essence volatile d'un flacon dans un autre. Calme que soit l'air ambiant, quelque minutieuses

qu'aient été les précautions prises en vue de l'acte, une plus ou moins grande proportion de l'*esprit* s'échappe. Alors, pour faire œuvre de traducteur au moins passable, il faut que de votre fonds à vous, de votre esprit propre et de votre âme pensante, il faut que vous compensiez la perte. Le fait est qu'en acquérant des mots nouveaux nous acquérons des idées nouvelles, des différenciations d'idées, la faculté d'association des idées, de la comparaison délicate des idées, avec, aussi, le sentiment de l'analogie, de la relation, de la variété, du contraste, — d'où la suggestion fertile et l'enfantement d'idées personnelles. Il nous vient un esprit sain de critique, de discrimination, de rectitude, de correction. Nous développons, nous renforçons notre imagination, — et l'imagination, alors qu'elle porte son contrepoids, son lest, est un adjuvant puissant de succès dans toutes les poursuites. L'apprécie-t-on suffisamment ? Bref, notre esprit est modifié, rectifié, fortifié, enrichi, — nous *apprenons* dans le sens psychique le plus étendu de ce terme.

Après avoir voyagé et séjourné à l'étranger nous apercevons sous des arêtes plus vives les traits distinctifs de la nation au milieu de laquelle nous avons été élevés. De même l'analyse et la comparaison linguistiques nous instruisent-elles et nous enrichissent-elles de manières multiples. Et ces voyages et ces pélerinages linguistiques sont spécialement recommandables et profitables lorsqu'ils ont lieu dans des idiomes cultivés pas trop rapprochés du nôtre. Communiquer *judicieusement* la con-

naissance du français à un Anglais, c'est, en vérité, lui faire un présent psychique de valeur. En France, nous ne sommes plus au temps de Montesquieu et de son « Mon Dieu, comment peut-on être Persan ! », nous ne sommes plus autant possédés de l'esprit qui poussait les Grecs à appeler « Aglossoi » les peuples qui parlaient d'autres langages que le grec, — pourtant, de cet esprit, il en reste encore, et beaucoup trop, pour un XXe siècle. Combien la tenue intellectuelle et la norme d'appréciation, littéraire et sociale, de la moyenne des Français ne seraient-elles pas élevées et rectifiées par une connaissance *sérieuse* de l'anglais ou de l'allemand ! Laissons de côté ce qui se passe à cet égard dans les lycées (enseignement de langues vivantes étrangères par des Français) et durant l'instruction première, en vue surtout d'examens mal compris et non vivants. Mais, plus tard, quand on est devenu homme et citoyen, ne saurait-on distraire de ses occupations un petit *quantum* de temps afin de poursuivre *rationnellement*, non pas par velléité, comme on en voit quelques-uns le faire, mais avec volonté, les quelques notions déjà reçues de l'une ou l'autre langue, notions forcément vagues au milieu de la complication et de l'encombrement de sujets de l'instruction première, — je répète bien première, car il y en a une seconde, la véritable. Soi-même on se la donne, n'ayant plus cure de l'Université et de ses modes de faire et de ses moules de penser.

J'ai dit allemand et anglais, pourquoi ? Parce que les langues romanes et les idiomes teutoniques

occupent, ceux-ci en regard de celles-là, des positions fort remarquables, parce que les deux groupes présentent un dualisme des plus suggestifs, une différenciation bienfaisante et très fertile pour l'esprit.

Charles Quint est supposé avoir dit qu'un homme qui sait trois langues vaut trois hommes. C'est peut-être beaucoup, excepté comme commis-voyageur. Il existe aussi un aphorisme anglais du vieux Roger Ascham en ces mots : « Ainsi que le faucon qui ne « saurait voler haut avec une aile, un homme n'at- « teint pas à l'excellence avec une seule langue. » C'est sans doute encore un peu trop. Nous préférons un distique allemand de Rückert, qui se traduit textuellement par ; « A chaque langue en plus « que tu apprends, tu délivres un esprit, lié pri- « sonnier en toi jusque là ». Voilà qui est plus juste : un esprit lié, dormant en nous, amené à la lumière et à la liberté.

L'élèvement intellectuel par l'étude des langues n'est pas loin d'impliquer un élèvement moral. Apprendre les langues des autres peuples c'est un peu séjourner chez eux. Nos esprits, nos jugements, trop enclins à stagner, à s'immobiliser, s'ouvrent à la conception raisonnée, fondée, réelle, *d'autres hommes, d'autres manières de faire et de penser.* Nous nous convainquons qu'il y a des choses à aimer et à estimer un peu partout. Nous devenons les ennemis de l'affreuse routine, des raisonnements et des admirations outrés de clocher, des attitudes vaniteuses, littéraires et sociales. Oui, notre vanité

pâlit, et l'équité et la tolérance entrent dans nos cœurs. Si vous rencontrez un homme nourrissant de gros préjugés contre un peuple, soyez certain qu'il ne sait rien de ce peuple ni de sa langue. En résumé, toutes nos appréciations, tous nos points de vue partent d'une éminence, et nous en sommes rendus plus grands et plus nobles.

Ces considérations ressortent de notre sujet. Mai qu'on veuille bien ne pas me croire exclusif, emprisonné dans une idée fixe, chevauchant quelque dada. Non point. J'entretiens, d'autre part, la foi la plus robuste dans les sciences physiques, dans l'étude des lois de la nature, comme instruments de l'élévation, de la grandeur intellectuelle et *morale*. Toute manifestation littéraire pâlit à côté. Ici, hautaines par dessus tout, les notes de cet « excelsior » qui doit jusqu'à la fin chanter dans toute âme humaine.

Mais, au fait, n'avons-nous pas, au début de cet écrit, rattaché jusqu'à un certain point la Science du Langage aux sciences physiques?

Oui, mais que faudrait-il? Il faudrait que la Science du Langage entrât plus intimement dans l'étude des langues, se mêlât davantage avec elle. Chaque langue que nous apprenons selon la vieille manière isolée, morte, est comme une grosse pierre que nous faisons monter en grand labeur et bûchage. La tâche deviendrait vivante, souriante, captivante, si on nous avait *charmés* d'abord par la contemplation de types et de centres et d'origines et de lois. Les principes de la Science du Langage, ina-

chevée qu'elle soit, permettent cela déjà. Ils ressemblent à un trousseau de clefs qui s'adaptent à toutes les langues que nous sommes appelés à apprendre. Une langue est vite assimilée quand on se trouve à même de saisir les moyens que l'esprit humain a mis en œuvre pour la créer, quand on peut dès le début regarder au tréfonds de son âme. Les linguistes qui ont appris, disons deux langues, de la manière empirique en cours, trouvent toujours plus facile l'acquisition de langues nouvelles, et cela parce qu'ils ont été amenés spontanément, avec les éléments acquis, à disséquer, à analyser, à comparer, à traquer, à *regarder*, — bref, à faire longuement et à bâtons rompus ce qui aurait pu leur être inculqué dès le début clairement et méthodiquement.

Arrêtons-nous. Nous voilà dans un avenir lointain.

Pourtant, non, nous ne rêvons pas tout à fait.

Voici les paroles de James Darmesteter à propos du cours de son frère, Arsène Darmesteter, à l'Ecole normale supérieure de filles, de Sèvres. Enseignement de la langue française :

« Il initia cet auditoire si neuf aux méthodes et
« aux résultats de la science. Le succès dépassa
« toute attente. Cet enseignement, qui devait ef-
« frayer et dépayser un auditoire si peu préparé, —
« le latin n'étant pas dans le programme, même
« facultatif, — prit bientôt pour les élèves un inté-
« rêt passionnant. On suivait les autres cours par
« devoir et comme une chose toute naturelle, celui-

« là par plaisir et passion. Pour ces intelligences « neuves c'était une révélation continue ; elles sen- « taient un enivrement à ce voyage de découvertes « à travers une langue qu'elles croyaient connaître « et s'étonnaient de rapprendre ; à travers les for- « mes familières qui, en remontant dans le passé, « en revenaient avec une physionomie nouvelle ; à « travers toute cette vie latente du langage, qui, « une fois reconnue, lui donne un accent nouveau « et une inflexion où vibre la pensée des siècles « passés. C'était l'esprit historique qui se révélait « à elles pour la première fois, et beaucoup d'entre « elles en ont gardé l'éblouissement ».

Ces jeunes filles, j'allais dire ces enfants, se sont passionnées pour cette Science, même dans un domaine limité. Il est vrai qu'elles avaient rencontré *le maître*.

TABLE DES MATIÈRES

IMP. V. GUIGLION
CANNES



